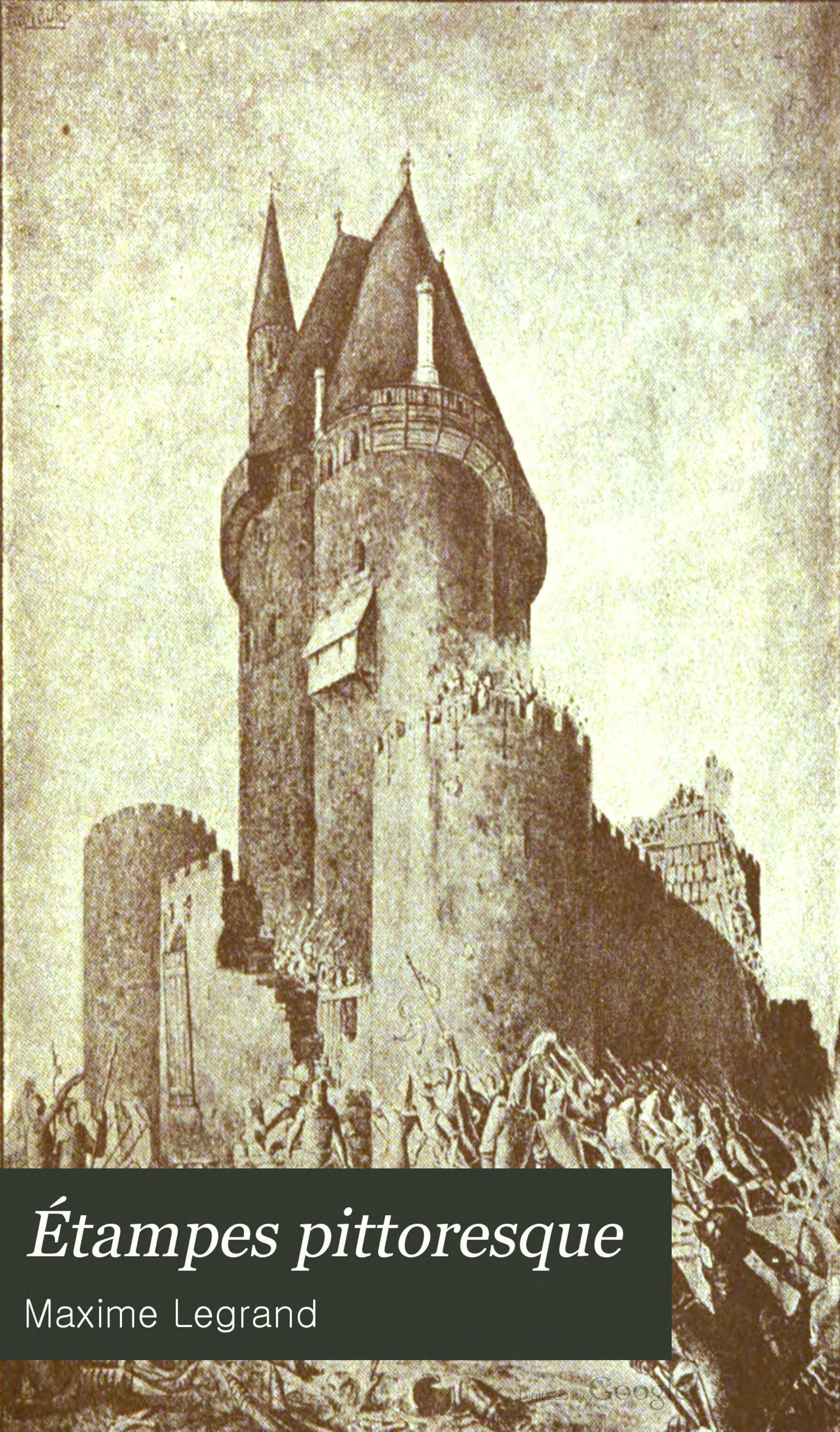
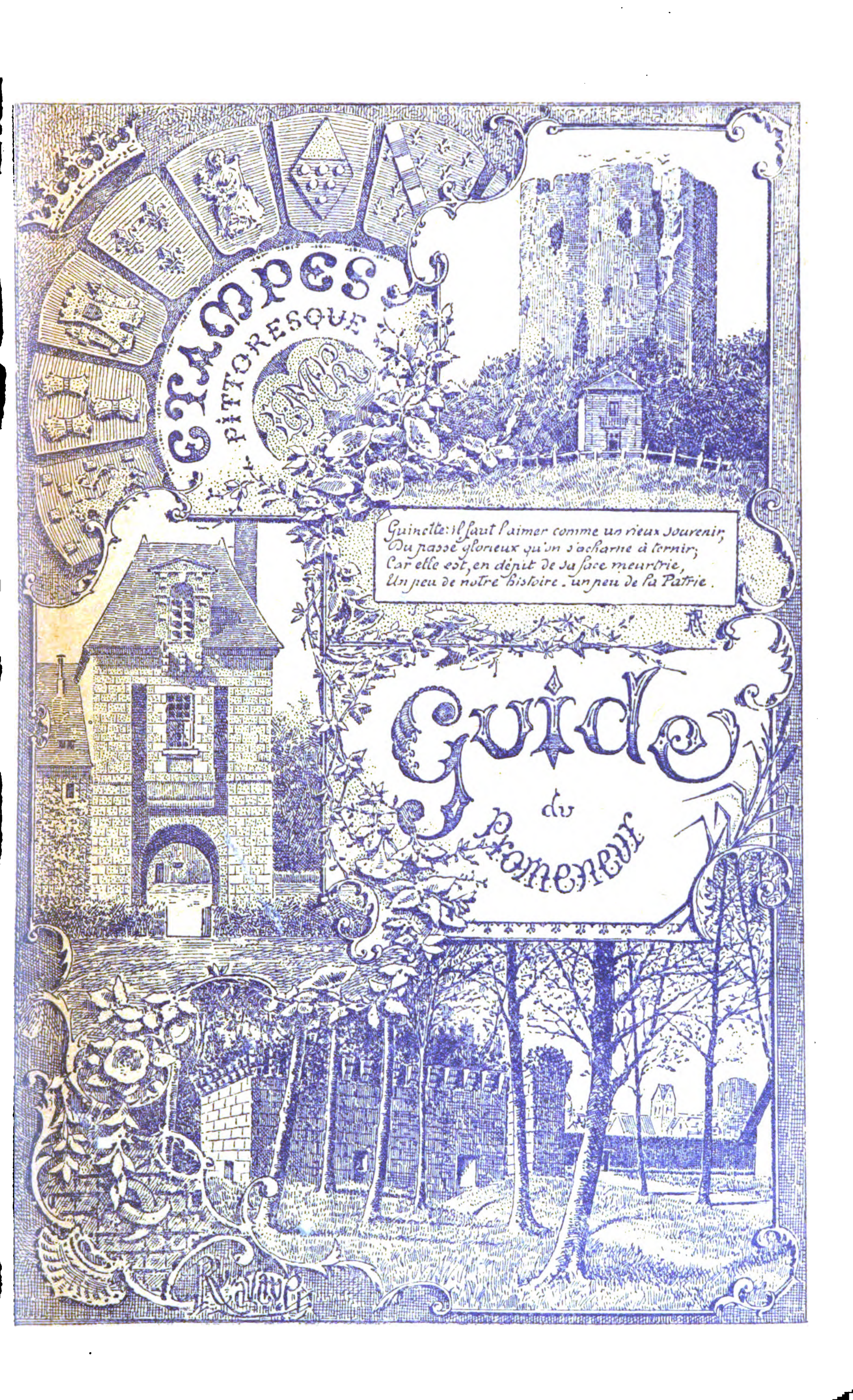
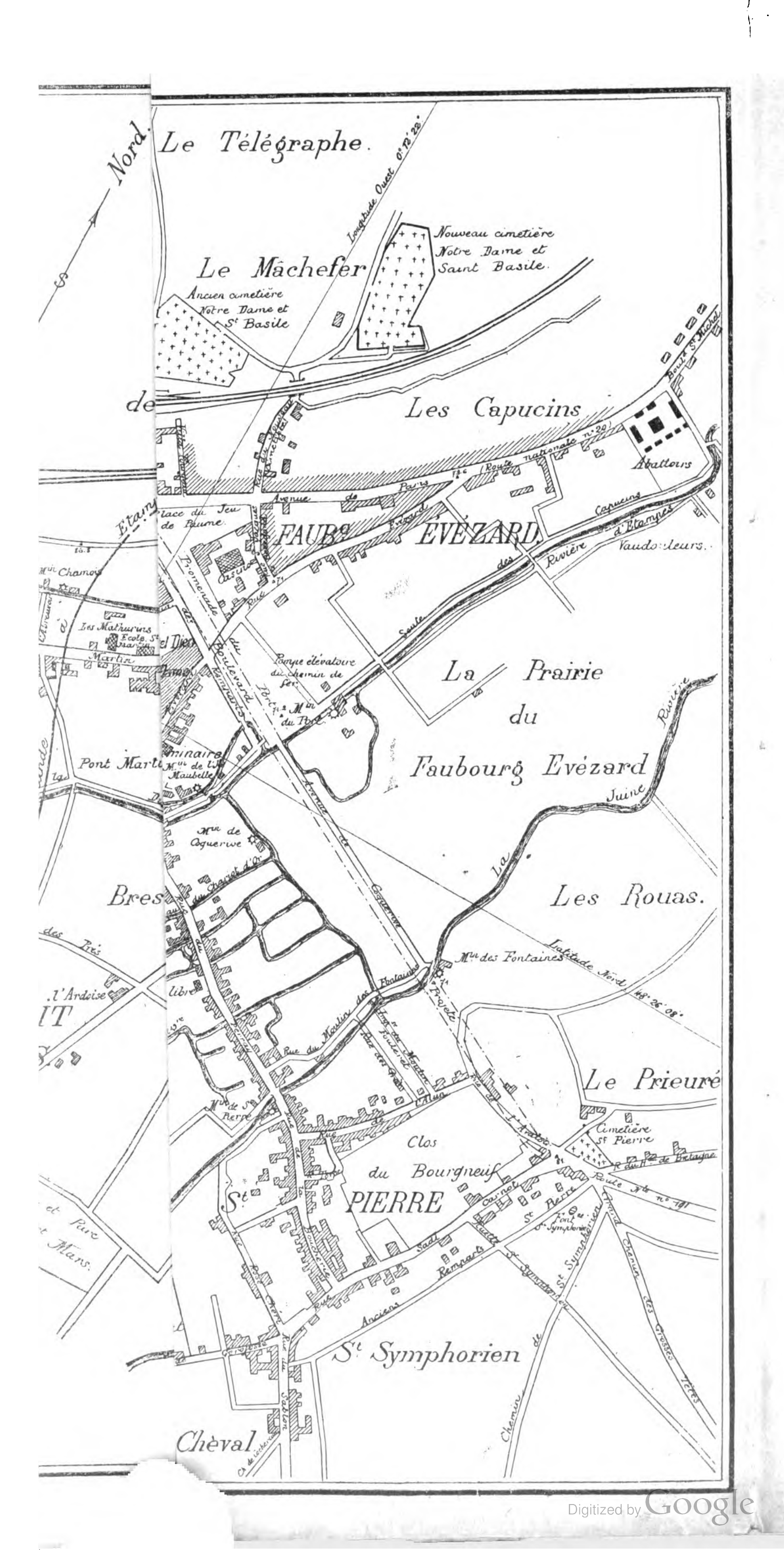

Étampes pittoresque
Maxime Legrand


Digitized by Google


ETAMPES
PITTORESQUE
Guinette : il faut l'aimer comme un vieux souvenir,
Du passé glorieux qu'on s'acharne à ternir ;
Car elle est, en dépit de sa face meurtrie,
Un peu de notre histoire, un peu de la Patrie.
Guide
du
Promeneur



Nord
Le Télégraphe.
Longitude Ouest 0°12'23"
Nouveau cimetière Notre Dame et Saint Basile.
Le Mâchefer
Ancien cimetière Notre Dame et St Basile
Les Capucins
Route nationale n° 20
Abattoirs
Avenue de Paris
Place du Jeu de Paume
FAUBG ÉVÉZARD
Rivière d'Etampes
Vaudouleurs
Capucins
Casino
Promenade du Boulevard des Remparts
Mln Chamois
Les Mathurins
Martin
Pompe élévatoire du chemin de fer
La Prairie du Faubourg Evézard
Mln du Port
Pont Martin
Mln de la Maubelle
Mln de Oquerive
Avenue de Coquerive
La Juine
Rivière
Les Rouas.
Mln des Fontaines
Latitude Nord 48°26'08"
Bres
l'Ardoise
Rue du Moulin des Fontaines
Le Prieuré
Cimetière St Pierre
Clos du Bourgneuf
St PIERRE
Route Nle n° 191
Carnot
Sadi
Remparts
Anciens
Chemin de St Symphorien
Chemin des Grosses Têtes
St Symphorien
Chèval
Rue du Sablon



ÉTAMPES PITTORESQUE

—

LA VILLE

ÉTAMPES, IMP. L. HUMBERT-DROZ — TÉLÉPHONE

ÉTAMPES PITTORESQUE

GUIDE DU PROMENEUR

DANS LA VILLE ET L'ARRONDISSEMENT

TEXTE PAR M. MAXIME LEGRAND

Membre des Sociétés historique et archéologique du Gâtinais et du Hurepoix

AVEC LE CONCOURS D'AMATEURS ÉTAMPOIS

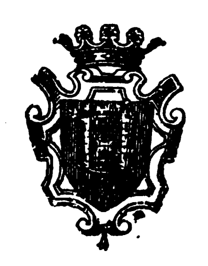
ORNÉ DE NOMBREUSES GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

PAR M. RENÉ RAVAULT

Membre de la Société des " Amis des Arts " de Seine-et-Oise

ET D'UN PLAN DE LA VILLE D'ÉTAMPES

DEUXIÈME ÉDITION



ÉTAMPES

L. HUMBERT-DROZ, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

16, Rue Saint-Mars, 16

L. BRIÈRE, LIBRAIRE
9, Rue de la Juiverie

E. FLIZOT, LIBRAIRE
10, Rue de l'Hôtel-de-Ville

1902

Il a été tiré de cet ouvrage :

6 exemplaires sur papier du Japon ;
20 exemplaires sur papier simili-Japon ;
475 exemplaires sur papier teinté.

AU LECTEUR

En écrivant pour la première fois, et de loin (1), les pages hâtives de ce modeste « Guide », mon unique but avait été d'encadrer les charmants dessins de mon ami René Ravault et de faire ainsi mieux connaître et apprécier les beautés pittoresques et les intéressants souvenirs de « Notre vieil Etampes ».

L'idée nous en était venue à tous deux, un soir qu'accoudés à la terrasse de Guinette, nous contemplions la ville étalant à nos pieds son merveilleux panorama, admirant pour la *n*e fois ce site enchanteur, ces monuments pleins de majesté et d'élégance, ces horizons si charmants.

Un album! Un album où chaque coin pittoresque, chaque retraite amie, chaque vieux compagnon de jeunesse, chaque vestige aimé d'un passé mystérieux serait consigné; un album qui parlerait, qui déroulerait sous les yeux un tableau vivant,

(1) L'auteur passait à ce moment l'hiver dans le Midi. (Note de l'Editeur.)

embrassant à la fois le passé et le présent, — tel était le rêve de l'artiste.

Dès lors, dans cet exposé sommaire des faits, dans cette description sommaire des choses, point de prétention à l'érudition, à la littérature, encore moins à l'inédit, mais simplement le désir sincère de l'exactitude dans le renseignement, s'en remettant aux maîtres de l'histoire et de l'archéologie pour l'étude approfondie du sujet.

Comment alors quelques erreurs ne se seraient-elles pas glissées dans le travail, et pourquoi bien des détails n'auraient-ils pas été laissés dans l'ombre?

Un « Guide » n'est pas en général une œuvre de science. C'est, en dehors d'un itinéraire, un *memorandum* renvoyant aux ouvrages spéciaux, un *indicateur* des sources, et chez nous, par bonheur, ni les unes ni les autres ne manquent. Les *Essais historiques* de M. Maxime de Montrond, les études si documentées de M. Léon Marquis sur le *Château* et sur les *Rues et Monuments d'Étampes*, les monographies si savantes de M. Dramard, les *Antiquités des ville et duché d'Estampes*, de Dom Fleureau, notre maître à tous, et combien d'autres, sont là pour répondre aux désirs de savoir, à la soif d'apprendre qui possèdent certains esprits chercheurs. C'est d'ailleurs en puisant à pleines mains à ces sources précieuses que j'ai moi-même appris, et c'est à leur suite que je puis guider les autres.

Promener rapidement un touriste au milieu de nos curieux monuments, au bord de nos gracieux cours d'eau, au travers de nos rues si pleines encore de vieux souvenirs, tel était, tel est encore ma seule ambition.

Néanmoins, à la sollicitation de plusieurs et sur l'avis de gens compétents, cette seconde édition a du être un peu augmentée, quelques descriptions complétées, certains détails ajoutés; si toutes les erreurs de la première heure n'ont pas été corrigées, qu'on n'en accuse que mon inexpérience et non ma bonne volonté.

A cette occasion, qu'il me soit permis de remercier ici tous ceux qui ont bien voulu m'aider de leurs lumières ou de leurs notes, en particulier l'excellent ami et confrère Léon Marquis, MM. Dujardin, Ch. Forteau, Henri Leproust, E. Lefebvre et tant d'autres auxquels je dois à la fois plus d'un renseignement précieux et plus d'un encouragement.

Qu'il me soit permis aussi de remercier le lecteur qui a accueilli avec tant de faveur la première édition de ce « Guide », en réclamant de lui, pour la seconde, une égale indulgence.

Maxime Legrand.

Étampes, 17 juillet 1902.

AVANT-PROPOS

De Paris à Etampes par chemin de fer — (ligne de Paris à Orléans, 56 kilomètres) — il faut à peine une heure et demie en train omnibus et de cinquante à cinquante-cinq minutes en express.

C'est la voie la plus commode et la moins fatigante.

Mais aujourd'hui que le cycle et l'automobile ont supprimé les distances et développé dans toutes les classes de la société le goût des déplacements et des voyages, c'est par centaines que l'on compte chaque dimanche les touristes qui par toutes les portes de la capitale se répandent et s'éparpillent dans la banlieue.

Les environs de Paris, si charmants et si pittoresques, gagnent à cet exode; Etampes ne saurait à plus d'un titre être oublié de tout ce monde d'excursionnistes, avide de fraîcheur, de sites riants ou de vénérables souvenirs des siècles écoulés.

Pour se rendre de Paris à Etampes, le cycliste a deux itinéraires principaux : le premier couvre 71 kilomètres, le second 77; tous deux ont leurs avantages.

Première route. — Départ de Paris par la Porte-Daumesnil, 3 kil. le pont de Charenton, 4 kil. Alfortville, 2 kil. le Petit-Créteil, 2 kil. Créteil, 5 kil. Valenton, 3 kil. Villeneuve-Saint-Georges, 2 kil. Ablon, 2 kil. Mons,

1 kil. Athis, 5 kil. Ris, 6 kil. Bondoufle, 5 kil. Vert-le-Grand, 1 kil. Berthaud, 2 kil. Vert-le-Petit, 2 kil. le Bouchet, 2 kil. Saint-Vrain, 4 kil. Bouray (où l'on entre dans l'arrondissement d'Etampes), 3 kil. Janville-sur-Juine, 2 kil. Gillevoisin, 3 kil. Auvers-Saint-Georges, 3 kil. Champigny, 3 kil. Morigny et enfin 3 kil. Etampes.

Route agréable, à plat chemin, fraîche et ombragée sur une partie du parcours dans la vallée de Juine.

Seconde route. — Sortie de Paris par la grille de Boulogne (4 kil.). A 2 kil. Saint-Cloud, 1 kil. le Rond-Point de Montretout, 3 kil. Ville-d'Avray, 4 kil. Versailles, 6 kil. Jouy-en-Josas, 5 kil. Igny, 3 kil. Palaiseau, 2 kil. Champlan, 2 kil. Longjumeau, 3 kil. Epinay-sur-Orge, 1 kil. Villemoisson, 4 kil. Sainte-Geneviève, 1 kil. Liers, 4 kil. Bondoufle, etc... (comme dans le 1er itinéraire) (1).

Mais qu'il arrive par l'une ou par l'autre voie, qu'il descende tout prosaïquement à la gare d'Etampes après avoir vu défiler devant lui dans la traversée de notre arrondissement Bouray, Lardy, Chamarande et Etréchy, le touriste qui n'a qu'une journée à dépenser à Etampes peut cependant la passer fructueusement. Peu de villes des environs de Paris présentent, par leur situation charmante, par leur passé — dont plus d'un monument remarquable atteste encore ici la grandeur — un si haut intérêt historique, archéologique et pittoresque.

---

(1) *Guide-Vélo*, A. Taride, éditeur, 18 et 20, boulevard Saint-Denis, Paris.

La course Paris-Bordeaux adopte un troisième itinéraire par Courbevoie-Neuilly-Sèvres-Versailles, et de là 3 kil. Buc, 3 kil. Toussus, 2 kil. Châteaufort, 4 kil. Saint-Rémy-les-Chevreuse, 4 kil. les Molières, 3 kil. Limours, 6 kil. Angervilliers, 4 kil. Saint-Cyr-sous-Dourdan, 3 kil. Saint-Liphard, 2 kil. Dourdan, 2 kil. les Granges-le-Roi, 10 kil. Etampes, (Côtes rapides à Dourdan, la Forêt-le-Roi et Etampes.)

Etampes est le chef-lieu du cinquième arrondissement du département de Seine-et-Oise. Cet arrondissement est l'un des plus petits et des moins peuplés de ce département. Sa superficie est de 80,019 hectares et sa population de 41,531 habitants, répartis en 4 cantons et 70 communes.

Le canton d'Etampes est divisé en 14 communes avec 14,649 habitants. Les trois autres sont ceux de La Ferté-Alais, de Méréville et de Milly.

« Etampes, dit le *Guide Joanne*, s'étend en longueur sur la Juine (rive gauche) qui avec son bras appelé le Juineteau remplit une belle vallée boisée (nombreux moulins, riches cultures maraîchères, pépinières, truffières); dans cette vallée orientée du S. au N. débouche le vallon de la Chalouette et de la Louette orienté de l'O. à l'E. C'est un centre agricole et une cité commerçante dont les marchés sont fort animés; la Beauce y apporte ses produits, notamment les blés, qui sont travaillés dans les moulins de la vallée et de là expédiés à Paris.

« Avec ses nombreux et intéressants monuments, Etampes mérite qu'on lui consacre une journée. »

La ville est traversée du N. au S. par la route nationale n° 20 de Paris à Toulouse et perpendiculairement par la route nationale n° 171 de Corbeil à Mantes par La Ferté-Alais (Rambouillet).

Elle est desservie en outre par : 1° la route départementale n° 1, d'Etampes à Malesherbes; 2° La route départementale n° 4 d'Etampes à Pithiviers; 3° La route départementale n° 14 d'Etampes à Dourdan; 4° Les chemins de grande communication n° 12 d'Etampes à Fontainebleau, n° 21 d'Etampes à Chartres, n° 49 d'Etampes à Autruy par Saclas, par douze chemins vicinaux et un grand nombre de chemins ruraux.

« Etampes a 8,845 habitants pour une superficie de 4,522 hectares. Sous-préfecture, Tribunal de première

instance, Recette particulière des finances, Collège municipal, Musée, Bibliothèque, Ecoles municipales, Ecoles libres et Pensionnats, Cercle, Théâtre, Hôtel-Dieu, Postes-télégraphe, Téléphone avec Paris, la province et plusieurs localités de l'arrondissement (Angerville, Chamarande, Etrechy, La Ferté-Alais, Lardy, Méréville, Milly, Saclas), Casino, Maison de retraite à Gérofosse, quatre paroisses, deux chapelles, Sœurs gardes-malades, Gendarmerie, Prison cellulaire, Banques, Sapeurs-pompiers, etc., etc.

« Foires 1er dimanche de septembre (3 jours), 29 septembre (Saint-Michel) 9 jours, le dimanche qui suit le 29 novembre. Marchés mercredi et samedi, Marché aux bestiaux dit marché-franc le premier samedi du mois. Ligne de Paris à Orléans. En communication avec la partie de l'arrondissement desservie par la ligne P.-L.-M. (La Ferté, Maisse), à Juvisy. En gare d'Etampes depuis 1893, embranchement conduisant à Chartres par Auneau.

« Société vélocipédique (S. V. A. E.); Touring club (T. C. F.), MM. Collin et Marcel Bouilloux-Lafont, délégués; Union Vélocipédique de France, U. V. F.; Union Cycliste française, U. C. F.; Société d'horticulture; Syndicat agricole; Syndicat des jardiniers maraîchers; Sociétés musicales . les Trompettes, les « Cœurs Unis »; Fanfare l' « Amicale des Anciens Elèves des Frères »; Fanfare libre d'Etampes; Sociétés de gymnastique : les *Enfants de Guinette*, la *Revanche Etampoise*; Société des Vétérans (F. Guillard, président); Sociétés de Secours Mutuels des ouvriers, de Sainte-Marthe; Prévoyants de l'Avenir; Société Française de Secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer; Association des Dames Françaises; Association des Anciens élèves du collège, des Anciens combattants de 1870-1871, etc., etc.

Industrie. — Meunerie (moins florissante qu'autrefois).

Fonderie. Ateliers de constructions agicoles. Malterie. Taillanderies. Mégisseries. Fabrique de chaînes et de bijoux en faux. Imprimeries. Scierie mécanique. Carrières de grès aux alentours.

Commerce. — Grains principalement (marché tous les samedis). Bestiaux (moutons et vaches surtout; marché le premier samedi de chaque mois). Peaux. Laines. Farines. Légumes (important trafic avec Paris, artichauts renommés). Truffes. Gâteaux d'amandes et pâtés d'alouettes renommés.

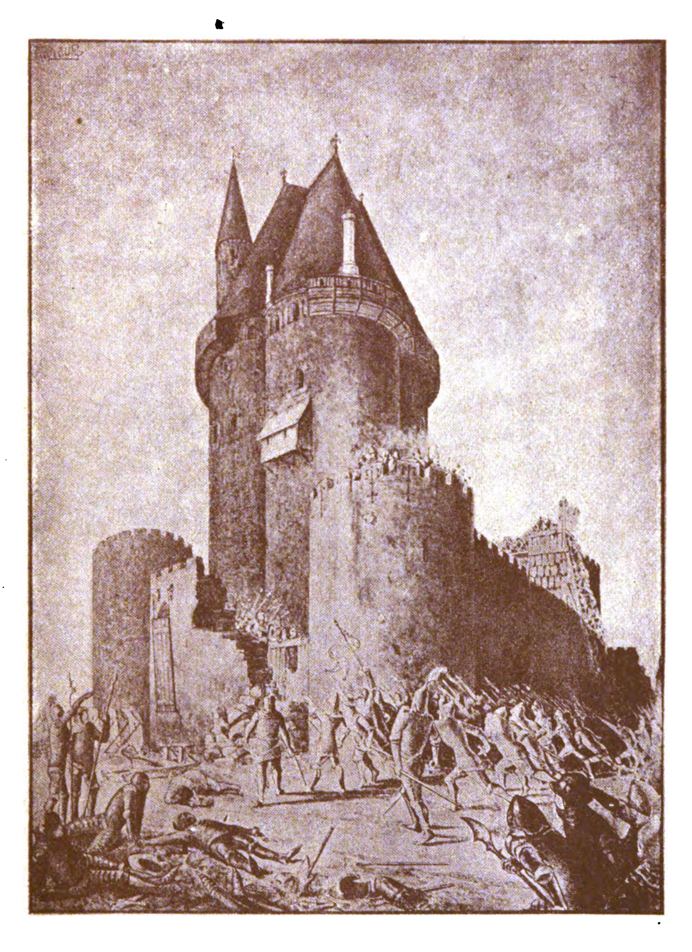
Promenades et excursions charmantes aux alentours : Morigny, Chalo-Saint-Mard, Chalou-Moulineux, Méréville par Saclas, La Ferté-Alais, Champmotteux (tombeau du chancelier Michel de l'Hôpital), Courances, Dourdan, Saint-Sulpice de Favières, etc.

Voitures à volonté et service de voitures pour diverses localités.

Tels sont en résumé les renseignements fournis sur l'Etampes de nos jours par les « Guides » et les « Annuaires ».

Etudions-le maintenant en détail.





SIÈGE DU CHATEAU DE GUINETTE EN 1411

(D'après une aquarelle de M. R. Ravault)

LA VILLE

ÉTAMPES! ÉTAMPES! *Cinq minutes d'arrêt!... Les voyageurs pour la ligne d'Auneau changent de voitures!*

— Eh quoi! déjà Étampes?

Comme le temps m'a paru court à contempler le délicieux paysage qui, depuis Paris, n'a cessé d'enchanter mes regards! Je les ai tous revus avec émotion, ces endroits charmants que j'ai quittés il y a si longtemps: Choisy-le-Roi et la Seine, où passe en mugissant le toueur qui fait grincer la chaîne en remorquant les lourdes péniches; Athis et ses collines boisées, où s'étagent coquettement en éventail de blanches maisons de campagne, si chères aux Parisiens, étouffant dans leurs rues bruyantes; puis Ablon, puis Juvisy, où la ligne de Lyon vient toucher barre, avec son arrière-plan de coteaux riants que la brume du grand fleuve estompe doucement, laissant deviner Villeneuve-Saint-Georges. Et puis, en suivant, quand on a dépassé l'Orge et son beau pont, dit *pont des Belles-Fontaines*, où jadis, au XIVe siècle, Isabeau de Bavière fut arrêtée enlevant le Dauphin, une suite de prés verdoyants arrosés de ruisselets; Savigny et son château, restauré et fortifié en 1480, par Étienne de Vesc, chambellan de Charles VIII; Saint-Michel, près du célèbre pèlerinage de Longpont; Brétigny, où s'amorcent les vallées de Juine et de

Renarde, Bouray, Le Mesnil-Voisin et son parc, Lardy, Gillevoisin, Chamarande, Étréchy : frais ombrages où serpente la Juine, rochers pittoresques roulant en cascades sur les pentes enflammées par la bruyère, châteaux douillettement encastrés dans les mousses et les frondaisons où se jouent toutes les couleurs de la plus riche palette.

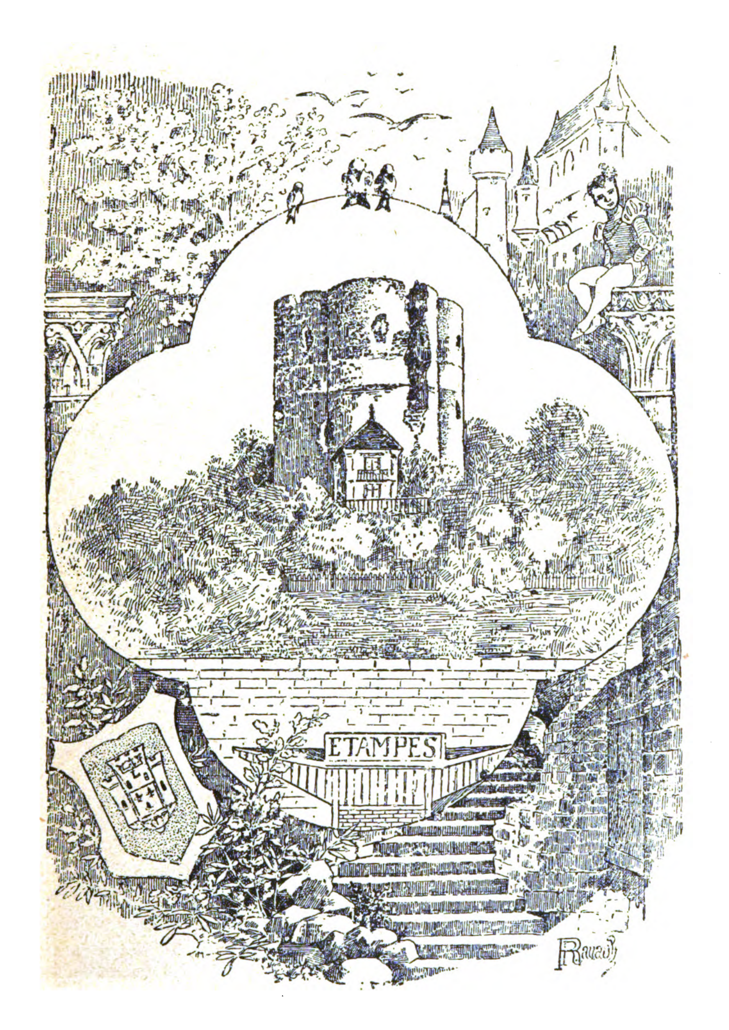
Comme tout cela passe vite ! C'est à peine si j'ai le temps d'évoquer des souvenirs hélas lointains, le panorama se déroule, strié par les longs fils du télégraphe qui semblent s'abaisser et se relever dans un mouvement de tangage qui finit par donner le vertige. Les grands bras des sémaphores s'agitent convulsivement, les poteaux télégraphiques marquent les rapides mesures de la symphonie monotone qui berce mon rêve, les gares s'évanouissent dans la poussière que soulève le train ; je lance à la hâte un coup d'œil à droite et à gauche... nous sommes passés.

L'Arrivée.

Étampes ! Il est à peine quatre heures ; cinquante minutes se sont écoulées depuis que j'ai quitté le grand hall de la gare d'Orléans, moins du tiers de la durée du voyage que je fis pour la dernière fois, il y a beaux jours, dans un de ces wagons de troisième classe, découverts, que la sollicitude de l'administration n'a pas voulu conserver pour le transport des bœufs ! C'est alors qu'on pouvait, pendant cinquante kilomètres, examiner à son aise le paysage, recevoir les ondées et les escarbilles, admirer la belle nature, et rapporter des rhumes de cerveau.

« *En voiture ! en voiture !* »

Les portes claquent, les retardataires se pressent, les



LA TOUR DE GUINETTE

hommes d'équipe s'agitent, les conducteurs regagnent leurs guérites closes. A la hâte je ramasse, pêle-mêle, mes journaux que je n'ai pas ouverts, ma valise et mes menus bagages, et je m'élance sur le quai.

Il était temps ; abîmé dans mes vieux souvenirs, j'allais filer sur Orléans !

Tout le monde a gagné la sortie, tandis que je reste là, regardant autour de moi, d'un air de provincial ahuri, débarqué un beau matin dans la Grande Ville.

Marquise entre voies, *direction d'Auneau,* vaste dépôt de machines, chaufferie de bouillottes !... Je ne m'y reconnais plus, tout est nouveau pour moi ; tout, excepté cette bonne vieille tour de Guinette qui semble hisser sa grosse tête ridée et cicatrisée par-dessus son épais bosquet pour me regarder au travers de ses fantastiques crevasses. C'est elle qui donne à Étampes sa physionomie. C'est la note du paysage, après avoir été l'orgueil, la défense et parfois le mauvais génie de la cité dont elle orne les armes. *Estampes-le-Châtel,* ville nouvelle fondée à côté d'*Estampes-les-Vieilles,* a gagné pour deux le droit d'armoiries et porte fièrement : *de gueules à trois tours crénelées d'or accolées ensemble et finissant en cul-de-lampe; celle du milieu plus haute et plus basse que les deux autres est chargée, dans son milieu, d'un écusson écartelé le premier et le quatrième d'azur à une fleur de lis d'or, le deuxième et le troisième de gueules à une tour crénelée d'or* (1).

(1) Les armoiries indiquées par Fleureau au XVIIe siècle sont : « de gueules à un château maçonné de sable, chargé d'un écu écartelé au 1 et 4 de France, au 2 et 3 de gueules, à la tour d'or crénelée d'argent ». Elles ont un peu varié avec les siècles. D'Hozier les décrit ainsi : « de gueules à une tour crénelée d'or flanquée de deux tourelles en forme de guérite, et de même, la tour ouverte, ajourée de sable et chargée d'un écusson d'azur à trois fleurs de lis d'or, deux et une brisé en cœur, d'un bâton raccourci et péri en bande de gueules et chargé de trois lionceaux d'argent ». *(Armorial Régional de France.)*



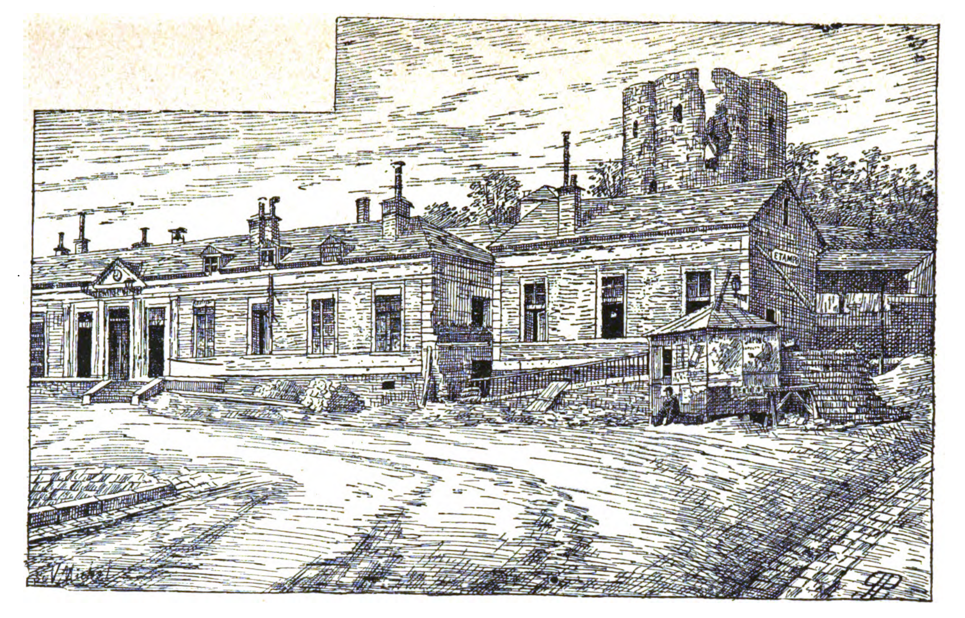
La grosse tour du châtel antique, assise sur son éminence, domine encore la ville moderne.

Mais autour de moi, que de changements! Que d'innovations! Disparu le bâtiment parallèle à la gare, anciennement occupé par le buffet! Disparu le grand château d'eau au flanc duquel s'accrochait l'antique carillon annonçant que le train d'Orléans était *en rampe*! Reportée vers la passerelle Saint-Gilles, près d'un nouveau poste de signaux et de manœuvres, la cabane de l'aiguilleur, aujourd'hui veuve de son immense cadran où la longue flèche de bois noir indiquait la position des convois sur la ligne. Disparue aussi ma vieille grille de bois surmontée d'un réverbère et par laquelle les voyageurs *dévalaient* sur la place. O progrès! La gare s'est élargie, un grand mur de soutènement recule encore les limites de la tranchée primitive, les châteaux d'eau s'enfoncent en plein flanc de côteau du côté de la gare des marchandises; le buffet a déménagé, on lui a réservé sur le quai central un élégant réduit vitré; le gaz a détrôné le schiste, la grille en fer a remplacé le bois. Mais au travers de ces barreaux s'encadrent toujours les mêmes têtes curieuses de bambins attendant anxieux des parents, retour de Paris, les poches bourrées de surprises alléchantes, ou simplement avides de ce spectacle toujours le même, toujours nouveau, des machines bruyantes qui vont, viennent et s'entrecroisent au milieu des nuages de vapeur.

L'employé à casquette galonnée, qui prend à la sortie les billets des voyageurs, interrompt mon inventaire rétrospectif en me faisant doucement remarquer qu'il va fermer les grilles.

Je sors enfin après un court examen de mon bagage par l'employé de l'octroi.

« Hôtel du Grand-Monarque! » « Hôtel du Grand-Courrier! » « Voitures à volonté! » « A domicile, Monsieur! »



L'ANCIENNE GARE D'ÉTAMPES

Non! je rêve! Des omnibus, des garçons d'hôtel, des brouettes à bagages! Étampes, décidément, ne manque plus de rien.

Je donne ma valise au garçon du *Grand-Courrier,* dont le cheval blanc, paisible, dort dans les brancards d'une antique caisse peinte en vert et jaune, et je demeure seul sur la place; je puis donc, à loisir, examiner ce qui m'entoure. Il me reste quelques heures à consacrer au souvenir; dans deux jours, il sera trop tard. J'attends en effet des amis auxquels j'ai promis de servir de cicérone dans ma vieille ville natale et aux alentours.

Ce soir est à moi; profitons-en.





CHAPITRE PREMIER

La gare — Le boulevard Henry-IV et la promenade du Haut. — Fortifications et portes de la ville. — La tourelle de Jean-le-Bâtard. — Le château de Guinette. — Le donjon. — Ingeburge. — Panorama. — Le Gibet. — Vallées et rivières. Industrie et commerce.

La Gare.

La gare que j'examine s'est singulièrement modifiée. C'est maintenant un bâtiment d'un seul tenant et d'assez bon aspect. Un perron à double révolution donne accès par trois portes dans les salles, et s'est substitué, avec avantage, à l'escalier délabré qui conduisait jadis à l'ouverture unique par laquelle s'engouffraient colis et voyageurs.

La place s'est dégagée. Cette vaste rue, par laquelle j'entrevois la sous-préfecture et qui porte le nom d'Elias-Robert, mon concitoyen, a remplacée l'étroite ruelle de la Levrette, que commandait un tourniquet. Il a fallu le temps pour arriver aux modifications actuelles !

C'est le 2 mai 1843 que fut inaugurée la station, et la ligne d'Auneau, qui a amené la révolution dans la vieille gare, date de 1893 !

Le Boulevard Henry-IV et la Promenade du Haut. — Fortifications et Portes de la Ville. — La Tourelle de Jean-le-Bâtard.

Laissant à gauche la rue Elias-Robert, je prends à droite le boulevard Henry-IV, cette bonne vieille promenade établie sur partie de l'emplacement des anciens remparts de la ville, de la porte du Château à la porte Saint-Martin (1).

Ces fortifications, prenant au bas du château, à la *Porte des Lions* ou *du Château*, suivaient la promenade Henry-IV où elles donnaient passage à la *Porte Dorée ou d'Orée*, venaient tourner à l'emplacement de la rue des Remparts-Saint-Martin pour atteindre la *Porte-Saint-Martin* ou *de La Barre*, la plus fortifiée de toutes. De là, elles se reliaient au lieu dit *les Portereaux* par la rue du Filoir à l'autre portion qui, partant du même point, descendait, par la route de Dourdan, à la *Porte Saint-Jacques*, puis, en longeant le Port, à la *Porte de la Couronne* ou *Évezard*, près de laquelle elles tournaient pour suivre le cours de la rivière des Prés et regagner le Portereau. Sur ce dernier itinéraire s'ouvraient les portes de *Pithiviers* ou de *Saint-Pierre,* de *Saint-Fiacre*, au pont Quesnaux, et de *Saint-Gilles* à l'extrémité de la rue de l'*Abreuvoir-du-Mouton* (2).

Ce système de fortifications, dont le *Castellum*, le Châ-

(1) Voyez Dr Bourgeois, *Quelques recherches sur le Port d'Étampes.*
(2) La *Porte-Saint-Gilles*, d'après un vieux plan du XVIe siècle et un dessin de T. Robert qui nous a été obligeamment communiqué par M. Corsin, était située à l'extrémité de la rue de l'*Abreuvoir-du-Mouton*.

tel, comme on disait, se trouvait être la tête, n'a pas dû être complet d'un seul coup. D'après la loi générale, il a dû se modifier et se perfectionner suivant les besoins de l'époque et des armements (1). Il a disparu devant les moyens d'attaque qui lui devenaient supérieurs, et



La tourelle de Jean le-Bâtard.

Turenne n'a pas eu besoin d'un siège de six mois pour

(1) Une opinion attribue à Guillaume Ménier, capitaine du château d'Étampes pour Blanche de Castille, régente, une action directe dans la fortification d'Étampes. Elle s'appuie sur l'étymologie du mot *Menerius*, qu'elle fait dériver de *Mœnia* [*Mœnio* pour *Munio*], murailles. —

en triompher. Sur leur parcours, ces murailles étaient défendues par des tourelles. Qui de nous, dans son enfance, n'a pris l'une d'elles nommée ***le Roneau*** ou ***Ronneau***, sur le Port, comme théâtre de ses ébats guerriers? Le long de la promenade des Prés on voit encore, dans la tourelle ***du Loup***, à Saint-Gilles, et dans celle dite de ***Jean-le-Bâtard*** près de la rue au Comte, un souvenir de ces antiques défenses.

Mais où donc est mon vieux pont de bois sur lequel, enfant, j'allais voir passer les premiers convois? Une élégante passerelle de fer l'a remplacé et relie la promenade Henry-IV à la promenade dite ***du Haut***. Des deux côtés les arbres ont poussé et font, surtout en bas, de la longue chaussée que borde la ligne, une allée délicieuse, taillée sous un dôme de verdure.

Je gravis à la hâte les degrés de la passerelle et me voici dans le bois de Guinette, sur la plate-forme qui précède la maison du garde. Étampes est à mes pieds, dominée par l'antique donjon, où nichent, comme autrefois, les bandes glapissantes des choucas, que l'heure tardive commence à emmener vers les grands arbres de Jœurs ou de Brunehaut.

Le temps de jeter un regard circulaire sur tout ce qui m'entoure, de reconnaître, au milieu des toits, la maison des grands-parents, d'obtenir du concierge de la tour la clef qui me donnera l'accès de l'intérieur, et je suis au pied de la ruine. Ma première visite lui est bien due; dans un instant je reverrai en détail ce que mon œil vient d'embrasser en une rapide et ineffable seconde.

Willelmus Menerius signifierait alors *Guillaume le fortificateur*, autrement dit le Vauban local. Il est possible que Guillaume Ménier ait travaillé à la fortification d'Etampes. et qu'il ait augmenté les défenses du château. *Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.* C'est le cas de le dire.



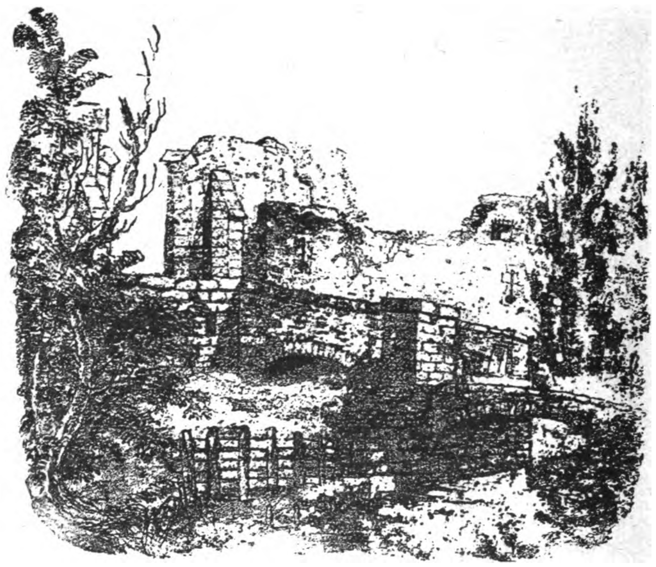
Le Château et la Tour de Guinette. — Le Donjon. Ingeburge.

Que de souvenirs dans les pierres branlantes de cette tour antique sur lesquelles passent, sans arriver à les renverser, frimas et ouragans ! Que d'énigmes dans ces ouvertures déchiquetées que le couchant commence à colorer de rose et de violet ! A ses pieds, des générations se sont succédées sans avoir pu découvrir le secret de ses origines ; elle reste là, dernier témoin d'époques héroïques, dernier souvenir de luttes, de gloires et de malheurs. Larmes, sourires, chants de victoire ou d'amour, lugubres appels, plaintes sans écho, joyeuses fanfares, chocs de verres ou d'armures, tout cela est enveloppé dans ses lourdes murailles comme dans un linceul au fond de la tombe.

Autrefois menaçant, défendu par les lourdes herses, hérissé de piques, de lances ou de hallebardes, couronné de casques et de hauberts, vomissant sur l'assaillant, avec les massifs boulets de pierre, les flèches aiguës ou les carreaux d'arbalètes, le château de Guinette voyait sa puissance redoutée à vingt lieues à la ronde. Ses salles voûtées abritaient seigneurs et grandes dames ; ses tortueux escaliers résonnaient sous les pas des hommes d'armes et son front crénelé portait un fier défi aux rebelles de l'intérieur comme aux ennemis du dehors. Aujourd'hui réduite à l'impuissance, lézardée, éventrée, découronnée, sa grosse tour conserve l'attitude altière d'un vieux soldat blanchi sous le harnois. Mélancolique, elle voit à ses pieds les ébats des petits enfants ; au lieu du bruit des canons et de la fusillade, elle entend le



grondement sourd des trains qui passent en mugissant dans la tranchée qui la borde et lui lancent avant de disparaître, comme une dérision, leur blanc panache de vapeur. Dans les joints ravagés de la pierre, dans les fissures et les meurtrières, la pâle ravenelle tremblote



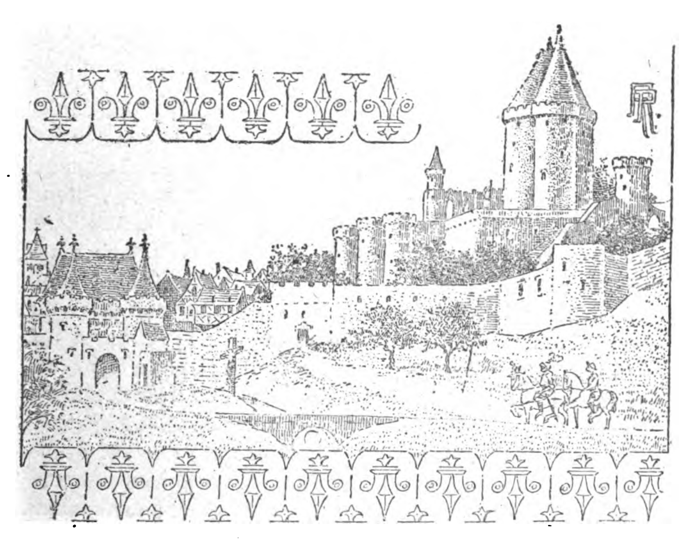
Ancienne porte Saint-Gilles (d'après un dessin de T. Robert, appartenant à M. Corsin).

et fait rêver à la *Picciola* du prisonnier des *Carcere Duro.*

Grandeur et décadence !

Le donjon de Guinette est tout ce qui subsiste de l'ancienne et importante forteresse qui défendait, aux confins de la Beauce, la vallée de Juine, et protégeait le domaine de la couronne, tant contre les incursions du sud ou de

l'ouest que contre les tentatives de dangereux voisins, les puissantes maisons féodales de Corbeil, de la Ferté-Beaudoin (depuis la Ferté-Alais) et de Montlhéry. On dit que le *Castellum* a remplacé une forteresse gallo-romaine et de fait, si nous avons bonne mémoire, on a trouvé des monnaies romaines dans les travaux du chemin de fer.



Ancienne porte Saint-Jacques et Château de Guinette
(d'après un tableau du Musée d'Etampes).

Une tradition rapporte que Robert le Pieux, qui affectionnait le séjour d'Étampes, aurait bâti le châtel en développant la ville nouvelle où il fit construire le *Palais du Séjour* (Tribunal actuel). Le *Castellum* devait être fort important; il était autrefois environné de fossés flanqués de tourelles. Dom Fleureau, l'historien des *Antiquitez des Ville et Duché d'Estampes*, en donne la descrip-

tion suivante, d'après un procès-verbal de l'évaluation des domaines de ce duché, sous François Ier :

« Le château d'Estampes qui est au bout de la ville du côté de Paris, situé sur une éminence dont il dominoit et la Ville et la Campagne, étoit autrefois environné de faussez à fond de cuve ; on découvroit d'abord un gros pavillon de quatre toises de longueur et de seize pieds et demy de large dans œuvre, qui luy servoit de porte et d'entrée ; il y avoit trois grands corps de logis ; l'un de neuf toises de long, et de quatre de large, jointe au rés de chaussée à une salle et à une Chapelle, dédiée à l'honneur de saint Laurent martyr : Le second avoit treize toises et demie de longueur, et trois et demie de largeur : Et le troisième huit de long, et cinq de large, le tout dans œuvre, accompagnez de trois grands escaliers couverts en pavillon, et de plusieurs petits bâtimens pour le service et la commodité du lieu. Il y avoit en haut une belle galerie de douze toises de long sur deux de large dans œuvre, ayant ses veués sur la Ville, et un escalier particulier pour y monter, et une plate-forme au bout, qui avoit douze toises de long, et six et demie de large dans œuvre, garnie de gros murs en trois sens tout autour, de six toises et demie de hauteur, et de six à sept pieds d'espaisseur, enfin il y avoit trois tourelles sur le devant avec des contrepilliers hors d'œuvre, pour contrebouter la masse des terres. Cette plate forme servoit de batterie pour la défense du Château : Et aussi pour voir avec plaisir la Ville, la prairie et la campagne voisine. Au milieu de tous les édifices étoit une *cour* de 21 toises de long sur 14 de large, dans laquelle étoit un puits de pierre de taille de 25 toises de profondeur et de quatre pieds de diamètre couvert en pavillon : et tout auprès une grosse tour servant de donjon, faite en forme de rose à quatre feuilles de 40 toises de tour et de 20 de hauteur ; les murs de douze pieds d'épaisseur, dans laquelle étoit

un eschalier en forme de pied droit pour monter aux étages d'en-haut de cette Tour : au dessus de laquelle s'élevoit une Tourelle qui servoit d'Eschauguette, ou Guérite pour découvrir les avenuës, et les environs du Château. Il y avoit un puits (1) dans le bas, qui montoit jusques au premier étage, au dessus du rez de chaussée de la Cour. Tous ces édifices étoient couverts d'Ardoise et de Plomb, garnis de Roses, de Fleurons, et d'autres embellissemens : dont il ne reste aujourd'huy qu'une partie de la Tour ou Donjon, où les Vassaux du Duché d'Estampes vont rendre leurs Hommages (2). »

Sur tout cet emplacement peu à peu déblayé des ruines amoncelées par le temps, l'un des derniers propriétaires, M. de Grandmaison, a fait planter un bois qui sert de promenade aux Etampois. La ville, aujourd'hui propriétaire, l'entretient et veille à la conservation de la tour devenue monument historique. Sous les arbres et dans les bosquets çà et là quelques pans de murs, deux citernes, l'amorce d'un grand souterrain, et c'est tout. C'est tout, avec la grosse tour polylobée qui fait encore l'admiration de tous les archéologues, de tous les touristes, et qui remonte sans doute aux dernières années de Philippe Ier ou au règne de Louis VI. Le premier de ces deux princes a frappé à Etampes des monnaies au type du *Castellum Stampis* imité par son fils. Avant lui les espèces battues dans la ville portaient en légende horizontale le mot : *Stampas* ou *Stambis* (3).

(1) Les fouilles de ce puits ont amené la découverte de quelques objets intéressants : pièces d'or de Philippe VI, monnaies d'argent de Henri III, boulets de pierres, débris de cuirasses, batteries d'arquebuses, broc d'étain, et surtout trois hacquebuttes en bronze aux armes d'Henri II et de Diane de Poitiers. Le tout se voit au Musée d'Étampes.

(2) Fleureau, p. 24.

(3) Voir deux monnaies mérovingiennes au nom de *Dructomarus*, *Stampas fit* et un denier attribué à Raoul au revers de *Stambis*. (*Revue Numismatique*, t. III.)

Avec sa grande autorité en la matière, M. Viollet-le-Duc place la construction du donjon entre 1150 et 1170, tandis que pour M. Victor Petit et pour nombre d'archéologues, il faudrait en attribuer le commencement à Robert le Pieux et l'achèvement à Philippe-Auguste. M. Anthyme Saint-Paul, de son côté, lui assigne la période de 1115 à 1125, tandis que M. A. de Dion se contente de dire qu'il date du commencement du XIIe siècle. Nous pensons pour notre part que le donjon a dû être achevé dès le règne de Louis VII ; peut-être, comme le disent certains, par le sage Suger. Si Philippe Ier a continué la forteresse relevée par Robert, s'il a commencé la ***Tour de Guinette***, Louis VI, le vainqueur des seigneurs de Corbeil, de La Ferté-Alais et de Montlhéry, Louis VI, qui avait à combattre les grands vassaux révoltés contre l'autorité royale, a dû pousser activement les travaux du gros donjon, si ce n'est pas lui qui en a eu l'initiative. L'opinion de Viollet-le-Duc, avec cette petite modification, nous paraît la plus acceptable (1).

Philippe-Auguste continua à protéger sa bonne ville, « l'une des meilleures de son royaume ».

C'est à ce prince, grand constructeur de murailles, qu'on doit sans doute, le système complet des fortifications d'***Estampes-le-Châtel***, nom donné à toute l'agglomération étampoise située au bas du château, depuis la porte Saint-Jacques jusqu'à l'extrémité du quartier Saint-Gilles, par opposition à ***Estampes-les-Vieilles***, qui n'embrasse que le faubourg Saint-Martin et le hameau du Petit-Saint-Mars. Le château en était la clef.

Tour à tour résidence royale et prison d'Etat, habitation des comtes d'Evreux et d'Etampes, et forteresse, ce ***Castellum-Stampis*** des Capétiens, qu'il ne faut pas con-

(1) Voir L. Marquis, *Les Rues d'Étampes* et *Notice historique sur le Château d'Étampes* (deux éditions).

fondre avec le *Séjour*, bâti par la reine Constance, ce *Châtel* du Moyen-âge, ce *Chasteau d'Etampes*, dont la superficie était d'au moins deux hectares, n'est plus pour nous que la *Tour de Guinette.*

Son nom semble avoir pour origine le vieux mot français de *guigner* (voir de loin) (1). C'est l'opinion la plus accréditée.

Tel que nous le voyons aujourd'hui, son donjon présente un plan curieux et rare, celui d'une rose à quatre feuilles d'une grande régularité. Chaque lobe a 6 mètres 90 de rayon et le pourtour entier donne 78 mètres avec une largeur maximum de 24 mètres 15 centimètres. Les murs, d'une épaisseur considérable, mesurent à la base 4 mètres 90 centimètres, un mètre de moins au premier, autant en moins au second et 2 mètres 58 centimètres au troisième, sauf dans la partie réservée aux escaliers intérieurs, qui conserve partout la première épaisseur. Au centre une grosse colonne qui montait jusqu'à la hauteur du second étage supportait les premiers planchers. On n'en voit plus trace et l'imagination doit faire effort pour reconstituer au milieu de ces débris branlants, les appartements qui remplissaient ce vaste espace.

Dans l'épaisseur des murs également sont prises les cheminées, et certain conduit assez large montant du haut en bas sur la destination duquel les savants ne s'entendent pas. Tandis que les uns — ô terre à terre ! — ne veulent y voir qu'une descente de latrines (*horresco referens*), d'autres plus poétiques en font le monte-charges destiné à fournir du sous-sol les boulets, la poix, les pierres aux soldats placés sur les créneaux. Ils y voient l'amorce des souterrains, exutoire forcé de ces

(1) Autre étymologie : *Guinette*, *Guinets*, viendrait de *vinias*, pour *vineas*, vignes, comme *guêpe* vient de *vespa*, comme *gué* vient de *vadum*, comme *garenne* de *varenne*, par la même corruption des syllabes.

sortes de réduits, et l'endroit par où le malin bourgeois du xve siècle força la garnison (1).

Et l'encre de couler après le sang des hommes d'armes !

D'après les auteurs les plus autorisés, et en particulier d'après M. Viollet-le-Duc, qui en a fait la restitution dans son ***Dictionnaire raisonné d'architecture***, ce donjon avait trois étages exhaussés sur un étage inférieur contenant cave, puits, cuisines, etc...

Actuellement on pénètre dans la ruine par une baie qui n'est autre chose qu'une des anciennes fenêtres éclairant l'escalier. On y accédait jadis par une poterne garnie d'un pont-levis et placée un peu au-dessous du premier étage auquel on arrivait par un escalier situé à l'intérieur du mur. On voit encore les quatre fenêtres à fort ébrasement extérieur qui éclairaient la grande salle et une petite baie qui donnait le jour au corps de garde logé au-dessus de la poterne. Ce premier étage selon M. Viollet-le-Duc, était primitivement couvert par un plancher qui a été remplacé par des voûtes dont les retombées des nervures à gros tores reposent sur une sorte de corbeau en cul-de-lampe.

Du corps de garde on accédait par un escalier de bois au second étage ; c'était la partie la plus remarquable de l'habitation qui devait loger le gouverneur.

Quatre colonnes engagées, ornées de curieux chapiteaux de caractère roman très accusé, soutenaient de forts doubleaux portant le plancher. Au-dessus un escalier à vis conduisait à une tourelle surmontée d'une échauguette d'où l'on pouvait *guigner* au loin, et au troisième étage. Cette partie qui contenait une grande salle permettant de réunir toute la garnison, était couronnée de créneaux,

(1) H. Leproust. Contributions à l'histoire d'Etampes. (*Le Réveil d'Etampes*, 1897).

dont il ne reste plus vestiges et couverte d'un toit dont M. Viollet-le-Duc a rétabli la forme sans données précises. Dans l'état actuel bien des détails de voûtes et d'ouvertures sont des énigmes, mais on oublie trop facilement de combien de remaniements successifs le monument a dû être le théâtre.

La hauteur actuelle est de 27 mètres 50.

Ce lourd donjon, hissé sur sa « motte » alors dénudée, dominait, comme nous l'avons dit, de sa masse tout le système des remparts qui délaissait Saint-Martin la vieille ville, et le faubourg Saint-Pierre, bien ancien lui aussi, qui n'a dû se relier que plus récemment à l'agglomération principale. Sous Louis le Gros (1107), il servit de prison au seigneur de Hombaus, châtelain de Saint-Sévère. Philippe-Auguste y fit conduire le comte de Leicester, pris au siège de Léon, en Normandie (1194). Il s'en servit même, en mari peu galant, pour y emprisonner, pendant douze ans, la malheureuse Ingeburge, sa femme, princesse danoise, qu'il avait épousée en 1193. Les malheurs de la pauvre reine, répudiée pour les beaux yeux d'Agnès, fille de Berthold, duc de Méranie, ont inspiré nombre de chroniqueurs, historiens et dramaturges. Les péripéties du divorce de Philippe-Auguste et ses démêlés avec la cour de Rome, l'interdit qui en fut la conséquence, appartiennent à l'histoire qui constate les vertus et les infortunes de la prisonnière de Guinette, laquelle ne dut sa liberté et sa rentrée en grâce qu'à la fermeté du pape Innocent III.

Isburge — si nous prenons l'épitaphe de son tombeau, qui jusqu'à la Révolution demeura dans le prieuré de Saint-Jean en l'Isle à Corbeil, qu'elle avait fondé, — *Ingeborg*, en danois, *Ingeburge*, comme on dit à Etampes, était fille de Waldemar Ier, roi de Danemark, et petite-fille de Canut le Grand. roi du même pays et martyr. Elle avait dix-huit ans, quand Philippe-Auguste, veuf

depuis deux ans, envoya Estienne, évêque de Noyon, demander sa main. Le mariage fut célébré à Amiens, le 14 août 1193, et la reine sacrée le lendemain par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims.

Dès la cérémonie, dit-on, le roi regardant sa femme la prit en horreur, et bien qu'elle fut aussi belle que sage, n'eut qu'une pensée : rompre le mariage. Tous les prétextes furent mis en œuvre, parenté, nullité de mariage, etc., etc... Vingt-huit jours après ses épousailles, la pauvre reine était répudiée, reléguée au monastère de Césoris, près de Lille, et en 1196, le roi ayant obtenu le divorce de quelques complaisants, épousait la belle Agnès de Méranie (1), cause probable de tout ce manège.

C'est alors que la pauvre Ingeburge, réclamant ses droits d'épouse et de reine, pour toute satisfaction n'obtint que la prison, dans une forteresse éloignée de Paris. Touché de cette misère et de cette injustice, le pape Innocent III prit en mains les intérêts de l'opprimée, cassa le second mariage du roi, et envoya le cardinal Pierre de Capoue jeter l'interdit sur le royaume de France et frapper son roi d'excommunication. Exaspéré, Philippe-Auguste rendit plus étroite la captivité d'Ingeburge, en la faisant enfermer au donjon d'Étampes, ou *Tour du Roi*, où elle resta, dit-on, près de douze ans : 1200-1212.

En pénétrant dans l'humide donjon, il me semble, à travers les crevasses qui commencent à s'emplir d'ombre, voir passer les tableaux de cette sombre légende et entendre la plainte d'Ingeburge se mêler au vent qui bruit dans les escaliers ruinés ou tourbillonne dans les cheminées béantes. « Les ruines, a dit un écrivain, ont une âme », et cette âme on ne l'évoque pas en vain.

(1) Voir : A. Dufour, *La reine Isburge et la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle*, Corbeil, Annales du Hurepoix, 1898, et L. Marquis, *Notice sur le château d'Etampes*, 1885.


INGEBURGE

Tandis que je monte les échelles conduisant aux étages supérieurs, la suite de l'histoire de Guinette me revient par bribes. D'abord, ce sont les Bourguignons qui, en 1411, prennent le château sur les Armagnacs.

Louis de France, duc de Guyenne et dauphin de Viennois, uni aux Bourguignons. accompagné de Jean sans Peur et de bien d'autres princes, avec le maréchal de Boucicault, y réduisit, cette année-là, le sieur de Bois-Bourdon, mort plus tard si tragiquement (1), et ce, grâce à l'aide d'un bourgeois de Paris, André Roussel.

Celui-ci construisit avec de longues poutres un réduit sous lequel les assiégeants purent manœuvrer le *bélier*, entamer la muraille et mettre le feu à la barricade de bois qu'on leur opposait de l'intérieur, ce qui amena la reddition de la garnison.

C'est à ce siège, dit-on, que les dames et damoiselles enfermées dans le donjon avec Bois-Bourdon, tendaient du haut des remparts et en manière de dérision, leurs voiles et tabliers, comme pour y recevoir les projectiles impuissants de l'ennemi.

Puis c'est Anne de Bretagne logeant en 1513, au château, qui en 1516 reçoit aussi Claude de France ; notes gracieuses dans le sombre tableau des guerres et des pillages.

Puis ce sont encore les guerres de religion de 1552 et 1567, puis celles de la Ligue qui dévastent Étampes et laissent sur le donjon des marques sanglantes ; puis Henri IV démantelant, à la grande joie des habitants, la forteresse qui, comme un paratonnerre, tout en défiant

(1) Soupçonné par Charles VI d'avoir été l'objet des faveurs de la reine Isabeau de Bavière, Bois-Bourdon fut jugé au Châtelet, torturé et jeté dans la Seine à minuit, cousu dans un sac de cuir ; on y lisait cette inscription désormais célèbre : « *Laissez passer la justice du roi* ».

la foudre, les laissait exposés aux orages. Enfin je revois ce siège fameux de 1652, sous la Fronde, avec le maréchal de Turenne, où le jeune roi Louis XIV faillit périr d'un coup de fauconneau sur la colline du Mâchefer. Tout cela se déroule devant moi et la vision du passé ne s'efface que lorsque, arrivé au faîte, mon regard peut embrasser le magique panorama de la ville et des environs.

Mais le vertige me prend, la tête me tourne et mes idées se confondent dans un méli-mélo plein d'anachronismes.

Je préfère redescendre, après avoir pris, au deuxième étage, un rapide croquis des deux chapiteaux curieux, aperçus d'en bas, et laissant Ingeburge en tête à tête avec le comte de Leicester et le sire de Hombaus regarder par les meurtrières les Bourguignons et les Frondeurs en venir aux mains et mitrailler Robert le Pieux, je regagne en hâte la plate-forme qui s'étend devant la maison du garde.

Panorama. — Le Gibet. — Collines, Vallées et Rivières.

Si l'on veut bien voir Etampes, c'est à cette place qu'il faut se rendre. on embrasse à la fois d'un même coup d'œil le cadre et le tableau.

La vallée d'Etampes, qui commence au point de jonction des deux vallées de Méréville et de Chalo-Saint-Mard, se dirige du Sud-Ouest au Nord-Est. De ce côté le *Gibet* lui sert de sentinelle avancée. Cette colline portait autrefois les fourches patibulaires et montrait, comme exemple, aux piétons qui venaient de Paris, la silhouette lugubre des larrons se balançant au bout d'une corde et faisant sur

le ciel une tache sinistre. Les ***Blandards*** lui font face du côté de Morigny. La ligne de Paris à Orléans passe entre les deux et arrive en gare, après avoir coupé par la moitié la colline dite du ***Mâchefer***, jalouse de l'électricité qui a détrôné son télégraphe aérien. En arrière, Guinette et son château, que prolonge sur la droite le plateau du même nom, au-dessus de la vallée de Chalo-Saint-Mard, lieu célèbre, qui renferme le ***Meurger de la Bataille***, où les troupes de Clotaire II furent battues en 604 — dit-on — par celles de Théodoric, roi de Bourgogne. — Que c'est loin ! Les ruines du ***Temple*** s'aperçoivent tout là-bas de ce côté comme une vedette isolée au milieu du plateau. De l'autre côté de la vallée de Louette et Chalouette les ***Monts-Poussin*** forment éperon et longent la ligne du chemin de fer.



Le Gibet.

Si Frédégaire place la défaite de Landry après le passage de la Louette, Aimoin parle de la Juine. Qui a raison ? La grande route venant de Saclas descendait, à partir de la Malmaison, sur Le Mesnil et ***Landreville***. Est-ce donc par là que les troupes seraient passées, et faudrait-il en conclure que le fort de l'action, qui fut un véritable carnage — ici, les deux auteurs sont d'accord — aurait eu lieu entre Ormoy-la-Rivière et Vauroux, sur le chemin allant par Saint-Pierre dans la direction de Brunehaut ?

Faut-il, au contraire, croire Frédégaire, et reporter le massacre au Meurger de la Bataille ? Question palpitante, qui fera peut-être verser des flots d'encre aux archéologues locaux, mais qui nous laisse, promeneurs plus avides de voir que d'apprendre, absolument indifférents.

Au Sud-Ouest le ***Rougemont,*** qui sépare la vallée de Louette et Chalouette de celle de Juine, contemple à ses pieds le faubourg Saint-Martin, ***Estampes-les-Vieilles***. Au dessus c'est la Beauce. En face, les pentes de ***Vauroux***, bordant la vallée de Méréville et les ***collines de Saint-Pierre*** qui leur font suite, vont rejoindre les Blandards près de la route de La Ferté-Alais. Toutes ces hauteurs, couvertes d'éclats d'armes et d'ustensiles de silex, nous parlent des temps préhistoriques, époque nébuleuse pendant laquelle les lamentins et les coquilles aujourd'hui fossiles, qu'on trouve à Pierrefitte ou à Morigny, à Jœurs ou à Ormoy, vivaient peut-être encore au fond de nos vallées.

Plus près de la ville, enchâssant les maisons comme dans un écrin de velours vert, les opulents marais qui chaque semaine, envoient dans la capitale d'énormes mannes de légumes, fruits et primeurs, et font la fortune de tout une classe d'honnêtes et laborieux travailleurs.

Tel est le cadre.

Si maintenant on veut bien juger du tableau, c'est à

l'automne qu'il faut l'admirer. C'est heureusement mon cas.

Des deux côtés de la vallée, les côteaux dépouillés de moissons conservent l'aspect chaud des grandes plaines dorées du plateau de Beauce qu'ils vont rejoindre ; dans le val et à mi-côte les bois ont revêtu leur livrée multicolore où le fauve et l'or mêlent leurs éclatants reflets. Cet océan de verdure, qui enveloppe la ville d'un admirable manteau, prend alors ces tons chatoyants si chers à l'artiste et ravit les yeux par sa diversité.

Çà et là, à travers ce papillottement de frondaisons changeantes, on entrevoit une traînée blanche, un mince ruban d'argent, qui serpente capricieusement sous les grosses têtes des saules ou des peupliers. Ce sont nos cinq *rivières* ; nom pompeux, peut-être, pour de modestes cours d'eau à peine émancipés de la source.

L'ancienne langue française en avait bien baptisé deux et la tradition n'a accordé à deux autres pour les nommer que les honneurs d'un diminutif. La ***Louette*** (1), la ***Chalouette***, le ***Juineteau*** et la ***petite rivière des Prés*** n'ont aucune prétention, et elles ont raison. La ***Juine*** seule, qui finit par les absorber toutes, se donne des airs d'importance parce qu'elle prend sa source à Autruy, au lieu de Saint-Hilaire, de Chalou ou de Vauvert et qu'elle s'en va jusqu'au Bouchet se jeter dans l'Essonne, tandis qu'aucune de ses concurrentes ne dépasse Morigny.

Notre système hydrographique est, on le voit très riche ; surtout si l'on ajoute à ce que nous venons de citer : 1° la ***rivière d'Etampes***, réunion de la *Chalouette*, grossie de la *Louette*, avec la ***rivière des Prés*** et le ***Juineteau***, 2° la ***rivière des Dames***, l'un des bras de ce Juineteau, qui arrose les jardins de la rue du Perray et se jette dans

(1) *Louette*, petite rivière, petit cours d'eau.



la *rivière des Prés*, non loin de la tourelle de Jean-le-Bâtard, ainsi que 3° les ruisseaux du *Chariot d'Or* et de *la Filière*.

Aucun de ces cours d'eau n'a, comme la Garonne, voulu

« Humilier les autres fleuves ! »

mais ils n'en sont pas moins charmants.

Ces miniatures de rivières entourent, divisent, sillonnent la ville et la vallée, baignant le pied des collines ou glissant lentement à travers les maisons sous les grands moulins en partie silencieux. Moulins à farine, à foulon, à tan, à peau, à papiers ; combien en reste-t-il à l'heure actuelle, même parmi ceux faisant de blé farine ?

Industrie. — Commerce.

Là comme ailleurs, hélas ! le temps a fait son œuvre. La meunerie si florissante jadis a subi les contre-coups de la crise industrielle et commerciale qui s'est abattue par toute la France, et suivi le sort de l'agriculture. En 1836, il y avait encore plus de 40 moulins sur le seul territoire d'Etampes; en 1880, on n'en comptait pas 30. Et aujourd'hui ?...

Etampes, au surplus, n'est point une ville industrielle et ce qu'elle a perdu d'un côté, elle ne l'a point recouvré de l'autre. Outre quelques moulins à farine dont plusieurs ont reçu les outillages plus perfectionnés et où la vapeur vient en aide à la faiblesse des chûtes, Etampes ne possède comme industries qu'une fonderie de fer, des ateliers de constructions agricoles, quelques taillanderies et mégisseries, une scierie mécanique, une malterie et

une fabrique de chaînes et bijoux en faux. Son importante fabrique de lampes, un moment prospère et occupant de nombreux ouvriers du quartier Saint-Martin, a émigré. Les dictionnaires géographiques citent bien des fabriques de bonneterie et de couvertures ; mais si un négociant de la rue Saint-Antoine, continue à fabriquer des bas au métier, il doit être à l'heure actuelle le seul représentant de cette industrie.

Par contre, il est venu du Nord s'établir à nos portes une sucrerie de betteraves — encore est-elle sur la commune de Morigny — et, je ne sais d'où, des carriers qui ont éventré les jolis côteaux boisés qui entourent la ville pour en extraire d'odieux pavés de grès, au grand détriment de la poésie et du pittoresque. Les carriers ont remplacé nos tisserands du moyen-âge.

N'était-ce donc point assez de ces carrières de pierres à bâtir d'où nos entrepreneurs vont tirer les moellons dont ils édifient nos solides demeures ?

N'était-ce donc point assez de ce *sablon* si blanc, si fluide, pour ainsi dire, que l'on criait jadis dans les rues de Paris : « *Sablon d'Étampes* », et qui s'extrait par tonnes et par tonnes des flancs de nos collines pour aller se transformer dans les cristalleries et les fabriques de porcelaines, jusqu'à Limoges et à Montluçon, en ustensiles de ménages ou en glaces ?

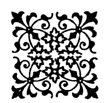
Là, au moins, notre heureuse enfance a trouvé son compte. Ce diable de sablon, comme il s'introduisait partout, jusque dans les poches et les chaussures ! Mais comme il se pliait aussi à nos fantaisies d'ingénieurs en herbe ! Fours, tunnels, canaux, travaux d'art !... O mes jeudis d'antan !

Le commerce est mieux représenté : Grains, légumes, bestiaux, truffes, peaux et laines notamment, font l'objet d'assez importantes transactions. Les farines d'Étampes, bien que le nombre des moulins ait baissé, ont gardé



leur renom sur la place de Paris ; il s'en fabrique encore par jour un nombre respectable de sacs.

Le vin d'Étampes eut jadis une célébrité, Philippe-Auguste en buvait ; le moindre crû de Bordeaux l'a facilement détrôné, mais les *gâteaux d'amandes* ont conservé une légitime renommée. On irait pour en manger d'un bout de la ville à l'autre ; et Dieu sait si elle est longue !





CHAPITRE II

Étampes à vol d'oiseau. — Estampes-les-Vieilles et Estampes-les-Nouvelles. — Aperçu étymologique et historique d'Étampes. — Étampes archéologique et pittoresque. — La voix des cloches. — Le vieux cimetière Saint-Basile et Notre-Dame. — Hôtel du Grand-Courrier.

Étampes à vol d'oiseau.

De la plate-forme de Guinette, l'œil embrasse presque d'un seul regard la longue théorie de maisons, qui de Saint-Pierre à la gare, et du faubourg Évezard à Saint-Martin, s'allonge comme un immense serpent, entre rivières et côteaux ; disposition défavorable, s'il en fût, à l'extension, et qui valut à notre cité au XVI[e] siècle le surnom, peu flatteur, de « *ville grande et vague* », autrement dite décousue.

A vol d'oiseau, l'agglomération étampoise présente à peu près la forme d'une équerre dont les deux extrémités seraient les quartiers Saint-Pierre et Saint-Martin et l'angle droit Saint-Basile. Combien je comprends Charles-Quint disant d'Étampes : « C'est une belle rue ! »

Cette rue qui prend à Saint-Michel et finit aux Belles-Croix, n'est autre chose que la route nationale n° 20 de

Paris à l'Espagne. C'est dire que les redressements et les exigences de l'alignement-vampire ont fait disparaître sur son parcours plus d'une vieille façade, dévoré plus d'un curieux souvenir.

On sent dans cette disposition rectiligne un manque d'unité qui révèle les origines. De fait la ville d'Étampes est la réunion de deux groupes, — sinon de trois, — qui fondés à peu de distance l'un de l'autre, à deux époques différentes, ont fini par se donner la main. *Pagus* gaulois, bourgade gallo-romaine établie à l'endroit où la Juine reçoit les rivières de Louette et de Chalouette, monastère mérovingien centre d'habitation, palais carlovingien, *châtel* capétien, tout cela en somme se fond et se résume dans deux grandes divisions, une partie ancienne et une partie nouvelle : *Estampes-les-Vieilles* et *Estampes-le-Châtel*, plus tard *les Nouvelles*.

Estampes-les-Vieilles et Estampes-les-Nouvelles.

D'après l'opinion la plus répandue la partie ancienne est Saint-Martin, que les auteurs les plus compétents font remonter à l'époque gauloise ; nos historiens l'appellent *Estampes-les-Vieilles*.

La partie nouvelle, assise aux pieds du Châtel, a d'abord compris les quartiers Saint-Basile et Notre-Dame. D'aucuns l'attribuent aux Romains en s'appuyant notamment sur ce fait que la grande voie de Lutèce à Orléans, construite par Agrippa, a laissé sur notre terroir des noms d'origine romaine indiscutable : *Petrosum*, le Perray ; *Maxima ferrata,* le Mâchefer ; *Bedagonum*, Bédégond, etc., etc., ensuite sur ce que la Juine devient précisément sur ce point navigable. Ce groupe qui prend au moyen-âge une importance prépondérante, limité

sans doute par le bas-fonds marécageux qui borde le Perray, s'étendait jusque vers Saint-Pierre dont le *Prieuré* — autrement dit en étampois *la Prieurée* — existait dès l'époque mérovingienne. Saint-Gilles s'est ajouté ensuite, dans la direction de Saint-Martin et dans le sens de la longueur, la ville ne pouvant s'étaler à son aise à cause des rivières et des collines. Enfin Philippe-Auguste renferma cette partie neuve dans les fortifications dont nous avons tracé plus haut les limites.

Tel est cet *Estampes-le-Châtel*, nommé par la suite *Estampes-les-Nouvelles* (XVIe siècle).

Le véritable père de cette ville est, abstraction faite des fondations romaine et mérovingienne, à ce qu'on croit, Robert le Pieux, comme semblent l'indiquer les chroniques. On ne dit pas d'une manière indiscutable qu'il en fût le *fondateur*, mais, toujours est-il que c'est ce prince, ou mieux la reine Constance sa femme, qui fit bâtir vers 1007 le palais du *Séjour*. Depuis lors Robert se plut beaucoup à Étampes, fonda Notre-Dame d'abord et Saint Basile ensuite, et fit, des maisons éparses, ce tout qui devait détrôner le vieux bourg.

Étampes se divise aujourd'hui en cinq quartiers, trois au centre avec un faubourg annexe, deux aux extrémités ou faubourgs : quartier Notre-Dame et faubourg Évezard, quartier ou faubourg Saint-Pierre, quartier Saint-Basile, quartier Saint-Gilles, et enfin quartier ou faubourg Saint-Martin. Il y avait, jadis, une paroisse par quartier ; depuis la démolition de l'église Saint-Pierre, il n'en subsiste que quatre.



Aperçu étymologique et historique d'Étampes.

Etampes, au dire de certains érudits, tire son nom des étangs (*Stang-Paës*) où le bourg gaulois aurait établi sur pilotis ces demeures qu'on rencontre dans toutes les cités lacustres (1).

D'autres veulent qu'Etampes ait été jadis une immense filature et voient dans les établissements de ce genre conservés dans nos environs une preuve de ce qu'ils avancent. Etampes : manufactures de bas d'*estame*, disait-on encore au XVIIe siècle. D'autres encore font dériver Etampes du mot grec *Tempé*, nom propre donné à la célèbre vallée si souvent chantée, nom commun signifiant vallées et vallons (2).

Une quatrième opinion fait d'Etampes une réunion d'*Estampes*, d'images, figurées sur son territoire (3).

Enfin pour un cinquième et par analogie avec l'étymolygie donnée à Etampes (Aisne), par M. A. de Vertus, notre vieille cité aurait pris son nom d'un atelier monétaire établi en cet endroit : « *Stampa*, mot teuton qui signifie atelier monétaire, d'où *Stampfen*, battre monnaie, et notre mot *Estampes* (4) ».

Entre ces étymologies je ne prendrai pas parti, ce serait trop dangereux. Cité lacustre ? sans doute ; manufacture-filature ? peut-être ; vallée charmante ? oh assurément ; gracieuses images ? à coup sûr ; atelier monétaire ? le fait

(1) Dramard. *Notice historique sur l'origine de la ville d'Etampes.*

(2) H. Leproust, *loc cit.*

(3) Renseignement dû à l'obligeance de M. Dujardin.

(4) A. de Vertus. *De l'origine peu connue de la monnaie d'après les médailles celtiques anépigraphes découvertes sur les rives de la Marne, 1873.*

est prouvé ; tout cela s'applique à notre Etampes, cherchez-y votre vie et allez à vos préférences.

Pour l'historique, moins d'embarras.

La ville d'Étampes, dit M. Dramard, qui a écrit sur ses origines, peut être fière de son passé. Du bourg gaulois, bien modeste, laissé un peu à l'écart par la voie romaine de Paris à *Genabum*, qui passait à Saclas (*Salioclita*), rien que le souvenir. Il devait dépendre des *Sénons*, aux limites des *Carnutes*. Pas de vestiges de l'époque gallo-romaine, si l'on en excepte certains vocables dont l'étymologiste nous révèle les origines (1).

Mais combien elle se rattrape, par la suite, de l'obscurité de son aurore !

Dès le VIIe siècle, on la cite. Grégoire de Tours, Aimoin, Frédégaire en parlent, Helgaud nous y montre Robert le Pieux et sa femme Constance. Prospère sous Charlemagne, elle est ruinée en 911 par Rollon et ses féroces Normands. Du XIe au XIIIe siècle, sept conciles s'y tiennent; en 1048, sous Henri Ier; en 1092 et 1099, sous Philippe Ier; en 1112, sous Louis le Gros, en 1130 et en 1147 (2), sous Louis VII, enfin en 1247, sous Louis IX. Dans le plus important, le cinquième, appelé Concile national et provoqué par Louis le Jeune en avril 1130 pour décider entre Innocent et Anaclet, tous deux élus papes, saint Bernard fait pencher la balance en faveur du pape Innocent.

Les successeurs de Robert, Henri Ier, Philippe Ier, Louis VI, Louis VII, Philippe II et Louis IX y tiennent résidence, y signent de nombreuses chartes et concèdent aux habitants de nombreux privilèges. Louis VI l'érige en commune. Louis IX en fait un douaire pour sa mère

(1) Une opinion fait dériver Notre-Dame-du-Fort de Notre-Dame du *Forum*, Bédégond de *Pedagogium* ou *Bedagonum*, etc., etc.

(2) Dans ce dernier fut décidée la seconde croisade.



Blanche de Castille et ensuite pour sa femme Marguerite de Provence.

A partir du XIIIe siècle, Étampes et son comté d'abord, son duché ensuite, appartiennent à des seigneurs engagistes, faisant de temps à autre retour à la couronne et s'en séparant ensuite. Louis d'Évreux, Charles d'Évreux, Louis II d'Évreux, Louis duc d'Anjou, Jean duc de Berry, Philippe le Hardi duc de Bourgogne, Philippe de Bourgogne, Jean de Bourgogne-Nevers, Jean de Foix, Gaston de Foix, Anne de Bretagne, Claude de France, Arthur Gouffier, Jean de la Barre se succèdent dans le titre de comte et comtesse d'Étampes. Jean de Bretagne en devient le premier duc, précédant Jean Casimir, prince palatin, Catherine de Lorraine, duchesse de Montpensier, Marguerite de Valois, reine de Navarre, Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, César et Louis, ducs de Vendôme.

Pendant le règne de ces puissants seigneurs sur notre Étampes, des évènements mémorables s'y passent. En 1358, nouvelles ruines par les bandes de Ruffin. Au XVe siècle, elle est prise pour le duc de Bourgogne Jean sans Peur et reprise pour le roi ; la guerre de Cent ans y laisse sa trace, l'Anglais la souille de sa présence ; Louis XI et Charles le Téméraire y logent à la veille de la bataille de Montlhéry ; Louis XII y reçoit les ambassadeurs vénitiens ; Gaston de Foix, comte d'Étampes, y séjourne ; on y enterre Jean de Foix, son père, et la ville conserve encore le souvenir des funérailles fastueuses d'Anne de Bretagne. La cérémonie se fit à l'église Notre-Dame et l'on y remarqua les descendants du fameux Eudes le Maire, dit Chalo-Saint-Mard souvenirs, de *la Franchise*.

Au XVIe siècle, la reine Claude y reçoit de grands honneurs et la cour de François Ier la rend célèbre. Anne de Pisseleu, Diane de Poitiers, duchesses d'Étampes, contri-

LA VOIX DES CLOCHES



buent à son éclat ; Charles-Quint, qui la traverse, la baptise avec esprit.

Mais bientôt les guerres de religion et la Ligue s'abattent sur le malheureux pays. Condé et ses reîtres y dévastent églises et couvents ; le duc de Guise y rentre triomphalement pour Henri III. Henri IV qui s'empare de la ville sur le duc du Maine permet d'en démanteler les murailles. Et pourtant ce n'est point encore la fin des maux, car les armées des Princes et Turenne s'y livrent des combats pendant le siège fameux de 1652, et les bulletins fantastiques qui furent alors publiés, font aujourd'hui la joie des curieux (1).

A la fin du XVIIe siècle, la peste y sévit et saint Vincent de Paul s'y dévoue. Puis ce sont passages de princes et princesses : Après Turenne, la princesse de Carignan, Madame de Vendôme et Mademoiselle d'Aumale, sa fille, Louis XIV, Louis XV, Mademoiselle de Montpensier, Marie-Anne-Victoire infante d'Espagne, Marie-Thérèse, etc., etc. La Révolution y accomplit, comme ailleurs, son œuvre dévastatrice ; le célèbre conventionnel Couturier y joue un rôle odieux, les églises sont pillées, vendues, démolies, etc., etc. Enfin la guerre de 1870, la rançonne sans lui causer d'autres ruines, grâce à son caractère de ville ouverte.

Des historiens ont raconté tout cela en détail : Après Dom Fleureau, MM. Maxime de Montrond, Dramard, Léon Marquis, Mesnard, Alliot, Pinson, Bourgeois, Henry de la Bigne, de Fouchères et combien d'autres, ont fait à notre vieille cité, une couronne dont plus d'une serait à bon droit jalouse.

(1) Il existe un certain nombre de mazarinades ayant trait aux combats livrés sous Etampes entre l'armée des princes et celle de Turenne. Ces opuscules fort rares sont mensongers d'un bout à l'autre.



Étampes archéologique et pittoresque.

De nos jours, l'archéologue y trouve encore à satisfaire sa passion et le simple touriste ne regrette point le temps qu'il a passé à la visiter.

Car en dépit de sa forme allongée, Étampes ne manque point de pittoresque. Si les siècles de gloire ont laissé çà et là le sceau de leur grandeur, la nature de son côté s'est plu à embellir ce joli val, que le poète Marot a surnommé *Tempé* dans ces vers bien connus :

« Ce plaisant val que l'on nomme Tempé
« Dont mainte histoire est encore embellie,
« Arrousé d'eaux si doux, si attrempé,
« Sachez que plus il n'est en Thessalie,
« Jupiter roi, qui les cœurs gaigne et lie
« L'ha de Thessalie en France remué,
« Et quelque peu son nom propre mué
« Car pour Tempé veut qu'Estampes s'appelle,
« Ainsi lui plaît, ainsi la situé,
« Pour y loger de France la plus belle. »

De quelque côté que l'œil se promène, le regard se porte sur des objets riants. A l'est, c'est la trouée de Morigny, Saint-Pierre et Montanchau, avec à l'horizon, la Grange-des-Noyers, Beauvais, la Montagne, Bonvilliers, Guignonville et Bois-Mercier ; au bas, la ligne touffue des peupliers qui longent la rivière ; au sud, la fraîche vallée de Saclas et Méréville, que commande le Petit-Saint-Mars, et tout au loin, au S.-O., les rampes inclinées des contreforts de la Beauce que le chemin de fer grimpe à grand renfort de souffles et de vapeur, et couronnées par les fermes de l'Humery, de Villesauvage

et de Bois-Renault, tandis que la contre-vallée de Chalo-Saint-Mard s'enfonce dans l'ouest.

Et toujours de la verdure, bois ou bocquetaux, qui s'éparpillent un peu partout jusqu'à la lisière de l'interminable plaine beauceronne. Du milieu des toits rouges et gris, où la tuile dispute encore le terrain à l'ardoise, une forêt de clochers ou de clochetons pointus émerge, évoquant le souvenir des siècles passés et en particulier des xv[e] et xvi[e], des Louis d'Evreux, des François I[er], des Diane de Poitiers, des Anne de Pisseleu et de tant d'autres.

Là-bas, c'est Notre-Dame, avec sa curieuse flèche de pierre et ses créneaux; plus près Saint-Basile et son clocher trapu du xii[e] siècle, coiffé comme d'un antique bonnet de police; plus loin l'hôtel Saint-Yon avec ses deux tourelles à pans coupés; l'Hôtel de Ville, hérissé de poivrières et de girouettes; puis les tourelles de la maison Bourgeois, dite de *Saint-Mars*, et celles de la rue Magne. En suivant vers le sud, un grand bâtiment, sans style, caserne ou magasins généraux : le Collège; Saint-Gilles et son clocher beauceron, aux pignons singuliers, les uns diagonaux, les autres de face; les anciens magasins Darblay, à sa droite; et tout au loin, dans la brume du soir, la silhouette confuse de la tour penchée de Saint-Martin.

La Voix des Cloches.

Tandis que de tous mes yeux je regarde, et que je revis dans mes souvenirs d'enfance, laissant chanter dans mon cœur cette ineffable chanson du bon vieux temps, qui fait à la fois sourire et pleurer, le crépuscule est venu. Un dernier rayon de soleil se joue dans les clo-



chetons et fouille les dentelles des vieux édifices, le couchant embrase un instant les toits; puis, de l'ombre qui gagne les flèches, s'envole tout à coup un joyeux carillon. Ce sont d'abord deux ou trois notes timides qui tintent sourdement sur les créneaux violacés, voix grave et pénétrante; un clair fausset s'empresse de lui répondre, et tout de suite éclate sur la droite un troisième trille. Puis les voix se mêlent, s'enchevêtrent, se répondent, se dominent ou se combattent dans un babillage obstiné, tandis qu'arrivent à mon oreille, par bouffées, des réponses lointaines que la distance scande en phrases inégales. Ce sont nos quatre paroisses qui sonnent l'angelus des jours de fête, chacune à sa façon, selon son mode, son rythme et son accent; et la voix des cloches semble faire au soleil qui vient de disparaître un mélodieux cortège.

Le charme m'envahit complètement. Assis sur un banc au bord de la terrasse, sous ce ciel pâli où commencent à scintiller les étoiles, les yeux à demi-fermés, j'écoute la chanson de mon jeune âge, pendant que me revient confusément et par bribes, parmi ces envolées, la façon pittoresque et charmante dont un vicaire de Notre-Dame, plein de verve et d'esprit, avait interprété le chant de nos clochers.

Saint-Basile, moqueur :

Grand coquin,
Grand pointu,
Te taieras-tu! Te taieras-tu! (*Ter.*)

Notre-Dame, dédaigneuse :

Petit nain (*Bis*)
Vil jaloux (*Bis*)
Hou! Hou! Hou!

Grand coquin...
Petit nain... } *Les voix se mêlent.*

Saint-Gilles, provocant :

Battez-vous !
J'n'irai pas
Faire un pas
Pour deux fous ! Pour deux fous !...

Saint-Martin, indifférent :

Au surplus,
Moi non plus,
C'est trop loin
D'Saint-Martin !

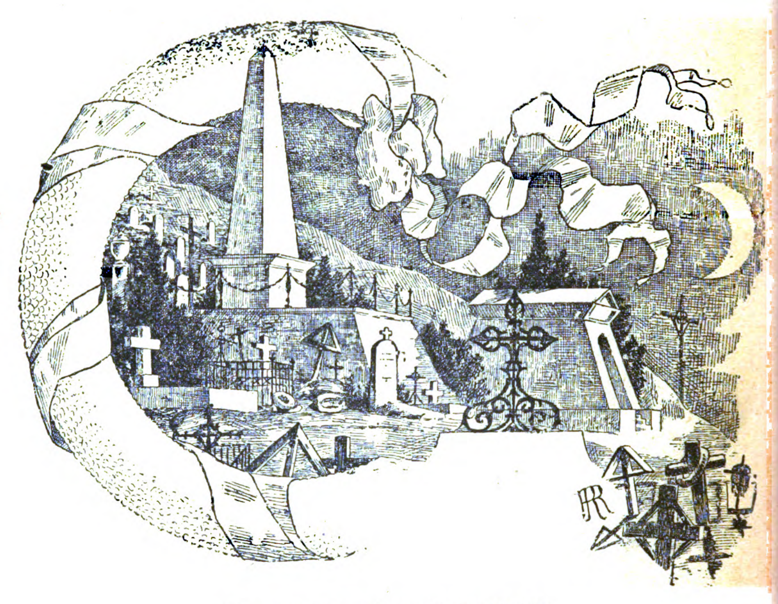
Grand coquin...
Petit nain...
Battez-vous...
C'est trop loin... } *Les voix se mêlent.*

Quand je rouvre les yeux, la nuit est venue, un vent frais me caresse, et la lune qui déjà monte à l'horizon, met un rayon d'argent au front des vieux clochers endormis.

Le vieux Cimetière Saint-Basile et Notre-Dame.

Je me lève et traversant le bois, j'arrive au bout de la promenade, au-dessus de la gare des marchandises. Involontairement, mon regard se porte sur un endroit bien connu. Mon cœur se serre. Il est là, ce champ des morts, lieu de repos des générations disparues : ce cimetière de Notre-Dame-Saint-Basile où mes parents dorment leur dernier sommeil sous les roses, à l'ombre du grand calvaire dont j'aperçois dans la nuit les bras miséricordieux ; j'entrevois la blanche silhouette de la pyramide au pied de laquelle reposent les soldats morts à Etampes en 1870. Elevé par souscriptions, ce

monument a été édifié par M. Dugas, marbrier, sur les plans et sous la conduite de M. Letavernier, architecte de la ville. De pieuses mains, qui n'oublient pas, ont suspendu des couronnes à la modeste grille renfermant



Monument commémoratif de 1870-1871

les restes de ces enfants de France dont les familles ignorent peut-être le lieu de sépulture (1).

Mon regard se promène tristement à travers croix et

(1) Voici les noms de ces obscurs héros de l'Année Terrible arrivés aux ambulances d'Etampes pour une grande partie à la suite des ba-

mausolées, du tertre gazonné au marbre somptueux du monument chargé d'interminables épitaphes, à cette colonne brisée portant comme un sanglot ce mot navrant dans sa simplicité : *Pauvre Irène!*

L'astre des nuits répand sa paisible clarté sur ces demeures silencieuses et pendant que je regagne, le cœur plein d'émotion, le centre de la ville, la vision du passé me suit avec ces vers du poète qu'on vient d'enterrer tout récemment :

Je me suis assuré ma place au cimetière
Tout contre celle où nous l'avons couchée, afin
De sentir là tout près la mère au cœur divin
Que vivante j'aimais et que morte j'adore.
Et, comme si cela nous rapprochait encore,

---

tailles de Beaune-la-Rolande et de Loigny : *Côté droit de la pyramide :* Arnal, 56e de ligne ; Jouet, 7e artillerie ; Léger, 32e de ligne ; Salès, mobile du Lot ; Béraud, mobile de la Loire ; Cahier, 16e de marche ; Delsau, 85e de ligne ; Durand, 89e de ligne ; Gaudel, 24e de ligne ; Léraut, 10e de ligne ; Maugas, 81e de ligne ; Sotton, mobile de la Loire ; Vialle, mobile du Cantal ; Toullec, mobile du Finistère ; Verguin, 49e de ligne ; Lagarrigue, mobile du Lot ; Chasseriaux, 18e de ligne.

Côté gauche : Lemonnier, mobile de la Loire ; Privot, 31e de ligne ; Talion, chasseur à pied ; Audoine, mobile de la Loire ; Bernier, 37e de marche ; Demange, 2e zouave ; Lallier, 58e de marche ; Laurent, mobile de la Charente-Inférieure ; Leynier, garde républicaine ; Mondole, mobile de l'Yonne ; Deblois, mobile ; Desvignes, mobile de la Loire ; Bernachon, mobile de la Loire ; Charpentier, 85e de ligne ; Bereyhurst, chasseur à cheval ; Delhommeau, 3e de ligne ; Revibrèche, 85e de ligne.

En arrière : Auve, 91e de ligne ; André, 85e de ligne ; Jouet, 48e de marche ; Vergé, 3e léger d'Afrique ; Boulon, 72e de ligne ; Cocuet, garde nationale (*mobile*) ; Dehoux, 90e de ligne ; Doriol, 48e de ligne ; Dugeny, mobile de la Haute-Vienne ; Laveau, mobile de l'Yonne ; Martin, 7e de ligne ; Millet, 5e de ligne ; Sudric, 18e d'artillerie ; Vignat, mobile du Lot ; Regrain, 36e de ligne ; Duffréchon, mobile du Gers ; Souleyreau, 77e de ligne ; Si Mohammed ben Adada, tirailleur algérien.

Sur la face antérieure, on lit : « A la mémoire des soldats morts à Etampes pendant la guerre de 1870-1871 ».



Je veux qu'à son tombeau le mien soit ressemblant.
Ainsi mourir n'aura pour moi rien de troublant,
Et ce sera reprendre une habitude ancienne
Que de ravoir ma chambre à côté de la sienne.

(Auguste Vacquerie.)

Hôtel du Grand-Courrier.

L'hôtel du *Grand-Courrier* qui s'est réuni à celui du *Bois de Vincennes*, m'a procuré

« Bon souper, bon gîte..... »

et, ce qui ne gâte rien, la surprise d'une cordiale réception. A l'annonce de mes nom, prénoms et parenté, le brave M. Lirot m'a fêté comme un vieil ami et m'a longuement entretenu des uns et des autres ; il était bien jeune quand j'ai quitté Etampes, et bien des évènements se sont succédés à cette époque contemporaine.

En fait d'hôtel, je n'avais d'ailleurs que l'embarras du choix. Le *Grand-Monarque,* au coin de la petite place Romanet, non loin du chemin de fer, les *Trois-Rois* et d'autres, m'auraient offert une confortable hospitalité dont maint touriste parisien a déjà goûté. Un souvenir personnel m'attirait au *Grand-Courrier;* où mes amis, vélocipédistes enragés, devaient me rejoindre. C'est à lui que j'ai donné la préférence, et j'ajoute de suite que je n'ai pas eu à m'en repentir. Je m'y installe donc dès ce soir, commodément. Pendant plusieurs jours, cet hôtel sera le quartier-général, d'où je rayonnerai.

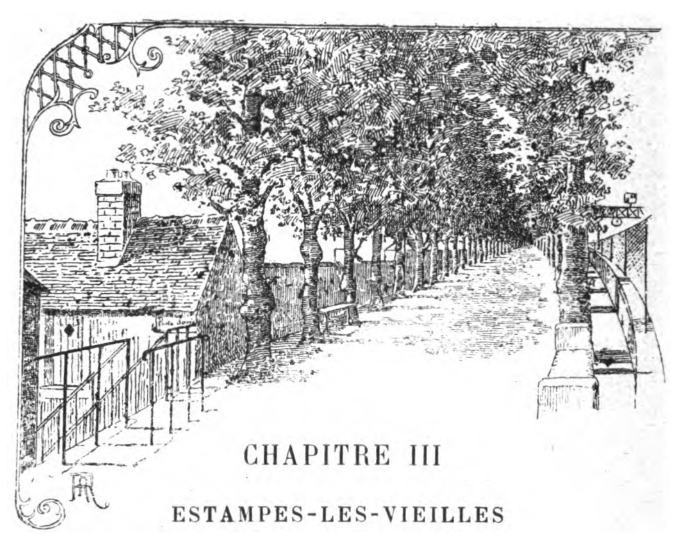
C'est par la ville que je dois entreprendre mon excursion de touriste. Mais, pour aller vite et méthodiquement, pour conduire les autres et les diriger, il me faut un guide. J'ai bien les *Rues d'Etampes,* de mon conci-

toyen Léon Marquis ; c'est parfait, mais c'est trop complet. Il nous faut voir vite, et pour être utile et rationnel, mon guide doit être court et essayer d'allier à la topographie, la chronologie, l'histoire, un peu d'archéologie, le tout assaisonné d'une pointe de souvenir. J'essayerai donc, aidé d'un compagnon de bonne volonté, dont l'habile crayon fixera nos impressions, de faire rapidement une sorte de répétition générale du rôle que j'ai témérairement accepté, et de me faire à moi-même un *Guide*.

C'est donc par la *vieille* ville que je commencerai, c'est-à-dire par le faubourg Saint-Martin, revenant peu à peu vers le centre à travers les parties qui ont soudé l'une à l'autre deux agglomérations distinctes.



4



CHAPITRE III

ESTAMPES-LES-VIEILLES

Faubourg Saint-Martin. — La Porte-Dorée. — L'Hôpital Saint-Jean et l'*Ecce Homo.* — Historique du faubourg Saint-Martin. — Etablissements industriels. — Les Mathurins. — La Grande-Maison. — Le Pont d'Orléans. — La Rampe. — Eglise Saint-Martin. — Le Pont Martine. — Le Petit-Saint-Mars. — Les Portereaux. — Le Filoir. — Les Prés. — La Tour du Loup. — Le Marché-Franc. — Boulevard Berchère. — Le Pont de Pierres. — L'Allée de Bonnevaux. — Le Jardin Guettard.

La Porte-Dorée. — L'Hôpital Saint-Jean.

Prenons, pour nous rendre rapidement et sans fatigue à Saint-Martin, le boulevard Henry-IV, par la rue de la Porte -Dorée.

Nous laisserons pour plus tard le théâtre et la statue de Geoffroy-Saint-Hilaire, que je me contente de saluer au passage.

La *porte-Dorée*, ou d'*orée*, — suivant un vieux mot français et d'après une opinion qui ne voit aucune dorure dans cet ouvrage, mais une simple sortie, — était une des huit principales ouvertures faites dans les remparts d'Étampes. Elle commandait l'ancienne route de Dourdan. Jadis des équarrisseurs s'étaient établis dans cette petite rue et dans son prolongement, ne rappelant en rien les beaux seigneurs et les nobles dames dont l'imagination la peuplait, ni les ors qu'on lui attribuait peut-être sans raison. En suivant sous les beaux ormes de la promenade, nous passons au bout de la rue Lenicolaïs (du nom d'un bienfaiteur d'Etampes), qui aboutit à la seconde passerelle reliant les deux promenades. L'église ***Saint-Gilles*** s'entrevoit par cette échappée, au-dessus de l'école communale des garçons, dite du Centre.

Bientôt, la rue des ***Remparts-Saint-Martin*** et la ruelle du ***Mouton***, à notre gauche, nous révèlent les traces des fossés et de l'ancienne fortification qui, après avoir donné passage à la *porte Saint-Martin*, suivait la rue du *Filoir* et gagnait les ***Portereaux*** au confluent de la Louette et de la Chalouette, au berceau de la rivière des Prés. Un pas de plus, nous laissons à droite le *pont Saint-Jean*, qui conduit au plateau de Guinette, et nous descendons la rue Saint-Jean. Près de l'angle gauche de cette rue, jetons un coup d'œil sur ce qui subsiste de *l'hôpital Saint-Jean-Saint-Altin*, refuge des pauvres, qui existait déjà en 1055. Une petite guérite carrée, une niche garnie de sa Vierge, deux ou trois moulures au-dessus de l'arc surbaissé d'une porte en pierres de taille, c'est tout ce qui reste de cet établissement hospitalier.

L'Ecce Homo. — La Voie Romaine.

Au point où nous sommes aboutissent quatre voies ; sans nous en douter, nous sommes arrivés au carrefour de l'*Ecce Homo,* où Ravaillac, dit-on, aiguisa son poignard régicide. Une grande statue représentant *la Flagellation* existait autrefois en cet endroit. La tête en est conservée au musée d'Etampes.

En face de nous, dans le prolongement de la rue Saint-Jean et de ce vieux chemin qui descend par là du plateau, la rue de Saclas, ancienne voie romaine de *Salioclita*, conduit à Méréville par le Petit-Saint-Mars et Saclas (1) ; à gauche, la rue du Haut-Pavé regagne Saint-Gilles ; à droite, la rue Saint-Martin conduit au vieux faubourg.

Historique du Faubourg Saint-Martin.

Estampes-les-Vieilles, comme on le nommait autrefois, est, dit-on, le berceau d'Etampes, la ville primitive, la

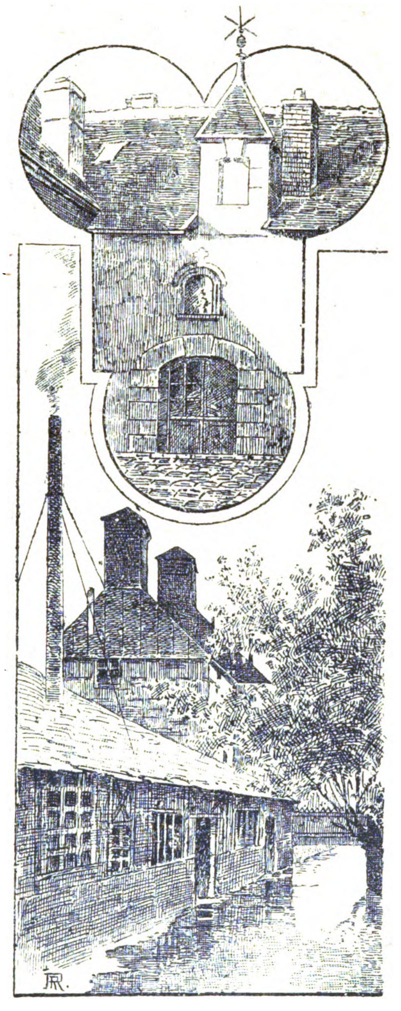
(1) D'après M. H. Leproust, *Contributions à l'histoire d'Etampes,* notre arrondissement avait deux voies romaines : l'une venant du pays des Sénons vers celui des Carnutes, et coupant la route d'Orléans à Paris entre Méréville et Autruy en passant par Sermaises. Elle portait le nom de chemin de Saint-Mathurin, à cause des pélerinages nombreux à saint Mathurin de Larchant. L'autre voie romaine, d'Orléans à Paris, aurait pris le nom de chemin de Saint-Jacques, à cause du pélerinage non moins célèbre à saint Jacques de Compostelle. D'après le même, la voie romaine d'Orléans à Paris venant d'Autruy aurait traversé une fois la Juine à Saclas, une seconde à Ormoy, puis non loin de Moutanchau (Monte-à-Cheval), serait passée par Etampes, le

ville gauloise (1). Situé au bas des collines du Rougemont, où le premier dimanche de carême s'allument encore les *Brandons*, vieille coutume qui va se perdant, et qui fait songer à ces signaux de guerre qu'échangeaient les Celtes et les Kimris nos ancêtres, assis au bord de deux cours d'eau, — entre deux eaux, comme l'indique un lieudit, — bien défendu au sud et à l'ouest par des collines et des rivières, le bourg gaulois était, du côté de l'ouverture de la vallée, protégé par des retranchements dont M. le docteur Bourgeois pense avoir retrouvé la trace non loin du couvent des Mathurins. La route de ***Salioclita*** vers ***Genabum*** le laissait un peu sur la droite, encastré dans le cul-de-sac de la vallée principale avec ses dégagements par les vallées adjacentes, et traversait le Petit-Saint-Mars. C'est de ce vieux bourg gaulois d'Estampes-les-Vieilles, qu'auraient parlé les auteurs des VIe et VIIe siècles. « Sa position, » dit M. Dramard dans une argumentation très serrée sur les origines d'Etampes, « est mise hors de doute par le récit que Frédégaire fait « de la bataille qui eût lieu entre Théodoric, roi de « Bourgogne, et Kloter II, roi de Soissons, en 612. »

Estampes-les-Vieilles, qui comprenait le hameau du Petit-Saint-Mars, avait au moins trois églises : la collégiale de Saint-Martin, et les églises de ***Saint-Aubin*** et de ***Saint-Médard.*** Peut-être l'ancienne chapelle de ***Saint-Nicolas,*** aujourd'hui complètement disparue, y était-elle égale-

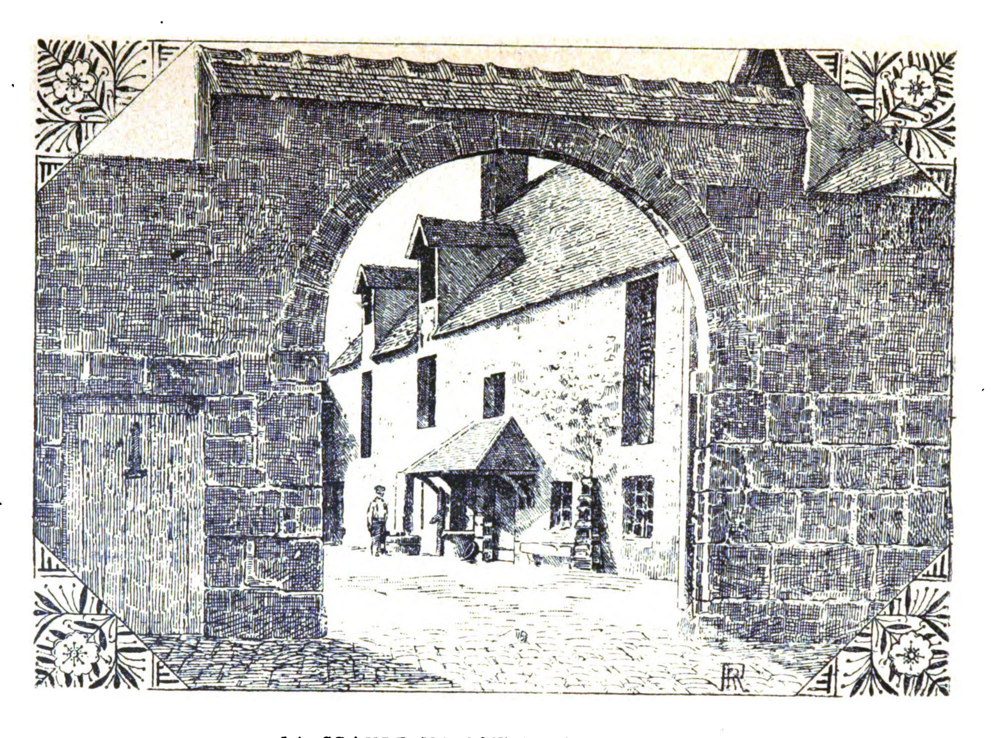
Perray (*Petrosum*), la rue Evezard, la rue Saint-Jacques-de-Bédegond (*in Bedagono*), la colline du Mâchefer (*Maxima ferrata* ou chemin ferré), dans la direction de Châtres, *Castrum* (Arpajon).

(1) M. Dramard, dans sa *Notice historique sur la ville d'Etampes*, l'affirme. D'autres auteurs attribuent la fondation d'Etampes aux Romains et combattent l'opinion de M. Dramard par cette raison que les Gaulois, habitués à construire le long des rivières, *ces chemins qui marchent*, ne se seraient pas établis aussi loin de la Juine (H. Leproust, *loc. cit.*). A notre avis, Saint-Martin est d'origine gauloise.



Hôpital Saint-Jean. — La Malterie.

ment située. Son histoire au moyen âge, est mêlée à celle de l'abbaye de Morigny, à laquelle furent données ces églises et, dans la suite des siècles, devenu simple faubourg, son sort ne fut point séparé de celui de l'agglomération principale. Cependant, moins bien défendu que la ville le faubourg souffrit peut-être davantage des ravages des gens de guerre ; son autonomie ne fut pas, d'ailleurs, de longue durée. Dès que les Francs ou les Gallo-Romains, suivant que l'on admettra une opinion ou une autre, et, plus tard, Robert le Pieux, eurent bâti *Estampes-le-Châtel* au pied de la colline de Guinette, la ville ancienne, détrônée

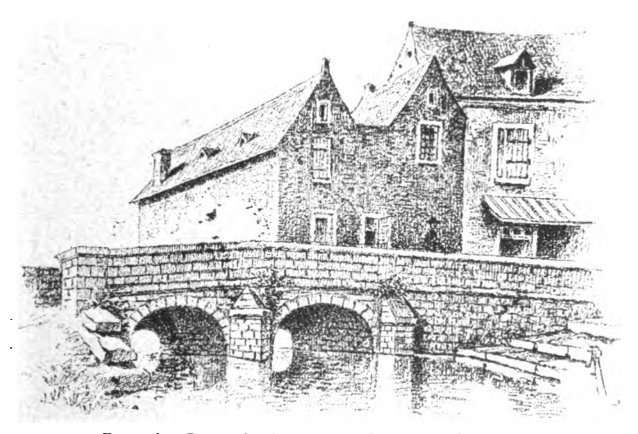


LA GRANDE MAISON A SAINT-MARTIN

par sa sœur cadette, ne lui tint pas rancune ; on lui tendait la main, elle fit un pas et la rejoignit.

Pont des Deux-Arches. — Moulins. — Malterie. Fonderie. — Machines Agricoles.

Du carrefour de l'*Ecce Homo*, suivons la rue Saint-Martin, prolongement des rues Saint-Jacques et Saint-



Pont des Deux Arches et moulin « Branleux ».
(D'après un dessin de Th. Robert, appartenant à M. Corsin.)

Gilles, route nationale numéro 20, et faisant de suite un léger crochet avant le *pont des Deux-Arches*, qu'accostent deux vieux moulins dits *Branleux d'En-Haut* et *d'En-Bas*, visitons à la hâte trois établissements industriels établis depuis quelques années dans le quartier : l'atelier de construction de machines agricoles Prévoteau-Girardin, rue de Saclas, et dans la rue du *Moulin-à-Peau*, la malterie, où l'on fabrique les produits nécessaires à la bière,

et la fonderie de messieurs Lory frères. Dans ce dernier, soixante ouvriers environ travaillent la fonte de fer dans un *gueulard* en miniature et en confectionnent des pièces mécaniques et des ustensiles de ménage. C'est par la rue du Moulin-à-Peau qu'en 1652 un détachement des troupes de Turenne (les Enfants Perdus) força les régiments de Condé, de Bourgogne et les Allemands, et entra à l'hôpital Saint-Jean.

Les Mathurins. — La Grande-Maison et le Puits-du-Palais.

Peu après avoir passé le pont, on arrive dans le vieux faubourg proprement dit. Combien changé ! A peine de ci de là quelques façades anciennes, ajourées d'antiques ouvertures. La première chose qui frappe nos regards après l'école laïque de garçons, est une petite porte dans le genre de Serlio, architecte italien de l'époque de la Renaissance, et qui donne accès dans une grande bâtisse d'aspect austère. C'est là l'ancien couvent des Mathurins ou Trinitaires. Il fut établi à Étampes vers l'an 1200, du vivant de saint Jean de Matha, fondateur de l'ordre, qui avait pour mission la rédemption des captifs. A l'intérieur on voit encore de curieux restes d'architecture et surtout des vestiges intéressants de chapelle noyés dans des appartements modernes. Une superbe cave complète l'ensemble. *(V. caves d'Etampes.)*



Un puits rue Saint-Martin.

Remontant encore, nous laissons à droite l'école laïque de filles, construction moderne ; l'école libre, tenue par les religieuses de la Présentation, et sur la gauche un puits antique, en forme de *cairn* d'Esquimau, ou de pain de sucre, bâti en pierres sèches. Ces puits commencent à devenir rares à Etampes, mais on en rencontre encore quelques-uns dans nos campagnes. Un peu plus loin une tête d'ange, sorte de modillon arraché à quelque motif d'ornementation d'église, émerge d'un pignon au coin de la rue de *Chauffour*, conduisant sous le viaduc de ce nom à Saint-Hilaire, à Vaujouan et à Pierrefite, tandis qu'en face une vieille façade mutilée conserve encore la marque non équivoque du XVe ou du XVIe siècle.

Quelques pas encore et, laissant à gauche l'église, à droite l'*Ouche* et ses beaux arbres, appartenant à la fabrique Saint-Martin, jadis emplacement des anciens fossés, place aujourd'hui réservée aux fêtes, nous voici enfin devant une façade assez archéologique. C'est la *Grande Maison*, vieux logis dont les murs sont bâtis en pierres de taille d'une dimension inusitée.

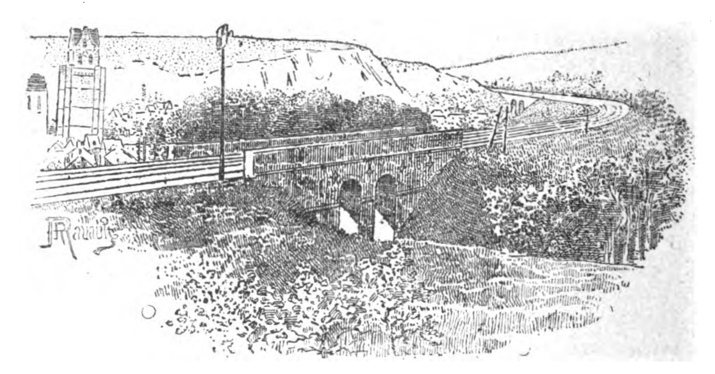
Maison noble, maison forte, fief aujourd'hui converti en ferme, cette antique demeure conserve encore des traces nombreuses de son origine seigneuriale : vaste porche typique à double baie cintrée d'inégale ouverture, fenêtres à croisées, portes à chambranles moulurés, à courbures caractéristiques, voûtes et doubleaux d'ordonnance bien connue, à clefs ciselées d'ornements ou de dates, souvenirs des XVe et XVIe siècles, puits pittoresque à auvent extérieur. Tout cela fixe le regard en dehors même de cette menuiserie au lourd heurtoir de fer forgé, qui en défend l'entrée.

Au XVIIe siècle, « noble homme Messire Pierre Le Gendre, écuyer », de la famille Le Gendre de Luçay, né avant 1600, épousait vers 1630 « damoiselle Marie du Plessis, sœur de Jacques du Plessis, écuyer, seigneur

d'Avrainville et de la ***Grande Maison Saint-Martin***, d'Etampes, gentilhomme servant du roi et du duc d'Orléans ». Peut-être habita-t-il ce fief. Non loin se voyait encore, il y a peu d'années, le fameux ***Puits du Palais***, au carrefour du même nom, et dont le manuscrit de Baron nous a conservé la tradition.

Le Pont d'Orléans. — La Rampe. — Les Carrières.

Le *pont d'Orléans* franchi, nous avons bientôt atteint l'extrémité du faubourg, les ***Belles-Croix***. Sur ce carrefour où nombre de routes aboutissent, il y avait naguère encore trois croix dont une seule, en fer forgé, très ancienne, mais très simple, subsisté. La route d'Orléans continue là par Villesauvage, bordée à gauche par de curieuses carrières semblables à des falaises, épaves d'une mer antédiluvienne, tandis qu'à droite le chemin de Chalo-Saint-Mard, par Valnay, le Four-Blanc, Longuetoise et Chérel, s'enfonce sous le grand viaduc à double



La Rampe et le pont de Chauffour.

arcade où le chemin de fer franchit la Chalouette. Ce pont-viaduc et celui de *Chauffour*, qui traverse un peu plus bas la Louette, fait partie de cette fameuse *rampe d'Etampes*, jadis la plus rude de France et qui, prenant au pont Saint-Jean, s'élève de huit millimètres par mètre jusqu'à l'aiguille de Guillerval pour gagner le plateau de la Beauce.

Nous avons, pour arriver aux Belles-Croix, laissé volontairement de côté l'église Saint-Martin. Nous avons simplement, en passant, remarqué ce beau vaisseau et la curieuse tour penchée qui l'accoste. Nous y revenons maintenant en tournant au pont d'Orléans, par les rues Reverseleux et Badran, ruelles tortueuses, d'aspect pittoresque, que suit à pleins bords la Chalouette, qui y actionne plusieurs moulins.

L'Église Saint-Martin.

HISTOIRE — ARCHITECTURE — EXTÉRIEUR

Un crochet, et nous voici à l'église Saint-Martin, l'un des plus beaux et des plus anciens monuments de la ville d'Etampes.

Saint-Martin est, incontestablement, un remarquable morceau d'architecture. Il faudrait tout un volume pour faire l'histoire de cette antique église. On la dit fondée par Clovis (1), et probablement elle devait exister aux

(1) Dom Fleureau relate cette opinion qui n'est appuyée d'aucune preuve. En tous cas, c'est de Clovis II qu'il s'agirait, le prieuré de Saint-Pierre ayant été fondé sous le règne de ce prince et au moyen de ses libéralités.



temps mérovingiens, non pas telle qu'elle est actuellement, mais à l'état de chapelle ou de basilique de peu d'étendue. D'après l'opinion la plus accréditée, le monument actuel, bâti dans le style de la transition des xie et xiie siècles, aurait été reconstruit sur les ruines d'un plus ancien par les moines de Morigny, auxquels il fut donné, avec les autres églises du vieil Etampes, en 1106 par Philippe Ier. Il avait, déjà avant la donation, une importance indiscutable, puisque c'était alors une collégiale ayant un chapitre composé d'un abbé, d'un chantre et de douze chanoines avec les prébendes attachées à leurs fonctions.

Dom Fleureau raconte toutes les difficultés que rencontrèrent les Bénédictins dans la paisible possession du « prieuré » de Saint-Martin.

En 1112, c'est l'abbé Thomas voulant célébrer l'office à Saint-Martin, et chassé par les chanoines. En 1129, c'est une délation du chantre contre un des moines ; vers 1140, c'est une véritable insurrection, après laquelle l'abbé, autorisé par le pape, fit chasser les chanoines. Supprimé par décret du 4 mars 1773, homologué par arrêt du 13 août suivant, uni à la Commande de l'abbé de Tressan, abbé de Morigny, le prieuré vit ses biens disparaître en partie dans la manse bénédictine et se fondre avec eux dans les revenus du chapitre de Sainte-Croix, auquel il demeura uni jusqu'à la Révolution. Le revenu de ce prieuré était en 1648, de six mille livres, et celui de la paroisse, de mille livres.

De la donation de Saint-Martin aux moines de Morigny date son essor. C'est de cette époque certainement qu'est le monument actuel où se retrouvent de rares témoins d'une existence antérieure.

Dans une remarquable monographie sur l'église Notre-Dame d'Etampes, M. Anthyme Saint-Paul place la construction du chœur de Saint-Martin entre 1145 et 1175.

C'est une des meilleures preuves de la préexistence d'une église beaucoup plus ancienne.

« Je crois que c'est alors (1106), dit de son côté M. de Dion, que fut construit tout ce qui reste de style roman... Le mur extérieur autour du chœur et les trois chapelles, les colonnes du chœur sont aussi de cette date. A la fin du XIIe siècle, on reconstruisit le chœur sur les colonnes romanes, et l'on refit les voûtes du bas-côté qui l'entoure. La nef est du XIIIe siècle. »

En 1213, alors qu'un règlement de l'archevêque de Sens établissait les rapports entre le prieur et le curé de Saint-Martin, on augmenta le monument d'une travée (probablement celle du transept) et peu à peu les autres se construisirent. Bien qu'elle n'ait été consacrée qu'en 1526 par Barthélemy, archevêque de Sébaste, l'église devait être complète au XIVe siècle, puisqu'à cette époque un clocher fut bâti à gauche du grand portail, après la ruine d'un premier, dit de « la Reine Blanche », qui existait au XIIIe siècle, au transept de droite, au-dessus de la sacristie actuelle. Mais comme il entraînait toute la dernière travée, malgré de forts arcs de décharge, dans ce mouvement d'affaissement qui a plus tard incliné la tour du XVIe siècle, il fut démoli et remplacé par celui que nous voyons aujourd'hui.

Rien de bizarre comme cette tour détachée du monument, et pour cause, et à laquelle son défaut d'aplomb rectifié à moitié hauteur donne une courbe absolument inusitée.

Le couronnement du clocher est plus récent encore. Il remplace un campanile où les cloches étaient visibles. Ces dernières sont modernes. La première de 1804, nommée *Nicolas-Marie*, eut pour parrains, Etienne-Gabriel-Nicolas de la Haye Gabaille et Marie-Geneviève Bouraine de Saint-Périer; la seconde, *Augustine*, fut nommée en 1862 par Alfred-Louis de Poilloüe Saint-Mars de Bierville et Marguerite-Augustine Mazure.



A l'extérieur du monument, rien de bien remarquable comme détails, si ce n'est la gracieuse disposition des trois chapelles absidales et les sculptures Renaissance de la tour penchée. L'œil exercé de l'architecte reconnaît, seul, dans cet ensemble véritablement harmonieux, les adjonctions successives que révèlent, d'ailleurs, des portes de différents styles aujourd'hui murées.

Le monument, en forme de basilique, présente l'aspect d'un long rectangle terminé par une abside entourée de trois chapelles ou absidioles placées en forme de trèfle. Il a, compris la tour, quatre-vingts mètres de longueur sur trente-cinq mètres de largeur à l'abside, sa hauteur sous voûte dans la nef principale est de dix-huit mètres et sa superficie totale de mille sept cent soixante mètres carrés. Soixante contreforts y compris ceux de la tour de la nef et du chevet flanquent la construction.

A première vue trois parties facilement reconnaissables marquent trois époques dans l'édification, une première comprenant les trois chapelles extérieures, le transept et la travée suivante ; une seconde comprenant les trois autres travées, et une troisième enfin la tour. Un bandeau chargé d'un ornement sobre formé de carrés liés ciselés en creux dans l'épaisseur de la corniche commence au contrefort de la travée faisant suite au transept, contourne le cintre des fenêtres, s'enroule autour des chapelles et va se terminer de l'autre côté de l'église au transept.

La seconde partie est l'adjonction postérieure à 1213. Des traces de surélévation sont visibles dans tout le pourtour soutenu par des contreforts à pinacles contrebutant des arcs-boutants.

Sur une des niches du clocher du plus pur style renaissance on lit cette inscription :

LO FESVMA (?)

Tel est à peu près ce qu'on peut dire de l'extérieur d'aspect plutôt sévère.

INTÉRIEUR — PIERRES TOMBALES

A l'intérieur, au contraire, tout est charme. Le vaisseau régulier est d'une assez grande portée monumentale. La nef et les bas-côtés ont cinq travées ; l'abside, qui a aussi cinq travées en demi-cercle, est entourée de trois chapelles profondes en dehors de l'hémicycle. Les piliers géminés qui environnent le chœur sont d'une ornementation à la fois sévère et élégante. Le triforium, qui festonne entre les fenêtres et les arcs en tiers-point qui constituent la nef, est d'un motif ferme et gracieux. Il est malheureusement interrompu pendant trois travées pour ne reprendre qu'à la dernière.

La partie la plus curieuse est assurément le chœur, d'une très belle ordonnance, et les travées du pourtour, qui renferment les trois chapelles posées en trèfle. C'est là qu'on devine les adjonctions et les remaniements. « Ce « prolongement des collatéraux vers le sanctuaire, dit « Bard dans ses *Derniers Mélanges d'Archéologie sacrée*, « est un fait qui ne se trouve à Etampes que dans la « seule église consacrée au bienheureux évêque de « Tours. »

Ici toutes les fenêtres des chapelles et de l'abside sont plein cintre à fort ébrasement dirigé vers l'intérieur tandis que les arcs donnant sur la nef et leur faisant face sont du style de transition.

Jusqu'au transept, à l'endroit où l'arc triomphal indiqué par une moulure à gros tore débordant à peine de la voûte marque à mon sens la partie primitive de l'édifice, et dans la travée qui suit, les dessins des chapiteaux, les



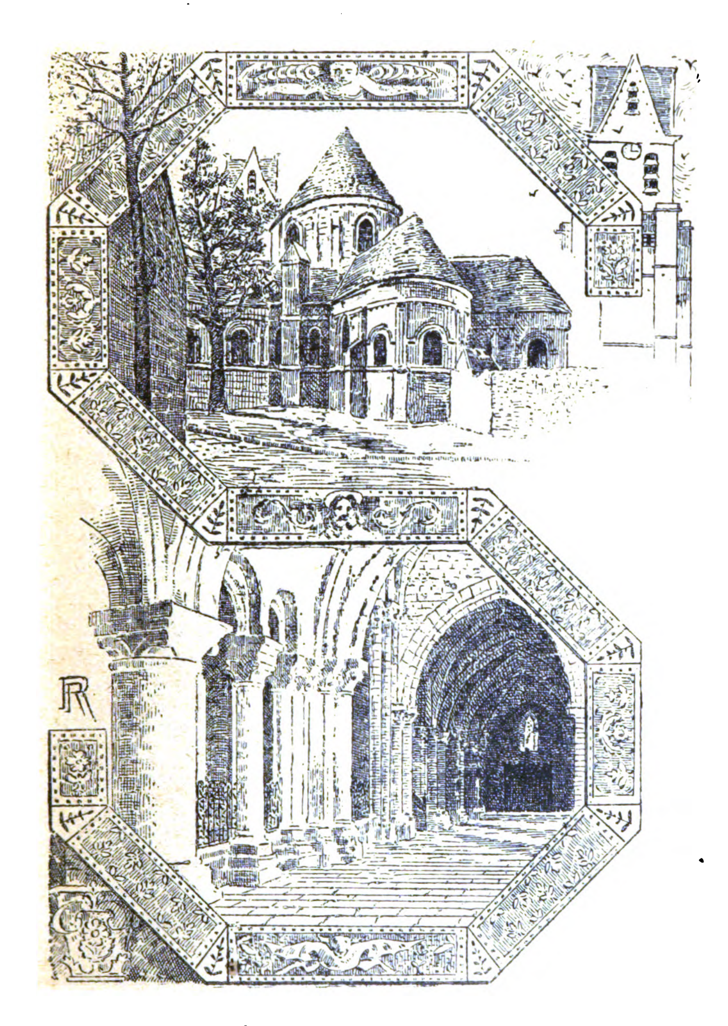
sculptures du triforium, les détails des moulures, ont un fini beaucoup plus accusé que dans la partie antérieure de l'église, sauf cependant au transept, le long du mur d'enceinte, où des différences sensibles dans l'ornementation des chapiteaux témoignent de ruines et de reconstructions évidentes.

En dehors de l'architecture vraiment remarquable qui fait de l'église Saint-Martin un des joyaux les plus précieux de la ville d'Etampes, presque rien à signaler à l'intérieur, si ce n'est quelques vitraux modernes, dont l'un représentant Saint-Martin et l'autre Notre-Dame de Lourdes, avec les armoiries des donateurs (familles de Poilloüe et de La Bigne), un chemin de croix en émaux, deux belles consoles Louis XV et de curieuses pierres tombales, dont deux du XIIIe siècle (1). De la première il ne reste qu'un fragment, mais la seconde, qui porte la date de 1241, est à peu près intacte. Une troisième porte le millésime de 1317. Une quatrième sert de marche au baptistère ; elle est datée de 1547 et signée *Le Moyne, tumbier à Paris près la Porte Saint-Michel, 1548*. Ce Le Moyne est un tombier parisien dont les travaux sont signalés par M. Prou, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (2) Une cinquième fait office de table d'autel à la chapelle du *Bon saint Maur* (encore une tradition étampoise). C'est la plus ornementée. Elle est de l'époque de la Renaissance. Enfin, parmi les plus récentes, il faut en citer une dont l'épitaphe en vers mérite d'être rapportée :

(1) Une portion de ces curieux débris est conservée dans la partie basse du clocher. La pierre tombale de 1241 est particulièrement remarquable. Voir *L'Eglise Saint-Martin et ses Pierres tombales*, Société historique et archéologique du Gâtinais, 1891.

(2) Actuellement professeur de l'École des Chartes.





L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

ÉPITAPHE DE VÉNÉRABLE ET DISCRÈTE PERSONNE
MESSIRE JOACHIM LE CLERC
PRÊTRE ET CHANOINE DE SAINCTE-CROIX D'ESTAMPES

SONNET

Arreste ici tes pas et sache catholique
Que la mort sans pitié presse sous ce tombeau
Maistre Joachim Le Clerc, prestre, qui jouvenceau
Natif de ce lieu ci menoit vie angélique.

Mais les astres jaloux de ceste perle unique,
Cognoissant sa bonté et son esprit si biau,
Nous ont voulu ravir ce terrestre flambeau
Pour leur servir là haut d'un ornement célique.

Las à peine avoit-il autour de son menton
Mollement espandu son jaunissant cotton
Que la Parque trancha le filet de sa vie.

Lors pour le voir gisant dans l'oubli du cercueil
Chacun en priant Dieu se lamentoit de deuil.
Prie aussi Dieu pour lui, pêcheur, je te convie.

Requiescat in pace. Amen.

Décéda le jour Saint-Martin d'Esté 1602. — Berthelemi Le Clerc et Perinne Le—Bœuf, ses père et mère pour l'amitié—qu'ils lui portoient ont fondé en l'église de — céans un obit à son intention qui se doit (1).....

Une petite peinture sur bois paraissant dater du XVIe siècle, une autre plus moderne ornée d'armoiries, une pierre tombale portant l'effigie de *Notre-Dame des Ardents* accrochée au mur, un marbre Louis XIV représentant une vierge, voilà pour terminer le mobilier ancien.

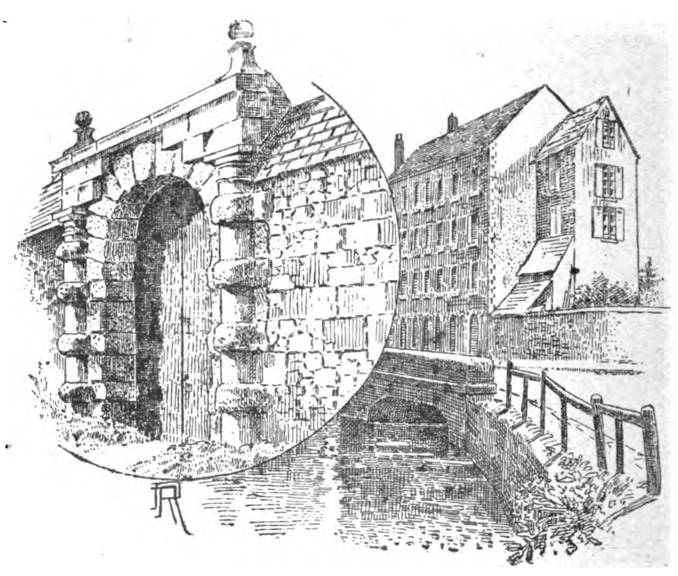
Le monument a été restauré en 1840 et en 1873. Diverses appropriations intérieures ont été de plus réalisées sous l'administration des derniers curés et en particulier de MM. Borné, Macaire, Legros et Guérin, puissamment aidés, entre autres, par la famille de La Bigne.

(1) Le reste de la légende a été peint sur la pierre et a disparu. M. LEGRAND, *Saint-Martin et ses Pierres tombales*, Orléans, Herluison, 1892.



Moulins. — Le Pont Martine.
Le Petit-Saint-Mars.

Quittons à la hâte Saint-Martin, et pour ne pas revenir sur nos pas, engageons-nous dans la rue Badran.



Moulin de l'Hospice. — Vieux portail XVIᵉ siècle.

Nous voici bientôt, après avoir longé le clos de la *Bretonnerie*, au moulin de *la Digue*, moulin à foulon possédé anciennement par la maladrerie de Saint-Lazare et contigu à celui de la *Trinité* ou de *Chantereine*, ancienne

propriété des Mathurins (1). Un étroit sentier, longeant la Chalouette, nous amène au *Pont-Martine*, d'où nous avons une jolie échappée, à travers saules et peupliers, sur le *Petit-Saint-Mars*. Quelques enjambées nous conduiront au hameau où nous donnerons un rapide coup d'œil, car nous y repasserons, au château de M. le comte de La Bigne, ancien commandant de la compagnie des mobiles d'Etampes, en 1870, et à la ruine de l'ancienne chapelle de *Saint-Médard*, qui existait déjà au XII[e] siècle. Cela ne nous aura guère dérangés, et, revenant sur nos pas, nous reprendrons la rue de la Digue que nous avons laissée au pont. Un pas de plus, nous passons devant un vieux portail en pierres grossièrement vermiculées fort curieux, closant la propriété Nivelon, probablement épave du XVI[e] siècle, et nous longeons le moulin *de l'Hospice*, jadis moulin dit de *Blessault* (Bressault), vieux fief relevant du Fresne. C'est là que, coupant la rue de Saclas, nous reprenons l'extrémité de la promenade des *Prés* pour arriver aux *Portereaux*.

Les Portereaux. — Louette et Chalouette. Le Chien pêcheur.

Ce vieux coin de la fortification d'Etampes en est le vestige le plus important, et de nos jours encore il est des plus intéressant. C'est là que la Chalouette et la Louette opèrent leur jonction avant le pont, et deviennent la *rivière d'Etampes*. Le *Portereau*, sorte de bastion carré garni de créneaux, de meurtrières et de mâchicoulis, — bel exemplaire d'architecture militaire du XIII[e] siècle,

(1) Mathurins : *de sable à une bande d'or et un chef d'argent chargé d'un triangle de gueules.*





— faisait l'angle de l'enceinte de la ville nouvelle de ce côté. Trois vannes y laissent couler l'eau du bief supérieur dans un petit déversoir qu'on nomme *Rivière des Prés*. On pouvait autrefois inonder de ce côté la prairie et rendre impossible l'approche des remparts. Aujourd'hui, l'inoffensif portereau sert, tous les trois ans, à mettre la rivière *à clos*, selon l'expression consacrée, afin de permettre les réfections aux berges et aux moulins dans la traversée de la ville.

« Quand la rivière est mise à clos, » dit l'auteur des *Rues d'Etampes,* « les habitants peuvent prendre à la main le poisson surpris dans la vase. » Dans son poème du *Chien pêcheur* ou *le Barbet des Cordeliers d'Etampes*, Hémard de Danjouan a immortalisé, avec les écrevisses de la Juine, cette libérale faculté :

« Trois hyvers écoulés on lève la barrière
« Qui dans un lit forcé captive la rivière.
« Le fleuve impétueux s'échappe en un moment
« Et laisse les poissons hors de leur élément.
« Alors chacun s'empresse à prendre part au gain,
« Et les poissons, ce jour, se pêchent à la main.
« Tous profitent du temps..... »

Cependant, ne vous hâtez de croire ni les *Rues d'Etampes* ni le *Chien pêcheur*. Si le hasard veut que vous passiez par là au moment de la *mise à clos*, consultez vite l'almanach. Si vous êtes en « temps prohibé », contentez-vous de regarder l'innocent *échavot* se débattre et agoniser dans la vase, en compagnie de l'infortuné *vairon* et du *savetier* rébarbatif. Méfiez-vous du tricorne, si vous ne voulez piètrement échouer sur les bancs de la correctionnelle. A moins qu'étant riverain, l'administration ne vous oblige à enlever vase et poissons de peur d'infection : Oh alors !!!...

Le Filoir. — Les Prés. — La Tour du Loup.

Mais hâtons-nous. Un regard à la rue du *Filoir*, fortification de la ville nouvelle prolongeant les Portereaux, vers la porte Saint-Martin, long boyau où les cordiers tendent leur chanvre qu'ils tordent à la manivelle ; puis suivons, sous le frais ombrage des grands ormes. De l'autre côté de la petite rivière, ce grand mur qui longe la promenade des *Prés* et sert de clôture à la maison de la *Congrégation* de Notre-Dame? C'est encore une partie de la fortification d'Etampes, ainsi qu'en témoignent archères et meurtrières à peine bouchées, et cette tour lézardée que la tradition baptise du nom de *Tour du Loup* (1). Cette portion de mur date seulement de 1645. puisque ce n'est qu'à cette époque que les religieuses de la Congrégation obtinrent de la duchesse de Vendôme et d'Etampes l'autorisation d'enfermer la rivière dans leur propriété.

Lavoirs. — Le Marché-Franc. — Boulevard Berchère.

A l'extrémité du mur, et par la ruelle de l'*Abreuvoir-des-Cordeliers*, voici de nouveau, sur la gauche, le clocher de *Saint-Gilles* se mirant, par-dessus les toits, dans la rivière, que bordent de deux côtés de nombreux lavoirs. L'eau s'agite en orbes savonneuses, l'air retentit de la sourde cadence des battoirs accompagnant les joyeux propos des lavandières, dans une lutte où les premiers n'ont pas toujours la victoire. Qui donc s'en plaint? Rien de triste comme un accompagnement sans mélodie ; et

(1) Cette tour paraît antérieure au reste du mur.

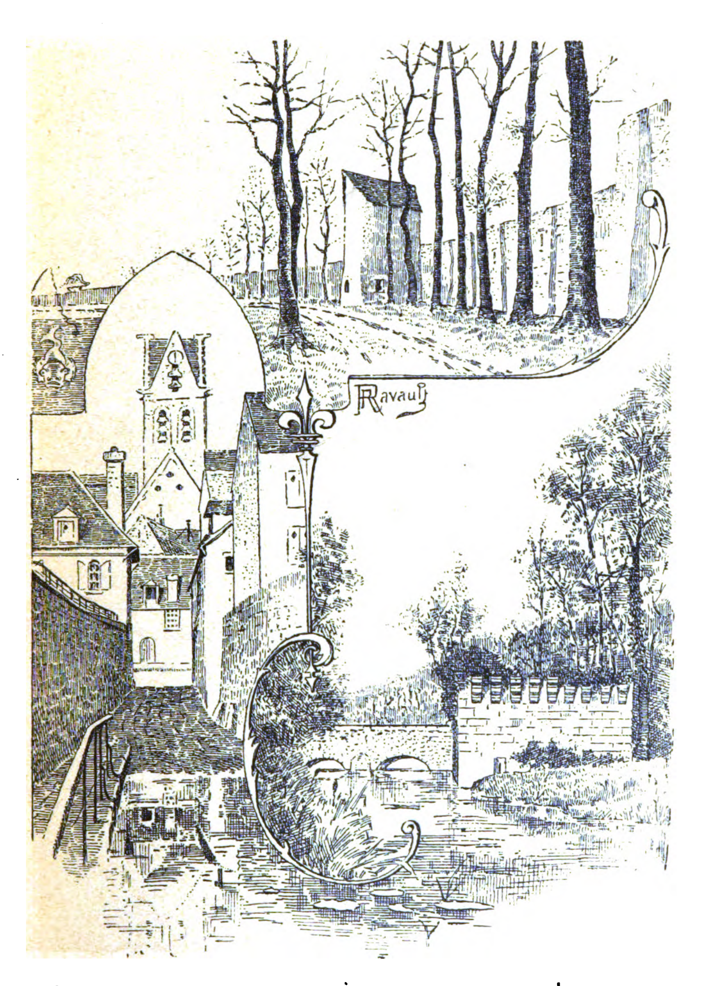




puis, tout le monde ne peut encore s'offrir un journal, et les reporters ne sont pas seuls à aimer les nouvelles. Au lieu de continuer à suivre la promenade des Prés qui à partir de ce point a reçu le nom de l'orientaliste N. Berchère, notre compatriote, à la fois comme hommage au talent et comme témoignage de reconnaissance, boulevard ombreux qui nous mènerait au faubourg Saint-Pierre, laissons à droite le *Marché-Franc*, vaste emplacement garni de petites claies et de barrières, où le premier samedi de chaque mois se vendent à profusion chevaux, moutons et vaches. La grande *salle Bonnevaux* que nous y apercevons, sert aujourd'hui de gymnase, de lieu de réunion pour les sociétés, de local pour les expositions, etc..., etc...



Le Pont de Pierres.



LES PORTEREAUX — SAINT-GILLES — LA TOUR DU LOUP

L'Allée de Bonnevaux. — Le Pont de Pierres. Jardin Guettard.

Ne nous laissons même pas tenter par la fraîcheur de l'*allée de Bonnevaux*, chemin vert qui conduit au ***pont de Pierres***, promenade entre toutes chère aux Étampois, hier encore jalonnée d'immondices, et qui, demain, lorsque la ville s'agrandira, qu'une nouvelle ligne de chemin de fer passera par là, faisant alors concurrence à la *Cannebière* ou à la *Perspective-Newski*, recevra peut être les statues d'hommes illustres. Ainsi le veut la loi du Progrès qui édifie sans cesse de nouvelles merveilles sur les ruines des civilisations vieillies.

Résistons à la tentation qui nous prend d'entrer dans le joli jardin botanique, dit *Jardin Guettard* (du nom d'un naturaliste étampois), appartenant à la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Etampes. Nous pourrons plus tard demander à son aimable créateur M. Blavet, président honoraire de la Société, de nous en faire les honneurs. Aujourd'hui, tournons bride, et par la rue de l'*Abreuvoir-du-Mouton*, rentrons dans la ville nouvelle.







CHAPITRE IV

ESTAMPES-LE-CHASTEL OU ESTAMPES-LES-NOUVELLES

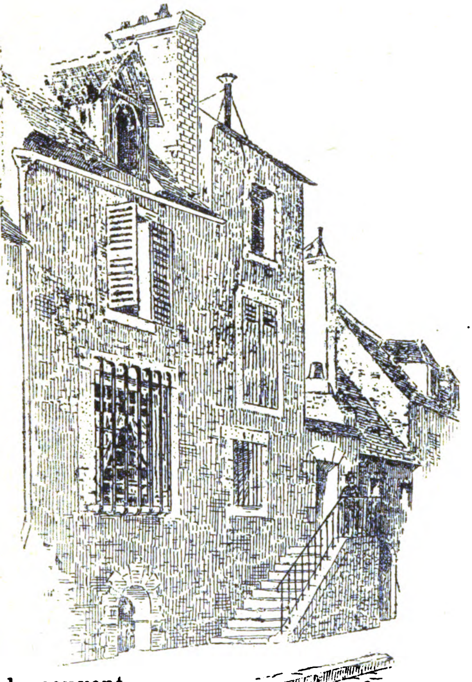
Quartier Saint-Gilles. — Vieux logis. — Les Cordeliers et la Congrégation de Notre-Dame. — Le Grenier d'abondance. — Le Coq. — Les Trois-Rois. — Vieilles auberges. — Rue Simonneau. — Victime du devoir! — Les Piliers. — Place Saint-Gilles. — Eglise Saint-Gilles. — Rue Basse-de-la-Foulerie. — Moulin Sablon.

Vieux Logis. — Les Cordeliers et la Congrégation de Notre-Dame. — Le Grenier d'abondance.

Le pont traversé, nous voici dans le quartier Saint-Gilles, rue des Cordeliers.

Tournons de suite à gauche, pour jeter un rapide coup d'œil sur une vieille masure à perron de pierre débordant sur le trottoir, et dont les fenêtres, veuves de leurs meneaux, mais encore grillées et encadrées de leurs moulures antiques, trahissent le XVIe siècle. Du coin de la ruelle qui lui fait face, ce vieux logis, signé : 1585, aû cintre d'une porte, avec ses toits curieusement enchevêtrés et dominés par le clocher de Saint Gilles, vous a un petit air vieillot bien fait pour plaire aux archéologues. Il appartient à la famille de feu M. Labbé, Avec ce lambeau d'architecture et beaucoup d'imagina-

tion, on peut reconstituer l'aspect de cette rue, où l'on voyait encore à la fin du XVIII[e] siècle, outre le couvent des *Cordeliers*, l'hôtel à l'enseigne du *Duc de Vendôme*. En 1705, les Chevaliers de l'Arquebuse, y donnèrent en l'honneur de ce seigneur d'Étampes, une fête restée célèbre. L'hôtel a disparu; des grainetiers et des meuniers ont transformé tous ces vastes bâtiments qui ont suivi le sort des grandes routes, tuées par les voies ferrées. Le couvent a subsisté en partie, modifié, lui aussi.



Maison du XVI[e] siecle, rue des Cordeliers.

Edifié, dit Fleureau, à Étampes, au commencement du XIII[e] siècle, du vivant même de saint François, fondateur de l'Ordre, par la reine Blanche, le couvent des Cordeliers subit les fluctuations par lesquelles passèrent, à travers les siècles, la plupart des établissements religieux : tour à tour prospère ou ruiné, incendié même pendant les guerres de religion, en 1567. L'église était dédiée à saint Jean-Baptiste. Les religieuses de la *Congrégation de Notre-Dame*, établies auprès, dès 1649 (dix-neuf ans après

leur arrivée à Étampes), sur l'emplacement du ***Grenier d'Abondance***, ont racheté ce qui en subsistait après la Révolution et y ont installé un pensionnat. Ces filles du P. Fourier de Mattaincourt vinrent à Étampes au commencement de 1630, descendirent à l'hôtel des ***Trois-Mages***, s'établirent le lendemain 5 janvier dans la maison dite du ***Petit Paris***, rue Saint-Jacques, près de la porte de ce nom, puis rue de la Plâtrerie avant d'aller loger aux Cordeliers. La Fronde les y troubla et la bulle ***Unigenitus*** y sema la tempête. C'est à cette époque que huit religieuses furent conduites à Orléans pour avoir refusé de reconnaitre leur supérieure. Le 3 septembre 1792, les trente qui habitaient le couvent furent chassées, leur argenterie fut confisquée et leur maison vendue.

A l'intérieur d'une cour on voit encore un cloître aux colonnes ornées de chapiteaux sculptés, et une vieille chapelle. La nouvelle, reconstruite en 1864 sur l'emplacement du cimetière des Cordeliers, ne renferme d'intéressant qu'un tableau de Liébaur, représentant l'apothéose du bienheureux Fourier. La rivière passe dans l'enclos du couvent depuis 1645, malgré les Cordeliers ; mais le célèbre ***Barbet*** n'y pêche plus les écrevisses légendaires (1), sans doute depuis l'invention des garde-pêche.

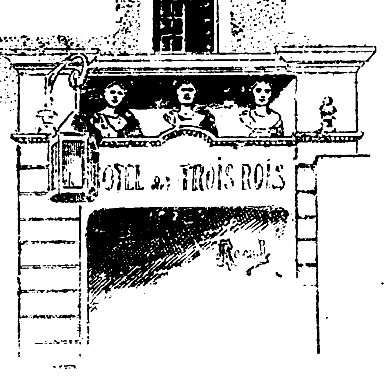
Au ***Carrefour des Religieuses***, quelques vestiges bien insignifiants, sauf un puits à balustrade de fer forgé. et une cave voûtée. (***V. Caves d'Etampes.***)

Avant de revenir sur ce centre de la ville, poussons une toute petite pointe en avant qui nous permettra d'apercevoir l'ancien ***Grenier d'abondance*** (magasins Darblay), en 1870 prison de nos pauvres éclopés de l'armée de la Loire, et de revoir un peu plus loin, dans la curieuse ruelle du ***Filoir***, avec les restes des murailles

(1) P. Pinson, *le Chien pêcheur ou le Barbet des Cordeliers*, poème héroï-comique en latin et en français, par Claude-Hémard de Danjouan.

d'Étampes, les derniers vestiges de l'industrie du cordier, qui a donné son nom à cet étroit passage conduisant aux Portereaux.

N'allons pas plus loin. L'ancien cimetière du *Vivier* n'est plus qu'un parc et nous retrouverions, en suivant la rue du Haut-Pavé vers l'auberge de *la Chasse,* le quartier Saint-Martin que nous avons quitté tout à l'heure. Rebroussons chemin à l'emplacement de l'ancienne porte Saint-Martin, aujourd'hui place de la *Bastille,* au bas de cette vieille ruelle du *Mouton* que nous avons remarquée en suivant la promenade Henri IV, et dirigeons-nous tout droit vers la rue Saint-Jacques par la rue *d'Enfer*, ancien casse-cou des diligences.



Le Coq. — Les Trois-Rois. — Vieilles Auberges. — La Poste aux Chevaux.

Nous voici au *Coq.* De vieilles enseignes assez rapprochées nous rappellent quelques-unes de ces nombreuses auberges, disparues, que le roulage enrichissait et que la vapeur a ruinées. Le *Dauphin*, la *Fontaine*, le *Duc de Bourgogne* (aujourd'hui épicerie), les *Trois-Rois*, la *Rose*, le *Lion d'Argent*, etc., vieilles hôtelleries où furent hébergés maintes fois princes, princesses ou ambassadeurs, cuisines pantagruéliques qui nourrissaient un monde de voyageurs, de castes et de goûts les plus divers : soldats,

marchands, rouliers, bourgeois pélerins de Saint-Jacques de Compostelle et ***tutti quanti,*** les uns à pied, les autres à cheval, beaucoup en carrosses. Quelle vie alors, dans ces cours pavées où les cultivateurs des environs viennent maintenant le samedi remiser leurs modestes attelages !

Dans la traversée d'Étampes, depuis Saint-Martin jusqu'à Saint-Michel, on comptait plus de cinquante



Cour de l'ancienne auberge de *la Rose.*

auberges. Combien disparues ? Rien que dans le quartier où nous sommes, que sont devenues les ***Trois-Marchands***, le ***Lion-d'Or,*** le ***Cygne***, l'***Ours***, l'***Écu-de-France,*** le ***Grand-Cerf***, le ***Coq***, la ***Tête-Noire***, l'***Aigle-d'Or***, le ***Chêne-Vert***, les ***Trois-Fauchets***, ***La Rose,*** etc. ? Aucune de celles qui ont survécu au naufrage n'a conservé plus de cachet particulier que l'hôtel des ***Trois-Rois***. Le portail carré surmonté de trois têtes d'empereurs romains — ô archéologie ! — ayant la prétention de personnifier trois rois maures, donne accès dans une cour entourée encore de vieux bâtiments, auxquels de récents travaux ont cepen-

dant ôté un peu de pittoresque (1). Dans l'opéra-comique du *Pré-aux-Clercs*, une scène se passe à l'hôtel des *Trois-Rois* ou des *Trois-Maures*, et l'un des décors représente le jardin de l'hôtel avec la tour de Guinette comme arrière-plan.

A la différence des *Trois-Rois*, le *Lion-d'Argent* n'est plus hôtel ; un des derniers entrepreneurs de roulage s'y est installé, et fait chaque semaine le trajet d'Étampes à Paris. L'enseigne a disparu ; une pierre fruste, portant la date de 1662, encastrée dans le mur faisant le coin de la rue Le Nicolaïs, à la portée, hélas ! des enfants qui l'ont indignement martelée, et des chiens qui la déshonorent, laisse deviner encore la forme d'un lion ou d'un léopard, et rappelle seule le nom de l'antique auberge. A côté de là, ce grand portail? C'est l'ancienne *Poste aux Chevaux*, dont le dernier titulaire fut un de ces Duverger qui s'y succédèrent si longtemps de père en fils jusqu'à l'avènement du chemin de fer. Disparus aussi les postillons, les chaises de poste et les diligences ventrues qui s'engouffraient jadis sous ce vaste porche !

Rue Simonneau. — Victime du devoir ! Les Piliers. — Place Saint-Gilles.

Avançons donc et gagnons la place Saint-Gilles par la rue *Simonneau*, célèbre par le meurtre du maire d'Etampes dont elle a reçu le nom. C'est le 3 mars 1792 que Simonneau tomba, victime d'une émeute, et sous les coups d'une bande d'insurgés qui voulaient s'opposer

(1) Depuis peu tout a été remis à neuf et ce qui restait du vieux cachet de la cour intérieure a disparu. (Note de l'éditeur.)

à l'enlèvement des grains dont le marché se tenait depuis un temps immémorial sur la place. Une plaque posée récemment sur la façade de la maison Chevallier relate cet événement qui fit en France, à l'époque, assez grand tapage pour que des fêtes fussent instituées et des cérémonies funèbres célébrées en l'honneur de la victime étampoise. On lit sur cette inscription :

1792-1888
EN CET ENDROIT
LE 3 MARS 1792
JACQUES-GUILLAUME SIMONNEAU
MAIRE D'ÉTAMPES
MOURUT POUR LA LOI

Diverses versions ont été données de la mort de Simonneau ; les unes très élogieuses pour le courage et le civisme du défunt, vertus confirmées par les documents de l'époque ; d'autres lui laissant un moins beau rôle. Je me méfierais cependant de l'opinion du fameux Dolivier, curé de Mauchamps, cet exalté dont le rôle pendant la période révolutionnaire est maintenant si connu (1). Sa *Pétition de quarante citoyens des communes de Mauchamps, Saint-Sulpice de Favières, Breuillet, Saint-Yon, Chauffour et Breux, voisines d'Etampes, qui ont eu le bonheur de ne tremper en rien dans la malheureuse affaire arrivée dans cette ville, communiquée le 27 avril* (*1792*) *à la Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins, et présentée le 1er mai à l'Assemblée nationale, par Pierre d'Olivier..., Paul Léonard..., François Houdin, J.-B. Feuilleret l'aîné, nommés à cet effet par leurs compétitionnaires. Rédigée par P. d'Olivier, curé de Mauchamps* (*s. l.*), *1792*,

(1) *Les Trois-États du Bailliage d'Étampes aux États-Généraux de 1789*, par MM. Maxime Legrand et Léon Marquis, page 402 et suiv.

in-8° de 20 pages, n'est qu'un long factum contre Simonneau qu'il accuse d'avoir voulu faire tirer sur les émeutiers sans sommations. Cette pièce est une suite indigeste d'insinuations calomnieuses.

Des témoins oculaires contredisent ce récit rien moins qu'impartial. C'est d'après leur souvenirs que M. Maxime de Montrond l'historien d'Étampes (1), fait en ces termes la relation de ce que Dolivier appelle une *malheureuse affaire :*

« Le 3 mars 1792, un attroupement composé d'environ huit cents hommes armés de sabres, de fusils ou de bâtons et venant du côté d'Étréchy et la Ferté-Aleps, fondit à l'improviste sur le marché aux blés d'Étampes, et se mit en devoir d'y taxer le prix des grains : Jacques-Guillaume Simonneau, citoyen probe, magistrat intègre, était alors maire de cette ville. Aidé de soixante hommes de cavalerie, de quelques gendarmes et du petit nombre de gardes nationaux qui avaient répondu à son appel, il s'opposa de tous ses efforts à une pareille violence. La municipalité s'était déjà portée au devant des insurgés, vers le faubourg dit *des Capucins*; mais ses prières et ses menaces n'avaient pu réussir à calmer l'effervescence de ces bandes tumultueuses. Les vives exhortations du maire furent également inutiles, son autorité fut méconnue et ses ordres méprisés; comme il continuait de faire baisser le prix des grains, l'un des insurgés furieux se précipite sur lui, l'entraîne vers le bas du marché et lui assène un violent coup de bâton sur la tête. Le magistrat parvient à se dégager de ses mains et malgré sa blessure il reparaît plus ferme encore au poste que le devoir lui avait assigné : « *Ma vie est* « *à vous,* criait-il aux factieux; *vous pouvez me l'ôter, mais* « *je ne manquerai pas à mon devoir.* »

« Cependant, le commandant des troupes rangées en armes sur la place du marché, ayant donné l'ordre d'une retraite,

(1) *Essais Historiques sur la Ville d'Étampes,* M. de Montrond, Paris 1836.



Guillaume Simonneau, escorté de quelques cavaliers, dirigeait sa marche vers la grande rue Saint-Jacques, lorsque soudain atteint presque à bout portant d'un coup de fusil, il tombe baigné dans son sang. Le procureur de la commune, son ami, qui le suivait de près accourt aussitôt vers lui et s'empresse de le relever, lorsqu'un second coup se fait entendre à leurs côtés. L'infortuné maire retombe frappé à mort, et son généreux compagnon, blessé lui-même, n'échappe qu'avec peine au sort fatal qui le menaçait.

« Ce généreux compagnon, ajoute M. de Montrond, cet ami de Jacques Simonneau, existe encore, et c'est de sa bouche même que j'ai recueilli les détails qu'on vient de lire. Son nom, qu'on est peut-être étonné de ne point trouver dans ce récit, y figurerait sans doute, si sa modestie ne m'avait pas imposé le devoir de le tenir caché.

« Ce fut dans le haut de la rue de l'*Etape-aux-Vins*, dix pas au-dessus de la rue *Haute-des-Groisonneries*, devant la porte de la maison n° 9 que Simonneau rendit le dernier soupir. Un autre témoin oculaire nous a assuré que dans le délire de leur rage, les assassins défilèrent au son des tambours autour de leur victime, et firent une fusillade sur son corps palpitant et défiguré, en criant : « *Vive la Nation!* ».

« La nouvelle de cet attentat fut bientôt connue dans la capitale, et les feuilles publiques la répandirent sur tous les points de la France. En plusieurs lieux, Simonneau fut honoré, loué et chanté comme un héroïque citoyen, comme un martyr de la religion du devoir. L'Assemblée nationale, dans sa séance du 18 mars 1792, décréta qu'un monument pyramidal serait érigé en son honneur sur la place du marché d'Etampes; et que le 3 juin de cette même année une fête serait célébrée à Paris pour consacrer le souvenir de ce funeste événement. Une partie du décret reçut son exécution : la fête fut célébrée au jour indiqué avec la plus grande magnificence; mais, on négligea d'exécuter la loi tout entière, et l'œil étonné, cherche en vain, aujourd'hui, dans la ville d'Étampes, le monument qu'avait décrété l'Assemblée nationale. »

M. Florat-Préaux, mort il y a quelques années, se

souvenait très bien d'avoir accompagné son père place Saint-Gilles le jour du crime, et faisait à quelques détails près le même récit. De son côté voici ce qu'en dit M. Dramard (1) :

« ..... Le corps municipal, se rend, en tête de la troupe, sur la route, au devant des mutins, pour les empêcher de rentrer en ville; on les rencontre dans le faubourg Saint-Jacques. Aux injonctions qui leur sont faites, ils répondent qu'ils entreront de gré ou de force.

« Pour éviter une collision, les officiers municipaux se retirent et rentrent en ville, et la bande entière à leur suite. Ce fut une faute; ce moment décidait en effet du sort de la journée. Un acte d'énergie eût prévenu les excès qui suivirent; du moment où le pouvoir exécutif avait envoyé des soldats à Étampes pour empêcher de se renouveler les scènes qui s'y étaient déjà produites, et dont plusieurs localités venaient d'être récemment le théâtre, c'est que son intention était que l'on en fît usage; cette mesure était bien plus coercitive que comminatoire; et, puisque l'emploi de la force armée avait été prévu, c'était le moment d'y recourir, alors que les représentants de la loi avaient devant eux un attroupement armé sur les intentions duquel il y avait d'autant moins à s'y méprendre qu'il les avait déjà manifestées dans les différentes communes qu'il avait traversées; il se trouvait depuis plusieurs heures en rébellion contre la loi ; une démonstration vigoureuse l'aurait sans aucun doute décidé à se retirer; dans le cas où il aurait tenté de mettre à exécution sa menace d'entrer de force, une charge de cavalerie l'aurait dispersé sans peine et sans grand mal. Sur la grande route, cette manœuvre aurait eu un plein succès, tandis qu'en ville l'action de cette force se trouvait paralysée, et ne pouvait être d'aucune utilité comme l'événement le prouva; de plus, la force morale de l'autorité, aussi bien sur les insurgés

(1) *Episodes de la Révolution française en Seine-et-Oise ; la Disette de 1789 à 1792 jusqu'à la loi du Maximum*, Dramard, in-8°, 1872.





que sur les soldats, se trouvait complètement ébranlée par ce premier acte de faiblesse.

« Les insurgés entrèrent donc librement en ville et se rendirent sur la place Saint-Gilles, où se tient le marché aux grains. Le maire Simonneau et le corps municipal étaient retournés à l'hôtel de ville pour y délibérer. Les amis du maire le suppliaient d'y rester. Ce parti eût peut-être été préférable, car désormais le mal était fait, l'ordre troublé, la loi violée· Mais Simonneau avait une plus haute idée de son devoir; il demanda au commandant du détachement de cavalerie si lui, officier, il pouvait compter sur sa troupe, à quoi celui-ci répondit : « Comme sur moi-même ». Il paraît même que cet officier aurait, la veille, demandé des cartouches, et qu'une distribution en aurait été faite à ses hommes. La gendarmerie nationale faisait partie de cette force armée.

« Quelques citoyens s'étaient joints au maire; c'étaient le procureur de la commune, Sédilon, Baron-Delisle, officier municipal, Lavallery, aussi officier municipal et son clerc, et une autre personne dont le nom n'a pas été recueilli, mais qui doit être M. Marceaux-Faucheux, qui a en effet protesté contre l'omission de son nom dans les journaux. Lavallery et son clerc paraissent avoir été les seuls armés. C'est tout ce qui se rencontra de citoyens de bonne volonté dans une ville de 7.000 âmes pour défendre non-seulement la loi, mais la ville elle-même, la sureté des familles, le foyer domestique, contre les attentats de quelques agitateurs suivis de paysans, égarés par la souffrance ou par des suggestions criminelles et dont un grand nombre n'avait marché que par crainte.

« On se mit en marche vers la place Saint-Gilles, et c'est en y arrivant que l'on put se rendre compte de la faute que l'on avait commise en laissant les insurgés se rendre en quelque sorte maitres du terrain. La place du marché est latérale à la Grande-Rue, dont elle n'est séparé que par un pâté de maisons et l'église Saint-Gilles; en venant de la mairie on y accède soit par la rue Basse et celle des Cordeliers, soit par la Grande-Rue. La rue Basse est étroite; elle forme, avant de se réunif à celle des Cordeliers, un premier coude appelé rue de la Manivelle, et il s'en présente un second avant de débou-

cher sur la place. Ce chemin parut sans doute, et avec raison, devoir être évité à cause des embarras qu'il présente pour une troupe de cavalerie, et le maire choisit la Grande-Rue comme plus convenable pour le déploiement de son escorte. Pour aller de la Grande-Rue Saint-Jacques à la place Saint-Gilles, il faut suivre pendant environ cent cinquante pas une rue assez étroite appelée la rue de l'Etape-au-Vin, parce que cet établissement s'y trouvait autrefois, nom qu'elle a quitté il y a quelques années pour prendre celui du modeste magistrat qui, soixante ans plus tôt lui avait donné le baptême de son sang. Cette rue était alors plus étroite qu'elle n'est aujourd'hui ; elle descend vers le marché en pente très raide. C'est par là que le maire s'engagea avec son escorte de cavalerie pour pénétrer dans le marché dont les insurgés s'étaient rendus maîtres et où ils s'étaient mis en devoir de taxer les grains. La place était pleine de monde, et parmi les plus bruyants acteurs du tumulte, se trouvaient beaucoup de femmes, dont nous verrons figurer quelques-unes plus tard, au nombre des accusés qui eurent à rendre compte devant le tribunal criminel de leur conduite dans cette journée néfaste.

« Nous touchons ici à la scène la plus émouvante de ce drame, et en même temps la moins bien éclaircie. Désormais, dans les récits du temps et dans les récits officiels des témoins oculaires, nous trouvons une confusion égale à celle qui régnait sur le lieu même où le fait s'est passé. J'ai réduit toutes les variantes de détail à deux ou trois points. Simonneau parvint-il à pénérer dans la place, ou au contraire fût-il arrêté au débouché de cette place ? L'endroit où il fut massacré semble devoir faire accepter cette dernière version. Cependant, Jean Debry, dans son rapport à l'Assemblée au nom du Comité d'instruction, et suivant à la lettre les procès-verbaux, qu'il avait recueillis, semble indiquer que Simonneau était entré dans la place ; ce détail n'a d'autre intérêt que de faire ressortir avec quelle persistance le Maire tint à remplir son devoir tout entier en pénétrant au sein des révoltés. Le rapport, plus explicite, du capitaine de gendarmerie et du lieutenant Godard ne laisse pas de doute à cet égard. Le Maire et son escorte marchèrent jusqu'à l'endroit où se trouvaient établis les sacs de grains mis en vente, où les meneurs



veillaient à l'exécution de la taxe qu'ils avaient imposée. Il essaya de leur faire comprendre que leur action était contraire à la loi; ils voulurent par des menaces le contraindre à sanctionner cette illégalité et à la couvrir en proclamant lui-même la taxe qu'on lui dictait; il s'y refusa avec énergie. Les injures, les vociférations, les menaces de mort se croisaient autour de lui; les plus rapprochés se portaient même à des voies de fait en dépit des efforts du lieutenant Godard.

« Enfin, voyant l'inutilité de ses protestations, ne pouvant songer à faire arrêter les chefs de la révolte, sentant le danger de sa position et de celle de sa troupe, le Maire d'Etampes ordonna la retraite. Mais, il était trop tard, et le péril qu'il redoutait de pouvait plus être conjuré. La troupe, enveloppée de tous côtés par le peuple, incertaine elle-même et peu dévouée, était prise comme dans un défilé et mise au point de se rendre; le mouvement de retraite qu'elle fit rompit les rangs, qui furent un instant envahis par la foule. Simonneau et ses amis se trouvèrent portés par les flots à l'extrémité de la place, dans la rue de l'Etape-au-Vin; bien qu'ils n'eussent pas échappé jusque là aux mauvais traitements, c'est à l'entrée de cette rue que les premiers coups furent portés au Maire. Ici, la confusion augmente et les récits sont contradictoires; mais de toutes les variantes qu'ils présentent, ressortent deux versions. Suivant l'une, il aurait reçu un coup de bâton qui l'aurait étourdi; en même temps un premier coup de fusil l'aurait atteint au côté; il aurait porté une main à sa blessure, et de l'autre, pour se soutenir, aurait saisi au hasard la bride ou la quêue du cheval d'un soldat; celui-ci, on a dit que c'était le commandant Godard lui-même, pour lui faire lâcher prise, lui aurait abattu le poignet; en même temps, un second coup de feu lui aurait fait sauter le crâne. Ce récit est empreint d'une exagération évidente; les principaux traits en sont empruntés à une lettre écrite d'Étampes par un parent de Simonneau, lettre qui porte tous les caractères de l'exaltation et de la passion.

« L'autre version est plus vraisemblable; elle s'appuie sur des procès-verbaux et sur des rapports présentant plus de garanties d'impartialité. Poursuivi au milieu des rangs de la cavalerie et atteint de coups de bâton, Simonneau fut ren-

versé ; un homme monté sur une borne placée dans la rue de l'Etape, au sortir de la place, lui tira un coup de fusil presque à bout portant, un autre coup de fusil lui brisa le crâne et lui fit jaillir la cervelle. Le procureur de la commune, Sédillon, qui n'avait pas quitté le Maire, et qui le soutenait au moment où il tombait, fut blessé dans le tumulte, ainsi qu'un autre citoyen, M. Blanchet. Quant aux soldats, soit que les coups de fusil eussent effrayé les chevaux, soit que débordés et rompus par la foule ils n'aient pu résister au flot qui les pressait, ils se débandèrent, et ce ne fut qu'à une assez grande distance de là qu'ils purent se rallier. Ils attendirent quelque temps à la Mairie, puis ne recevant aucun ordre, ils rentrèrent dans leurs quartiers. »

Ces relations sont confirmées, avec quelques divergences dans les détails, par l'*Éloge funèbre de Simonneau, par Sibillon, maire d'Etampes,* discours prononcé le 19 mars 1792 à l'issue d'une cérémonie funèbre célébrée à Notre-Dame, discours depuis imprimé (Dupré, 1792), par la *Note historique par un témoin oculaire qui ne dit que ce qu'il a vu, sur la catastrophe arrivée à Etampes le samedi 3 mars 1792* (manuscrit de la bibliothèque de la ville), et par le *Rapport sur les honneurs à rendre à la mémoire de J.-G. Simonneau, maire d'Etampes, fait au nom du Comité d'instruction publique par Jean Debry, député du département de l'Aisne, et Décret du 18 mars 1792, dont l'envoi aux quatre-vingt-trois départements, aux districts et aux municipalités a été ordonné ; imprimés par ordre de l'Assemblée Nationale.* (Imprimerie Nationale, 6 p., s. d.).

Le décret qui termine cette pièce est ainsi conçu :

L'Assemblée nationale, empressée de porter à la loi l'appui que tous les corps constitués lui doivent, et d'acquitter envers Jacques-Guillaume Simonneau, Maire d'Etampes, qui se sacrifia pour elle, la dette nationale, décrète qu'il y a urgence.

L'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète définitivement ce qui suit :



Article premier. — Il sera élevé, aux frais de la Nation, sur la place où se tient le marché à Etampes, une pyramide triangulaire.

Sur l'un des côtés seront gravés ces mots :

JACQUES-GUILLAUME SIMONNEAU,
ÉLU MAIRE D'ÉTAMPES,
LE , MORT LE 3 MARS 1792, L'AN 4

Sur le second côté, ceux-ci :

« MA VIE EST A VOUS : VOUS POUVEZ ME TUER ; MAIS JE NE MANQUERAI PAS A MON DEVOIR : LA LOI ME LE DÉFEND. »

(DERNIÈRES PAROLES DU MAIRE D'ÉTAMPES.)

Enfin, sur le dernier, l'on gravera cette inscription :

LA NATION FRANÇAISE
A LA MÉMOIRE DU MAGISTRAT DU PEUPLE
QUI MOURUT POUR LA LOI
DÉCRET DU 18 MARS 1792, L'AN QUATRIÈME DE LA LIBERTÉ

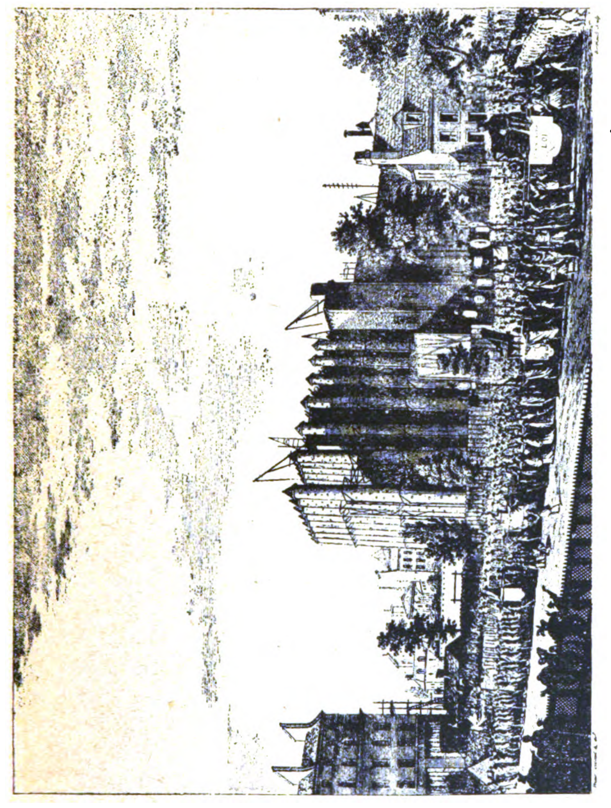
II. — L'Assemblée nationale donne à la conduite de N... Sédillon, procureur de la commune d'Etampes, et du citoyen blessé dans la journée du 3 mars, l'éloge mérité par leur dévouement.

III. — Le présent décret sera, avec le rapport, adressé aux quatre-vingt-trois départements, pour y être envoyé et publié dans les districts et les municipalités, ainsi qu'il est pratiqué pour les loix générales de l'Etat.

Il sera également envoyé, avec une lettre du président, un extrait en forme du procès-verbal, à la veuve de Jacques-Guillaume Simonneau, à N. Sédillon, procureur de la commune d'Etampes, et au citoyen blessé lors du meurtre du Maire.

Le décret fut signifié et imprimé, une loi promulguée par Louis XVI à la date 16 mai 1792; des cérémonies pompeuses accompagnées de discours élogieux, s'organi-

sèrent de tous côtés : à Lyon, à Dijon, à Arpajon, à Tulle, à Montargis, à Beaumont-sur-Oise, à Orléans, à Blois,



POMPE FUNÈBRE EN L'HONNEUR DE SIMONNEAU MAIRE D'ESTAMPES LE 3 JUIN 1792. (D'après une ancienne gravure.)

etc... L'éloquence pompeuse et emphatique de l'époque s'y donna carrière.

A Paris, la fête prit un caractère spécial : une procession monstre, dont la gravure a conservé le souvenir. et

une cérémonie patriotique au Champ de Mars, aboutissant à l'apothéose de *la Loi*.

Le curieux programme de cette *Fête de la Loi*, comme on l'appela, donne une idée bien nette de la préoccupation maîtresse de ses inspirateurs ; renouveler une pompe à l'antique et frapper l'imagination par la glorification des vertus civiques.

Le cortège s'assemblera à huit heures précises sur le boulevard Saint-Antoine et boulevards suivants.

La tête sera sur le boulevard du Temple, passé la rue des Filles-du-Calvaire.

Le centre à la hauteur de la rue Saint-Claude.

La fin à l'extrémité du boulevard, du côté de la rue Saint-Antoine.

La place des différents groupes et détachements de troupes sera indiquée sur chacun de ces boulevards, par un jalon qui portera le numéro du groupe ou du détachement qui doit y être.

Le cortège sera disposé ainsi qu'il suit :

1 Avant-garde de la gendarmerie à cheval.

2 Trompettes de la gendarmerie.

3 Détachement de la gendarmerie à cheval.

4 Détachement de la gendarmerie à pied.

5 Bannière à l'antique aux couleurs nationales, portant pour inscription,

LA LOI

6 Détachement des Grenadiers de la gendarmerie Nationale.

7 Corps de musique.

8 Détachements des gardes nationales de districts.

9 Modèle de la Bastille et son cortège.

10 Enseignes portant les noms des 48 sections de la capitale ; et leurs députations rangées sur deux lignes. Elles auront au milieu d'elles pour point de réunion, un Drapeau portant pour inscription :

Indivisibles.

11 Détachement de troupes de ligne.

12 Enseignes portant les noms des 83 départements, rangées sur quatre lignes.

Au milieu d'elles un immense faisceau, surmontée du bonnet de la Liberté, avec cette devise :

Soyons unis, nous serons libres.

13 Détachement des troupes de ligne légères.
14 Drapeau de la Loi, ayant pour inscription :

Respect à la Loi.

15 Détachement des canonniers de la Garde Nationale.
16 Groupe de tambours de la Garde Nationale.
17 Détachement de la Garde Nationale de Paris. Au milieu d'elle une Bannière, avec cette inscription :

Mourir pour la défendre.

18 Détachement du corps des Vétérans.
19 Le Glaive de la Loi, porté sur un *lectisternium* ou table sacrée ; sur le socle, une inscription portant ces mots :

Elle frappe pour défendre.

20 Commissaires de police des 48 Sections.
21 Bureaux de Conciliation.
22 Juges de Paix.
23 Tribunal de commerce.
24 Tribunaux criminels provisoires.
25 Tribunaux des six Districts.
26 Tribunal criminel.
27 Autre détachement de Vétérans.
28 Le bas-relief, représentant le trait historique du Maire d'Etampes, surmonté d'une couronne civique et de guirlandes de chêne, accompagnée des membres de la Municipalité d'Etampes.
29 L'écharpe de SIMONEAU, couverte d'un long crêpe, et surmontée d'une grande palme verte.
30 Enseigne sur laquelle sera écrit le Décret qui ordonne que *l'écharpe sera suspendue aux Voûtes du Panthéon Français* (1).
31 Groupe des Maires et Officiers municipaux des Municipalités du département.
32 Le Maire, les Officiers municipaux, et le Conseil général de la Commune de Paris.
33 Sur un cippe, le buste de J.-G. SIMONEAU, ayant une cicatrice au front et une autre sur la poitrine.
34 La famille de SIMONEAU, suivie des citoyens qui l'ont défendu.

---

(1) Cette partie du programme ne fut pas réalisée ; l'écharpe restée au Greffe du Tribunal criminel du département de Seine-et-Oise, ne fut pas déposée au Panthéon.

35 Une enseigne sur laquelle est écrit le Décret qui ordonne qu'il sera élevé un monument à la mémoire de J.-G. SIMONEAU.

36 Lettre du Président de l'Assemblée nationale à la veuve SIMONEAU, gravée sur une pierre de la Bastille.

37 Le modèle de la pyramide décrétée ; sur ses quatre faces, l'écharpe en bas-relief; au milieu, le nom de SIMONEAU ; au-dessous, les Inscriptions ordonnées par le Décret, et la lettre de Madame Simoneau, dont un décret a ordonné la transcription sur cette pyramide.

38 Le district de la Ville d'Etampes.
Le département de Seine-et-Oise.

39 Le Livre de la Loi ouvert, sur un trône d'or, soutenu sur plusieurs gradins, enrichi d'un magnifique tapis, accompagné de plusieurs trophées, et surmonté d'une petite figure de Minerve. Sur une des marches du trône on lira ces mots :

La Loi seule commande à tous.

L'enceinte sera formée par un détachement de Sapeurs.

40 les Administrateurs des districts du département de Paris.

41 Le département de Paris.

42 Le Tribunal de cassation.

43 Deux candélabres à l'antique.

44 Groupe de Vétérans, portant un enseigne en forme des Tables de la Loi, avec cette inscription :

Triomphe de la loi.

45 Autel antique, sur lequel les enfants jetteront des parfums.

46 Groupe de femmes en blanc, avec des ceintures nationales, une couronne civique et tenant à la main des rameaux verts. Elles seront précédées d'une bannière portant cette inscription :

A la mémoire de J.-G. Simoneau

47 Deux autres candélabres.

48 Groupe d'enfants vêtus en tunique, avec la couronne civique, une palme à la main, plusieurs d'entre eux portant des corbeilles remplies de feuillages qu'ils jetteront sur leur passage.

49 La figure de la Loi assise, appuyée sur ses Tables, et tenant un sceptre d'or qu'elle étend. Le socle et les gradins seront supportés par seize faisceaux que tiendront des hommes drapés à l'antique.



Sur les gradins seront écrits ces mots :

Les hommes libres sont esclaves de la loi

Sur les quatre côtés du socle seront ces divises :
Sur le devant ; *La Loi.*
Sur un des côtés : *Liberté.*
Sur l'autre : *Egalité.*
Sur le derrière : *Propriété.*

L'enceinte sera formée par un détachement des Elèves de la Patrie.

50 Les Ministres.

51 La couronne civique, destinée au buste de Simoneau et portée sur un coussin.

52 La députation de l'Assemblée Nationale, entourée de sa garde d'honneur.

53 Un groupe considérable d'enfants des deux sexes.

Un groupe de jeunes filles.

Les mères rangées sur deux lignes, enfermant ce groupe et lui servant d'escorte.

Un groupe d'hommes.

Un autre de vieillards.

Chacun de ces groupes portera une bannière avec une inscription.

Celle des enfants sera :

Nous chérirons nos Parents et la Loi.

Celle des jeunes filles ;

La préférence aux soutiens de la Loi.

Celle des femmes :

Nous instruirons nos enfants dans la Loi.

Celle des hommes :

Notre force est dans la Loi.

Celle des vieillards :

Vous nous devrez et nos fils et la Loi.

54 Détachement de gendarmerie à cheval qui fermera le cortège.

Le cortège partira, à huit heures très précises du matin, du boulevard où il sera rassemblé, suivra tous les boulevards, traversera la Place Louis XV, prendra le nouveau Pont, les rues de Bourgogne, St-Dominique, le quinconce des Invalides, par l'allée en face de l'hôtel des Invalides, suivra celle à droite dudit hôtel, le boulevard qui mène au Champ de la Fédération, et y entrera par le côté en face de la rivière.

Quand la tête du cortège sera arrivée à la rue de Richelieu, tout restera en station pour donner le temps aux porteurs de se relayer. Pareilles stations auront lieu lorsque la tête du cortége sera à l'entrée du Pont de Louis XVI, et à l'entrée du champ de la Fédération.

CÉRÉMONIES du Champ de la Fédération.

Un grand Palmier d'environ vinq-cinq pieds de hauteur sera placé immédiatement derrière l'Autel de la Patrie et le couronnera de son large feuillage.

Les quatre grands socles qui accotent l'Autel de la Patrie, et où l'on avait placé des trépieds dans les dernières cérémomies, seront couronnés de trois gradins circulaires et en retraite, dont le dernier sera préparé pour recevoir les quinze drapeaux formant le quart des soixante drapeaux des bataillons de la Garde Nationale.

Les six légions entreront dans la même ordre qui a été observé à la cérémonie de Désilles.

Trois coups de canon avertiront les légions pour le moment de leur entrée.

Les soixante drapeaux se porteront en avant et se réuniront en quatre groupes de quinze chacun; ils iront se placer sur les gradins disposés à cet effet sur les quatre grands socles qui accotent l'Autel de la Patrie.

Les bataillons se rangeront sur deux lignes de chaque côté de l'Autel dans le Champ de la Fédération, et à une distance assez grande, pour que le cortège, en arrivant, puisse passer entre l'autel et les Bataillons.

Le cortège arrivé dans le Champ de la Fédération défilera devant les légions, en faisant le tour de l'Autel de la Patrie au son des instruments, jusqu'à ce que la fin du cortège ait fait le tour entier; alors les Corps et les différents attributs portés dans le cortège seront placés dans l'ordre suivant.

La figure de la Loi, sur le pallier, au-dessous des marches de l'Autel de la Patrie; à la droite, le trône de la Loi; à sa gauche, le glaive.

L'Autel de la Loi, sur le pallier, au-dessous, avec ses candélabres aux quatre angles, le modèle de la pyramide au bas des marches, devant l'Autel de la Loi.

Le bas-relief représentant le trait historique, derrière l'Autel de la Patrie, adossé au palmier.

Le Buste du Maire sur l'Autel de la Patrie, et l'écharpe suspendue à une des branches du palmier.

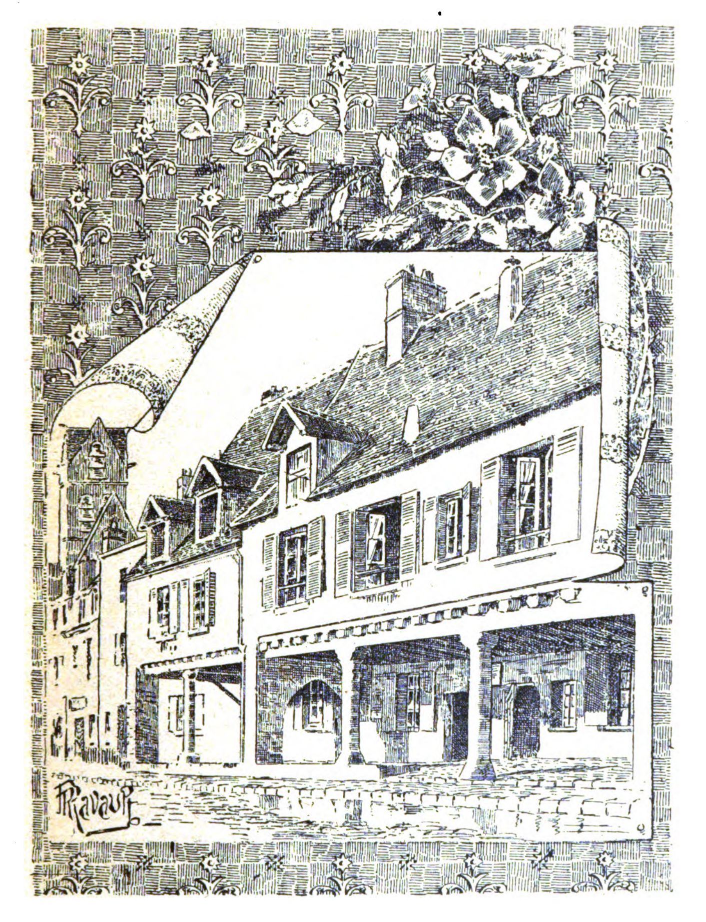
L'Assemblée Nationale sur les marches, au bas de l'Autel.
Le Département, plus bas.
La Municipalité ensuite.
Les Tribunaux.
Les 83 Départements avec leurs enseignes, rangées autour du pallier, au-dessus des socles.
Les Sections, et ainsi de suite.
Cet ordre étant observé, et tous les attributs placés aux endroits désignés et qui seront indiqués sur le lieu même, ainsi que les différents groupes qui les accompagnent.
Le Président de la Députation de l'Assemblée Nationale prendra la couronne civique et la placera sur le buste.
Des Héraults proclameront les Décrets de l'Assemblée Nationale qui ont rapport au Maire d'Etampes.
Il sera chanté une Ode, dont chaque strophe sera coupée par une musique grave, héroïque ou lugubre, suivant le sens de la strophe.
Après l'Ode, il sera brûlé sur l'Autel de la Loi une grande quantité d'encens. Le Livre de la Loi sera élevé et montré au peuple ; il sera fait trois décharges de toute l'artillerie disposée à cet effet près de la rivière ; toute la garde présentera les armes.
Après cette cérémonie, les Maire et Officiers municipaux et le Département de Paris, avec les Administrateurs du district d'Etampes et ceux du département de Seine-et-Oise, précédés de l'écharpe, du buste du Maire d'Etampes et du bas-relief représentant le trait historique, iront au Panthéon Français.
Un détachement de la Garde Nationale et des détachements de la gendarmerie à pied et à cheval, et des troupes de ligne les accompagneront.
Ce cortège suivra l'avenue qui du Champ de la Fédération conduit à la principale entrée des Invalides, les rues de Grenelle, de la Chaise, de Sèvres, du Vieux-Colombier, des Aveugles, du Petit-Bourbon, de Tournon, de Vaugirard, la place Saint-Michel, les rues Hyacinthe et Saint-Jacques.
L'écharpe et le bas-relief seront suspendus aux voûtes du Panthéon Français.
Une double face de ce bas-relief, ainsi que le buste de J. G. Simoneau, seront remis à la députation de la Ville d'Etampes, pour être placés dans la Maison Commune de cette ville.

Une lettre de Roucher, contient sur l'exécution de ce programme, les lignes enthousiastes suivantes :

... Le cortège, rangé dans le plus bel ordre, est entré au Champ de la Fédération. L'armée parisienne et toutes les troupes de ligne du département, rangées sous leurs drapeaux, attendaient ainsi qu'environ deux cent mille citoyens, tous en silence sur les glacis du côté de l'Est. Alors un nouveau corps de musique militaire s'est placé entre la statue de la Loi et l'Assemblée nationale. Pendant que la pompe faisait le tour de l'Autel de la Patrie, on a exécuté deux fois la marche des morts et l'hymne funèbre dont vous avez imprimé hier les paroles. Ces deux chefs-d'œuvre du génie de M. Gossec ont fortifié le sentiment douloureux qu'avaient fait naître les détails et l'ensemble de la pompe lugubre dont MM. Molinos et Legrand ont été les ordonnateurs : car, grâce aux talents de ces deux artistes, nous n'avons plus rien à envier aux fêtes triomphantes de l'ancienne Rome.

« Après que tous les attributs allégoriques ont été déposés autour de l'Autel de la Patrie, et rapprochés les uns des autres pour former un tableau dont la magnificence imposante échappe à la description, l'Assemblée nationale est montée à l'Autel où le buste de Simonneau avait été placé, et qu'ombrageait un palmier aux rameaux duquel on a appendu l'écharpe du vertueux Maire. A un signal donné par le feu des canons, tous les drapeaux qui flottaient dans le Champ de la Fédération, sont venus se ranger en quatre groupes différents aux quatre coins de l'Autel; le Décret de l'Assemblée a été proclamé, et au milieu d'une salve générale, le Président a placé la couronne civique sur la tête du Martyr de la Loi. En un instant, un épais nuage a fondu en pluie, la cérémonie pouvait en être troublée; mais elle a pris un caractère nouveau, qui a fait disparaître celui des regrets et de la douleur. Un cri général de : *Vive la Loi!* est parti du haut de l'Autel, a circulé dans tous les bataillons, a passé dans tous les rangs de la multitude rassemblée sur les glacis; et pendant quelques minutes, parmi le cliquetis des armes, l'agitation des chapeaux, les battements de mains, on n'a entendu que ce salut attendrissant et d'un si heureux augure : *Vive la Loi! vive la Loi!*

Fêtes, processions, discours, lois et décrets, brochures,



ÉGLISE SAINT-GILLES — LES PILIERS

lettres, gravures, rien n'a manqué à la mémoire du maire d'Etampes, pas même les polémiques de presse et les insinuations malveillantes, pour ne pas dire calomnieuses. Jusqu'à ces dernières années, nos divers Conseils municipaux ont eu à s'en occuper, qui en bien, qui en mal; quant au monument que l'on devait élever à la mémoire de celui qui mourut victime du devoir, il est encore à venir. Étampes serait-il donc exempt de cette maladie de la *statuomanie* qui dévore les plus minces communes de France? Ou bien la reconnaissance nationale serait-elle un vain mot? Mystère! La place Saint-Gilles, qui vit autrefois le *pilori*, a bien reçu certaines améliorations toutes modernes : fontaine, trottoirs, et... autres; mais pas le moindre monument commémoratif. Guettard, d'ailleurs, attend encore son buste; seul, Geoffroy-Saint-Hilaire médite, sur une de nos places, sans doute sur la fragilité et la versatilité des sentiments humains. Passons!

Au coin de la place, arrêtons-nous un instant pour examiner un curieux vestige du passé, la maison dite *des Piliers*, dont il est fait mention dans un acte de 1662. Ses pareilles se font rares, le temps et l'alignement en ont raison. Vue de ce coin de rue, l'église Saint-Gilles a fort bon air.

A part ce vieux débris, en dehors de l'église, rien de remarquable sur cette place longue et étroite, dont les habitants, curieuse servitude, étaient jadis — jusqu'à l'exemption édictée par Louis d'Evreux en 1378 — obligés de fournir le linge, la vaisselle et la batterie de cuisine à la cour du roi quand il était à Etampes. En échange, le roi Louis le Gros leur avait accordé certains privilèges, entre autres celui de « n'être pas mis à l'amende pour citation ou clameur publique non reconnue fondée » (1).

(1) H. Leproust, Charte de franchise du Marché Saint-Gilles, *loc. cit.*



Quelques portes cintrées à la hauteur de la vieille maison de la rue des Cordeliers, quelques moulures et c'est tout. Pas le plus petit souvenir de cet emplacement où s'élevait autrefois le *pilori* et où l'on exposait le condamné ; tout a disparu, jusqu'au nom significatif de cette rue de la *Femme-sans-Tête*, ou *Monte-à-Regret* qui y aboutissait. La rue se nomme aujourd'hui, tout prosaïquement, rue *Traversière*, et la place elle-même sert tous les samedis de marché au blé. Il s'y fait ce jour-là un assez gros trafic en graines et céréales.

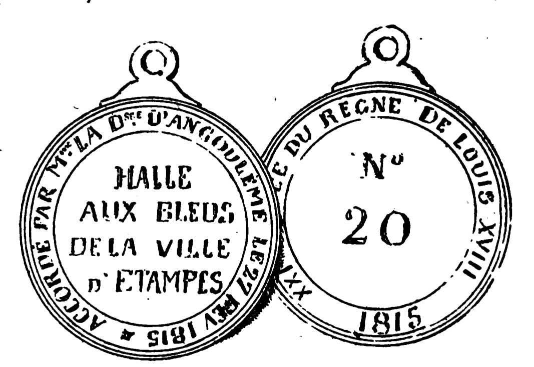


Bâton de Saint-Christophe (Musée).

Cette place a eu plusieurs noms. En 1123 Louis le Gros accordait des privilèges de dix ans aux personnes demeurant sur le *Marché-Neuf* ou *Marché-au-Roi* et à celles qui viendraient y demeurer. En 1793 elle se nommait place de la *Régénération*. Les Montagnards y avaient élevé un autel à *la Raison* au moyen de terre et de tonneaux vides. Les jours de décadi il s'y accomplissait des mascarades en l'honneur de *la Force*. Enfin c'est là que le conventionnel Couturier célébra devant l'arbre de la Liberté le mariage du curé de Champigny. A la révolution de 1848 c'est encore à cet emplacement central que fut prêté le serment à la Constitution.

Révolutionnaire en diable, décidément — cette place Saint-Gilles... du moins de réputation. C'était pourtant

aux derniers siècles le lieu de réunion d'une paisible corporation, celle des ***Forts et Mesureurs de la ville***



Médaille des forts et portefaix de la Ville d'Etampes.
(Communication de M. Pierret).

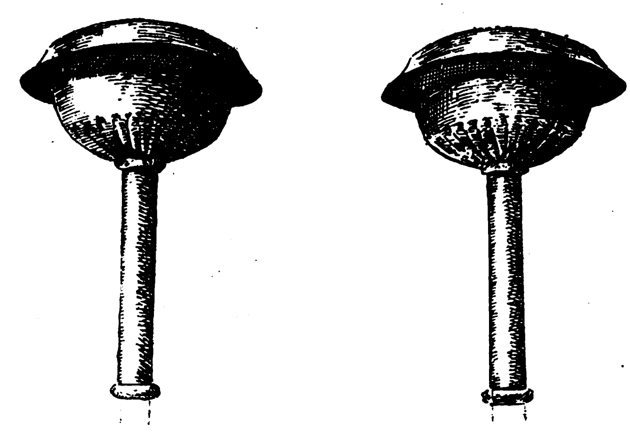
d'Etampes autrement dite des ***Portefaix,*** dont les membres habitaient pour la plupart dans son périmètre. Cette



Médaille des forts et portefaix de la Ville d'Etampes.

communauté reconnaissait pour patron saint Christophe et célébrait sa fête le 25 juillet. On la voit citée dans un

arrêt du parlement du 19 février 1639 et successivement dans les arrêtés nombreux de la municipalité d'Etampes concernant les grains. Le règlement qui servit de base à la conduite des *Forts* jusqu'à ces temps derniers date



Porte-cierges de la corporation des forts et portefaix de la Ville d'Étampes (Musée).

de 1815, époque à laquelle la duchesse d'Angoulême leur accorda une médaille spéciale.

Défunte aussi cette corporation, comme tant d'autres, et M. Achille Godin (1), son dernier syndic, déposait il y a peu de temps, au musée, les souches, bâtons et saints, qui firent jadis l'ornement de tant de touchants cortèges.

N'ayant plus rien à voir sur la place, abordons l'église Saint-Gilles.

(1) A la mort de M. Achille Godin, ses héritiers ont fait remettre au musée le saint Christophe en argent doré, don de M. de Tuillières, maire.

Église Saint-Gilles.

HISTORIQUE. — ARCHITECTURE. — EXTÉRIEUR.

Bâtie, suivant la tradition, par les habitants lorsque la ville s'étendait du côté de la paroisse Saint-Martin, elle en fut succursale et ne s'en sépara qu'au XIIe siècle, après avoir été donnée, comme sa collégiale, à l'abbaye de Morigny. Vers 1150, par suite des privilèges accordés par Louis le Gros aux habitants de la place, la population du quartier augmenta, et l'église érigée en cure fut appelée *Saint-Gilles-au-Marché*.

En 1793, des assemblées révolutionnaires y furent tenues et Couturier en fit une halle au blé. Le 8 décembre 1870 on y logea une partie des six mille prisonniers français tombés devant Orléans au pouvoir des Prussiens.

C'était jadis la paroisse des « Mesureurs ».

Encastré pour plus de moitié dans les constructions voisines qui le séparent de la rue Saint-Jacques, de celle du Vicariat et d'une partie de la rue de la Rose, le monument n'est dégagé que du côté de la place.

Aussi n'offre-t-il du dehors en raison même de cette disposition défavorable qu'un intérêt assez secondaire. Les parties visibles des bas-côtés ne sont en général que des adjonctions relativement récentes et facilement reconnaissables. Toutefois la disposition curieuse des chapelles de bas-côtés, aux pignons aigus comme des dents de scie, festonnés de crochets — et que recouvrent une série de toitures perpendiculaires à la grande nef — ne manque pas d'originalité. Plus intéressants sont le portail principal, qui avec celui de Saint-Basile, doit être, d'après M. Anthyme Saint-Paul, une des dernières productions

de l'art roman pur à Etampes (1125 à 1145) et le clocher.

Ce dernier, du XIIe siècle, au dire des uns, du XIIIe siècle pour les autres, terminé par quatre pinacles, est de ce type qui semble avoir pris naissance en Beauce. Saint-Martin l'a copié trois siècles plus tard. Douze fenêtres munies d'abat-son l'ajourent : deux sur chaque face, une troisième dans le pignon, que surmonte une figure de chimère grimaçante en surplomb. L'orientation de ces pignons est, d'après un auteur, à remarquer. La tour renferme deux cloches, dont une seule est ancienne et porte en caractères gothiques :

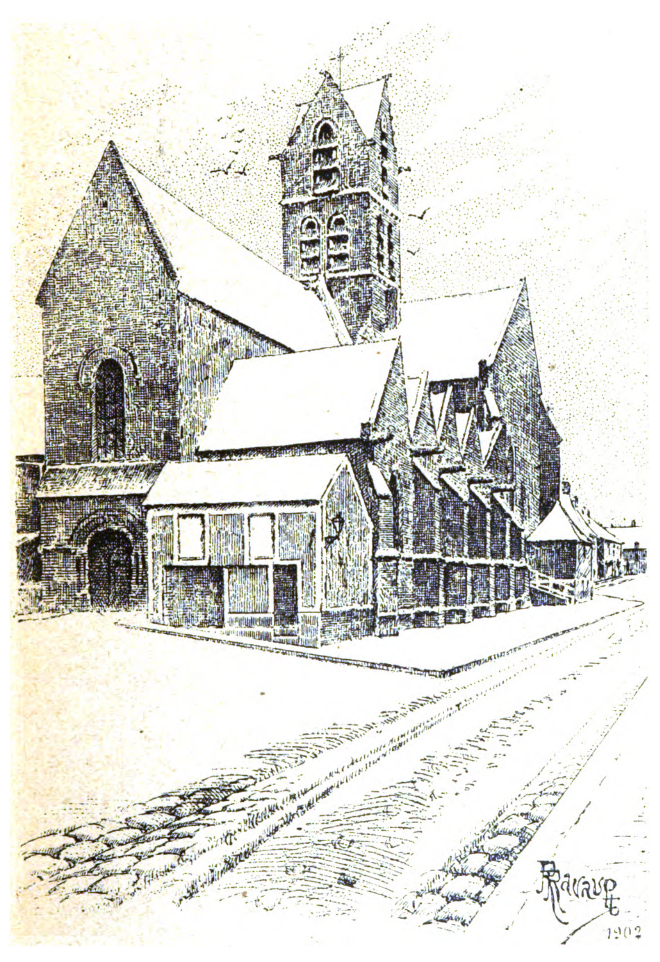
Gilles suis nommée l'an mil VCLXXVIII.

INTÉRIEUR. — PIERRES TOMBALES

Un dernier regard circulaire et nous pénétrons dans l'église par ce large perron dont les marches de grès creusées par les pas des fidèles attestent un si long usage.

Ici plus le moindre doute.

Le monument qui mesure cinquante mètres de long sur trente de large se compose évidemment de deux parties bien distinctes. La nef centrale, en plein cintre, depuis la porte principale jusqu'au chœur, avec ses piliers, ses chapitaux et ses petites fenêtres, remonte au XIIe siècle. Le surplus. nefs latérales, chapelles et sacristie, est de style ogival, et daterait, d'après les comptes des marguilliers, de l'année 1547 et suivantes. « Les parties hautes, dit M. de Dion, sont romanes, les piliers et les archivoltes en arc de cercle ont été reconstruits en sous-œuvre au XVe siècle ». Les deux bas-côtés qui flanquent la nef, supportée par quatorze piliers



L'ÉGLISE SAINT-GILLES : EFFET DE NEIGE.

octogonaux, renferment — bizarrerie — l'un quatre piliers carrés, l'autre quatre piliers ronds.

Successivement restaurée par les curés Courigoux, Boutroue et Mougin, cette église est, à l'intérieur surtout, remise en parfait état. Un charitable paroissien, M. Alcide Chevallier, a, en particulier, largement contribué à cet heureux résultat.

A signaler à l'attention du touriste les belles pierres tombales qu'une habile restauration, due à l'initiative de l'abbé Guillet, alors vicaire de cette paroisse, a sauvées de la destruction. Elles s'élèvent le long des murs de l'église, témoins fidèles des siècles écoulés. L'une d'elles remonte à 1509 ; une autre vient du couvent des Cordeliers, une troisième recouvrait les restes mortels d'un officier du roi et de « l'eschansonnerie de la reine ». Cette quatrième porte des armoiries rappelant (à la date de 1614) le privilège fameux d'Eudes le Maire, dit *Challo-Saint-Mard*. Toutes ont pour la ville un grand intérêt. Plusieurs représentent des personnages en pied, le visage, les mains et les pieds taillés dans des plaques de marbre blanc encastrées dans la dalle. Cette évocation de l'ancien temps, sorte de danse macabre qui s'accroche aux murailles grises, entrevue dans la pénombre discrète du lieu saint, est d'un effet saisissant (1).

(1) Plusieurs de ces pierres tombales portaient des inscriptions en lettres d'or, d'après un registre de paroisse. On y relève les noms de Jehan Brunard, marchand. 1500. — Alexis Cormier, officier du roi, 1693. — Martine Cheron, femme de Charles Payen (cette dalle porte les armoiries de Chalo-Saint-Mard). — Jacques Houssu, marchand drap'cr, 1622. — Nicolas Plisson, marchand, 1652. — Oudry Hacte. — Jean Hatte, officier du roy et de l'eschansonnerie de la reine, 1674. — Savinien Jolly et Anne Fortier. (Leur fils Noël épousa Marie-Elisabeth Fleureau, sœur de l'historien d'Etampes). — Alexis Desforges. — Jean Foudrier, escuier en la maréchaussée d'Estampes, etc..., etc. — Une inscription sur marbre noir, rappelle aussi les fondations pieuses de Mme M.-L.-S. Arnoul, veuve Duverger, décédée en 1874.



Au bas de l'église, dans une chapelle latérale, un curieux retable en bois sculpté doit être l'œuvre de l'artiste étampois Nicolas Le Gendre. Les registres paroissiaux constatent qu'il fit beaucoup de sculptures à la chaire et au maître-autel en 1647. Les statues de bois de saint Leu et saint Gilles seraient encore son œuvre. Les châsses de ces saints n'ont aucun intérêt archéologique ; quant aux verrières, elles sont, en général, modernes, comme le grand orgue rétabli, il y a quelques années, par l'abbé Boutroue.

En remontant à gauche, la chapelle des catéchismes, (*Sacré-Cœur*) intelligemment restaurée par M. l'abbé Mougin, s'adosse à la tourelle d'escalier du clocher. Elle est enluminée à la manière du moyen âge, de fresques, où l'on reconnaît les vertus capitales et les vices qui en sont l'antithèse avec leurs attributs respectifs et leurs fins dernières, le ciel et l'enfer. Cette ornementation vigoureuse et pleine d'originalité est l'œuvre d'un jeune artiste, au talent bien connu, l'*Imagier* Andhré des Gachons. Sa bienheureuse Marguerite-Marie, ornant la paroi du mur extérieur, est fort bien traitée, d'un coloris puissant et d'un heureux effet.

Une étroite et obscure venelle d'assez pittoresque aspect, s'allongeant entre les maisons voisines, nous ramène du portail Ouest à la rue Saint-Jacques, où nous allons délibérer sur la suite à donner à notre excursion.

Rue Basse-de-la-Foulerie. — Moulin Sablon.

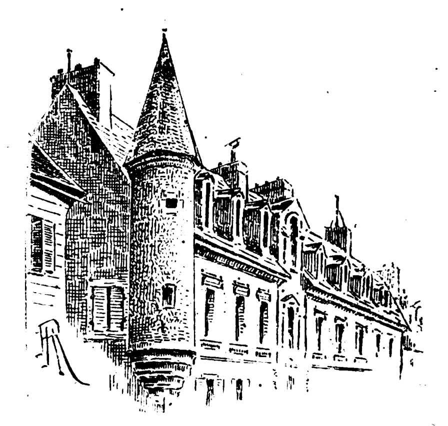
Rentrons-nous déjeuner au *Grand-Courrier?* Nous n'en sommes qu'à deux pas! Continuons-nous, dans la pensée que le *Grand-Monarque*, près duquel nous allons passer tout à l'heure, nous hébergera convenablement?

C'est ici qu'il faut prendre parti.

Si la marche en avant nous tente, descendons en quittant Saint-Gilles par la rue de la ***Manivelle*** à la rue ***Basse de-la-Foulerie,*** vieux nom rappelant d'antiques industries. Penchons-nous en passant, ne fût-ce qu'une seconde, sur ce petit pont. Nous apercevrons de là quelques-uns des derniers lavoirs à laines ouverts sur la rivière qui traverse de ce côté de la rue tous les immeubles, dont elle entretient la fraîcheur... et l'humidité. Nous voici bientôt, après avoir dépassé le ***moulin Sablon,*** — jadis moulin de ***Senône,*** — limite des quartiers Saint-Gilles et Saint-Basile, au ***Collège.*** (V. Caves d'Étampes).



Enseigne du *Lion d'Argent.*



Ancienne maison des Barnabites.

CHAPITRE V

Quartier Saint-Basile, — Le Collège. — Maison des Barnabites. — Les Caves d'Étampes. — Le Tribunal et la Gendarmerie (Palais du Séjour). — La Prison. — Hôtels Baron et Danjouan. — Le Petit-Moulin. — Pont Danjouan. — Impasse des Conilles et Sainte-Croix. — Hôtel de Ville. — Postes, Télégraphes — Téléphone. — Le *Réveil dEtampes.* — Maison Louis XII, dite de « Saint-Mars ». — La Sous-Préfecture. — Église Saint-Basile. — Maisons historiques de Diane de Poitiers (Musée) et d'Anne de Pisseleu.

Le Collège. — Maison des Barnabites. — Les Caves d'Étampes.

Si la faim trop pressante nous a ramenés par la rue Saint-Jacques aux fourneaux de M. Lirot, c'est par la rue *Pavée* qu'il nous faudra reprendre notre itinéraire et que nous aborderons l'établissement scolaire dont le développement nous a, de la plate-forme de Guinette,

tellement intrigués. Rien d'archéologique dans ce grand bâtiment d'aspect sévère, dont la proximité de Paris et le malaise de l'agriculture contribuent, malgré de louables efforts et en dépit des bonnes volontés, à entretenir la solitude.

Un simple coup d'œil à la façade nous suffira. Au point de vue architectonique, rien de saillant. A peine si ce haut portail hissé sur son perron et couronné d'un mascaron caractéristique, rappelle de loin d'antiques origines.

La maison à tourelle en briques, située en face, et qui fait le coin de la rue Magne, jadis rue du Pont-Quesnaux, est autrement curieuse. C'est là le berceau du Collège (1460-1629), l'ancienne ***maison des Pères Barnabites***, où fut reçu Louis XV en 1745.

Elle remonte à 1564 ainsi qu'en témoigne l'inscription martelée, aujourd'hui illisible, gravée au-dessous d'une petite fenêtre Renaissance. Le P. Fleureau, par bonheur, nous en a conservé le texte :

CAROLI NONI REGIS GALLIARUM CHRISTIANISSIMI
IN STAMPENSES SCHOLAS BENEFICENTIA
MUNERE STRUCTA TUO QUOD HABENT HŒC TECTA CAMENŒ
JUSTITIA, UT REGNES, ET PIETATE ROGANT
MDLXIV

C'est de là que les Barnabites passèrent au Collège actuel fondé tant au moyen de libéralités royales qu'avec une partie des revenus de la maladrerie Saint-Lazare. Le nom de Jacques Petau est à cette occasion resté en vénération. Le 4 septembre 1629, Jacques Petau, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage d'Étampes, assemblait en effet, « les maire, échevins, manans, habitants, chapitres, etc., officiers de l'élection pour délibérer sur l'installation au collège d'Étampes des R. P. de la Congrégation de Saint-Paul. » Les maire et échevins

cédèrent alors aux Barnabites entre autres 300 livres de rente qu'Henri III, par lettres patentes du 20 août 1575, avait concédées au Collège pour « l'entretenement » d'un précepteur, deux régents et deux boursiers sur les comptes du revenu de la maladrerie Saint-Lazare et l'*hôpital*.

Tout cela est connu. Mais de cet ancien *Hôpital Saint-Antoine* qui existait déjà en 1210, de l'ancienne chapelle de l'*Aumônerie*, ne reste-t-il donc plus au Collège que ce vieux portail à double baie plein cintre, aujourd'hui bouché, dont nous avons entrevu la trace dans l'impasse des *Pavillons* en descendant la rue Pavée ?

Un passant obligeant nous tire à ce moment d'embarras en nous signalant à l'intérieur de l'établissement scolaire un curieux vestige dont j'avais totalement oublié l'existence. En effet, la grande cave du collège qui date du milieu du XIIe siècle, est un des plus beaux spécimens d'architecture romane à Étampes. Elle forme un rectangle de huit mètres soixante de longueur sur six mètres quarante de largeur. Une colonne centrale, de cinquante centimètres de diamètre et autant de hauteur, la divise, dit L. Marquis (1), en quatre travées égales de quatre mètres trente sur trois mètres vingt. Les voûtes en plein cintre, de deux mètres soixante-dix de hauteur au-dessus du sol de la cave, reposent sur la colonne centrale et sur huit demi-piliers engagés, ayant un mètre vingt de hauteur, soixante-dix centimètres de largeur et une saillie variable. Les quatre clefs de voûte forment un croisillon de vingt-cinq centimètres de largeur sur trente centimètres de longueur. Le chapiteau de la colonne centrale porte alternativement, sur son pourtour, des globules, des feuilles d'acanthe et des grappes de raisin.

(1) V. Léon Marquis. *Les Caves d'Étampes*, Société Historique et Archéologique du Gâtinais, 1884.

En face de l'escalier d'entrée, on voit un caveau voûté en plein cintre, formant un couloir de sept mètres de longueur accosté, à droite et à gauche, d'autres caveaux peu profonds.

Cette disposition se retrouve dans nombre de caves étampoises, simplement creusées dans le tuf. Telles, certaines caves de la rue Saint-Jacques, qui devaient aboutir aux fossés de la fortification : au ***Dauphin,*** à la ***Fontaine***, chez les Religieuses de la Sainte-Enfance, chez Me Masson, notaire, au numéro 42, ancienne propriété de l'abbé Poilloue de Saint-Mars (1), puis de la famille de Grandmaison, etc., etc...

La personne qui nous a signalé ces curieux sous-sols étampois, et qui nous accompagne dans le premier que nous visitons, nous explique, en effet — son Marquis en mains — que ces caves sont très nombreuses à Étampes, et même aux environs, témoin celle que l'on admire, chez M. des Varennes, au château de Boissy-le-Sec.

Ainsi, dans le faubourg Saint-Martin, nous avons omis, paraît-il, par ignorance, de visiter le cellier des Mathurins. Cette cave n'a point de pilier central, mais elle forme deux travées ogivales avec de beaux arcs-doubleaux saillants, dont la clef figure une couronne. La hauteur des voûtes devait être, là, de quatre mètres.

De même, nous n'avons pas demandé à voir, rue des Cordeliers, numéro 27, sous une maison que l'on croit être « l'hôtel de la Commanderie, » ou résidence d'hiver des Templiers du Chesnay, une superbe cave de forme carrée, de six mètres cinquante de côté. Les voûtes en ogive, du commencement du XIIIe siècle, reposent sur

(1) C'est à M. l'abbé de Poilloue de Saint-Mars, frère du député aux États-Généraux de 1789, emprisonné sous la Terreur, que la ville d'Etampes doit depuis 1817, d'avoir les Frères des Écoles Chrétiennes.



une colonne centrale et quatre demi-colonnes engagées, par des arcs diagonaux très saillants. La hauteur de la voûte au-dessus du sol actuel est de quatre mètres trente. Un petit caveau s'ouvre sur un des côtés. Cette fois, il a la forme d'une croix grecque.

Un peu plus loin, carrefour des Religieuses, numéro 8, nous avons négligé la cave de M. Yvon. Celle-là forme trois grandes travées en plein-cintre roman de quatre mètres de longueur et huit mètres d'ouverture. De grosses nervures diagonales reposent sur des demi-pilastres engagés. D'après de vieux titres, ce serait une ancienne chapelle; en tous cas, elle devait dépendre du couvent primitif de la Congrégation, établi là avant la Révolution.

Que ne savions-nous? Rue Basse-de-la-Foulerie, 28, nous aurions pu voir de curieuses excavations dont l'entrée est située au fond d'un puits, à deux mètres cinquante au-dessous du niveau de la rivière voisine. On accède, dit-on, au moyen d'une échelle, dans une galerie voûtée en plein-cintre d'environ douze mètres de longueur, qui devait avoir dans le quartier d'autres ramifications.

Cela ne nous arrivera plus.

Notre cicérone momentané nous cite encore les belles caves du *Domaine*, place du Tribunal, s'étendant sous le Palais-de-Justice et la Gendarmerie; celles de la place de l'Hôtel-de-Ville; celle du numéro 2 de la rue Saint-Antoine, qui a deux étages; de la place Dauphine, numéro 13, de la place Notre-Dame, etc., etc., que nous avons la faculté de visiter au cours de notre excursion. Notre guide nous raconte que, d'après l'opinion de personnes autorisées, ces caves dont on retrouve des spécimens dans plus d'une ancienne ville, construites avec luxe par nos ancêtres, n'étaient point simplement destinées à servir de celliers. Certains établissements reli-

gieux, certaines maisons seigneuriales ont pu les employer à recevoir le produit des dîmes, mais le plus grand nombre de ces caves devait servir en cas de siège. Il nous cite, à ce sujet, le passage de Fleureau, parlant du siège de 1652, où il est dit que « les principaux chefs parmi les assiégés *visitoient les caves de la ville qui aboutissoient près des murailles.* » En temps de guerres civiles ou d'invasions étrangères, ces retraites souterraines pouvaient donner asile à la population féminine et assurer le ravitaillement des assiégés. Celles qui débouchaient dans les fortifications offraient des dégagements faciles en cas de surprises. Son dire, très plausible, s'appuie surtout sur les caves situées aux alentours de la gare, rue du Château et place de l'Embarcadère. « Certaines caves à double étage, ajoute-t-il, ont aussi servi à l'industrie des tisserands, » et il nous cite en particulier celles de la maison Blavet, rue de la Juiverie. Dans ce quartier, les caves des hôtels *Baron* et *Danjouan* sont remarquables par leur longueur. Elles s'étendent au loin sous les jardins et paraissent communiquer avec celles de la rue de la Roche-Plate, qui étaient, jadis, reliées entre elles par des souterrains. C'est dans l'une d'elles, en face de la rue de la *Queue-du-Renard,* qu'est la *Roche Plate*. près de laquelle s'échappe une source d'eau vive.

Bien entendu, toutes ces caves ont leurs légendes ; on parle de trésors enfouis et retrouvés, de marmites éventrées, débordant d'écus d'or, d'argent — une magie ! — et par contre de prisonniers oubliés, d'assiégés faméliques, de cadavres enchaînés ! Pourquoi pas des revenants ? Il est de fait que l'atmosphère lourde de ces souterrains porte au cerveau. En suivant ces longs boyaux obscurs on se prend facilement à évoquer, en tâtonnant dans l'ombre épaisse, de sinistres images. Les murs suant une humidité gluante, visqueuse comme du sang, revêtus de

végétations sépulcrales, fleurant le tombeau, les crochets rouillés que les mains étendues rencontrent, les sonorités étranges des futailles heurtées par les rats ou grondant sous la voix, les pourritures sans nom contre lesquelles on trébuche, tandis qu'une chauve-souris, dérangée de son sommeil par la lumière vacillante de la chandelle fumeuse, vous heurte de son vol immonde et lourd, tout cela, pour un peu, vous donnerait le cauchemar.

C'est donc avec une certaine satisfaction qu'on remonte vers la lumière.

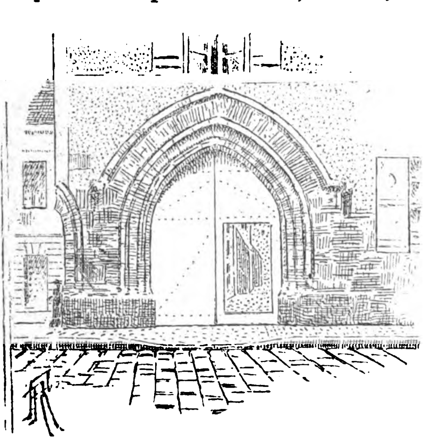
Aussi, ravis de notre excursion souterraine, qui nous a révélé un côté bien curieux de notre vieille cité, nous remercions notre concitoyen de son intéressante communication, et sans plus tarder nous nous dirigeons vers l'Hôtel de Ville.

Le Tribunal et la Gendarmerie (Palais du Séjour).

Quelques mètres avant d'arriver, nous voici au Palais de Justice et à la gendarmerie.

Ces bâtiments occupent une partie de l'emplacement de l'ancien *palais du Séjour* ou des *Quatre-Tours*, élevé, d'après les plus compétents, vers 1005 ou 1006, sous Robert le Pieux, par la reine Constance, son épouse, qui d'après le chroniqueur Helgaud, affectionnait tout particulièrement Étampes. Ce palais, qui possédait une tour à chacun des quatre coins de son enceinte, de vastes caves et greniers, un oratoire, des jardins allant jusqu'à a rivière, et probablement, jusqu'à la rue *de la Vigne* au coin de laquelle deux bornes sculptées rappellent encore les vignes royales, servit de résidence aux rois de France quand leur cour était à Melun. Ils y demeuraient le jour, et se retiraient la nuit, dit-on, dans le *castellum*. Il abrita,

en 1119, le pape Calixte II, venant consacrer l'église de Morigny, et, en 1130, le pape Innocent II, qui assistait au concile d'Étampes. Devenu en 1518 la salle du *Plaidoyer*, il vit rédiger les *Coutumes dÉtampes* en 1553, et en 1789 les *Cahiers* de l'ordre du Tiers-État. En considérant d'un œil distrait les bâtiments actuels, d'aspect modeste, le touriste, bien certainement, ne se doutera nullement de leurs splendeurs passées. Rien, en eux, ne trahit de si fières destinées. Tout au plus si la petite porte en ogive, accostée de chimères mutilées et qui donne accès dans la cour de la gendarmerie à cheval, attirera son regard. S'il pénètre dans cette cour, les grands contre-forts extérieurs, dont on retrouve des traces dans une autre cour du côté de la prison, le long d'un vieux mur aux ouvertures aujourd'hui bouchées, ne lui en diront guère plus. La salle d'audience du Tribunal, située en contre-bas du sol de la rue — preuve évidente de son antiquité — et que flanquent les contre-forts dont nous venons de parler, constitue avec une vieille fresque très curieuse qui va s'effritant de jour en jour dans un grenier, le plus important vestige de la royale demeure (1).


Porte d'entrée de la Gendarmerie.

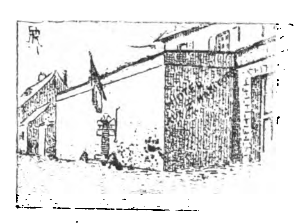
(1) Cette peinture qui paraît être de l'école byzantine devait orner

C'est dans ce palais que se place l'anecdote historique de ce mendiant assis aux pieds du bon roi Robert et lui volant un ornement d'or qui pendait à son genou, tandis que le prince lui passait des vivres sous la table. La clémence de Robert et sa charité sont restées légendaires.

La place du Tribunal portait, hier encore, le nom de carrefour du *Puits-Bardé*, et l'on y voyait un puits ancien aujourd'hui comblé.

La Prison. — Hôtels Baron et Danjouan.

Mais la visite n'a pas été longue. Au sortir du Tribunal, la rue de la *Juiverie* et la rue de l'*Hôtel-de-Ville* s'ouvrent devant nous. Entrons dans la première et prenons aussitôt la rue de la *Prison ;* non point tant pour contempler le mur d'aspect rébarbatif qui clôt cet édifice modèle — paraît-il — comme prison cellulaire, et qui en conséquence, reçoit, de temps à autre — témoin ces temps derniers — quelque célébrité tapageuse de mauvais aloi, que pour prendre à revers deux vieilles maisons, dont on aperçoit les tourelles au-dessus des murs de clôture.



La Prison.

le fond de l'oratoire. D'après ce qu'on en peut voir, elle représenterait le roi Louis IX, entouré de plusieurs princes et seigneurs (parmi lesquels ses frères, probablement), et portant la couronne d'épines sur un coussin fleurdelysé. L'historien Daniel raconte la translation de la sainte couronne de Vincennes à la Sainte-Chapelle, et place ce fait entre 1236 et 1238. — Leproust, *Contributions à l'Histoire d'Étampes, loc. cit.*

La première qui fait le coin avec façade sur la rue de la Juiverie, est l'ancien hôtel de *Baron*, lieutenant de l'élection au XVIII[e] siècle. La seconde, sa voisine, ancien hôtel *Danjouan*, du nom de la famille étampoise bien connue, logea en 1745 l'infante Marie-Thérèse. Elle possède sur la rue de la *Roche-Plate*, une curieuse porte plein-cintre, toute moulurée. Sous le badigeon, leurs façades conservent encore un certain air de grandeur et les courbes de leurs portes, les pierres d'appui dentelées de leurs croisées, les ferronneries même de certains de leurs balcons, font songer à l'époque des bottes à revers, des tricornes et des rapières. Du chantier de MM. Berthelot et Cailloux, entrepreneurs de charpentes et de sciage mécanique, l'illusion est plus grande encore et l'aspect plus curieux.

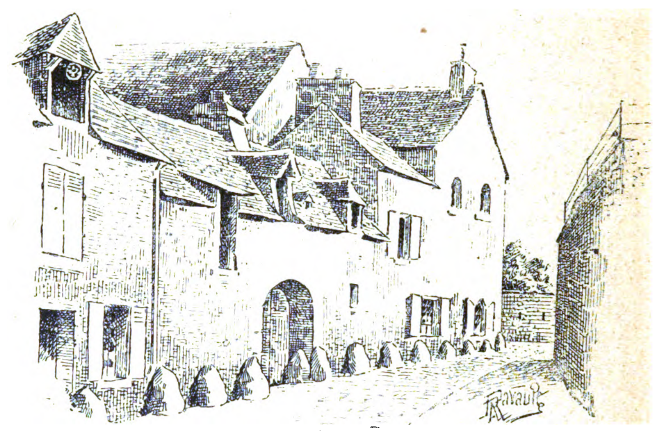
Etrange contraste entre ces maisons seigneuriales, aux hôtes illustres, séjour d'honneur et d'opulence, et le sombre asile des aigrefins de haute volée, ou des vagabonds vulgaires, dont un plaisant a charbonné l'enseigne sur le plâtre du vieux mur : *Hôtel aux z'haricots !*

Le Petit-Moulin. — Pont-Danjouan. — Impasse des Conilles et Sainte-Croix.

Sans nous engager plus loin, et sans aller jusqu'à la *Promenade des Prés*, dont on aperçoit d'ici les grands arbres et l'ombre tentatrice, jetons un regard rapide sur le *Petit-Moulin*, l'un des établissements de ce genre les plus anciens d'Etampes, et qui dépendait jadis du chapitre de Notre-Dame. Il sert actuellement — ô progrès — d'usine à M. Pasquet, constructeur-électricien. L'endroit est assez pittoresque ; les vieilles ruelles aux pavés

pélasgiques rappellent le moyen-âge, et la vue de la rivière, du *pont Danjouan,* vaut bien un coup d'œil.

Mais ne nous attardons pas. Regagnons vite la rue de la *Juiverie* et de là, par la rue *Sainte-Croix*, l'impasse des *Conilles*. On y peut voir les derniers vestiges — d'ailleurs sans intérêt — de ce qui fut jadis l'église collé-



Le Petit-Moulin.

giale de Sainte-Croix, bâtie en 1183 par Philippe Ier sur l'emplacement de la synagogue après l'expulsion de France de tous les Juifs, savoir : un grand mur ajouré de larges fenêtres, aujourd'hui aveuglées, fermant naguère l'abside, appuyant maintenant les constructions voisines, avec quelques traces de contreforts. C'est bien peu pour tenter notre curiosité. Pourtant, si le démon de l'archéologie nous possède, pénétrons une seconde dans l'impasse. Puis sollicitons l'autorisation, qui nous sera gracieusement accordée, d'abord de voir dans la maison Giboir la dernière fenêtre ogivale surmontée

d'une fort curieuse corniche, appuyée d'ornements en consoles et ensuite, dans le chantier Saulay, ce qui reste du mur du bas-côté gauche avec ses piliers et ses chapiteaux. Des travaux tout récents (1895-1896) accomplis par M. Saulay, en faisant disparaître une vieille façade à étage surplombant et diverses constructions, ont mis à découvert une bonne partie de ce grand mur, une fenêtre ogivale semblable à celle que nous venons de voir et de nombreux débris de sculptures, chapiteaux, pierres tombales colonnes, etc..., ainsi que les solides assises du portail et du clocher. Des sépultures ont été relevées et n'ont rien fourni d'intéressant, sauf un *méreau* de plomb attribué au chapitre. Ce chapitre, richement doté, fut un moment très prospère





Méreau attribué au chapitre
de Sainte-Croix.

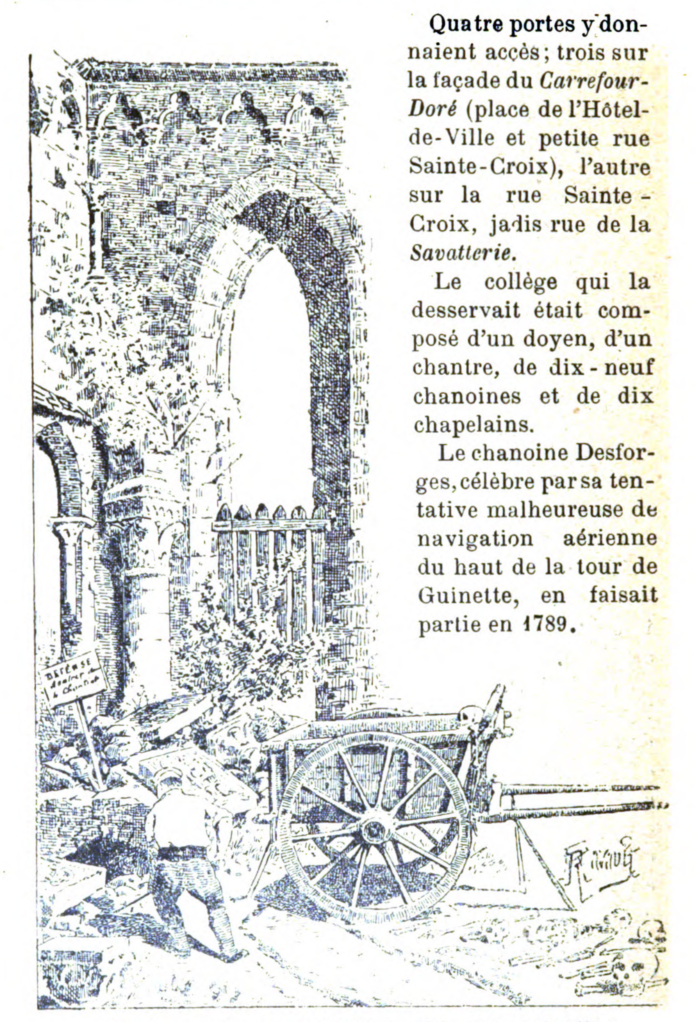
L'église collégiale Sainte-Croix qui ressemblait, dit-on, à Saint-Martin, mesurait cinquante-cinq mètres de long sur trente-sept de large, y compris la sacristie.

Elle était composée d'une nef et de deux bas-côtés de huit travées, de deux transepts, d'un chœur, d'une abside de cinq travées, vers la rue des *Conilles*, terminée en demi-cercle et, chose remarquable, entourée de trois chapelles demi-circulaires, comme à Saint-Martin, quoique moins profondes. Une tour à droite bordait la sacristie. Des vingt piliers, huit autour du chœur étaient circulaires, les six après octogonaux, les autres carrés et flanqués d'élégantes colonnettes. Autour, trente contreforts, dont trois contenaient des escaliers à vis : l'un conduisait au clocher, aussi haut, dit-on, que celui de Notre-Dame.

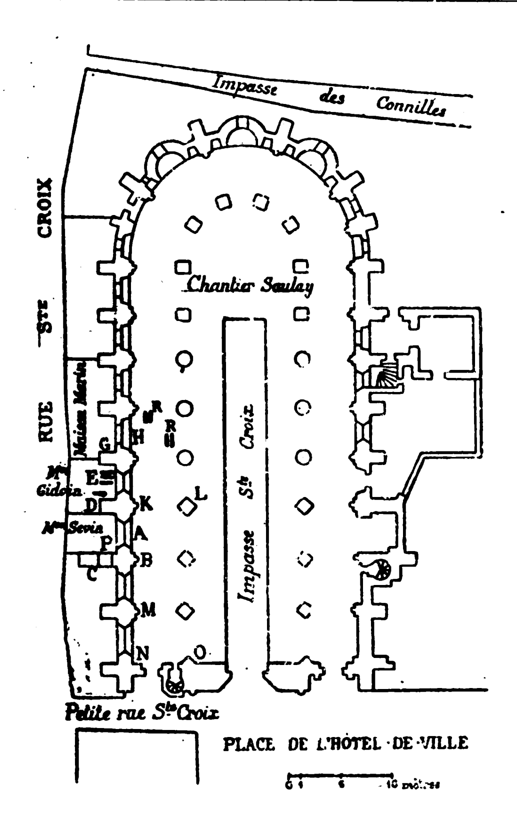
Quatre portes y donnaient accès; trois sur la façade du *Carrefour-Doré* (place de l'Hôtel-de-Ville et petite rue Sainte-Croix), l'autre sur la rue Sainte-Croix, jadis rue de la *Savatterie.*

Le collège qui la desservait était composé d'un doyen, d'un chantre, de dix-neuf chanoines et de dix chapelains.

Le chanoine Desforges, célèbre par sa tentative malheureuse de navigation aérienne du haut de la tour de Guinette, en faisait partie en 1789.



Derniers vestiges de Sainte-Croix. (Démolitions de 1895.)



PLAN DE L'ANCIENNE ÉGLISE SAINTE-CROIX

A. Grande fenêtre ogivale ; — B, Colonnette et chapiteau ; — C, Troisième contrefort extérieur gauche ; — D, quatrième contrefort ; — E. Sépultures extérieures ; — G, Cinquième contrefort ; — H, Fenêtre ogivale subsistant maison Giboir ; — I, Pilier ; - K, Pilier et chapiteau ; — L, Chapiteau ; — N, Gros pilier ; — O, Gros pilier de l'entrée ; — P, Porte en ogive ; — R, Sépultures intérieures. (Découvertes de 1895).



L'Assemblée des Trois-Etats du bailliage s'y tint le 9 mars 1789. Désaffectée à la Révolution. elle fut vendue et les riverains de la rue de la Juiverie, comme ceux de la rue Sainte-Croix, qui l'ont morcelée, finiront bientôt par en faire disparaître les dernières ruines. Une plaque commémorative, placée sur la maison Saulay, en rappellera seule le souvenir.



Ancienne maison Serre.
(Démolie en 1895).

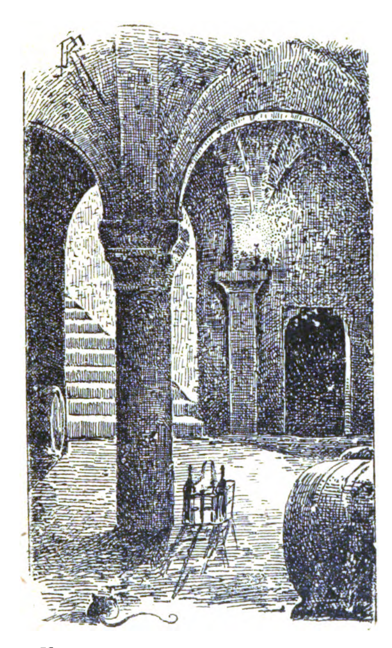
Place
de l'Hôtel-de-Ville.
« La Synagogue ».

Passons donc rapidement, et dirigeons-nous vite vers la Mairie. Cette fois ce ne sont plus des débris informes que nous allons contempler; un joli et complet morceau d'architecture va nous dédommager de notre attente.

Mais, avant de l'examiner de l'extérieur, entrons un instant au *café de l'Hôtel-de-Ville* pour visiter une de ces magnifiques caves à double étage que vient de nous signaler tout à l'heure notre obligeant concitoyen.

A la suite du propriétaire nous descendons un escalier de dix-neuf marches, qui nous conduit dans un sous-sol carré, rappelant assez bien les cryptes d'églises. Les voûtes en plein-cintre roman reposent de biais sur une forte colonne centrale assez élancée, couronnée d'un chapiteau à ornements de peu de relief, et sur quatre demi-colonnes engagées, au moyen d'arcs diagonaux saillants.

Au côté gauche de l'escalier s'ouvre un petit caveau, très humide, qui s'enfonce en terre de onze marches et qui affecte la forme d'une croix latine. On nomme la maison : *la Synagogue*, mais il est à remarquer que plusieurs de ces caves, avoisinant Sainte-Croix, portent le même nom : telles sont celles du numéro 46 *bis* de la rue Sainte-Croix, à l'angle de la rue de la Juiverie, dont les colonnes cylindriques ont leurs chapiteaux dépourvus d'ornements, et du numéro 3 *bis* de la rue de la Roche-Plate, dont la colonne centrale est très grosse et pourvue d'un chapiteau admirablement sculpté. Ici, les voûtes sont ogivales.



Une cave place de l'Hôtel-de-Ville.

D'autres caves dans le même genre existent sous d'autres maisons de la place de l'Hôtel-de-Ville, notamment à côté, chez M. Blavet et chez M. Bourdon. La première possède, dans son dallage, deux ouvertures absolument énigmatiques. A son niveau, dans le jardin, on a découvert les vestiges d'un four.

On prétend que les Juifs se seraient réfugiés dans ces

9

sortes de souterrains pendant la persécution et après leur expulsion ; mais, si d'aucunes ont pu servir par hasard à cet usage, ces caves ont eu en général, ainsi que je pense l'avoir démontré, une toute autre destination.

L'examen terminé et le propriétaire dûment remercié, abordons l'Hôtel de Ville.



Hôtel de Ville. — Aile droite (Côté de la rue Saint-Mars).

Hôtel-de-Ville.

HISTORIQUE — ARCHITECTURE — EXTÉRIEUR.

Ce monument coquet, hérissé de clochetons et de poivrières, sommé de girouettes et de pots-à-feu, fut, dit-on, fondé par le roi Robert. Les archéologues du moins le disent, et nous devons les croire, faute de pouvoir fouiller les fondations qui seraient, à ce qu'on prétend, le seul témoin de cette noble origine. L'Hôtel de Ville actuel est en partie du XVIe siècle, en partie moderne. La partie qui remonte à Louis XII, et qui fut bâtie vers 1514, est l'avant-corps, faisant pignon sur la place avec ses deux poivrières, la tour d'escalier à gauche (1) et le grand bâtiment à droite orné d'une troisième poivrière. Le reste a été construit en arrière-corps de 1850 à 1851 sous la direction de M. Auguste Magne, notre conci-

(1) Cette tour, bâtie dans le style du XVe siècle, avait été, autrefois à demi-engagée dans un bâtiment formant prolongement de l'avant-corps sur le *Carrefour-Doré*.

HOTEL DE VILLE



toyen, l'architecte bien connu du Vaudeville, auquel la restauration, et certaines modifications de la première partie, font le plus grand honneur. Tout cela forme un ensemble des plus agréable à l'œil. Sous le bâtiment de l'horloge règne une grande et belle cave, formée d'une seule travée en plein-cintre roman. Une petite cour intérieure est close par une grille ouvrant sur la place entre deux modestes lampadères.

De combien d'événements cette *maison de ville* n'a-t-elle pas été le théâtre? S'ils pouvaient parler, que nous raconteraient ces murs, de notre vie municipale, depuis les franchises communales (1199-1224) jusqu'aux séances de nos conseils municipaux contemporains, en passant par les luttes du moyen-âge, du XVIe et du XVIIe siècle, la Révolution de 1789, où l'ordre de la Noblesse y rédigea son introuvable cahier, et la guerre de 1870?

C'est dans cette petite cour dont je viens de parler que, pendant l'Année Terrible, le maire d'alors, M. Brunard, entouré d'hommes de cœur (1) reçut les premiers cavaliers prussiens pénétrant dans la ville.

Avec une rare énergie, qui ne se démentit d'ailleurs pas d'une seconde pendant la durée de l'envahissement, ce magistrat, depuis décoré de la Légion d'honneur, admirablement secondé par son Conseil, tint tête, à ce qu'un témoin oculaire nous raconte en sortant, aux premiers arrivants, et évita une réquisition humiliante. Comme l'officier prussien, parlant haut et d'une manière arrogante, braquait sur le maire son pistolet d'arçon, celui-ci, sans se déconcerter, devant la foule qui s'amassait aux grilles, le prit au collet et le fit descendre de cheval. Puis, comme l'Allemand, furieux, ordonnait à

(1) Ils s'appelaient MM. Barré, Barreau, Duclos (J.), Charpentier (Th.-Ph.), De La Bigne (H.), Baron (Eug.), Benoist, Moullé, Bouvard. adjoint, Pasquier (J.), Hautefeuille, notaire, Lefebvre (Ber.), Chaudé, Lefebvre Fr.-Ch.), Gagneux (F.-J.), Dujoncquoy (P.-A.), De La Tullaye, Chevallier (Ét.-Al.), Decolange, adjoint, Baudet (V.) et Collin (Ch.).



ses hommes d'apprêter leurs armes : « Fermez les portes ! s'écria le maire... Et, maintenant, Messieurs, bas les armes ! Car si vous bougez, vous serez écharpés dans une seconde. » Devant cette fermeté, l'officier se radoucissait, se laissait persuader qu'il n'y avait rien à lui donner, des troupes françaises étant annoncées, et tournait bride.

Voilà un souvenir réconfortant qu'on regrettait de ne pas voir rappeler d'une manière quelconque à la maison commune en même temps que la captivité, à Orléans, du maire et d'une partie du Conseil municipal.

Depuis peu ce déplorable oubli a été en partie réparé.

La rue des *Groisonneries* porte depuis le 14 juillet 1901, le nom de rue *Brunard*, et une plaque commémorative a été posée sur la maison où habitait le maire de 1870, par les soins de la municipalité. A cette occasion le maire a, dans son discours, rappelé en ces termes, d'après M. Tramond, le sous-préfet d'alors, les événements auxquels je viens de faire allusion :

« Nommé Maire le 4 septembre 1870, c'est le 20 septembre que les Prussiens font leur apparition à Étampes ; il y a 14 ulhans qui, avec un officier, tous avinés, arrivent dans la cour de l'Hôtel de Ville. L'officier, s'adressant au Maire, exige la remise immédiate des armes de la ville ; refus formel du Maire ; menace grossière de l'officier ; Brunard bondit d'indignation et de colère. saisit l'officier à la gorge et le secouant fortement lui dit : — Comment, misérables, vous êtes quatorze et vous prétendez désarmer une population de 10.000 habitants !!! Retirez-vous.

« Cet acte de violente énergie déconcerte et intimide le Prussien ; il fait apprêter les armes de son escorte et fait coucher le Maire en joue. Le péril était imminent, la mort certaine, la population effrayée, s'enfuit, se disperse de tous côtés en criant : « On tue le Maire ». Mais celui-ci avec une rare présence d'esprit maintient fortement l'officier, s'en fait un bouclier et tient ainsi en respect cette soldatesque furieuse qui finit par se calmer et abaisse ses armes. La courageuse atti-

tude du Maire avait vaincu et sauvé pour cette fois la ville des exactions et de l'humiliation d'un honteux désarmement par une poignée d'hommes. Brunard les fait prisonniers, les enferme à la gendarmerie et les fait partir à la pointe du jour.

« Le 2 octobre une troupe considérable d'infanterie et de cavalerie envahit la ville et la Mairie, enjoignant la remise des armes. Il était trop tard, Brunard et Moullé, commandant la garde nationale, les avait expédiées sur Orléans après la première visite des ulhans, sauf 75 fusils pour le service municipal. La remise de ces 75 fusils fut exigée; toute résistance inutile et dangereuse, M. Brunard promit, mais stipula qu'on ne les livrerait que le soir, en dehors de la ville, disputant et sauvegardant toujours l'honneur de la cité.

« Ce sentiment si délicat et si naturel devait tourner contre lui; la population qui le premier jour s'était dispersée à la vue de l'ennemi, avait fini par se familiariser avec sa présence et s'enhardir; elle ne se rendait pas compte de la différence de la situation, et voulait s'opposer à la livraison des armes ; elle devenait menaçante pour le Maire autant et plus peut-être que l'ennemi lui-même, lorsque par une inspiration soudaine M. Brunard lui dit : « Vous voulez conserver vos armes; « c'est bien ; vous voulez résister et vous battre, tant mieux, « que 74 hommes résolus, déterminés, viennent prendre cha- « cun un fusil et me laissent le 75e ; je suis un ancien mili- « taire, je marcherai à votre tête et je vous jure de me faire « tuer avec vous. » La foule si déterminée et si belliqueuse il y a quelques instants, s'écarte rapidement et laisse libre passage à la voiture chargée des 75 fusils.

« Voici, Messieurs, ce qu'était Brunard d'après M. le sous-préfet Tramont. »

La variante, on le voit, est encore plus catégorique.

Et M. Brunard fit plus encore. Sommé par les Prussiens de faire verser par la ville une indemnité de 40.000 francs, pour la rupture de fils télégraphiques, il est emmené à Orléans avec six conseillers, choisis par le sort, auxquels un volontaire tient à se joindre, et obtient de l'ennemi une réduction de moitié dans ses prétentions.

Quels exemples pour notre temps où les passions politiques absorbent trop souvent les intelligences et les bonnes volontés, rendant stériles bien des dévouements et masquant, hélas, bien des insuffisances!

A l'intérieur, il faut monter le bel escalier de pierre de la tourelle, pour d'abord visiter le salon, dont la grande fenêtre, à verrières armoriées, s'ouvre sur le balcon sculpté, un peu lourd peut-être, ajouté en 1851, et dont le plafond à solives apparentes est en si parfait état. Les dessus de portes représentant *François Iᵉʳ* et la reine *Claude de France*, sa femme, qui a fait accorder à la ville un maire et des échevins, ainsi que le trumeau de la cheminée, symbolisant la *Beauce*, sont l'œuvre de M. *Frédéric Barré*, ancien adjoint. De là, on passe dans la salle des séances du conseil municipal, renfermant les portraits d'anciens maires et autres illustrations étampoises: *Jean de Villette*, premier maire d'Étampes; *Jacques-Guillaume Simonneau* (1792); le général *Duverger;* le général *Romanet*, maire de 1808 à 1815; puis *Étienne-Geoffroy Saint-Hilaire*, savant naturaliste, né à Étampes en 1772, et dont la statue due au ciseau d'*Elias Robert*, décore la place du Théâtre; enfin *Jacques Houllier*, médecin de François Iᵉʳ, doyen de la Faculté de médecine de Paris (1546-1562). Tous ces médaillons sont dus au pinceau de M. Frédéric Barré.

Au-dessus de la grande cheminée Renaissance, une curieuse peinture représentant une chasse royale dans la prairie d'Étampes au xviᵉ ou au xviiᵉ siècle, est signée *G. Chardin*. La bibliothèque de la ville, renfermant plus de 4.500 volumes et 197 manuscrits, fait suite et occupe deux salles aboutissant à un bel escalier à double révolution.

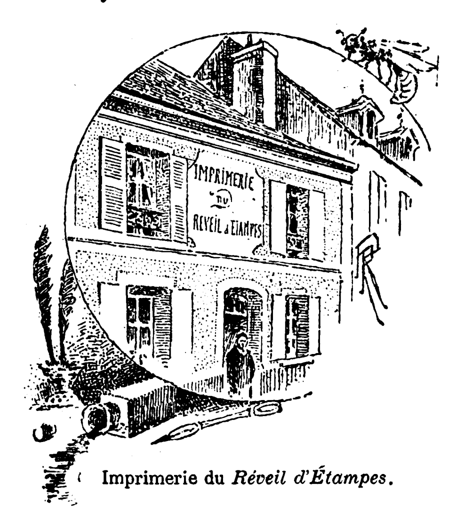
Les dessus de portes de la grande salle sont signés par *Narcisse Berchère*, l'orientaliste bien connu né à Étampes le 11 septembre 1819, mort à Asnières en septembre 1891,

et dont les œuvres sont aujourd'hui si justement appréciées et recherchées.

Le bas de ce corps de bâtiment est occupé par la salle des mariages, le cabinet du maire et le secrétariat. On y remarque, outre quelques meubles anciens, une vieille toile représentant l'ancienne porte Saint-Jacques, puis une copie dudit tableau et une vue d'Étampes prise du coteau de Vauroux, œuvre de *Philippe Delisle.*

Postes. — Télégraphe. — Téléphone. Le " Réveil d'Étampes ".

Un télégramme à envoyer à Paris me fait remonter la rue *St-Mars*, où est située la Poste, dans un bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville. Peste ! qui donc disait tout à l'heure que mes compatriotes étaient arriérés? *Allô !... Allô !...* Je remplace avec avantage la dépêche par le téléphone, établi, dit-on, avec l'aide du député de 1889, M. Amédée Dufaure, auquel les services rendus et sa bienfaisance proverbiale ont créé des droits imprescrip-



Imprimerie du *Réveil d'Étampes.*



tibles à l'estime et à la reconnaissance de tous. Puis, passant devant l'imprimerie de l'un des journaux locaux, le *Réveil d'Étampes*, qui vous a, ma foi, fort bon air, et dont le propriétaire, M. Humbert-Droz, homme aimable autant qu'habile praticien, se fait une spécialité des publications étampoises — je gagne la rue Saint-Jacques, attiré par la curieuse tourelle qui forme encoignure.

Maison Louis XII, dite de " Saint-Mars "

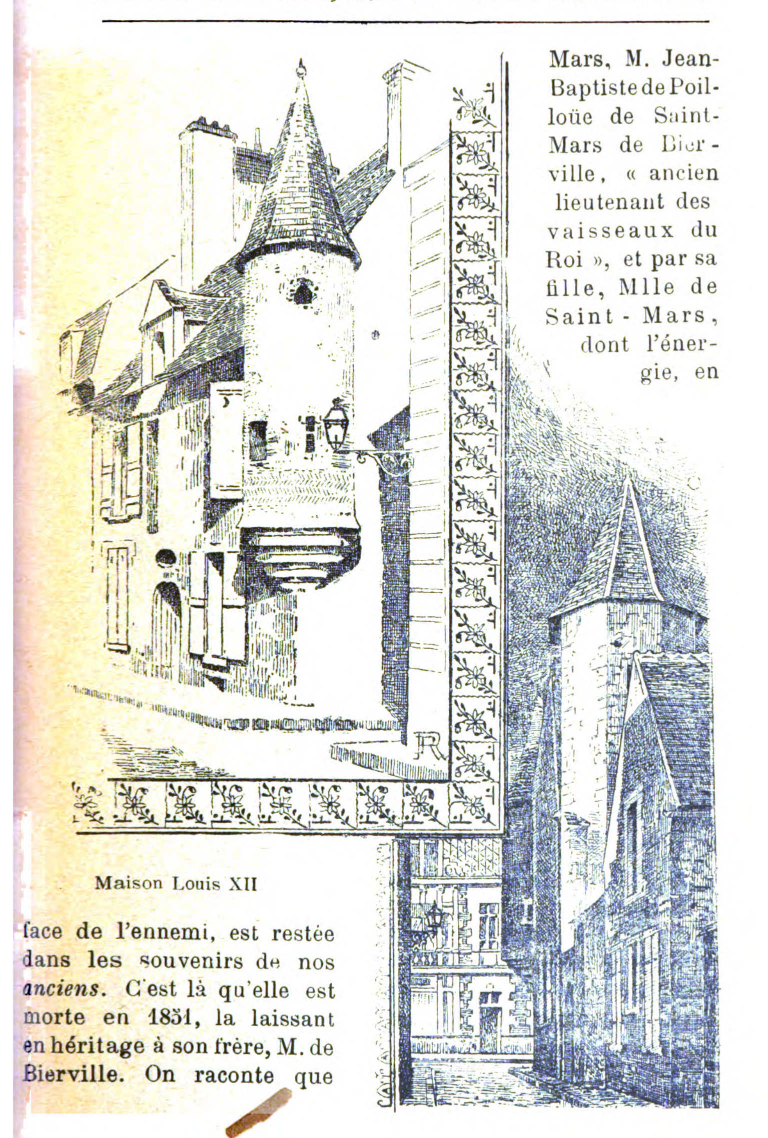
(ANCIENNE MAISON BOURGEOIS)

Cette maison, je la reconnais bien; c'est la vieille maison du docteur Bourgeois. Il me semble encore le voir, dans sa verte vieillesse, l'esprit toujours présent, connaissant tout le monde, affable pour tous, un sourire malin plissant sa lèvre, parlant médecine ou archéologie, deux choses qu'il affectionnait, dans l'encadrement renaissance de cette porte cintrée surmontée d'un œil-de-bœuf. C'est à lui qu'il fallait parler d'Étampes; il connaissait sa ville natale sur le bout du doigt, depuis *Pater* jusqu'à *Amen*. Il avait vu bien des choses : portes, remparts, vieux logis, tomber sous la pioche ou le marteau; il s'en souvenait, il avait écrit sur ces vieux souvenirs et on ne perdait pas son temps à l'entendre. Aussi combien il aimait cette antique demeure que l'alignement barbare a jusqu'ici respectée! C'est une ancienne construction Louis XII, qu'une restauration intelligente pourrait transformer en un petit bijou. Mais! diable! que dirait l'alignement? Ne se moque-t-il pas du passé et des tourelles? Oh! la ligne droite! l'odieuse ligne droite!

Vers le commencement du premier Empire, cette maison était habitée par le frère de l'abbé de Saint-Mars et du député de 1789, Jacques-Auguste de Poilloüe de Saint-



Mars, M. Jean-Baptiste de Poilloüe de Saint-Mars de Bierville, « ancien lieutenant des vaisseaux du Roi », et par sa fille, Mlle de Saint-Mars, dont l'énergie, en



Maison Louis XII

face de l'ennemi, est restée dans les souvenirs de nos *anciens*. C'est là qu'elle est morte en 1851, la laissant en héritage à son frère, M. de Bierville. On raconte que

pendant l'invasion de 1815, Mademoiselle de Bierville, qui soignait son père malade, au premier étage de la maison, le voyant souffrir du bruit que menaient au rez-de-chaussée, des officiers de Cosaques, qu'on y avait logés, descendit, une épée à la main pour leur imposer silence : « Messieurs, leur dit-elle d'une voix « ferme, si vous croyez pouvoir tout vous permettre parce « qu'il n'y a ici qu'une femme et un vieillard malade, « vous vous trompez. Voici l'épée de mon père et je suis « prête à m'en servir. »

L'attitude fière et décidée, le regard énergique de Mademoiselle de Bierville produisirent sur les envahisseurs, qui ne bougèrent plus, un effet salutaire.

Cette maison « de Saint-Mars » était-elle échue à M. Jean-Baptiste de Bierville dans le partage de la succession de M. et Madame de Saint-Mars, décédés en 1781 ? Était-elle antérieurement à cette date dans la famille, ou bien M. de Bierville l'avait-il acquise après la Révolution ? Nous l'ignorons, les contrats étant muets sur ce point.

Impossible aussi d'affirmer que la mention suivante extraite de l' « Inventaire des biens de la Collégiale Sainte-Croix dressé en 1790 », se rapporte à cette propriété ainsi que semblerait l'indiquer le libellé même de ce paragraphe.

Item six pièces qui sont contrats d'acquisitions et baux a loyer, concernant une maison et jardin Saint-Mars de 1556 à 1770, dont le dernier est un bail à vie fait par le chapitre au sieur abbé Girodeau de ladite maison, moiennant 120 livres, à la charge des cens et des réparations usufruitières.

Toujours est-il qu'à la même époque un autre membre de la famille de Poilloüe de Saint-Mars, Mlle de Poilloüe de Bonnevaux habitait aussi la rue Saint-Mars (1).

(1) La plus grande partie des renseignements ci-dessus, est dûe à

Quoiqu'il en soit de cette discussion, tandis que la maison existe encore à peu près intacte, hâtons-nous de la visiter. Le propriétaire nous fait obligeamment descendre dans le double étage de caves, fort curieux, situé au pied de la tourelle octogonale, où monte en spirale un bel escalier de pierre. Dans l'étage inférieur s'ouvrait un passage souterrain qui communiquait, dit-on, avec la maison d'en face (42 de la rue Saint-Jacques), et de là sans doute avec les remparts.

L'intérieur de la maison a subi tant de restaurations que c'est à peine si les solives apparentes et quelques pierres d'angles, aux arêtes abattues, rappellent le XVIe siècle. Au premier, pourtant, une porte à panneaux plissés, bien vermoulue, doit remonter à l'origine de la construction. A côté de cela, les fenêtres à croisées encadrées de chambranles moulurés, pleurent, hélas leurs meneaux, au grand détriment de l'harmonie et du style (1).

La Sous-Préfecture.

En quittant la maison par la rue Saint-Jacques, nous passons devant la *Sous-Préfecture*, construction moderne et sans grand cachet, qu'en « archéologues convaincus » nous ne pouvons regarder que d'un œil indifférent. A notre gauche, voici la *Grâce-de-Dieu,* encore un vieux souvenir, de ceux qui se font rares. Il y a quelques

l'obligeance de M. le comte Léon de La Bigne, arrière petit-fils de M. de Bierville.

(1) Une restauration toute récente (juin 1896) a malheureusement encore modifié la disposition intérieure, la hauteur de la tourelle d'escalier et certains détails de la façade. (*Note de l'Éditeur.*)

années, une naïve peinture représentant un enfant ballotté dans une barque sur des flots en furie, lui servait d'enseigne : pourquoi l'avoir enlevée ?

Retournons-nous : nous sommes devant l'église *Saint-Basile*, dont le souhait d'achèvement est encore inexaucé. « *Faxit Deus perficiar* », lisons-nous au chevet avec la date de 1559 entre des pierres d'attente d'aspect lamentable ! Pourtant l'église peut se consoler : son passé comme son présent lui suffisent.

Église Saint-Basile.

HISTORIQUE. — ARCHITECTURE. — EXTÉRIEUR

Fondée, dit-on, comme Notre-Dame, par Robert le Pieux pour servir de paroisse à *Estampes-le-Châtel* (la première étant collégiale), elle fut séparée de sa métropolitaine en 1226.

D'après l'abbé Mesnard (1) les chanoines auxquels était confié le service divin dans le « Moustiers » Sainte-Marie d'Étampes (Notre-Dame), suivaient la règle de Saint-Basile. Il n'est point étonnant dès lors que la paroisse édifiée sur leur territoire, pour rendre plus facile la célébration des offices canoniaux, — paroisse dont la desserte leur fut confiée et à laquelle ils nommaient, — portât le nom de leur saint patron, l'archevêque de Césarée. D'autre part si l'on rapproche cet hommage rendu à l'un des quatre docteurs de l'Église grecque, ce vocable inusité en France, de l'alliance du roi Henri Ier avec

(1) Mesnard. *Almanach Historique et Politique du District et de la Ville d'Etampes...* pour l'année 1791.



Anne de Russie, on aura, croyons-nous, jeté un jour nouveau sur les origines de cette église, qui paraît pour la première fois sous le nom de son protecteur dans un titre de 1046, signé du fils de Robert le Pieux. Et telle était la vénération dont on entourait le saint docteur, que la ville entière fut tenue de célébrer sa fête, avec chômage comme un dimanche, et un office spécial dont un curieux manuscrit nous a conservé le souvenir.

Ce fut toujours la paroisse la plus riche de la ville, ayant dans son périmètre la fameuse Collégiale de Sainte-Croix, et de nombreuses familles illustres de notre cité se plurent, à travers les siècles, à en entretenir l'éclat. On y pourrait citer plus d'un nom célèbre dans nos annales locales (1).

Pendant la Révolution elle souffrit hélas! comme tant d'autres; sa belle et nombreuse argenterie fut fondue et on enleva ses cloches (l'une d'elles est à Chalo-Saint-Mars). Néanmoins il faut se féliciter de ce qu'on n'a pas à regretter trop de mutilations.

Bien qu'on se rende compte, surtout au chœur, du non-achèvement de l'édifice, Saint-Basile est loin de manquer d'intérêt. Son beau portail roman, qui renferme un fragment d'archivolte plus ancien que la porte et où est représentée une scène du *Jugement dernier*, est réellement

(1) Citons au hasard, aux siècles derniers : Hochereau — Gabaille — Anquetin de la Chapelle-Desmorets, le bourreau d Etampes — Gérard Edeline, prévôt — Michel Pichonnat, docteur en médecine — De Viart — Jabineau — Duris — De Bourraine — Picart — Baudet, du Mesnil — Provensal — Pierre Hémard, lieutenant particulier — Poilloüe de Bonnevaux — Poilloüe de Bierville — Poilloüe de Saint-Périer — Alex. de Laumoy, sieur de Gironville — Julien Guyot de la Barre — Romain-Etienne Guettard — Simonneau, maire — Les Périer — Pajot de Juvisy — De Fabricy — Geoffroy — François Buttet, associé de l'académie royale de chirurgie — Choppin de Seraincourt — De La Bigne — Peschart de l'Espinay, etc., etc., etc. (Renseignement de M. Ch. Forteau.)



très remarquable. On en place la construction entre 1125 et 1145 ; il a été restauré avec talent, comme l'hôtel de ville, par M. Auguste Magne, vers 1842. Les colonnettes sont gracieuses, et la porte, bardée de fer, est d'un bel effet. Une inscription nous apprend que la ferronnerie a été faite — sans doute sur le modèle de l'ancienne — par Tabart, serrurier, en 1845.

Le portail latéral méridional, très élégant, est de l'époque de la Renaissance. Il est surmonté d'une jolie fenêtre à meneaux à jour, contenant une belle statue de la Sainte-Vierge et de l'Enfant-Jésus. C'est de ce côté qu'au xvie siècle on ajouta les chapelles qui devaient se reproduire, dans la pensée des constructeurs de l'époque, de l'autre côté et derrière le chœur : « *Faxit Deus* [*ut*] *perficiar !* » La porte opposée est ornée d'une élégante tourelle octogonale contenant un escalier à vis.

De jolis motifs Renaissance se retrouvent et sur les corniches de cette tourelle et sur tout le pourtour extérieur ; ici une frise caractéristique, là un médaillon, une statuette, plus loin une jolie petite fenêtre ou un pinacle historié.

Le clocher, aujourdhui un peu lourd, à cause de la surélévation très visible de la nef et des bas-côtés, mais ajouré de quatre belles fenêtres en plein-cintre garnies d'énormes abat-son, remonte à la fin du xiie siècle. M. Anthyme Saint-Paul en place la construction vers 1175. La foudre y mit le feu en 1625, ainsi que nous l'apprend une poésie de l'époque, mais on voit qu'il n'a pas trop souffert.

Le plan de l'église Saint-Basile, qui mesure cinquante-sept mètres de long sur vingt-sept mètres de large, comprend une nef de cinq travées, supportée par quatre gros piliers carrés et huit octogonaux, sans chapiteaux, deux bas-côtés et deux rangs de chapelles latérales. Le tout fut consacré en 1495 par Tristan, archevêque

de Sens, en même temps, dit Léon Marquis, sept autels. Le premier, celui du chœur, dédié à la Sainte-Trinité, à la Sainte Vierge et à Saint-Basile; le second, à la Sainte-Trinité, à la Sainte Vierge et à saint Jean-Baptiste : le troisième, à saint Jacques et à saint Sébastien; le quatrième, à saint Prix; le cinquième, á saint Maur et à saint Fiacre; le sixième, à saint Michel et à sainte Catherine; le septième, à saint Sauveur. Actuellement on compte, outre le maître-autel, la chapelle de la Sainte Vierge, celles de Notre-Dame de Pitié, du Sacré-Cœur, de saint Joseph et de saint Étienne.

INTÉRIEUR. — MOBILIER.

A l'intérieur, d'une agréable régularité, les adjonctions et les remaniements sont aussi caractéristiques qu'au dehors. Tandis que les parties hautes sont romanes, comme à Saint-Gilles, les voûtes sont comme le chœur, de la fin du xve. Un certain nombre de clefs rappellent les anciennes chapelles. Quelques archivoltes en plein-cintre ont été évidemment retaillées en ogive, ainsi que l'a signalé M. de Dion. De même les gros piliers anciens ont été transformés, et les colonnettes engagées du chœur — d'où s'élancent les nervures des voûtes — recoupées par le bas pour appliquer les boiseries des stalles. Les deux rangs de chapelles latérales qui flanquent la nef de quatre travées sont une disposition curieuse; le second rang est l'adjonction du xvie siècle, comme les grandes fenêtres de style gothique flamboyant, fermées de verrières toutes récentes.

L'église contient encore de nombreuses sculptures modernes, restaurations intelligentes entreprises par le regretté abbé Buffet, dont le portrait occupe un médaillon dans un vitrail du bas-côté de droite. Sur d'autres

verrières, se voient les amoiries des familles de La Tullaye et Pommeret des Varennes.

Ces sculptures modernes des bas-côtés, — bas reliefs, autels, clefs-de-voûtes, ainsi que les croix de consécration de la nef, — sont l'œuvre du sculpteur Sandrier, qui les a exécutées sur les dessins et sur les indications de M. Lenoir, un érudit local très compétent en la matière, décédé, récemment, conservateur du Musée municipal.

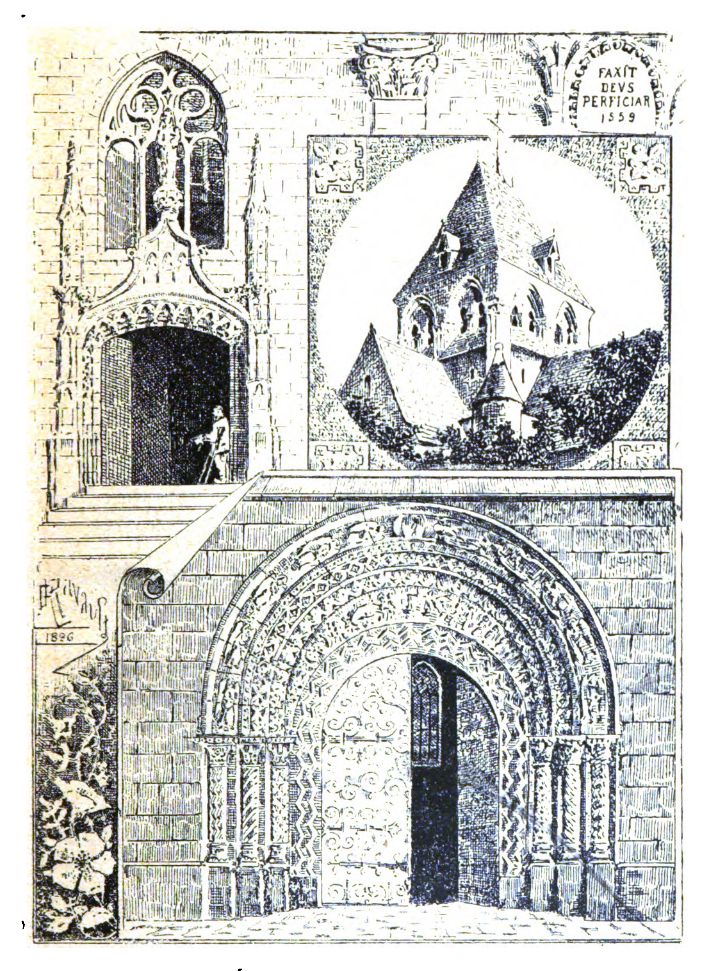
Tout dernièrement, sous l'administration de M. le curé Follet, une transformation s'est opérée. Le chœur et le sanctuaire ont été dépouillés de leurs boiseries du XVIII[e] siècle et du grand rétable qu'ornait une peinture représentant : *Saint-Basile dans le désert entouré de ses compagnons.*

Enfin, M. l'abbé Latteux, son successeur, continuant avec un goût parfait et un très louable sentiment de l'art et du style, l'appropriation et la restauration de ce beau monument, a notamment doté l'église d'un calorifère, d'un nouveau dallage, et fait peindre derrière le maître-autel de pierre auquel elle sert de repoussoir, une fort jolie draperie avec cette devise :

Domine dilexi decorem domus tuæ

Nous avions raison de dire que l'église Saint-Basile peut se contenter d'être ce quelle est.

Au point de vue mobilier, on remarque, savoir : le grand buffet d'orgue et les tambours sculptés provenant, dit-on, d'une église de Provins et du château d'Andonville, le vitrail ancien du chœur représentant la *Passion*, celui plus récent du transept de droite contenant les figures de *saint Bernard*, d'*Innocent II* et de *Tristan de Salazar*, archevêque de Sens, souvenirs du Concile national et de la consécration du monument, celui de la



ÉGLISE SAINT-BASILE

(Portail Méridional. — Clocher. — Grand Portail roman.)

chapelle de la Vierge, où sont reproduites des scènes de la vie de la Madone. A noter encore, un fragment de pierre tombale venant de l'église Sainte-Croix et recueilli par l'abbé Alliot, alors vicaire; une autre du XVIe siècle, dans la première chapelle à droite, encastrée dans le mur, au milieu de bas-reliefs, dont plusieurs viennent de l'ancienne église d'Étréchy ; enfin, une curieuse sculpture sur bois du XVIe ou du XVIIe siècle, représentant une *Passion*, et quelques tableaux, dont un particulièrement intéressant, et provenant lui aussi de la collégiale Sainte-Croix. Suivant une tradition, les personnages de cette peinture, qui représente les *Disciples d'Emmaüs*, d'après le Titien, seraient des figures historiques. Le disciple qui est à la droite du Sauveur représenterait l'empereur Charles-Quint ; celui qui est à gauche, le cardinal Ximénès, et le jeune garçon qui apporte un plat, Philippe II, qui fut roi d'Espagne (1).

Un second tableau, orné d'un joli cadre Louis XIV, représente *saint Marcou guérissant les écrouelles*. (La statue de ce saint se voit aussi dans la chapelle Saint-Joseph). Enfin, dans le transept de gauche, une grande peinture, l'*Ecce Homo*, est un don de M. Alexandre de La Borde, aide de camp de Louis-Philippe (1832).

D'autres copies ou originaux sont l'œuvre de M. Barré.

Ici encore, un souvenir de 1870. Le 8 décembre, des soldats français prisonniers furent enfermés dans toutes les églises d'Etampes. Un grand nombre purent s'évader, grâce à des vêtements civils que leur procurèrent les habitants. A Saint-Basile, c'est par l'escalier de l'orgue que s'opéra cette dangereuse et patriotique mission.

Sortons de l'église par la porte méridionale, donnant

(1) C'est là, dit M. Viardot, une de ces fables manifestes fort communes dans les récits d'ateliers. (Voir *Dictionnaire Larousse*, article *Disciples*).

sur la rue Sainte-Croix, nous n'aurons qu'un pas à faire pour visiter les deux maisons historiques de *Diane de Poitiers* et d'*Anne de Pisseleu.*

Maisons historiques : I. Maison de Diane de Poitiers, Caisse d'Épargne, Musée municipal.

HISTORIQUE. — ARCHITECTURE. — EXTÉRIEUR.

La première est occupée aujourd'hui par la *Caisse d'Epargne,* qui en a fait l'acquisition de M. Armand-Auguste de Bouraine le 16 janvier 1883, et par le *Musée municipal*, auquel elle a donné asile par suite d'une rétrocession à la ville. Dans les anciens propriétaires, on retrouve : de 1699 à 1753, Jacques Petit de Mézières, chef chantre et chanoine de Notre-Dame, fils de Jacques Petit de Mézières de Laborde et de dame Catherine Peschard de Lespinay; en 1699, les héritiers Viart; en 1680, les héritiers Charron vendant à Jacques Viart, sieur de Villette; en 1655, Charles Dupré, procureur à Etampes par suite de la vente que lui faisait Anne d'Aigremont, veuve de Martin Forteau, comme tutrice des enfants mineurs de Sébastien Legendre, premier huissier audiencier du bailliage d'Etampes et de Marie Forteau, son épouse. Le sieur Dupré agissait dans cette vente pour le compte de Louis Charron, sieur de l'Orme, échevin de la ville d'Etampes (1). Ceci nous rapproche beaucoup de la noble propriétaire de 1554. La Caisse d'Epargne, établissement autorisé par décret du 16 mars 1838 et ouverte au public le 14 mai suivant, a pris le bâtiment sur la rue (2), le Musée celui du fond et une partie du retour; le

(1) Renseignements dus à l'obligeance de M. Ch. Forteau, caissier de la Caisse d'Épargne (1896).
(2) Le 18 avril, élection de 15 directeurs par le Conseil municipal.

tout a été fort bien restauré par M. Letavernier et par M. Anjubert, son successeur, architectes de la ville, avec le concours du sculpteur Sandrier, auquel on doit les sculptures modernes de Saint-Basile, qui sans conteste valent mieux. Le sculpteur, il est vrai, était plus jeune à l'époque de ces dernières.

A la différence des autres maisons *dites* de *Diane de Poitiers*, tout bonnement parce qu'elles ont le pur cachet Henri II, la maison de la Caisse d'Epargne a bien été bâtie pour la belle duchesse d'Etampes. Une fenêtre prenant jour sur la cour intérieure porte la date, indiscutable, de 1554. Or, Diane de Poitiers fut honorée du titre de duchesse d'Etampes en 1553 : ces deux dates coïncident donc parfaitement Dans une dissertation très bien appuyée, M. H. Stein, archiviste aux Archives nationales et secrétaire de la Société historique et archéologique du Gâtinais, pense que la décoration de cette maison est en partie due au ciseau de *Jean Goujon*.

Le séjour du grand artiste à Etampes est par lui prouvé pendant la construction de la royale demeure, qui aurait alors pour les Etampois un double intérêt.

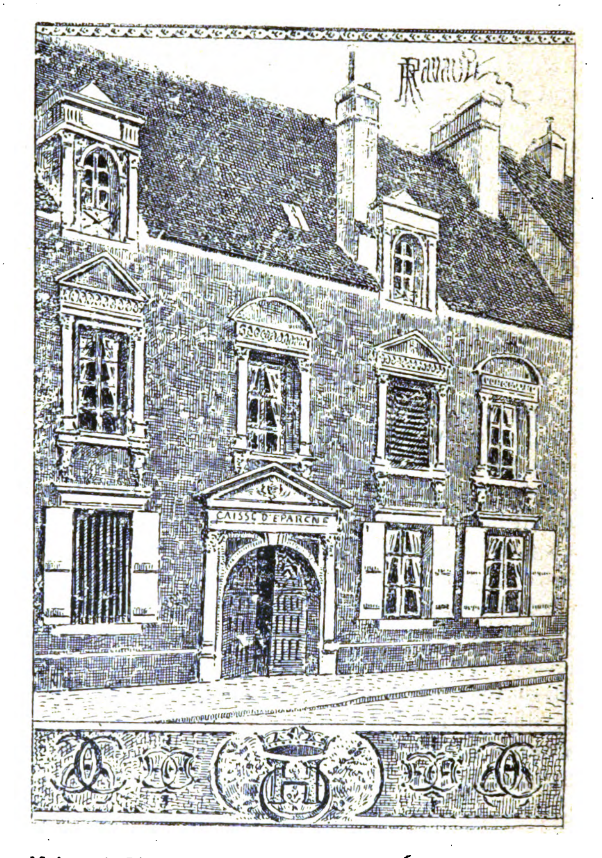
Cette opinion est partagée par plus d'un archéologue. Un architecte distingué, auteur d'un travail remarquable sur les façades de la cathédrale de Chartres, n'hésite pas à déclarer que la Maison de Diane est un joli morceau renaissance, un peu dans le goût d'Anet. Il croirait volontiers que Pierre Lescot et Jean Goujon y ont travaillé.

Avant d'entrer, contemplons la façade, ajourée d'une grande porte cintrée, à fronton rectangulaire ou attique,

Voici ces premiers administrateurs : M. le colonel Cretté, maire, président ; MM. Venard, Reboursin, Th. Huet, Guerraz. Charneau, Leclerc, Darenne père, Bourdeau-Chaufton, Auclaire, Simon, Baron-Genest, Beurlier fils, Godin-Potheau, Pommeret des Varennes, Abel Duclos. La première séance a lieu le 10 mai. M. Th. Huet fut nommé vice-président ; M. Venard, secrétaire ; M. Chauvet-Simonneau, caissier.



supporté par deux piliers terminés par des chapiteaux



Maison de Diane de Poitiers. — (Caisse d'Épargne. — Musée.)

corinthiens, et de plusieurs fenêtres ornées de fines sculptures, de cartouches et de motifs décoratifs simples

et gracieux. Au premier étage, les quatre fenêtres sont alternativement surmontées d'un fronton rectangulaire et d'un fronton circulaire. Les lucarnes de l'étage supérieur, terminées carrément par une sorte d'entablement, ont leurs ouvertures cintrées.

Sous le portail, sur les façades, on voit de ci de là les armoiries de France et celle de Diane, avec les lettres D et H entrelacées. La partie la plus curieuse de l'hôtel est le corps de bâtiment en aile droite dans la cour. Ajourée de quatre fenêtres, deux en plein-cintre, deux en forme de lucarnes, cette façade offre un vif intérêt. La porte, flanquée de colonnes corinthiennes cannelées, est d'une pureté de lignes, qui s'adapte fort bien avec le charmant bas-relief qui la domine et qui représente la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres (1).

Les deux lucarnes sont formées de guirlandes de fruits nouées au centre par une tête de lion, la gueule traversée d'un anneau. Les supports varient dans les deux lucarnes qu'accostent deux sphinx bizarres, d'attitude dissemblable. Entièrement refaites par Sandrier, les originaux en sont déposés au musée lapidaire.

On sait que c'est à Jean Goujon que l'on doit, en l'église du château d'Anet, le monument funéraire de Diane.

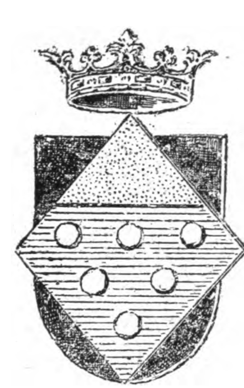
INTÉRIEUR. — SALLES DU MUSÉE. — SCULPTURE.

Le bâtiment du fond a perdu partie de son caractère. C'est là qu'on a aménagé les salles destinées au ***Musée municipal*** créé en 1875 par MM. R. Chaudé, A. Blavet, D. Bourdeau et N. Berchère sous l'administration de M. Brunard, maire, avec le concours de M. Lenoir, nommé plus tard conservateur. La collection des maquettes et moulages du sculpteur étampois Elias Robert,

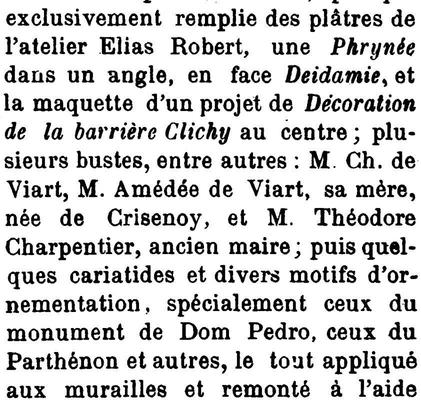
(1) V. H. Stein, *Jean Goujon et la maison de Diane de Poitiers à Étampes*. Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais et Paris. Laurens, 1890.

élève de David d'Angers et de Pradier, né le 15 septembre 1819, mort à Passy, le 29 avril 1874, léguée par sa veuve, en a formé le premier fonds. La ville y a joint ce qu'elle possédait de curieux et se rattachant à l'histoire locale De nombreux dons particuliers sont venus bientôt s'y ajouter.

Aux termes de la délibération qui l'a fait naître, il est administré par une commission de cinq membres, dont trois choisis dans le Conseil municipal et deux en dehors.



Armoiries de Diane de Poitiers, veuve de Louis de Dreux-Brézé.



Dans la première salle, presque exclusivement remplie des plâtres de l'atelier Elias Robert, une ***Phrynée*** dans un angle, en face ***Deidamie***, et la maquette d'un projet de ***Décoration de la barrière Clichy*** au centre ; plusieurs bustes, entre autres : M. Ch. de Viart, M. Amédée de Viart, sa mère, née de Crisenoy, et M. Théodore Charpentier, ancien maire ; puis quelques cariatides et divers motifs d'ornementation, spécialement ceux du monument de Dom Pedro, ceux du Parthénon et autres, le tout appliqué aux murailles et remonté à l'aide d'arrangements modernes, sentant un peu trop le tombeau de famille. Enfin, le portrait-médaillon du sculpteur et le buste de sa femme, ainsi que la tête de l'***Enfant-Dieu***, l'une des plus jolies conceptions de l'artiste.

Çà et là, nous retrouverons, tout à l'heure, au cours de notre visite, M. Pommeret des Varennes, ancien maire, M. Aimé Darblay, ancien député, M. le docteur Magne, etc., etc..., tous ces bustes posés de droite et de gauche dans un espace un peu restreint.

ARCHÉOLOGIE. — HISTOIRE NATURELLE. — CÉRAMIQUE. GRAVURES. — PHOTOGRAPHIES.

Dans la seconde salle, plus grande, on a entassé la majeure partie des dons faits au Musée, sans adopter de classification méthodique et sans tenir, à notre avis, un compte assez grand des choses locales.

Un musée est non seulement un cimetière pour les objets d'usage journalier, dont le temps a fini par avoir raison, une nécropole où vont dormir leur dernier sommeil les vestiges des générations disparues, honteux d'eux-mêmes à la vue du progrès; c'est encore un lieu d'études où le curieux peut voir la succession et la transformation des choses, comparer entre elles les civilisations, rapprocher les uns des autres les usages des peuples les plus divers, usages que la communauté des besoins identifie; c'est pour cela qu'un musée doit être *classé* d'une façon rationnelle, époque par époque, mais toujours de manière à offrir les points de comparaison qui instruisent et intéressent. Le catalogue du Musée a bien admis des classifications (1); mais, les objets eux-mêmes sont placés dans les vitrines un peu trop au hasard, ce qui nuit à l'intérêt.

On remarque dans cette grande pièce carrée, ouvrant sur le jardin, d'une part, et sur la cour, de l'autre, des dessins et gravures de toutes provenances. Ce sont d'abord, des portraits de députés, de maires, ou autres personnages étampois. C'est là que nous reconnaissons, MM. des Varennes, Decolange, Brunard et Chenu, dont la place serait peut-être à l'Hôtel de Ville.

(1) *Livret-Catalogue des Objets d'Art et de Curiosité*, précédé du Règlement.

Puis, des vues d'Étampes et des environs à côté d'enluminures de la Chine et du Cambodge; des armes en silex et des sagaies néo-calédoniennes, des sabres de la Révolution et des épées du XVIe siècle à côté de serpents annamites conservés dans l'esprit-de-vin; des insignes de francs-maçons coudoyant des bijoux gallo-romains et francs; des coquilles et des ossements fossiles, ***lamantins*** ou autres du terrain tertiaire étampois, au-dessous de l'écharpe et des gants de Sédillon, procureur de la commune d'Étampes, blessé aux côtés de Simonneau, etc., etc., etc... Tout cela se heurte et se coudoie dans une promiscuité regrettable pour la science. Dans un coin, un crâne de Sakalave regarde de ses yeux caves l'antique serpent de la cathédrale, monstre, mi-partie cuivre, mi-partie cuir bouilli, échoué là après la tempête révolutionnaire (1).

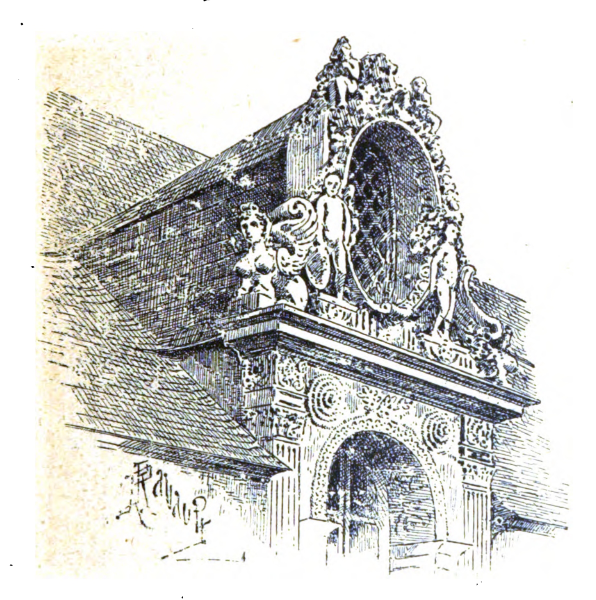
Elias Robert est encore représenté dans cette salle, notamment par sa *Jeanne d'Arc* et un second projet de *Décoration de la barrière Clichy*.

A signaler tout particulièrement, au milieu de tous ces objets dignes d'attention, mais qui gagneraient, nous le répétons, à un rangement méthodique, quelques pièces véritablement remarquables et qui ne dépareraient pas tel grand musée. Ce sont les trois ***hacquebuttes*** en bronze aux initiales de Henri II et de Diane de Poitiers, trouvées dans le fond du puits de la tour de Guinette; le splendide ***sceau-matrice de Guillaume Menier***, capitaine et gouverneur du château d'Étampes au XIIIe siècle, quelques belles poteries antiques, découvertes aux environs et en particulier à Saclas, une certaine quantité d'objets gallo-romains et francs, parmi lesquels un Mercure en bronze

(1) Depuis l'apparition de ce *Guide*, une nouvelle commission du Musée a été nommée et a commencé ce classement si désirable. Nous ne pouvons qu'applaudir à ses efforts. (Note de l'Éditeur.)

trouvé à Brunehaut; une belle lance, des colliers, bracelets et fibules de même métal; des éperons de chevalier, des clefs et cadenas; des outils et bijoux du moyen-âge, curieux vestiges se rapportant à l'histoire locale et dont le catalogue du Musée donne la nomenclature.

Citons encore au hasard : les hallebardes de « valets de



Lucarne du Musée (datée de 1554).

ville » la « *clé d'or* » présentée aux souverains qui honoraient Étampes de leur visite, deux brocs d'étain aux armes de la ville, ayant servi à offrir le vin dans les cérémonies funèbres des maires et adjoints décédés en fonctions, un éventail ayant appartenu à la princesse Adélaïde d'Orléans, un heurtoir en fer forgé du XVe siècle,

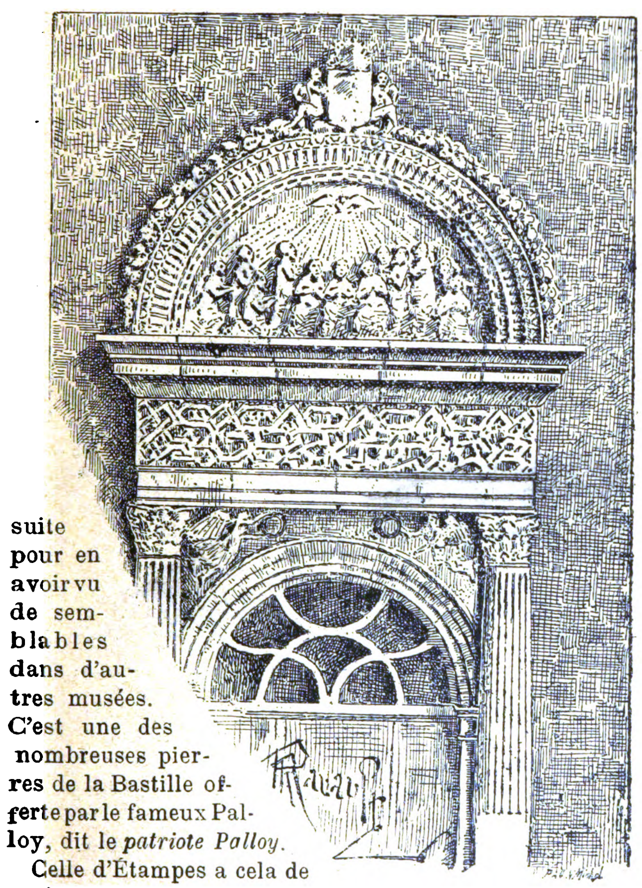
le brevet conférant à la ville d'Étampes des armoiries nouvelles, signé de Louis XVIII, et portant la date du 14 mai 1819, ainsi que des poteries antiques et des silex réunis par M. le docteur Duhamel, d'Étréchy. Parmi ces derniers, il en est de très curieux, provenant des Émondants, entre Étréchy et Souzy-la-Briche. Dans la même vitrine, nous remarquons un bois de renne foré d'un trou et qui paraît avoir été cet instrument qu'on dénomme, dans les traités spéciaux, *bâton de commandement*.

A côté se trouve une grosse corne du bœuf primitif, l'*Urus* des anciens, qui a été trouvée dans les tourbières d'Itteville.

Les armes et instruments de silex sont assez nombreux sur tout le territoire d'Étampes. On en trouve de vastes ateliers sur les plateaux qui environnent la ville, au Temple, à Ormoy, à Lhumery, etc. Il est fâcheux qu'ils n'aient pas été recueillis au Musée en plus grand nombre. Ils y formeraient une page bien intéressante de l'histoire locale. Autre critique : parmi ceux qui garnissent actuellement la vitrine en question, n'en existerait-il pas quelques-uns de fabrique récente, œuvre d'un chercheur connu ? Intéressants au point de vue de la comparaison, leur provenance, si elle était certaine, ne devrait-elle pas être indiquée, de peur de confusion ? De même s'ils étaient douteux, ne devraient-ils pas être impitoyablement expulsés ?

Dans une vitrine parallèle, nous voyons plusieurs beaux carreaux de faïence de Delft, trouvés au presbytère Notre-Dame, et quelques pièces intéressantes de Rouen, Nevers, Chine et Japon.

Au cours de nos investigations une pierre de soixante-cinq centimètres de hauteur sur quarante-huit centimètres de largeur environ, avec plaque de marbre, incrustée attire nos regards. Nous la reconnaissons de



suite pour en avoir vu de semblables dans d'autres musées. C'est une des nombreuses pierres de la Bastille offerte par le fameux Palloy, dit le *patriote Palloy*.

Porte du Musée.

Celle d'Étampes a cela de curieux, qu'elle a été donnée par ledit Palloy à la famille de Simonneau, « sur les ruines de cette forteresse, » ainsi que le fait connaître l'inscription suivante gravée sur la pierre:

DANS CETTE PIERRE PROVENANT DES CACHOTS DE LA BASTILLE
EST ENCADRÉE LA COPIE DE LA LETTRE ADRESSÉE A LA
VEUVE SIMONNEAU PAR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE ; DONNÉE A LA FAMILLE DU VERTUEUX MAIRE
D'ÉTAMPES, SUR LES RUINES DE CETTE FORTERESSE, LE 3
JUIN, L'AN IV DE LA LIBERTÉ, PAR PALLOY, PATRIOTE.

Voici la teneur de la lettre, que nous relevons sur l'inscription même :

A Paris, le 25 mars 1792, l'An IV de la Liberté

L'Assemblée nationale, Madame, a appris avec
la plus vive douleur la mort de M. Jacques-Guillaume
SIMONNEAU, votre époux, maire d'Étampes, massacré par
des brigands qui s'opposoient à l'exécution de la loi. La
mémoire de ce vertueux magistrat du peuple qui a péri
victime de son dévouement vivra éternellement dans le
cœur de tous les citoyens françois ; son nom sera toujours
prononcé avec ce respect, cette vénération si justement
dus à celui qui s'est sacrifié pour le maintien des loix.
L'Assemblée nationale, profondément touchée de la
conduite noble et courageuse de ce digne citoyen, qui
n'a pas balancé un instant entre sa vie et son devoir, a
déclaré qu'il a bien mérité de la patrie, et elle a décrété
qu'il seroit élevé à l'endroit même qu'il a expiré
sous les coups de ses assassins un monument qui
attesteroit à la postérité la plus reculée la reconnoissance
natiouale
Je m'empresse, Madame, d'après le décret de l'Assemblée
nationale, de vous faire passer l'extrait de son procès-
verbal et le rapport du comité de l'instruction publique
sur les honneurs à rendre à la mémoire de M. Jacques-Guillaume
Simonneau, votre époux.
Puisse, Madame, tout ce que les représentants de la nation ont fait pour
illustrer à jamais le nom de ce citoyen généreux adoucir vos peines
et répandre dans votre âme les consolations dont vous avez besoin.

Le Président de l'Assémblée nationale.
GENSONNÉ.

Mme la veuve de Jacques-Guillaume SIMONNEAU, *maire d'Étampes.*

Une autre pierre de la Bastille, donnée par Palloy à la ville d'Étampes, est placée le long du mur du bâtiment,

dans le jardin que nous visiterons tout à l'heure. Elle est brisée en deux parties, et veuve de la plaque de marbre, dont on voit encore les attaches. Elle porte en haut :

CETTE PIERRE VIENT DES
CACHOTS DE LA BASTILLE

Et en bas :

DONNÉ AU DISTRICT D'ÉTAMPES
LE 14 JUILLET 1790
PAR PALLOY, PATRIOTE

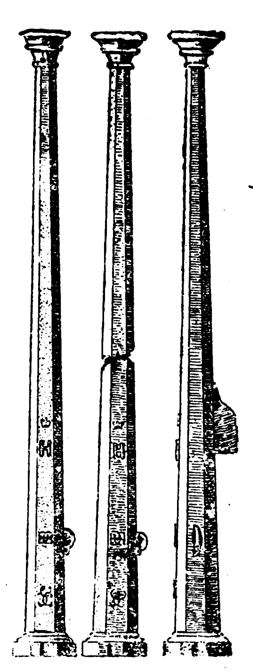
NUMISMATIQUE. — GLYPTIQUE ET SIGILLOGRAPHIE.

Dans une seconde vitrine, parallèle à celle où nous admirions tout à l'heure les poteries et les bronzes gallo-romains, ainsi que les curieux torques et bracelets gaulois découverts à Auvers-Saint-Georges, voici la splendide matrice en bronze du sceau de Guillaume Ménier, dont nous avons parlé plus haut. Du module de cinquante-huit millimètres, il porte *Guillaume paré pour le combat sur un cheval lancé au galop. Casque de gentilhomme grillé de cinq, bras gauche en arrière tenant l'épée nue; du bras droit il porte un bouclier à ses armes palé de huit pièces.* (Livret-catalogue précité.) Empreinte d'un sceau à peu près semblable est, dit le même livret appendue à une charte existant aux Archives nationales en faveur de l'abbaye de Saint-Victor, du mois de février 1211.

Il a été découvert en 1866 à Etréchy (1) par un maçon,

(1) Guillaume Menier et sa famille appartenaient aux environs d'Étréchy où ils possédaient des terres. Peut-être a-t-il été enterré au prieuré d'Étréchy, dépendant de Morigny, dont il était un bienfaiteur.

en exécutant des travaux de soutènement au sud-ouest de l'église, et acquis par la ville d'Etampes. Comme on avait coutume pour empêcher des faussaires de faire d'un sceau un usage rétroactif en antidatant des actes frauduleux, de le briser après la mort de son propriétaire — ce qui s'appelait *canceller* le sceau — la matrice en question a été privée de la *queue* par laquelle on la tenait quand on l'appliquait sur la cire.



Harquebuttes du temps d'Henri II (provenant du puits de Guinette).

Cette magnifique pièce doit dater d'environ 1227 ou 1230, époque à laquelle Ménier fut investi de la dignité de « bailly pour le Roi » et « capitaine du château d'Etampes », ce qui explique le personnage équestre alors que le titulaire n'était qu'un simple chevalier, et la munificence des attributs.

Parmi les autres sceaux, nous en remarquons un en corne, relatif à l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul ; un cachet en cuivre de la salpêtrière d'Etampes, un autre de la municipalité de l'an IV, un cachet en terre-cuite avec fleur de lys (vers 1700), une chevalière romaine, trouvée à *Sempé*, deux presses à estampiller les cuirs, et enfin un curieux cachet rond en cornaline, figurant d'une façon allégorique la situation de la France après 1789. Voici comment le décrit le livret-catalogue du Musée :

« La discorde disparaît en même temps que la toute-puissance royale, et la liberté flotte. En effet, une torche enflammée et renversée, emblème de la discorde, semble tomber de l'écusson. La position anormale des fleurs de lys 1 et 2 indique également que la royauté existe toujours, mais que sa puissance est renversée, tandis que flotte sur l'écu une banderolle avec le mot : LIBERTÉ. Le cachet est monté sur un cylindre mobile à sept branches disposé pour servir de calendrier perpétuel. »

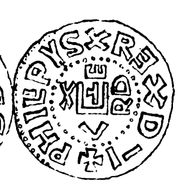
C'est bien là, sous forme de rébus, le style ampoulé de l'époque révolutionnaire.

Deux médailliers complètent l'ensemble et ne s'ouvrent,



Sceau de Guillaume Ménier





Dènier d'argent de Philippe Ier (1060-1108).

(D'après M. Léon Marquis.)

du reste comme cela se pratique dans tous les musées, que pour les initiés. Ils renferment, entre autres curiosités, quelques pièces de Philippe Ier, de Louis VI et VII, frappées à Etampes, un denier de Louis de Saxe, un piéfort du double parisis, dit *brûlé*, de Philippe VI, et plusieurs deniers rares de Charles le Chauve, provenant d'une importante trouvaille faite à Chalo-Saint-Mard. Un certain nombre de monnaies romaines ont été données par M. Boucicaut fils, ancien propriétaire du château de Chamarande, avec des poteries antiques et des fragments de mosaïques provenant des fouilles de Carthage.

En quittant cette grande salle, un peu chargée, et à la suite du gardien, nous pénétrons dans un beau vestibule où s'amorce un vaste escalier bien éclairé, au bas duquel un grand bas-relief de Léon Fagel, prix de Rome de 1881, offert par l'Etat, représente : *Le Poète mourant*. En face, le beau projet de *Couronnement de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile*, d'Elias Robert. Tout à côté nous voyons le Saint-Christophe des Mesureurs d'Etampes.

A droite et à gauche des plans signés Magne, et des gravures, sont appendus aux murs et nous conduisent, en passant devant un buste de *Rabelais* d'Elias Robert, jusqu'au premier étage, à la grande salle, parfaitement aménagée, réservée à la peinture.

PEINTURE.

Au premier rang, citons les artistes étampois : *Après le Simoun*, toile impressionnante de N. Berchère, *Vieux Caire* et un *Café au Caire* (legs Poisson), *Campement dans le désert* (*Amalachouch*) et « *A Saint-Malo* » du même (don N. de La Brousse), la *Maréchalerie*, de Besnus ; une *Jeune Femme*, de Mlle L. Abbéma, don gracieux de l'auteur ; des plans et aquarelles véritablement remarquables, de M. Aug. Magne, ainsi que des Moreau et des Chardin d'Etampes. Puis, ensuite, la *Scène de Marché* de Pinchart, donnée par l'Etat ; les belles toiles de David offertes par Mme Chassagnol-David, et enfin des portraits et peintures qui, comme les portraits de l'*Arquebusier*, de l'abbé Périer, de Mme de Romanet, née de Viart, épouse du général de Romanet, de Mme de Lort, née Charlotte de Viart, fondatrice de l'institution de la Rosière d'Etampes (27 fructidor an XI), de Lantara, né à Oncy, et autres, rentrent dans la collection des documents étampois. Ajoutons-y les beaux portraits signés

du maître Giacomotti, devenu lui aussi un peu des nôtres par son alliance dans le pays.

Ne redescendons pas sans nous faire ouvrir le joli meuble fermant à clef qui renferme l'incomparable collection d'aquarelles données par Narcisse Berchère à sa ville natale. Trois cartons contiennent les monuments les plus curieux, les coins les plus pittoresques, ou les sites les plus charmants d'Etampes et des environs. Ce précieux souvenir est, à notre avis, par son ensemble bien complet, le morceau capital du musée.

L'œuvre comprend en tout cinq cent vingt-cinq pièces : dessins, sépias, encre de chine, aquarelles, le tout divisé, comme nous l'avons dit, en trois cartons, deux pour la *ville*, un pour les *environs*. Il faudrait tout citer, pour être complet.

Au hasard, notons dans le premier carton :

Pax, vue impressionnante du vieux cimetière Notre-Dame par un effet de lune; le *Four à Chaux*, route de Dourdan ; la ***Côte et la Tour de Guinette en 1832***; la ***Maison d'Anne de Pisseleu*** ; la ***Maison Lenoir*** ; la ***Maison du docteur Bourgeois*** ; le ***Portail de l'Eglise Notre-Dame*** et les diverses vues de ce monument; les ***Moulins du Port*** et ***de Coquerive***, charmantes aquarelles rendant parfaitement nos paysages mouillés de la vallée.

Dans le second carton : le ***Pont-Doré***; la ***Tourelle de la rue au Comte***; ***Dans mon Jardin*** ; ***Mes voisins d'en face***, vue toute intime sur les jardins voisins de l'atelier du maître et la tour de Guinette; l'***Eglise Saint-Gilles***; la ***Porte du Jardin à Dosithée***, encore un souvenir de jeunesse ; la ***Tour du Loup*** ; la ***Ruelle de l'Abreuvoir Saint-Gilles*** ; ***At home***; les ***Portereaux*** et le ***Filoir*** ; les diverses vues de Saint-Martin ; ***Au Confluent de la Louette et de la Chalouette*** ; ***Lavoir dans l'Ouche***, etc., etc.

Dans plus d'une de ces aquarelles, la note claire et lumineuse révèle l'orientaliste, que trahissent encore



N. BERCHÈRE — APRÈS LE SIMOUN ; presqu'île du Sinaï (Arabie). — Salon de 1864.

des ciels admirablement traités. De plus, chaque fois que l'artiste a touché une ruine, il l'a poétisée en lui

donnant ce cachet mélancolique qui sied aux choses du passé. C'est là un des caractères distinctifs de son talent.

Dans les *environs* : Le *Pont de Pierre* ; le *Givre* ; la *Juine*, deux effets ravissants d'automne et d'hiver ; la *Neige, Eglise d'Ormoy*, crépuscule saisissant de vérité ; les *Carrières de Saint-Martin* ; la *Tour de Cenive*, et tant d'autres. Et, pour finir, cette poignante et mélancolique composition : le *Froid Novembre* ; *la Terre repose !* C'est elle qui signe l'œuvre, dernière pensée, dernier effort d'un génie vaincu par la maladie : les plaines de Guinette par un soir de novembre, sous un ciel chargé de nuées neigeuses fouettées par la bise aigre et où tourbillonnent de noires envolées de corbeaux ; au premier plan, la maigre silhouette d'une charrue qu'éclaire un rayon blafard parti d'une trouée de la nue. Le soc est engagé dans un sillon, laissé inachevé... C'est l'heure des revanches de la Nature... *La terre repose.*

Quelle grande pensée ! L'œil s'attarde à contempler cette dernière page de l'œuvre du maître, écrite avec ses dernières énergies, et c'est profondément impressionné qu'on referme le livre, que la piété de ses enfants, M. et Madame Camille Manen, a recommandé avec tant de sollicitude à la reconnaissante attention de la municipalité (1).

En redescendant, et dans une petite salle annexe, nous admirons quelques beaux fragments de mosaïques, dont plusieurs proviennent de Souzy-la-Briche, et sont dûs à la générosité de M. le comte de Saint-Périer ; d'autres provenant de Carthage (*don Boucicaut*), différents motifs de sculpture, chapiteaux et autres ; deux ou trois inscriptions funéraires, et une antique rame fort

(1) Voir le *Postillon d'Étampes*, rédacteur en chef Emile Penot (neveu du maître), numéros des 6, 13, 20, 27 décembre 1891, 3, 10, 24 janvier, 14 février 1892.



longue, souvenir fragile et tombant en poussière, de la navigation de la Juine, ou mieux de la ***Rivière d'Etampes***, puisque c'est là le nom du cours d'eau débaptisé en route.

MUSÉE LAPIDAIRE.

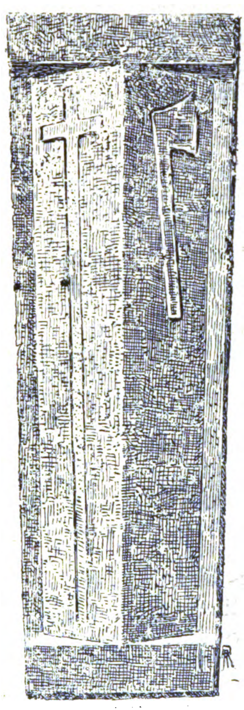
Dans le jardin sur lequel prennent jour les salles du Musée, et qui donne accès sur la rue des ***Marionnettes***, un ***Priape*** trouvé à Saint-Phallier, près de Brunehaut, regarde modestement le mur, accroupi sur un fût de colonne, non loin d'une remarquable pierre tombale remontant, dit-on, au x[e] ou xi[e] siècle, et provenant du cimetière de Saclas (1).

Ce monument — s'il pouvait être attribué à une époque aussi reculée — serait une des pièces capitales du Musée d'Etampes. Taillé dans une dalle de gros calcaire, en dos d'âne, à arête aigüe, avec ressauts rectangulaires aux deux extrémités, il porte, gravé en creux, sur une face une croix à long pied allant jusqu'au bas, ou une épée, sur l'autre une hache, emblème probable du métier exercé par le défunt, peut-être un soldat.

L'usage d'indiquer la profession du mort par les instruments de son métier ou de son art remonte à la plus haute antiquité, ainsi qu'en témoignent les ***sarcophages*** et les ***stèles*** des époques gallo-romaine, romaine, franque et carlovingienne, qu'on rencontre par toute la France. Cette coutume s'est même continuée à travers les siècles, puisqu'on trouve au Musée de Moulins des pierres ainsi décorées et portant la date de 1697 :

(1) Saclas, l'ancienne *Salioclita* des *Commentaires* de César, était, comme nous l'avions dit, un lieu d'étapes des armées romaines ; on y a découvert de nombreux vestiges de la période gallo-romaine, monnaies, vases, bronzes, etc.

l'une montre en relief les outils d'un charpentier, l'autre ceux d'un boucher. La pierre tombale de Saclas peut-elle, remonter aux premiers siècles du christianisme et se rapprocher de celles provenant de l'ancien cimetière de Kermaria' Aïn-Draoun, Lannion (Côtes-du Nord), de celles de l'église de Saint-Gildas-de-Rhins (Morbihan), de Loc-Maria (Quimper), de Plournilliau (Côtes-du-Nord) (1), et de celles qu'a publiées dans son ouvrage M. E. Cottus (London) ? Faut-il au contraire la classer parmi les types continués du moyen-âge ? C'est ce que pensent de nombreux archéologues, qui se refusent à faire remonter cette dalle au-delà du XIIe ou du XIIIe siècle, — ce qui est déjà un âge respectable (2).



Pierre tombale, provenant du cimetière de Saclas.

Dans la cour, du côté Nord-Est, on a rassemblé le reste de ce qu'on peut appeler le « musée lapidaire » : chapiteaux, fragments de statues, boulets de pierres, inscriptions, meules gauloises, etc..., etc..., et jusqu'à un sarcophage monolithe, trouvé dans le cloître Notre-Dame, parallèlement au parement du mur, regar-

(1) Voir l'*Art national*, par Henri du Cleusiou (Paris, Abel Pilon, A. Le Vasseur, succ., 1882), vol. Ier, pp. 515 et s.

(2) Cette dalle devait être exhaussée par des supports et non posée

dant le nord, lors des fouilles pratiquées dans la nouvelle sacristie de cette église, en 1868. Ce tombeau possédait, dit le catalogue, un couvercle de grès portant un ornement de bronze, qui, malheureusement, n'a pas été conservé, et qui ressemblait à s'y méprendre à l'extrémité d'une aigle romaine.

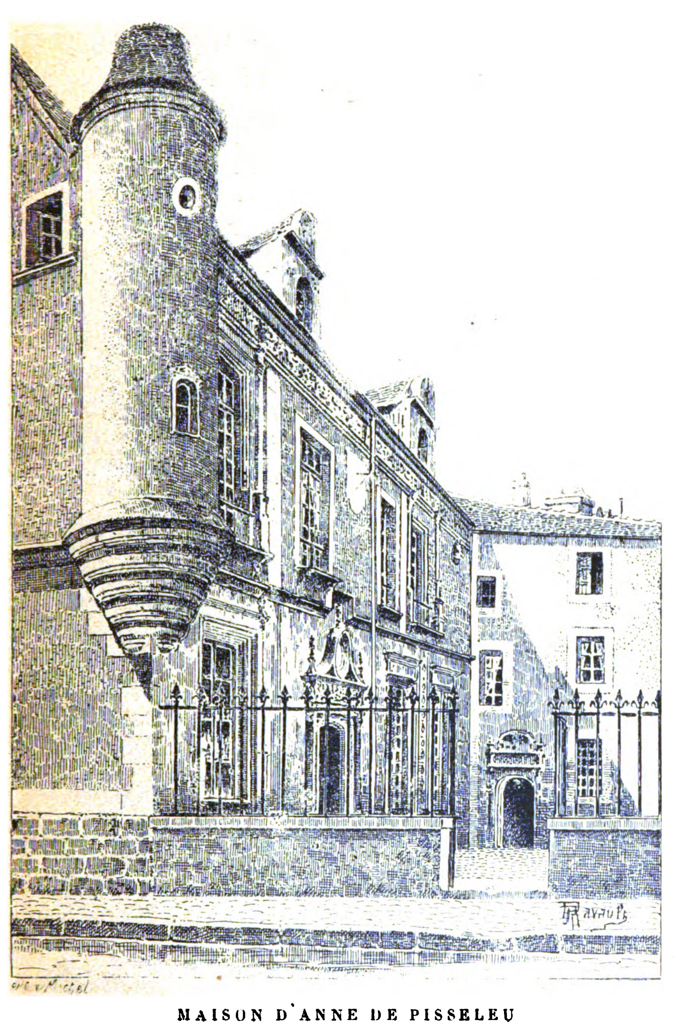
Non loin de là, quelques tronçons de statuettes funéraires, des fûts de colonnes brisés, un très curieux dieu *Terme* trouvé à Mérouville, un écusson de pierre aux armes de Marguerite, fille naturelle de G. de La Trémouille, mère de Galéas de Salazar ; un autre aux armes du fameux pèlerin Eudes-le-Maire, dit *Challo-Saint-Mard* ; un curieux panonceau en marbre du notaire greffier d'Arpajon aux armes du duc de Noailles et à celles de sa femme, dernière descendante du marquis d'Arpajon ; et *tutti quanti*.



Tête de l'*Ecce Homo*.

C'est là que nous retrouverons, au milieu de débris les plus divers de styles, d'époques, de provenances et de destinations, la tête dite de l'*Ecce Homo*, qui aurait vu Ravaillac, près des moulins *Branleux*, aiguiser son poignard régicide.

à plat sur le sol. V. Tombeaux du XII[e] siècle conservés à Niort et à La Rochelle. Henri de Cleuziou, *l'Art National*. P. 472.



MAISON D'ANNE DE PISSELEU

II.

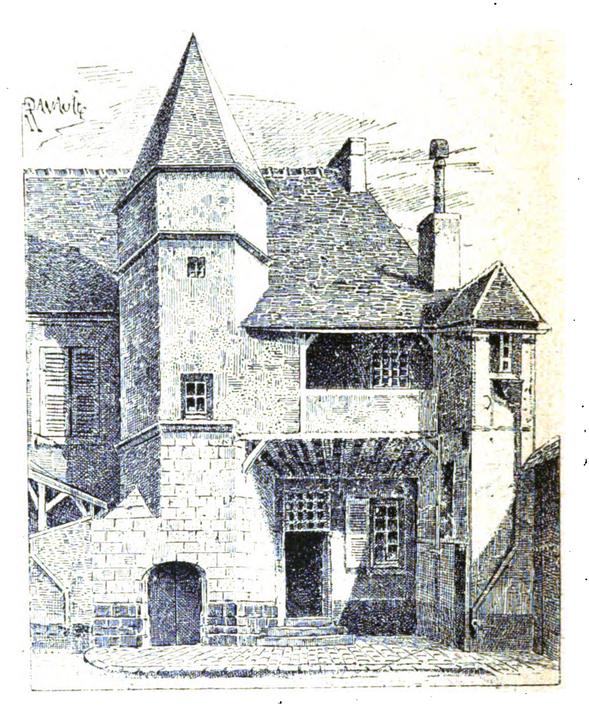
Maison d'Anne de Pisseleu.

En sortant de la maison de Diane, qui nous a retenus longtemps, deux enjambées nous amènent, en passant devant le numéro 8 de la rue Sainte-Croix qui possède, lui aussi, des caves remarquables, à celle d'***Anne de Pisseleu***, autre demeure historique qui, malheureusement, n'a pas la chance de sa voisine. Une épicerie en gros l'occupe, au grand détriment du pittoresque et de l'archéologie.

A travers les jolies fenêtres à meneaux surmontées d'adorables frises Renaissance, l'œil entrevoit du dehors une longue théorie de boîtes de sardines et de paquets de chicorée, s'alignant avec les pots de confitures et les conserves variées au-dessus des caisses de savon rangées au bas des vieilles boiseries. Balais et plumeaux pendent aux solives apparentes et se balançent à la place des lustres de Venise. Les sculptures si délicates de cette belle époque, sont noyées par une marée montante de caisses efflanquées et de bonbonnes apoplectiques. François Ier regarde mélancoliquement dans un tonneau de mélasse et sa favorite émerge d'un océan de pruneaux : Encore une fois, grandeur et décadence !

Rien de délicat pourtant comme la frise qui couronne toute la façade orientée à l'est, avec ses amours dansant, ses mascarons, ses guirlandes. Rien d'agréable à l'œil comme ces encadrements de fenêtres aux dessins si harmonieux, d'une exécution si soignée, avec leurs tableaux,

leurs cartouches, leurs rinceaux, leurs pinacles. La porte d'entrée avec son fronton caractéristique dont le tympan s'ajoure d'une ouverture en médaillon, surmon-



Maison d'Anne de Pisseleu : Cour intérieure.

tée d'un sujet semblable aux deux fines statuettes prolongeant les chambranles, est à elle seule un petit bijou.

La tourelle en encorbellement, placée à l'angle du pignon et de la façade principale, portant la date de

1538, — tout comme un chambranle de fenêtre — a un galbe tout particulier; sa toiture est en forme de cloche. Sur toute cette face, ce ne sont que bas-reliefs, ornements où les figures mythologiques de Mercure et de Cléopâtre se mêlent au buste de François Ier. Ce dernier, qui surmonte une charmante porte dans le bâtiment de droite, est complètement mutilé; la Révolution a passé par là, si les Huguenots n'ont pas pris les devants — à moins que ce ne soient les deux.

Deux lucarnes à fronton circulaire couronnent le tout.

Comme pour la maison précédente, aucun doute sur l'authenticité de la demeure d'Anne de Pisseleu. C'est par lettres patentes, signées à Chantilly, le 23 juin 1534, que François Ier, fort épris des charmes de mademoiselle de Helly qu'il avait remarquée au milieu des filles d'honneur de Louise de Savoie, fit don à sa favorite du riant comté d'Etampes. Epouse de Jean de Brosses, dit de Blois et de Bretagne, comte de Penthièvre, noble ruiné à la suite de la révolte du duc de Bourbon, dont son père René avait suivi le parti, mais auquel François Ier rendit tous ses biens, la nouvelle comtessse d'Etampes, qu'on appelait « *la plus savante des belles et la plus belle des savantes* », sut prendre sur le roi un si grand empire, qu'en 1536 il la nommait duchesse d'Etampes. Rapprochez cette date de celle qui signe la tourelle d'angle et le doute même le plus léger n'est plus permis. Faut-il encore rappeler ces vers où Marot déclare que Jupiter a transporté à Etampes le plaisant val de Thessalie « pour y loger de France la plus belle » ? La chose est inutile et la cause entendue. C'est bien pour Anne de Pisseleu qu'a été bâtie notre jolie maison historique, à laquelle ont dû travailler de véritables artistes.

L'intérieur est curieux et contient des lambris, portes et cheminées de l'époque. Une porte au rez-de-chaussée, très bien conservée, est spécialement digne d'attention;

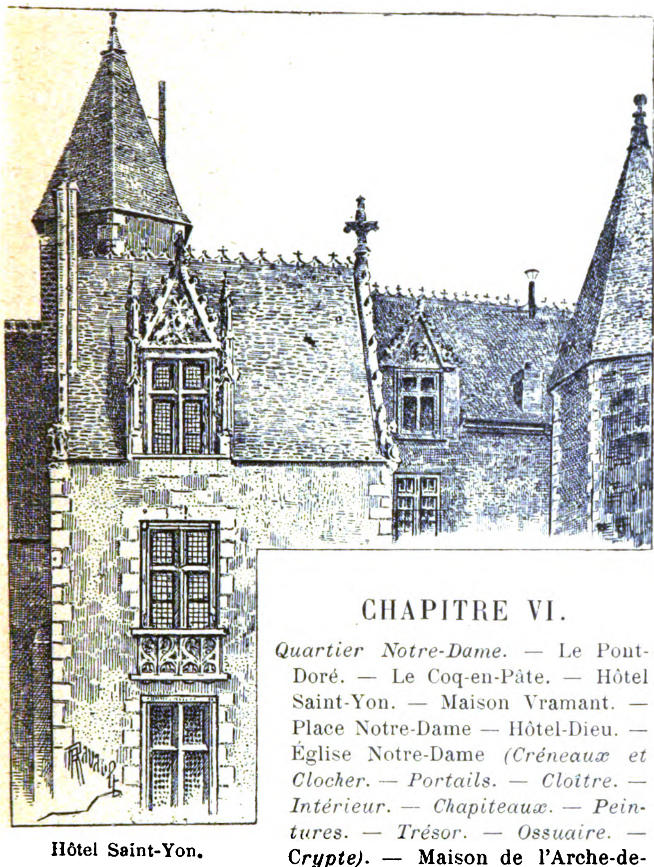
ses moulures, son fronton, la décoration de ses chambranles et de son linteau, tout a:tire le regard.

La seconde cour, où l'on remarque une tourelle octogonale formant cage d'escalier et un passage ouvert en manière de balcon, est d'aspect archaïque très pittoresque.

Un dernier regard à la porte à moulures, de ce joli hôtel, où l'arc-en-ciel sert d'enseigne à l'épicerie, mais fait tort à la couleur locale, et redescendant la rue Sainte-Croix, dirigeons-nous vers l'hôtel Saint-Yon (1).

(1) Cette maison vient d'être restaurée (octobre 1901) et son aspect modifié, surtout dans la partie postérieure. Les deux portails notamment ont disparu et ont été, l'un modernisé, l'autre remplacé par une grille. (*Note de l'Editeur.*)





Hôtel Saint-Yon.

CHAPITRE VI.

Quartier Notre-Dame. — Le Pont-Doré. — Le Coq-en-Pâte. — Hôtel Saint-Yon. — Maison Vramant. — Place Notre-Dame — Hôtel-Dieu. — Église Notre-Dame *(Créneaux et Clocher. — Portails. — Cloître. — Intérieur. — Chapiteaux. — Peintures. — Trésor. — Ossuaire. — Crypte).* — Maison de l'Arche-de-Noé. — Moulin Darnatal.

Le Pont-Doré. — Le Coq-en-Pâte.

Avant de gagner l'hôtel et tout à côté, voici le petit *Pont-Doré* auquel de vilaines langues étampoises ont

donné un qualificatif peu harmonieux, que sa trivialité ne nous permet pas de rapporter, bien qu'il soit peut-être mérité. Quel joli coin, avec ses lavoirs animés, sa rivière qui coule silencieuse au-dessous de ces gros platanes, au pied des tourelles du manoir! Combien d'artistes n'a-t-il pas tenté (1)? Quant à la ruelle, elle est toujours aussi étroite, l'endroit aussi retiré, aussi désert, aussi... propice qu'autrefois. La *Porte-Dorée*, le *Carrefonr-Doré*, le *Pont-Doré*! Que choses *dorées*, jadis, à Etampes! sans compter que par dessus le marché la ville possède malgré tout bonne renommée.

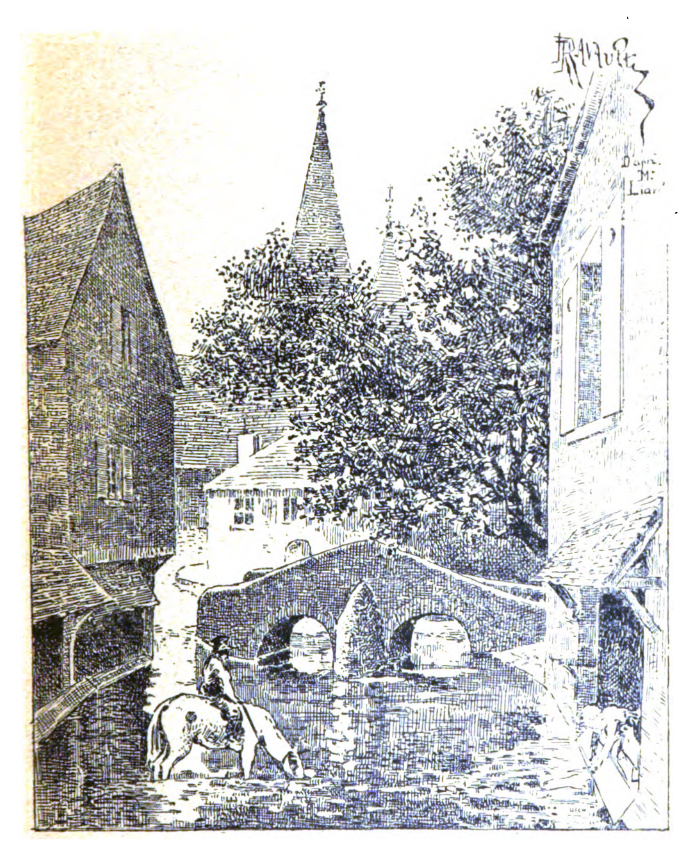
Derrière nous, voici la vieille auberge du *Coq-en-Pâte*, jadis indiquée par une curieuse enseigne représentant un coq sortant d'nn pâté. L'enseigne est reléguée au musée, caprice du sort; quant à l'hôtellerie, elle fait toujours face à l'hôtel Saint-Yon.

Hôtel Saint-Yon. — Maison Vramant.

Cette antique demeure se compose d'un grand bâtiment carré joint à deux ailes en retour formant cour d'entrée. Les sculptures gothiques, les chimères et les les girouettes, les crochets et les épis, les meneaux et les balustrades flamboyantes, les lucarnes historiées, les crêtes surmontant les toits pointus, les armoiries sculptées en façade, « *d'azur à la croix losangée d'or et de gueules, cantonnée de quatre cloches d'argent, bataillées d'azur qui est Saint-Yon...* », tout cela forme un ensemble agréable très bien restauré. Les tourelles à pans coupés ont un grand cachet. C'est, en somme, un fort bon morceau d'architecture des XVe et XVIe siècles.

---

(1) Une restauration toute récente vient en partie de lui enlever un peu de son cachet pittoresque.



LE PONT DORÉ
(État ancien avant sa restauration)

Tout à côté de l'hôtel, au n° 15, un portail, au cintre surbaissé, surmonté d'une niche, est encore garni de sa boiserie à plis munie d'un heurtoir. L'intérieur de la maison qu'occupait hier encore M. Vramant, négociant en laines, est également curieux. Tourelles d'escalier, bâtiments à croisillons de bois enchevêtrés dans la maçonnerie, meneau de bois sculpté à l'une des fenêtres, tout cela, y compris la façade, trahit son XVIe siècle.

Cette maison, comme sa voisine, la maison Mignot, portant le n° 13, renferme de belles caves très vastes (1) et a dû faire partie, à un moment donné, des dépendances de l'hôtel Saint-Yon. Cette dernière possède encore une tête de cheminée renaissance très curieuse. Cependant, l'immeuble Vramant contient à l'intérieur des parties incontestablement antérieures à la période Renaissance. De courts piliers trapus dont les chapiteaux sont très sobres d'ornements, placés au bord de la rivière, semblent remonter au XIIe siècle et ont peut-être appartenu à cette halle ou *boucherie* établie place Dauphine, par Philippe-Auguste, et berceau de notre municipalité (2).

(1) Les caves de M. Mignot ont cinq travées irrégulières avec arcs diagonaux très saillants. (Léon MARQUIS, *les Caves d'Etampes; Bulletin de la Société du Gâtinais*, t. II, 1884.)

(2) La Charte de Commune pour Etampes, paraît être de Louis VII (1179). Vers le XIIe siècle, la tenure urbaine étant devenue pour certains une tenure libre et transmissible à charge de cens modique, sur chaque parcelle aliénée, on voit cette dernière s'appliquer à Etampes sur les *Octaves*, terres primitivement serviles. Ces terres dont les possesseurs suivant les anciennes coutumes étaient serfs du roi, sont indiquées par la Charte de Louis VII, comme sujettes à tenure libre, librement transmissibles par vente. — E. Dramard. Pirenne. — *L'origine des Constitutions urbaines, etc...* Ordonnance XI, p. 211. — Avant la concession d'un Maire et de quatre Echevins, par Louis XII (1514), Etampes avait des Echevins élus tous les deux ans. C'est au premier étage de cette *boucherie*, en « l'audience des plaids », que se tenaient les réunions pour leur nomination et sans doute leurs assemblées C'est Louis XII qui a autorisé la construction d'une Maison de Ville. « en laquelle ils pourront retirer et mettre en seureté leurdits tiltres, lettres, papiers et pancartes et autres choses appartenantes à ladite

Cette « Boucherie » était située en face de la rue du ***Puits-de-la-Chaîne***, dans ce pâté de maisons où s'élevait entre autres, au siècle dernier, l'***Ancienne Comédie***, « La Salle », comme on disait alors.

La famille de Saint-Yon est connue dans l'histoire d'Étampes dès le XIIIe siècle. En 1255, Jehanne, veuve de Robert de Saint-Yon vendait à Alphonse de Poitiers une grange sise à Paris, rue d'Auteriche (*Hoteruche*), aujourd'hui rue de l'Oratoire-du-Louvre. Deux ans après, en juin 1257, nous voyons Bertrand Le Roux, citoyen et boucher de Paris, et Archambaud, son frère, vendre au prévôt du roi, une maison sise à Paris, lieudit Saint-Leufroy — aujourd'hui, place du Châtelet — contiguë par derrière au Châtelet, entre la maison de feu Jehan de Saint-Yon, boucher, et celle de feu Pierre, dit Abat-Soleil. Jehan, boucher, fils de Jehan de Saint-Yon, est encore nommé dans un acte de vente de 1258 (1). Au moyen-âge, cette famille était à la tête des Bouchers de Paris. C'était toujours un Saint-Yon qui présidait cette grande corporation. N'est-il pas digne de remarque que l'hôtel Saint-Yon à Étampes soit précisément le voisin direct de la ***Boucherie***? N'y a-t-il pas là raison de penser que les Saint-Yon d'Étampes et ceux de Paris ont entre eux les liens les plus étroits? (2)

Communauté », Dom Fleureau, p. 214. — En 1186, Philippe-Auguste donnait une rente de cent sous à Hugues Nascard, sur les étaux des bouchers d'Etampes, pour l'indemniser de la perte de ses étaux, quand le roi fit faire des étaux à Etampes.

(1) Layettes du trésor des Chartres — Archives Nationales et Alex. Teulet. — Paris, Plon, 1863.

(2) Il est à croire que deux seigneurs de Saint-Yon, Philippe et Pierre de Tanlay, cités, au XIVe siècle, dans un procès avec les Religieuses de l'Abbaye de Notre-Dame du Val-de-Gif (Gif-aux-Nonains), sont deux membres de cette famille. (L'abbé J.-M. Alliot, *Histoire de l'Abbaye et des Religieuses de Notre-Dame du Val-de-Gif.* — Paris, Picard, 1892.) — En 1261, nous trouvons une Jehanne, dame de Saint-Yon et de Méréville dont le sceau ogival portait : *Dame debout*,

Place Notre-Dame. — Marché. — Caves. Fontaine Hugo.

Tournant le dos à ces vieilles habitations étampoises, regagnons la place Notre-Dame par la place *Dauphine* et la rue de l'*Ancienne-Comédie*. Que de choses disparues dans ce coin-là ! L'hôtel dit de *Mesnil-Girault*, maison de justice appartenant aux chanoines de Sainte-Croix d'Orléans, la *Boucherie*, l'ancien théâtre d'Etampes... Dégagements, alignements, trouées, boulevards, le XIXe siècle ne connaît plus que cela.

La place Notre-Dame possède de belles caves, dans le genre de celles que nous avons déjà signalées. Plusieurs ont deux étages et devaient communiquer entre elles. La première que nous visitons, au n° 37, est de celles-là. A l'étage supérieur de belles voûtes à nervures saillantes font penser aux cryptes des cathédrales. A l'étage inférieur, une fontaine fournissait, dit-on, de l'eau à la rue Sainte-Croix en passant sous les maisons n°s 39 et 41. En cet endroit la cave, qu'on appelait aussi la *Synagogue*, s'est effondrée et a perdu partie de son caractère. Plus loin, au numéro 13, nous descendons sous des voûtes ogivales d'un bel aspect. Enfin, au n° 1, encore deux étages de caves, communiquant entre eux par une ouverture percée dans la voûte. Dans la plus profonde, on remarque un puits dont les parois sont percées de nombreuses ouvertures (1).

---

en robe et manteau, coiffure carrée.
S Johan d Se   e Mérébille Contre sceau : dans le champ : *une fleur de lys à pistils fleurdelisés.*

✠ Secretum meum

(1) Léon MARQUIS, *loc. cit.* Comme nous l'avons dit beaucoup de ces caves ont servi à l'industrie des tisserands. Cette corporation étampoise reçut de Philippe-Auguste ses statuts en 1204 ou 1205.

Remontés à la lumière, nous examinons en nous reculant un peu ce qui nous entoure.

Une belle fontaine en fonte, à large vasque surmontée d'une Cérès, occupe, depuis peu de temps, le milieu de la place où se tient, chaque samedi, un marché au beurre, aux volailles et aux légumes, auquel les beurriers, fournisseurs de Paris, viennent s'approvisionner. On me dit que la fontaine provient d'un legs fait par un enfant d'Etampes, M. Hugo. Quant au Marché son origine se perd dans la nuit de notre histoire. Il doit dater des premières concessions Carlovingiennes mais en fait remonter au-delà, vers le temps de la Conquête.

De ce point central nos regards se portent immédiatement vers l'église *Notre-Dame*, dont la masse imposante barre le bout de la place écrasant l'*Hotel-Dieu* et sa modeste chapelle sans caractère architectonique.

Hôtel-Dieu.

Comme notre visite à la collégiale doit être assez longue, arrêtons-nous un instant pour donner un coup d'œil à cet établissement hospitalier qui, au XIIe siècle, occupait une portion de la cathédrale, vers le côté gauche et se nommait alors *Aumônerie de Notre-Dame* (1).

(1) 1185 Charte de Philippe-Aufluste pour la *Maison-Dieu* d'Etampes touchant la dîme des vignes que possédait cet établissement. Le sceau rond de l'hôtel Dieu d'Etampes portait en 1337 : *un malade étendu dans un lit et dans ce qui reste du champ une fleur de lys et une étoile* (appendu à une charte de « frère Guillaume de Morigny, prestre et gouverneur de la Méson-Dieu de l'Eglise de Notre-Dame d'Estampes », ou il promet d'exécuter fidèlement un legs de Charles Comte de Valois 1137). — Dramard et Douet d'Arcq.

Les bâtiments de l'hôpital n'ont, en eux-mêmes, rien de remarquable ; ils ne datent que des XVIe et XVIIe siècles. Celui de gauche, bâti en 1632, est dû à la libéralité de Jacques Pétau, lieutenant général d'Etampes ; une importante annexe vient d'être construite au cours de l'année 1895. Une inscription placée au-dessus de la porte du bâtiment central dans la cour, nous apprend que nous devons pratiquer la charité de peur de nous montrer inhumains envers Jésus-Christ lui-même :

Disce christiane sine discretione
Exhibere hospitalitatem ne forte
Cui domun clausereris, cui humanitatem
Negaveris, ipse sit Christus.

(SAINT AUGUSTIN.)

Dans la chapelle, portant la date MDLIX inscrite au fronton de la porte d'entrée que soutiennent deux colonnes d'ordre composite, une plaque de marbre relate les noms des bienfaiteurs de l'établissement. On y lit notamment ceux de Louis VI et Louis VII, rois de France, 1120 et 1176, Geoffroy Lebel 1209, d'Orgemont 1339, Robert d'Anjou 1624, Louis XIV 1629, Baugin 1829 (1).

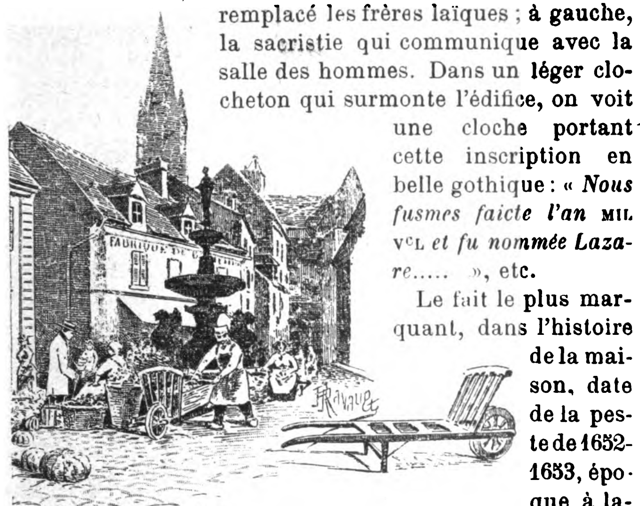
Tout récemment, on a gravé les noms de Cyrille Brossard, 1886, L. Chenu, 1892, Fernand Poisson 1894 (2) de La Brousse, de La Tullaye, etc., 1902.

Une peinture sans valeur représentant *Saint-Mathurin de Larchant,* invoqué dans les cas de possession, et un *Saint-Hubert,* guérisseur de la rage, toutes deux du XVIIe siècle, se font pendant de chaque côté du tableau

(1) C'est à lui qu'on doit le bâtiment réservé aux vieillards ; aussi depuis, la rue de l'*Hospice* s'est-elle appelée rue *Baugin.*

(2) En juin 1702, des plaques de marbre blanc portant les noms des bienfaiteurs ont été posées à l'extérieur de chaque côté du grand portail de l'Hôtel-Dieu même.

du maître-autel (une *Nativité* de même date), dans un rétable en bois sculpté d'un style lourd. L'intérieur de la chapelle est entièrement lambrissé de hautes boiseries à panneaux d'époque Louis XIII, enchâssant de distance en distance, des peintures religieuses. A droite, la grille des religieuses *Augustines* qui, depuis 1645, ont remplacé les frères laïques ; à gauche, la sacristie qui communique avec la salle des hommes. Dans un léger clocheton qui surmonte l'édifice, on voit une cloche portant cette inscription en belle gothique : « *Nous fusmes faicte l'an* MIL VCL *et fu nommée Lazare*..... », etc.


Place du Marché-Notre-Dame.

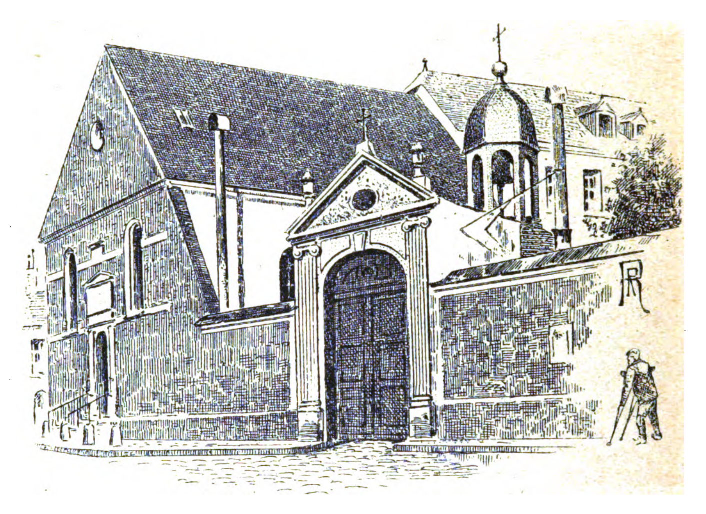
Le fait le plus marquant, dans l'histoire de la maison, date de la peste de 1652-1653, époque à laquelle les prêtres de Saint-Vincent-de-Paul, aidés des *aéreux* (ainsi les nomment les vieilles relations), se dévouèrent pour sauver la population horriblement décimée (1).

En souvenir, une salle a conservé le nom de Saint-Vincent-de-Paul. Ce ne fut pas, hélas ! la seule épidémie

(1) Les *Vie de Saint-Vincent de Paul* par l'abbé COLLET et l'abbé MAYNARD, notamment, donnent des détails horribles sur cette période de notre histoire locale, pendant laquelle les cadavres sans sépultures s'entassaient dans les rues et aux portes de la ville, en proie aux loups qui poussaient l'audace jusqu'à dévorer des vivants affaiblis par la faim et la maladie.

qui s'abattit sur Etampes. L'Hôtel-Dieu et la ville se souviennent encore du choléra (1832), qui fit tant de victimes. Là, encore, les dévouements ne firent pas défaut, témoin, ce monument que la reconnaissance de ses concitoyens a élevé, dans le cimetière de Notre-Dame, à la mémoire du docteur Vinache.

Qui n'a, aussi, entendu parler du *remède de la sœur d'Etampes*, contre le choléra ?



L'Hôtel-Dieu et sa Chapelle.

De la cour de l'Hôtel-Dieu, contemplons un instant la flèche de Notre-Dame. Légère et hardie à la fois, elle s'élance vers le ciel, du sein d'un fouillis de toits bizarrement enchevêtrés, dont les arêtes aiguës se dressent curieusement au-dessus de ce mur d'enceinte tout crénelé, qui ferait prendre l'église pour une forteresse.

Église Notre-Dame.

HISTORIQUE. — ARCHITECTURE.

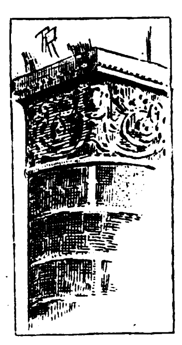
Forteresse ! elle lė fut au dire des uns, et de fait et de nom. Le terme : *Notre-Dame-du-Fort*, dont il est question dans maints vieux manuscrits, confirmerait les apparences. Pour d'autres, il aurait une tout autre origine; il faudrait lire *For* et non *Fort*, et, dès lors, on aurait l'église du *Forum*, c'est-à-dire bâtie sur l'emplacement, sinon dans l'enceinte, du marché fortifié de l'époque gallo-romaine, ou tout bonnement aux abords du marché de la première race. *Notre-Dame au Marché* serait alors le véritable vocable de ce qui avait été du temps du chroniqueur Helgand le « Moustiers-Sainte-Marie d'Etampes. » *Aedificavit... et monasterium Sanctæ Mariæ in Stampensi castro*, dit le savant abbé de Fleury cité par D. Basile Fleureau quand il parle de la fondation du « bon roy Robert ».

Cette expression de « Moustiers », terme générique qui embrassait à la fois l'Eglise et les habitations voisines destinées aux prêtres qui devaient la desservir, convenait admirablement et convint longtemps à cette fondation qui, d'après les principes, s'était établie à Etampes à l'endroit ou le « Marché » rassemblait la population la plus dense.

Notre-Dame-du-Fort serait une corruption toute naturelle du vocable après la fortification qui transformait également le monument.

Pour ceux qui s'en tiennent à cette seconde forme, l'épithète se trouverait pleinement justifiée. Ils vous diront, en effet, que rien qu'à voir l'ensemble du monument on sent qu'à une époque donnée l'église n'était

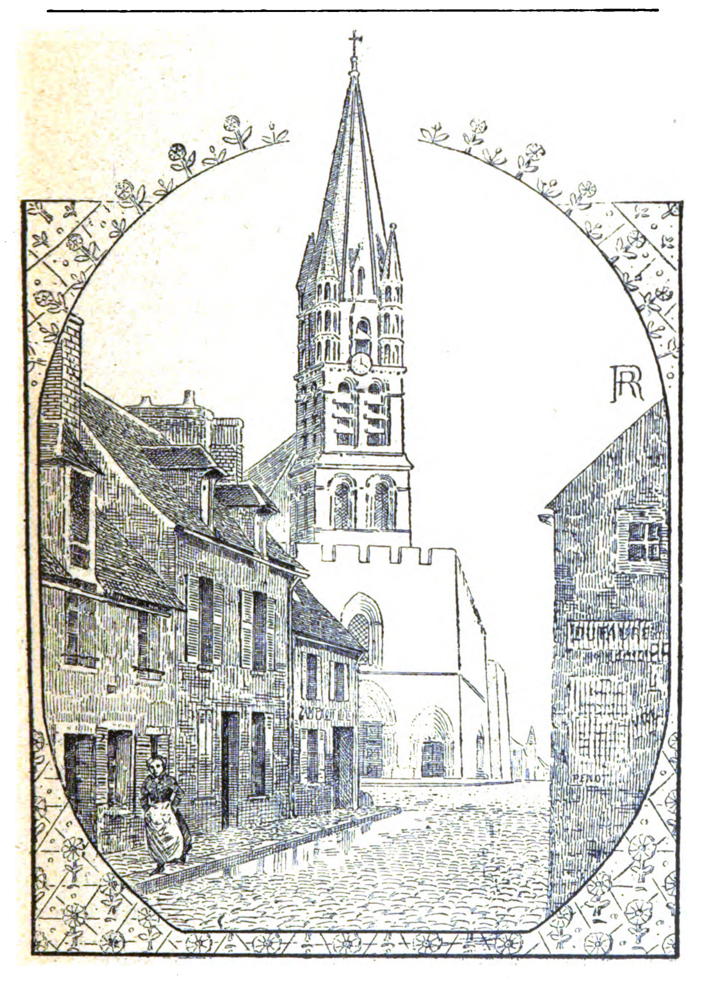
point enserrée dans ces hautes murailles ; que le clocher est antérieur aux créneaux et a jadis été saillant et isolé sur les côtés ; que la fortification, qui ne vint qu'après, c'est-à-dire vers 1353, à l'époque où des guerres sanglantes ravagèrent le territoire, est parfaitement accusée dans ses raccords d'assises, qui se relient au clocher ; que la forme polygonale donnée à l'addition, sur les flancs de l'entrée, les chemins de ronde ménagés derrière les créneaux, et, en général, l'aspect militaire du bâtiment, sont la conséquence des nécessités de l'époque. Voilà ce qu'ils vous diront, ayant derrière eux les architectes, et, en particulier, M. P. Magne, ancien architecte de la ville, qui, en 1842, a exécuté avec un rare bonheur des travaux très délicats de restauration à l'intérieur de la métropolitaine.



Premier pillier engagé de la nef du côté gauche.

Pour appuyer encore leur opinion, ils vous raconteront — toujours d'accord avec M. Magne — que de larges fossés avaient été pratiqués au pourtour, où l'on voit aujourd'hui des maisons : que le contre-mur couronné de créneaux qui fut appuyé à la base un peu grêle du clocher, et qui se prolonge sur les flancs en regard du marché, assurait la défense simultanée sur trois points différents, la forme polygonale du plan en avant et sur les côtés du clocher donnant un double avantage aux assiégés qui, au besoin, pouvaient aussi se défendre obliquement, et, par des décharges croisées, soutenir le front de la fortification et battre sur les ailes de l'entrée principale qu'ils avaient le plus grand intérêt à garder (1).

(1) P. Magne, *Rapport au maire d'Etampes sur la restauration de Notre-Dame*, miss. du 17 octobre 1842.



ÉGLISE NOTRE-DAME DU FORT
(Clocher, Créneaux, Grand Portail.)

Ceux qui tiennent pour le *Forum*, « le Marché », vous renverront à je ne sais quel texte latin, à tel principe ayant présidé à l'édification de mainte église, à la forme bizarre de l'enceinte, à la situation du Marché qui s'était établi là où il se tient actuellement dès la plus haute antiquité et bien antérieurement à la construction du monument. Ils vous diront peut-être que le qualificatif ajouté au nom de la basilique est antérieur au XIVe siècle, c'est-à-dire à l'époque de la fortification, etc., etc.



Mascaron et corbeau, bas-côté de droite. (Chapelle des Morts ?)

Bref, l'arène est ouverte ; aux savants de s'y élancer.

Quoiqu'il en soit, pour nous, des étymologistes, cette fortification étrange est un des caractères les plus curieux de ce beau morceau d'architecture de style byzantin, des XIe, XIIe et XIIIe siècles. A elle seule, elle devrait attirer et fixer l'attention des touristes et des archéologues. Les exemples d'églises fortifiées sont rares en France — cinq, croyons-nous — et l'on chercherait loin pour trouver pareille disposition.

Heureusement pour Notre-Dame, ce point n'est pas le seul qui lui mérite les suffrages des connaisseurs ; elle a des titres de noblesse qui feraient envie à plus d'une cathédrale.

Le biographe du roi Robert le Pieux, le moine Helgaud, abbé de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire, raconte que ce roi fit bâtir notre église Notre-Dame au commencement

du XIe siècle. Cette fois, le chroniqueur est parfaitement d'accord avec les architectes et les commentateurs, qui constatent que c'est après avoir secoué les terreurs de l'an 1000 que l'esprit religieux fit sortir de terre cette forêt d'églises et de cathédrales, dont la hardiesse et l'élégance majestueuse font, encore, l'admiration de nos siècles trop positifs. Le mouvement artistique partait de l'Italie; il s'étendit, de là, sur la France, où le roi Robert lui donna le plus large et le plus brillant essor. Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Pierre et Saint-Rémy de Senlis, Notre-Dame de Melun et tant d'autres en sont la preuve.

C'est de 1015 à 1020 qu'il aurait commencé d'élever notre collégiale sur les ruines d'une petite chapelle, dédiée à l'un des premières apôtres de la région, saint Seurin ou Sérin, auquel un autel fut attribué plus tard dans l'intérieur du bâtiment, derrière le maître-autel. Robert dota richement sa fondation, et y établit dès l'origine un collège composé d'un abbé séculier, d'après Dom Fleureau, régulier d'après d'autres, chef du chapitre, ayant la collation des prébendes, avec douze chanoines ou ecclésiastiques, soumis à des règles canoniques, telles que « d'habiter, dormir et manger en commun dans une maison proche de leur église, — auxquels il adjoignit quelques chapelains ou vicaires (1). La fonction de ces derniers, en dehors de l'office canonial, consistait à desservir certaines chapellenies établies dans l'église et à acquitter les fondations pieuses. On comptait, à l'origine,

(1) Ces chanoines suivaient au dire de l'abbé Menard, la règle de Saint-Basile et de Saint-Augustin. C'étaient jadis de véritables réguliers, excerçant des fonctions curiales et qui se sont par la suite secularisés. Ils vivaient dans un endroit *clos* dont les portes se fermaient le soir. Dom Fleureau a sans doute été trompé par leur dernier état. Les armes du chapitre étaient d'*azur à une vierge tenant son enfant Jésus, le tout d'argent.*



six chapelles; elles furent bientôt au nombre de dix-sept (1).

De nos jours, en dehors du maître-autel, on en relève six : chapelles du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge à droite, avec un autel dédié à saint Antoine de Padoue; puis, à gauche, celles de sainte Julienne, des Corps-Saints, consacrée également à saint Joseph depuis mars 1895 en mémoire du jubilé sacerdotal de M. l'abbé Amaury, archiprêtre, et enfin celle de saint Michel, aux fonts baptismaux. On retrouve dans l'église la place d'autres petites chapelles adossées aux piliers ou accotées aux murailles, ou bien encore dans les réduits ménagés devant les portails condamnés. (2)

A ces chapelains, il faut joindre comme dépendant jadis du chapitre Notre-Dame ceux de la chapelle Saint-Jacques-de-Bédégond, au cimetière, et de Saint-Laurent, au château.

Les rois successeurs de Robert se plurent, à son exemple, à enrichir Notre-Dame qui, sous Henri Ier, en

(2) Dom Fleureau cite : Saint-Jean-Baptiste, Saint-Denis, Saint-Macé, Saint-Michel (première fondation), Saint-Michel (deuxième fondation), Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Nicolas, Saint-Léonard (chapelle presbytérale). Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Saint-Paul (autel de la cure), Saint-Louis, Saint-Thomas, Saint-Guillaume, Sainte-Marguerite, Saint-Eloi et Saint-Seurin. Dans un *pouillé* manuscrit de Sens que cite Léon Marquis, Saint-Denis est remplacé par Sainte-Catherine et Saint-Paul par Saint-Marc. Néanmoins, les deux autres chapellenies sont indiquées plus loin. Le souvenir de plusieurs de ces chapelles est rappelé de nos jours dans l'église par un certain nombre de tableaux qui s'y rapportent, ainsi que nous le verrons par la suite.

(1) Dans un compte manuscrit des marguilliers de Notre-Dame, de 1513 à 1515 on voit cités les autels de Notre-Dame-Saint-Jehan et Mont-Calvaire, Saint-Etienne, Saint-Christophe ? A cette époque existaient dans cette église plusieurs couperies. L'honneur de porter le bâton de chacune d'elles, donnait lieu à des articles de recettes curieux; ou comptait celle du Saint-Sacrement, de Saint-Jehan-Baptiste, de Sainte-Anne, de Saint-Loys, de Saint-Fiacre, de la Nativité-Notre-Dame, de Saint-Crespin, de Saint-Sébastien, des Corps Saints, etc..., etc.

1046, ne devait pas être encore achevée et à favoriser les libéralités qui lui étaient faites. La collégiale profita aussi de ce qu'Etampes devint un comté puis un duché. Les comtes d'Etampes lui accordèrent de royales aumônes, et l'un d'eux, Louis II d'Evreux, y fonda cette « messe au Comte » qu'on chantait jadis à une heure très matinale, « devant soleil levant ou environ et la première « toujours », et que certains vieillards se rappelaient encore, il y a peu d'années, avoir vu célébrer.

Lorsqu'en 1210 la dignité d'abbé fut supprimée et que le *chantre*, chanoine élu à cette fonction par ses confrères, le remplaça dans l'administration de la communauté, le roi de France resta pourvu du titre supprimé et des privilèges y attachés. En témoignage de ce fait, la place du roi — curieuse coutume — demeura marquée dans l'église, où la première stalle de droite dans le chœur restait vacante et lui était réservée, jusqu'à la Révolution, alors que le grand chantre occupait la première stalle à gauche (1).

Henri Ier, Philippe Ier, Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, Saint-Louis, Charles V, rois de France, Charles et Louis, comtes d'Evreux et d'Etampes, Jean de Berry, etc..., etc..., autant de noms fameux inscrits au livre d'or de la vieille collégiale, autant d'illustres signatures au bas des chartes et des fondations, jadis conservées dans son *Trésor !*

Mais qui nous dira les fastes de son histoire à travers les siècles ? Un cartulaire poudreux, exhumé tout dernièrement par l'abbé Alliot (2), épave précieuse échap-

(1) Maxime LEGRAND et Léon MARQUIS, *les Trois-États du Bailliage d'Etampes en 1789*, p. 214.

(2) *Cartulaire de Notre-Dame*, publié sous les auspices de la Société historique et archéologique du Gâtinais. Paris, Picard, et Orléans, Herluison, 1888.

pée au vandalisme de diverses époques, indique bien les démêlés fameux du chapitre avec ceux de l'abbaye de Morigny et de la collégiale Sainte-Croix, relatant les principales libéralités dont elle a bénéficié, les querelles intestines qui ont divisé chanoines et chapelains : mais qui pourra nous raconter toutes les cérémonies qui s'y sont célébrées, de l'origine aux époques contemporaines, depuis les trois *Conciles provinciaux* et le *Concile national* (1048, 1092, 1112 et 1130), les obsèques solennelles de Jean de Foix, comte d'Etampes, enterré dans l'église avec sa noble épouse ; la pompe funèbre célébrée en l'honneur d'Anne de Bretagne, aussi comtesse d'Etampes ; les visites des papes Calixte II et Innocent II, des archevêques, évêques et archidiacres ; les translations des Saintes Reliques ; les processions merveilleuses des Corps-Saints au moyen-âge et jusqu'au jour d'hier ; les dévastations des guerres étrangères, religieuses et civiles, sans oublier les entrées solennelles de rois ou de princesses, les plus modestes fêtes des Arquebusiers ou de la Garde nationale, les éloges funèbres comme celui de Simonneau, et jusqu'aux *Te Deum* chantés sous ses voûtes à l'occasion des victoires du Roi-Soleil ou du grand Empereur ? Les historiens ne lui ont point manqué par bonheur : M. de Montrond, Léon Marquis, après Dom Fleureau, l'abbé Alliot, Anthyme Saint-Paul, l'abbé Ménard, etc., ont célébré, qui les charmes de son architecture, qui l'illustration de son passé.

Et ils avaient matière.

Car, il ne faut pas l'oublier, c'est là que pendant des siècles se sont célébrées les cérémonies officielles de notre ville ; c'est bien là, dit-on, que se seraient tenus les conciles ; que saint Bernard se serait fait entendre ; qu'un pape aurait pontifié ! Grands souvenirs !

Mais si les murs ont des oreilles, ils n'ont point de langue pour nous raconter ce qu'ils ont entendu, et tout

en évoquant par la pensée les images des soldats capétiens dont les pas résonnaient lourdement sur les dalles, des nobles Croisés, des vieux pontifes du moyen-âge, guerriers ou prélats, entrevus dans l'or des chasubles ou l'acier des armures, jusqu'à nos arrière-grands-pères des XVIIe et XVIIIe siècles, et à nos petits soldats d'aujourd'hui, contentons-nous d'ouvrir les yeux et de regarder.

EXTÉRIEUR — CRÉNEAUX. — CLOCHER.

C'est un édifice unique en son genre, mélange curieux d'art religieux et d'architecture militaire mainte fois remanié, d'ensemble inexplicable, mais remarquable de détails (1).

De l'extérieur, cette masse imposante, hérissée de créneaux, est d'aspect bizarre, énigmatique. La forme irrégulière du vaisseau, la disposition anormale des toits, le manque de parallélisme des lignes, les constructions ajoutées, tout dans le monument étonne au premier abord ; tout, et jusqu'à la position du clocher situé en dehors de l'axe de l'église. Ce clocher qui émerge du rempart nord-ouest comme une sentinelle vigilante, regardant au loin, est un morceau à la fois curieux et remarquable, dernier type de l'art roman en transformation.

(1) V. René Merlet, *Congrès archéologique de France*, Chartres 1901. D'après lui on devrait suivre ainsi l'histoire de la construction. De la basilique primitive reste la crypte, la base de la tour, les grosses colonnes de la nef avec leurs chapiteaux curieux. Entre 1150 et 1170 première transformation ; construction du chevet carré, remplaçant un chœur en hémicycle, y compris l'Ossuaire et chapelle du Sépulcre, tour du clocher. Seconde transformation (1190 à 1220) voutes du transept et du sanctuaire, surélévation des murs, du chevet, du transept et élévation des grands pignons ; murs crénelés. Portail du XIIIe siècle, etc..., etc...



M. Anthyme Saint-Paul en place la construction de 1145 à 1175 environ, en même temps que celle du nouveau chœur et du grand portail latéral.

Entièrement bâti en pierre de taille, il se compose d'un massif carré, dans lequel est encastré un très vieux fragment de construction qui, pour certains, daterait de l'époque gallo-romaine, (1) et que surmonte une pyramide octogonale à quatre étages flanquée de quatre clochetons à jour. Le tout a cinquante-cinq mètres de hauteur. Ce clocher, d'une simplicité voulue et d'une hardiesse remarquable, « défi jeté par l'art roman à l'art ogival à peine né », renferme, outre un bourdon daté de 1718 nommé *Cant* par le chanoine Jean Dansfeldt, la cloche la plus ancienne d'Etampes, car elle porte la date de 1401. Mesurant un mètre vingt de hauteur sur un mètre trente-cinq de diamètre, elle s'annonce, au visiteur courageux et essoufflé, en ces termes, d'une gothique très allongée :

Marie ay nom la Grousse, engroissie et nômée
par — Jehan duc de Berry, d'Estampes-la-Vallée
comte, en l'an — mil cccc et nng
fu coulée pour Dieu céans loer et sa
mère honorée. m poise.
iiii

L'examen de cette curieuse cloche et la jolie vue qu'on

(1) M. René Merlet constate que la base de cette tour, paraît dépendre de la construction primitive et que si l'axe du porche au-dessus duquel il est placé, ne coïncide pas avec l'axe de la nef, c'est que le massif de gauche qui renferme la cage de l'escalier étant beaucoup plus épais que le massif correspondant, l'ouverture comprise entre les deux murailles a du se reporter à droite de la nef *(Loc, cit.* p. 73). A son avis l'architecture de ce clocher dériverait directement de celle du clocher de Chartres dont les dates extrêmes sont 1140 et 1170. Cette dernière constatation est précieuse pour ce qui va suivre.



a des créneaux récompense largement de l'ascension un peu raide (1).

POURTOUR — PORTAILS — LE CLOITRE.

Au-dessous, trois portes d'un beau style dont deux condamnées, s'ouvrent dans la muraille de la fortification : un portail, composé de deux baies ogivales accolées, couronnées de trois séries de voussures simples, s'appuyant sur des colonnes lisses avec entre-colonnements ornés de grosses billes, une porte en arrière du pan coupé du côté du cloître, de même dessin, mais plus sobre d'ornementation. Chacune de ces ouvertures possède un tympan inscrit dans son ogive. Celui du milieu, seul ornementé, représente diverses scènes de la vie de la Sainte-Vierge : la *Visitation*, la *Nativité,* la *Fuite en Egypte,* le *Massacre des Innocents,* le *Couronnement.*

Il n'y avait pas moins de huit portes à la collégiale : autant qu'à la ville. On le reconnait en faisant tout d'abord le tour du monument avant de pénétrer dans l'intérieur.

En descendant à droite, on rencontre sur le *Petit-Marché,* où l'on vend le samedi viande et poisson et où se tient le 24 juin la *louée* des domestiques de ferme, le portail méridional, adjonction de la seconde moitié du XIIe siècle, au dire de plus d'un auteur, et qui, malgré l'exécution un peu grossière des sculptures, est des plus remarquable et des plus intéressant. Le tympan devait représenter autrefois — car, hélas ! tout cela est

(1) Un second clocher tout couvert en plomb existait au milieu de la nef au-dessus du transept. De 1513 à 1515 on y fit d'importantes réparations. Il parait avoir contenu alors deux petites cloches (Comptes mss. de la fabrique). Il fut démoli par Couturier à la Révolution pour en envoyer le fer et le plomb à Paris.



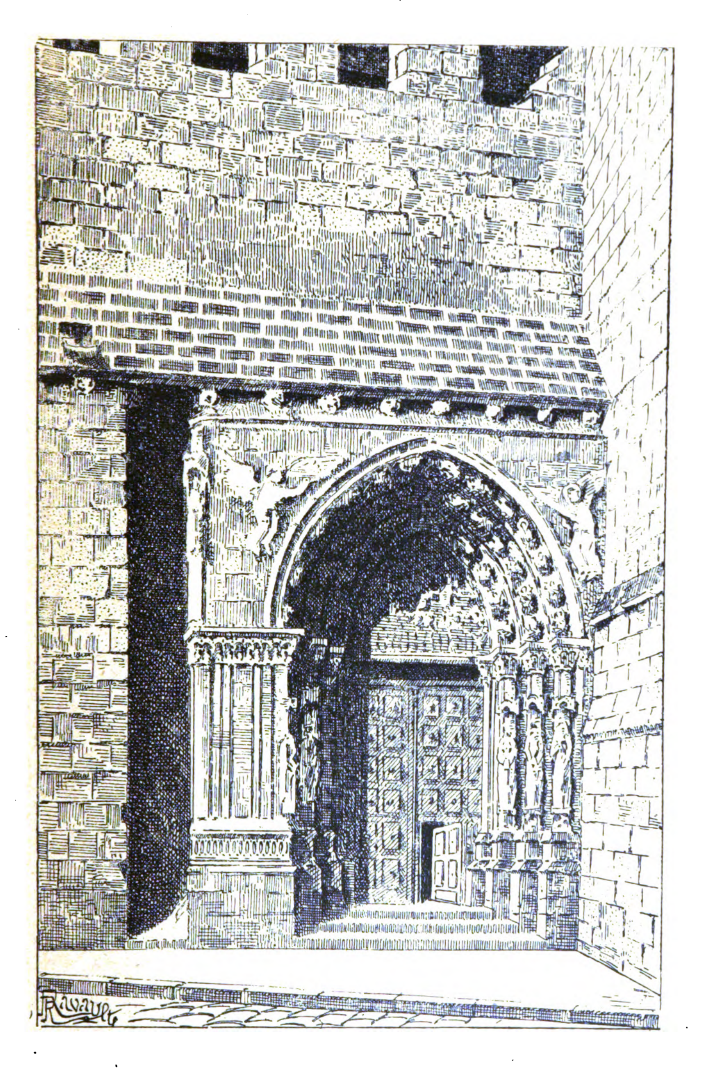
dans un état de mutilation déplorable — l'*Ascension*, avec le Christ entouré d'anges et les douze Apôtres.

A l'intrados de la triple voussure, d'une ogive gracieuse et élancée, reposant sur des colonnes unies, on remarque, assis en trois zônes, trente-six sujets jouant de la lyre ou d'autres instruments, tenant des phylactères et ayant presque tous dans une main une sorte d'ampoule.

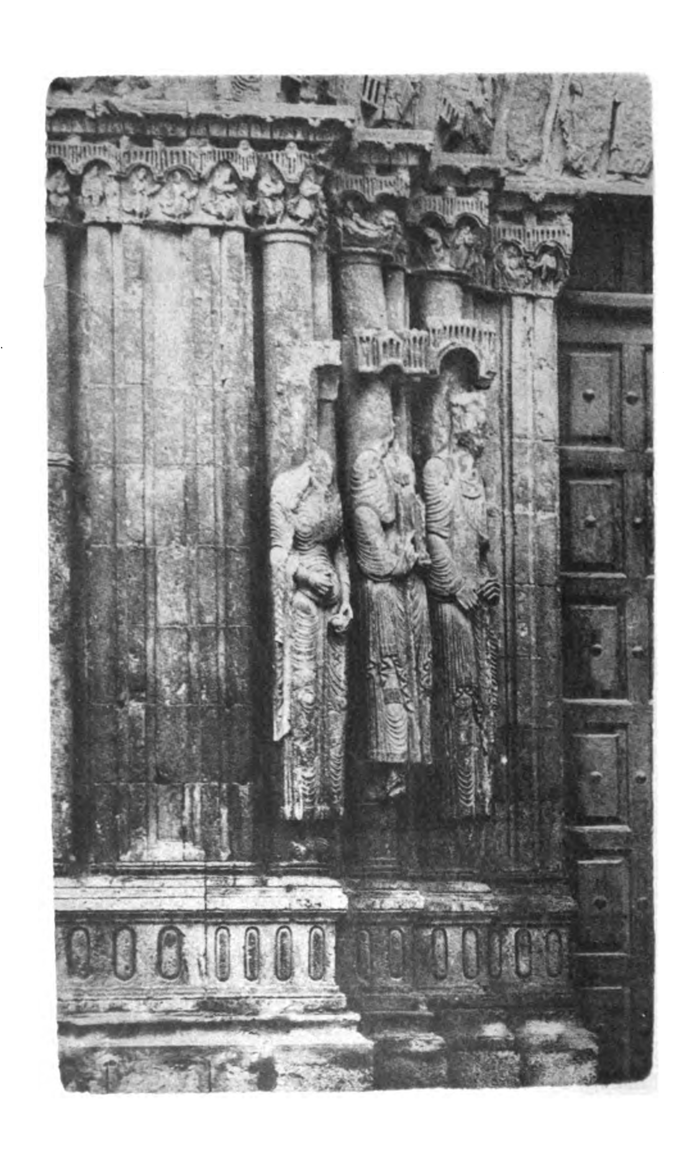
Six grands personnages hommes et femmes, rois et reines peut-être, d'aspect archaïque, serrés dans leurs robes aux plis rigides, accostent le portail au sommet duquel, à droite et à gauche, en dehors de l'archivolte et plaqués sur le mur, deux anges armés d'encensoirs, complètent la scène principale.

Derrière le séraphin de gauche un septième personnage semblable aux six premiers, accolé à un fut d'angle reposant sur la corniche qui surmonte les chapiteaux des colonnes inférieures, et encadrant pour ainsi dire l'étage des archivoltes, devait se reproduire à droite. De ce côté le mur remanié, renforcé en manière de contrefort, masque tout le faisceau de colonnes placé en dehors des retombées des voussures, et cacherait le séraphin de l'étage supérieur, si une baie ménagée à cette hauteur n'en laissait voir la plus grande partie. Au-dessus d'une corniche à feuillages ciselés dans la pierre et semblables à ceux des archivoltes, couronnant le tout, une ligne de corbeaux — masques d'animaux et figures humaines — d'une originalité remarquable, profile au bas des créneaux, ses types grimaçants qui se succèdent en une ronde fantastique tout autour du monument.

M. de Montrond a cru reconnaître dans cette décoration la représentation du concile de 1130. Il est bien plus facile, croyons-nous, d'y voir avec M. Anthyme Saint-Paul, la *Glorification du Christ par les Bienheureux et les Anges*.



ÉGLISE NOTRE-DAME (PORTAIL MÉRIDIONAL).



ÉGLISE NOTRE-DAME.

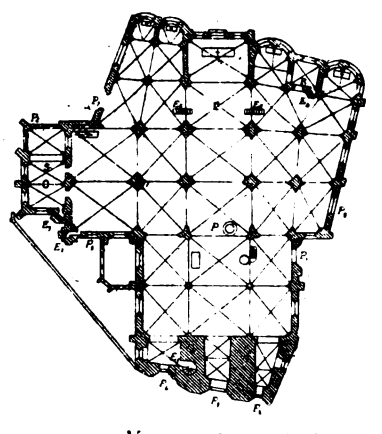
Grandes statues du portail méridional (XIIe siècle).



EGLISE NOTRE-DAME.

Grandes statues du portail méridional (XIIe siècle).

C'est d'ailleurs le sujet ordinairement traité sur le portail *occidental* des grandes églises avant le xiie siècle. La décoration des voussures et des chapiteaux répond au surplus à cette préoccupation des artistes de cette époque, qui se donnaient pour but d'instruire le peuple peu habitué à lire, en lui faisant pour ainsi dire toucher du doigt les grandes scènes de l'histoire ecclésiastique et les principales vérités chrétiennes, dont la connaissance lui était nécessaire avant d'entrer dans la maison de Dieu et plus tard dans la Jérusalem céleste (1).



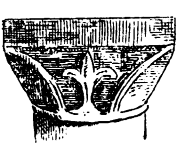
PLAN DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Longueur : 60 mètres ; largeur : 52 mètres 50
*E*1, Escalier du clocher ;
*E*2, *E*3, *E*4, Escaliers des combles ;
*E*5, *E*6, Escaliers de la crypte ;
P, Puits ; C, Crypte ;
P1, P2, P3, P7, Portes existantes ;
P4, P5, P6, P8, Portes murées ;
R, Trésor ; S, Sacristie ; O, Ossuaire.
NOTA. — (Après P5, construction neuve.

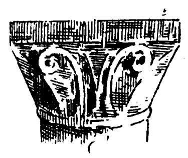
Les grands personnages qui ornent les colonnes avec lesquelles ils font corps sous leurs dais dentelés, les pieds reposant sur divers sujets, seraient, d'après certains auteurs, les fondateurs et les bienfaiteurs de la collégiale ;

(1) Voyez A. Clerval, *Chartres, sa Cathédrale, ses Monuments*, Guide Chartrain. — Chartres, maison des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

des prophètes, d'après d'autres, les ancêtres de Jésus, suivant la généalogie de saint Matthieu, au dire d'un troisième. Car, ici encore, les archéologues ne sont pas d'accord. Celui-ci vous dira que d'un côté vous voyez saint Joachim, sainte Anne et la Vierge Marie, de l'autre, Henri Ier, Anne de Russie, sa femme et le fils né d'un vœu à saint Vincent. Celui-là vous montrera Moïse et les trois Marie; tel autre voyant aux mains des statues des chartes roulées ou un livre ouvert affirmera que les fondateurs ou les continuateurs de la basilique, Robert, Constance, Henri Ier, Anne de Russie, Hugues, etc., demeurent les gardiens immuables de leur œuvre grandiose.



Chapiteau de la crypte



Chapiteau de la crypte

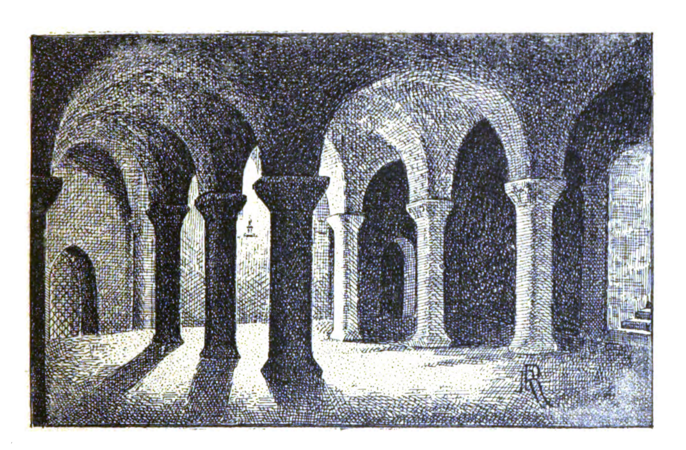
A vous de vous décider.

En tous cas, dans ces six personnages aux attitudes raides, aux membres grêles, aux vêtements riches, on croit reconnaître, sous les mutilations, quatre hommes et deux femmes, ayant l'apparence de rois et de princes de l'époque Clunisienne.

A gauche, et de l'extérieur à l'intérieur, une femme, les cheveux nattés tombant jusqu'aux genoux, portant un anneau à chaton carré à l'indicateur de la main droite et au petit doigt de la gauche, tient un rouleau complètement enroulé. A côté d'elle, un homme à longues mèches de cheveux flottant sur les épaules, un bâton dans la main droite repliée sur la poitrine, tient de la main gauche une sorte de livre ouvert ou des tablettes jumelles rondes à la partie supérieure. De l'indicateur étendu de la main droite, il semble montrer une inscription qui a du être peinte sur les tablettes. Le troisième personnage,

le plus rapproché de la porte, est un homme dont la tête paraît avoir été couronnée. Il porte, lui aussi, dans sa main gauche, un bâton et dans sa droite, un livre fermé de forme trapézoïde, au milieu duquel on distingue une sorte de fermail.

De l'intérieur à l'extérieur, à droite, nous trouvons d'abord un premier personnage qui paraît bien représen-



ÉGLISE NOTRE-DAME. — La crypte.

ter un homme; le bâton qu'il tient à la main droite est terminé supérieurement par une espèce de fleuron en fleur de lys. Un rouleau à demi déployé s'échappe de sa main gauche. Son voisin est encore un homme; l'extrémité supérieure de son bâton se coude légèrement au-dessus de sa main droite; à gauche, un parchemin déroulé pend le long de sa robe, sa tête parait également avoir porté couronne. Enfin, le troisième personnage est incontestablement une femme, les cheveux nattés et pendants, la ceinture entourée d'une cordelière semblable à celles

des moines. Elle tenait dans sa main droite un objet aujourd'hui disparu.

Comme toutes les têtes ont été brisées, il est extrêmement difficile d'identifier tous ces personnages. Leurs costumes sont riches; les femmes portent sur la robe chamarrée, de longs manteaux; les hommes une sorte de dalmatique par dessus la tunique et un petit manteau sur les épaules.

Toutes ces sculptures, y compris les motifs des chapiteaux, où l'on croit reconnaître la ***Tentation du Christ par le démon***, le ***Repas chez Simon le Pharisien***, la ***Résurrection de Lazare*** et d'autres scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament (1), etc., sont malheureusement martelées, les princes et princesses, les saints et les bienheureux décapités.

Les reîtres du prince de Condé, en 1562, et les sans-culottes de Couturier, en 1793, se sont offert ce facile et intelligent plaisir.

Et c'est « grand pitié », comme aurait dit Jehanne, la bonne Lorraine, car à lui seul ce morceau d'architecture suffirait à distinguer le monument tout entier. A notre avis — et beaucoup d'esprits autorisés sont avec nous — ce portail aurait pu être jadis le porche principal, le porche ***occidental*** placé au bas du clocher avant la construction de la fortification qui en a changé l'axe, et transporté à ce moment vers le marché. Si on en examine attentivement les parties hautes, les motifs de sculpture engagés dans le mur de droite, la différence de niveau et d'axe des ouvertures, etc., (2) on ne repoussera pas *a*

(1) Pour l'église Notre-Dame, voir notamment M. Anthyme Saint-Paul, *Gazette archéologique*, année 1884, p. 211 et suiv. C'est à cette remarquable monographie que nous avons emprunté la plupart des renseignements touchant l'architecture et les dates de construction.

(2) En visitant l'intérieur de l'église, on retrouve dans une chapelle, deux statues de saint Pierre et saint Paul, qui ont du faire jadis



priori cette opinion que semble appuyer la présence, tout à côté, d'un autre portail plein-cintre bouché dont la position est inexplicable. Le fait d'ailleurs n'est pas unique dans l'histoire des églises et cathédrales des XIe et XIIe siècle (1). Que le portail ait été démonté pièce par pièce et remonté, rien n'est plus possible et tout semble le prouver ici. Il a pu tout au moins être avancé sur la place pour déborder le mur d'enceinte.


Chapiteau du troisième pilier gauche

Bénitier.

Toutefois, que l'on admette cette opinion ou qu'on la repousse il est une chose qu'on ne peut nier — et c'est là peut-être ce qu'il y a de plus curieux dans cette partie du monument — c'est la ressemblance frappante et indiscutable qui existe entre ce portail et le porche occidental, le « portail royal » de la cathédrale de Chartres, construit vers 1150, alors que le nôtre serait d'environ vingt ans postérieur.

Voici comment s'exprime au sujet de la façade de cette remarquable cathédrale le *Guide Chartrain* (2) :

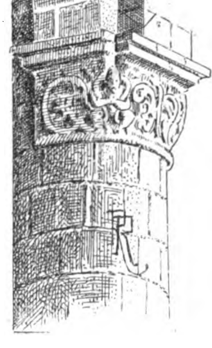
partie de l'ensemble et être déposées lors du travail de reconstruction. De l'avis de M. Merlet, ce portail a été indiscutablement démonté pierre par pierre et rétabli en cet endroit.

(1) Voir sur les transformations de la façade de la cathédrale de Chartres, notamment : A. Mayeux, architecte diplômé. *La façade de la cathédrale de Chartres, du Xe au XIIe siècle*, 1900. — Paul Durand. *Monographie de Notre-Dame de Chartres, 1881.* — L'abbé Bulteaux. *Monographie de la cathédrale de Chartres*, 2e édit., 1887. — L'abbé Clerval, *Chartres, sa cathédrale, ses monuments.* — Lefèvre-Pontalis, *Les façades successives de la cathédrale de Chartres, au XIe et au XIIe siècle.* (Congrès archéologique de France. Chartres 1900), etc., etc.

(2) A. Clerval, *loc cit*, p. 29 et suiv.

Le sujet général du portail. — Le sujet général de ce poème en sculpture c'est : la Glorification de Jésus-Christ.

Le sujet des chapiteaux. — Les deux cents figures des chapiteaux, dont plusieurs sont mutilées, quelques-unes peu proportionnées, mais d'autres bien vivantes, représentent en trente-huit groupes les scènes de la vie de Jésus et de sa mère, d'après les Evangiles apocryphes et les Évangiles authentiques.



Deuxième pilier de la nef (côté gauche).

En commençant par la porte du milieu et en allant jusqu'au clocher neuf, on voit : 1° Joachim et Anne repoussés par le grand prêtre parce qu'ils sont sans enfant ; 2° se retirant affligés ; 3° ils sont visités par un ange ; 4° et se rencontrent à la porte dorée de Jérusalem ; 5° Marie naît, etc., etc., etc.

. . . .

La baie gauche. — Au tympan sur le linteau large de 2 m. 70, les dix apôtres (la place manquait pour douze) assis, regardent en haut et semblent écouter les quatre anges, qui, dans la seconde zône au-dessus d'eux, descendent du ciel et leur annoncent l'Ascension. En effet, dans le haut du tympan, Jésus-Christ s'élève debout sur une nuée entre deux anges qui le soutiennent. . . . .

La baie centrale. — Cette baie représente le règne de Jésus-Christ remonté dans les cieux, siégeant au milieu de la cour céleste telle que l'a décrit saint Jean dans l'Apocalypse.

Au tympan, Jésus-Christ assis sur son trône, la tête ornée d'un nimbe crucifère, les pieds posés sur un escabeau, bénit de la main droite et tient un livre de la main gauche, il est entouré de l'auréole de gloire et accompagné des quatre animaux évangéliques ailés, de l'homme et du lion, de l'aigle et du bœuf.

... Au-dessous les douze apôtres debout tenant des livres ou des rouleaux, conversant deux à deux quoique réunis trois à trois dans une niche trilobée.

A la voussure, douze anges portant des livres, des banderolles, le sceau marqué X. ou relevant leur manteau, occupent le cordon intérieur, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse richement vêtus, couronnés, debout ou assis, tenant des instruments de musique variés et curieux occupent les deux autres cordons.

Et plus loin :

La baie de droite est consacrée à Marie parce que Marie est associée au triomphe de Jésus-Christ et que sa vie et sa glorification concourent essentiellement à la glorification de son fils.

Au sommet, Marie assise sur un trône, couronnée, tient un sceptre d'une main et de l'autre Jésus bénissant et tenant la boule du monde, deux archanges l'encensent.

Et plus loin encore :

Les grandes statues..... —Les uns y reconnaissent les ancêtres de Jésus-Christ, etc.

... Leur costume, commun à toutes les statues du xiie siècle, est digne de remarque par l'agencement des ceintures, le tissu gaufré et brodé des robes, des corsages et des manteaux, la disposition des manches et des voiles, la forme des chaussures, l'orfèvrerie des couronnes, l'arrangement des cheveux.

Les têtes surtout, quoique trop petites pour le corps, ont l'air de portraits...

Et de même pour les sujets des chapiteaux et des cordons. N'y a-t-il pas pour ainsi dire identité entre les deux ouvrages ?

A Chartres comme à Etampes le sujet général du « poème en sculpture » écrit sur l'ensemble, est la *Glorification de Jésus-Christ*, depuis sa vie jusqu'à sa glorification éternelle par les saints et la Sainte Vierge. A Etampes comme à Chartres, l'Ancien Testament se mêle au Nouveau. Saint Joachim et sainte Anne repoussés par le grand prêtre parce qu'ils étaient sans enfants, font

penser à Anne de Russie d'abord stérile, frappée par la ressemblance de sa situation avec celle de la mère de la Vierge et inspirant chez nous le « maître de l'œuvre ». A Etampes comme à Chartres les six grandes statues aux « bustes allongés, aux corsages élevés, aux membres grêles », aux draperies immobilisées et comme figées doivent être des portraits exécutés sur des types réels. Elles caractérisent le XIIe siècle et sont les sœurs de celles qui se voient à Arles, à Corbeil, à Notre-Dame de Paris, à Senlis, à Laon et à Sens.

Comme à Chartres elles étaient ici jadis enluminées des plus riches couleurs.

Enfin, dernier détail qui tendrait à faire croire que l'artiste qui a sculpté ou fait ciseler le portail de Chartres aurait bien pu prendre part à l'ornementation du nôtre ; que l'architecte qui a conçu le plan du premier a pu tout aussi bien dessiner et agencer le second à la demande d'un généreux bienfaiteur ou de pélerins ayant visité le vénéré sanctuaire chartrain, c'est que le socle des colonnes qui supportent les grandes statues est chargé dans les deux porches d'un même ornement fait d'oves très allongées ou d'une sorte de cannelure rudentée formant bandeau.

Quel sujet d'étude pour un archéologue et un curieux !

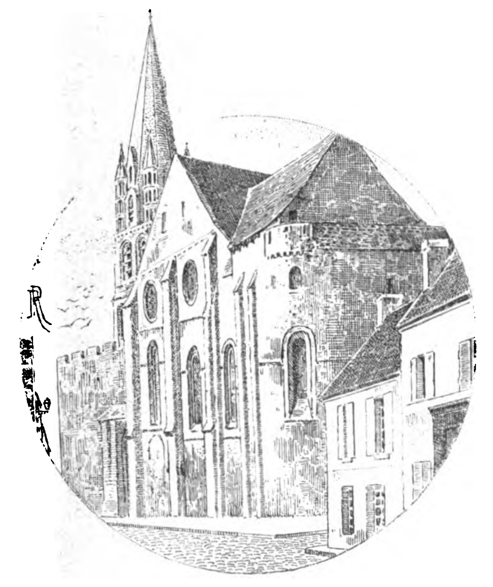
Si d'autre part on se souvient qu'en général, en matière de construction ou de réparation d'église, le seigneur, gros décimateur, avait la charge du chœur, du sanctuaire et des tours, alors que la nef et les portails étaient aux frais des habitants, peut-être pourrait-on voir dans ce bel ensemble symbolique, un témoignage éclatant de la piété de nos ancêtres étampois et de leur généreuse initiative ? Le roi d'une part, les paroissiens de l'autre ; quel assaut de nobles pensées, de pieux enthousiasme !

Tout à côté de ce portail, une porte bouchée d'un plein-cintre admirable, porte à son tympan accosté de chapi-



DANS LE CLOITRE

teaux feuillus d'un dessin sobre et charmant, une curieuse peinture à fresque récemment mise à découvert par M. l'abbé Amaury. Elle représente la Vierge assise probablement entre les deux donateurs agenouillés de cette antique enluminure. Un oiseau se pose sur l'un de ses genoux, près de l'enfant Jésus, Les figures, comme celles



Notre-Dame : Vue du Chevet.

des deux anges, debout en prière, de chaque côté de la chaise, ont malheureusement disparu. Celles des personnages agenouillés sont bien conservées. Le costume semble remonter au XIVe ou XVe siècle.

Cette porte, si elle était ouverte, donnerait dans la partie annexe du chœur qui forme transept. Au-dessus

s'ouvre une grande fenêtre surmontée d'une jolie rose partagée en douze meneaux rayonnants ; sa voisine n'en a que dix et couronne une seconde fenêtre de dimension à peu près semblable.

Au chevet, obliquement disposé, cinq absides, dont une plate centrale surmontée d'un pignon, et de chaque côté deux groupes de deux hémicycles débordant à peine et surmontés également d'un pignon.

On remarque là des restaurations qui ont certainement modifié le caractère primitif de cette partie. L'église autrefois devait se terminer par une abside ronde dont les besoins de la fortification ont dû faire modifier les lignes.

En gagnant le cloître, nous avons, au coin du mur, à l'angle abattu, harmonieusement arrondi, une curieuse vue de cette fortification, percée de hautes et larges fenêtres plein-cintre et d'une porte romane, le tout accompagné de colonnettes ornées de chapiteaux à feuillages peu saillants mais bien fouillés, semblables à ceux du portail bouché, à la Vierge assise, vision fugitive de quelque vieille cathédrale espagnole, coin pittoresque de Burgos ou de Saragosse.

Un peu plus loin, l'église est comme dégagée de son mur d'enceinte : tourelles, réduits, modillons bizarres et réellement très remarquables posés en cordon avec motif sculpté entre chaque corbeau, chimères grimaçantes, gargouilles apocalyptiques, profils étranges, fouillis de meneaux, de rinceaux, de cintres, d'ogives, d'archivoltes, ouvertures de toutes dimensions, toitures de toutes formes, qu'émaillent, de ci de là, des tuiles vernissées, tout cela, dans cette ruelle étroite, donne l'illusion du passé et reporte facilement aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. C'est le *Cloître*. La *Maison des Chanoines* n'est pas loin ; il suffit de jeter un coup d'œil sur cette vieille construction, accostée d'une tourelle polygonale, habitée hier encore

par M. Milon, et portant le numéro 6, pour s'en rendre compte. L'Hôtel-Dieu est en partie élevé sur le terrain des chanoines et sur partie du cimetière, que traverse aujourd'hui l'étroite ruelle. De ce côté, précisément, l'église n'est plus fortifiée, preuve — irrécusable — qu'elle attenait à un pâté de constructions ou à des terrains enclos. A droite, la rue *Mauconseil* porte encore la trace des anciennes maisons qu'abritait la collégiale.

On y retrouve seulement quelques débris de sculptures, noyés sous des couches successives d'enduit et de badigeon.

Ce rapide examen terminé, pénétrons dans l'église.

INTÉRIEUR. — PLAN. — CRYPTE.

A l'intérieur, l'impression ressentie au dehors s'accentue. On ne peut s'expliquer le plan bizarre adopté pour cette construction, et l'on sent bien que la forme primitive a été modifiée au cours des siècles (1).

Ecoutons encore ici l'architecte qui, en 1842, réparait voûtes et piliers. Il constate qu'à partir de la croix, sur deux piliers qui se ressemblent, tous les autres sont dissemblables: « Les deux pans de la nef, ajoute-il, sont ouverts » de chacun deux baies ogivales qui communiquent avec » les bas-côtés. Deux des supports du centre de la croix, » dans le prolongement de l'axe, conservent une section » de plan circulaire en rapport de rayon avec les colonnes » engagées de la nef. Cet arrangement porte à croire que » le foyer de la croix avait reçu un commencement » d'exécution pareille à celle de la nef et pour avoir deux

(1) On explique ce biais du chœur et des collatéraux — position qui paraît-il se retrouve assez fréquemment — par cette idée que le constructeur a voulu figurer l'inclinaison de la tête du Christ mort sur la croix.

» arcs latéraux semblables. » Cette opinion s'est trouvée justifiée par la démolition du dernier pilier de gauche de la nef (1), car, en démolissant, on trouvait quatre voussoirs cachés entre la section de la grosse colonne et la colonnette. Ces voussoirs, dirigés sur la croix, indiquaient bien la naissance d'une troisième ogive de ce côté. — » D'ailleurs, ajoute l'architecte, ce commencement de » l'édifice est parfaitement accusé par des lignes d'arêtes » descendues sur place et qui ne ressemblent en rien à » celles qui viennent après. Ces trois voûtes, les deux » bas-côtés et le clocher à cheval sur l'entrée semblent » déterminer l'origine des constructions commandées par » le roi Robert (2). »

La constatation ci-dessus est précieuse pour qui voudra tenter la monographie complète de cette belle église.

La nef centrale et ses deux bas-côtés avec le prolongement du chœur, forment véritablement la partie la plus remarquable, comme la plus ancienne, portion contemporaine de Robert ou d'Henri Ier. Une vieille crypte occupe une partie du sous-sol du chœur et du sanctuaire. Un double escalier jadis autrement orienté, en tous cas moins élevé, ainsi que le prouvent les trois dernières marches de beaucoup les plus anciennes, nous y conduira de chacun des collatéraux (3).

---

(1) Droite lithurgique.

(2) P. Magne, *loc. cit.*

(3) A titre de comparaison, v. *Magasin Pittoresque,* année 1871, p. 270. Le Porche du Midi de la Cathédrale de Bourges. La scène principale représente : *Le Christ Législateur.* Les voussures des archivoltes sont historiées comme à Etampes. Les colonnettes qui les supportent sont interrompues par des dais, comme à Notre-Dame, pour abriter six grandes statues et les chapiteaux sont également sculptés de scènes bibliques. V. aussi même ouvrage, année 1878, p. 137, la décoration des archivoltes du portail de l'église de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne), d'époque, un peu plus récente que la nôtre.

LA CRYPTE — LE CHŒUR ET LE SANCTUAIRE.

Cette crypte date, dit-on, de l'église primitive. Peut-être même voyons-nous là l'ancienne chapelle, berceau de la collégiale, où les envoyés de saint Savinien, évêque de Sens : Potentien, Altin, Victorin ou Seurin, annoncèrent l'Évangile à nos ancêtres. Il ne serait pas étonnant que cet oratoire ait été autrefois au-dessus du sol, qui, en cet endroit, présente un remblai considérable. Les baies profondes, largement ébrasées en dedans comme dans tous les anciens monuments, que nous remarquons derrière l'autel et de chaque côté, pouvaient s'ouvrir à un moment donné à l'extérieur, et la porte qui fait face à l'autel n'aurait sans cela aucune raison d'être. A moins que, comme certains le prétendent, cette ouverture ne fut l'amorce d'un escalier qui aurait amené directement du chœur dans l'intérieur de la crypte, à l'usage de sépultures particulières, et que les fenêtres ne prissent jour derrière le maître-autel placé alors tout au milieu du chœur, au-dessus même de l'absidiole de la crypte (1).

Car, bien entendu, ici encore, les archéologues ne s'entendent pas. Les uns tiennent pour la première opinion, les autre veulent que la crypte ne soit que le pendant des constructions similaires de Chartres, Dijon, Orléans, et tant d'autres villes : un tombeau, premier acte de l'établissement de la cathédrale, accessoire ordinaire des monuments religieux de cette époque. Nous nous rangerions volontiers du côté des premiers, par

(1) La disposition de cette crypte (semblable à celle de Saint-Martin-au-Val de Chartres) prouve qu'à l'origine, l'église se terminait par un chœur en hémicycle... Au milieu du perron, par ou l'on montait au chœur, était percée une ouverture, qui permettait aux fidèles de venir prier, sans avoir besoin de descendre dans l'intérieur du caveau. R. Merlet, *Congrès Archéologique de France*, Chartres 1901.



cette raison que si les constructeurs de Notre-Dame, n'avaient pas trouvé la crypte préexistante, ils l'eussent peut-être édifiée dans un meilleur style.

Laissons donc les savants se chamailler, et constatons simplement que la crypte de Notre-Dame d'Étampes est, sans conteste, en dehors de la plus ancienne, une des parties les plus intéressantes du monument; qu'elle est divisée par deux rangs de colonnes monocylindriques en trois nefs, qu'enveloppe à l'orient la courbe d'une même abside ; que le système des voûtes est celui des arêtes romaines ; que ses chapiteaux sont de simples masses cubiques dont deux seulement offrent des essais de rinceaux asssez semblables à ceux que présentent les colonnes les plus anciennes de l'église supérieure (*A. Saint-Paul*) ; que sur l'un de ces chapiteaux on croit voir un essai de fleur de lys ou l'ébauche d'un aigle byzantin (1) et qu'enfin elle ne prend actuellement jour que par les escaliers qui s'ouvrent dans les collatéraux (2), que nous regagnons par cette voie.



Saint-Pierre
(XIIe siècle.)

Ces deux double-collatéraux qui flanquent le chœur, conséquence de l'épanouissement de l'église, sont bâtis avec une étrange irrégularité. Celui de droite (3) est

(1) Au dire de M. Mayeux, *loc. cit.*, cet aigle rudimentaire, signerait l'ancienneté de cette crypte.

(2) On a rassemblé dans la crypte divers débris intéressants, entre autres des fragmeuts d'un monument Renaissance trouvés lors des travaux de la nouvelle sacristie, des gargouilles XIIe et XIIIe siècles, des statuettes brisées et une pierre tombale datée de 1573, ayant recouvert les restes mortels d'un chapelain de Notre-Dame, chanoine de Sainte-Croix, Loys de la Coustille.

(3) Gauche lithurgique. et ainsi de suite pour toute la description.

terminé par deux chapelles, entre lesquelles un réduit carré servait de *Trésor*. Celui de gauche (2), terminé également par une abside jumelle, renferme des clefs de voûtes du XIIe siècle qu'on dit uniques — figures de rois représentés à mi-corps, et anges assis quatre sur les arêtiers, les ailes abaissées, quatre dans les angles, les ailes éployées — et la nouvelle sacristie, ancienne *Salle du Sépulchre*, agrandie d'une travée pour les besoins du culte, non loin du célèbre vitrail, dit des *Sybilles*.



Saint-Paul (XIIe siècle).

Le chœur est terminé par un mur plat disposé obliquement par rapport à la nef centrale. Le maître autel y est actuellement adossé; de chaque côté du sanctuaire, des baies, aujourd'hui bouchées, ont dû s'ouvrir lorsque l'autel était placé au-dessus de la crypte et que l'abside était ronde. Dans toute cette partie, un fouillis de piliers cylindriques ou fuselés, épais ou élancés, ornés de chapiteaux historiés ou englobés dans les faisceaux de colonnes, soutient les voûtes, et l'œil cherche toujours, mais en vain, une forme, une ordonnance et le plan habituel des églises ou des basiliques.

MOBILIER. — CHAPITEAUX. — PEINTURES.

Pour nous, qui ne sommes point archéologues de profession, n'essayons pas de deviner l'énigme, et regardons, en dehors de l'ensemble imposant du monument,

(1) Pour Notre-Dame V. A. Raguenet architecte à Paris. *Petits Edifices historiques...* Publication mensuelle n° 103.

ce qu'il faut voir et admirer dans les détails. Ce sont d'abord, outre la hardiesse et la beauté des grands piliers du chœur des collatéraux de la nef, dont les grosses pierres de taille portent d'étranges signes d'appareil, surtout près de la chaire, outre ce singulier bénitier qui flanque le tambour et semble creusé dans un fût de colonne antérieur au reste de l'église, les gros piliers de la nef et les curieuses sculptures de leurs chapiteaux, rinceaux et personnages : à droite, les jolies rosaces à meneaux rayonnants, un vitrail daté de 1571, représentant une *Nativité* et le *Baptême du Christ*, à côté d'un *Saint Clément*, patron des meuniers, offert en 1869 par M. Huet, un nom bien honorablement connu des Étampois. Le motif central est entouré de huit médaillons, reproduisant les scènes principales de la vie de ce pape, martyr en 102, sous Trajan. Un peu plus haut : une ancienne peinture murale où est figuré le martyre de sainte Julienne (XVI[e] siècle); à gauche, de curieuses statues du moyen-âge, les clefs de voûte uniques signalées par M. Viollet-le-Duc, le splendide vitrail des *Sybilles* (1); au dessus de la porte de la sacristie, une fresque paraissant dater du XVI[e] siècle, représentant un *Ecce Homo* et ne scène assez énigmatique qu'on a prise encore à tort, pour la figure du concile de 1130, mais qui pourrait bien représenter l'entrevue du pape Léon X avec François I[er]

(1) Voici la description sommaire de cette superbe verrière, restaurée sous l'administration si intelligente de M. l'abbé Delanoue. Un arbre, détachant de vigoureux rameaux, supporte les douze *Sybilles*, qui s'annoncent chacune par un écriteau portant en lettres gothiques des fragments de leurs oracles. Au premier rang, de gauche à droite : *Agrippa*, la *Sybille de Cumes*, la *Tiburtine*; au second. la *Delphique*. la *Lybique*, la *Persique*, puis la *Cimmérienne*, l'*Egéenne*, la *Samienne*, enfin la *Phrygienne*, l'*Erythréenne*, et l'*Européenne*. Couronnant le tout, *Marie et l'Enfant-Dieu*, *Isaïe* et *David*, dans trois médaillons.

à Bologne, lors des préliminaires du concordat de 1516 (1)?

Ces peintures murales n'étaient point seules à décorer Notre-Dame. Un lavage du badigeon vandale a fait découvrir, à M. l'archiprêtre Amaury, — qui est à la fois un archéologue passionné et un admirateur convaincu des beautés de son église, — de curieux restes d'enluminures : semis de lis et autres objets sur fonds unis, croix de consécration, absolument remarquables, ornées de figures de grand caractère, restes de draperies, etc.

Tout cela semble prouver que l'église fut jadis gratifiée, dans certaines parties, aux chapelles sans doute, d'une ornementation polychrome qui débordait jusqu'à l'extérieur, puisqu'on en trouve vestiges, en particulier, sur le tympan du joli portail méridional.

Aux deux premiers piliers du chœur, spécialement, on devine jusqu'à une certaine hauteur des lis, des chapelets et des calices d'or. Si l'ancien *jubé* que signale Dom Fleureau était bien, comme nous le pensons, à cette place, il aurait lui-même participé de cette riche, mais assez criarde décoration (2).

Pendant que nous sommes à la peinture, constatons

(1) D'après M. H. Leproust, *loc. cit.*, l'ensemble représenterait : à gauche, une scène de la *Passion*, puis, vers la droite, un personnage descendant un escalier. Un lion est couché tourné vers lui. Au-dessous, un cachot avec un prisonnier et dans une galerie, des personnages, au milieu desquels on croit reconnaitre François I[er]. En haut, Dieu le père, porté sur les nuées et accompagné d'anges. Un compte ms. 1513-1515, porte cette mention : « A luy (Maistre Henry dit Requin, paintre), pour avoir estoffé le portail de la chappelle dud sépulchre ensemble, les Ystoires qui sont au-dessus d'iceluy, pour lequel lui a esté payé la somme de deux livres seize sols... »

(2) A la Chapelle Saint-Michel, une croix de consécration fort bien conservée, se signale tout particulièrement à l'attention des archéologues.

que si les tableaux appendus aux murailles n'ont rien de bien remarquable. et ne sont ni des Rubens ni des Van Dyck, ni des Murillo, comme on en voit tant dans les églises de Belgique, pourtant ces vieilles toiles peuvent nous intéresser. Tout d'abord, les six grands sujets, représentant : l'*Ecce Homo*, *Jésus rencontrant les Filles de Jérusalem,* la *Cène*, la *Résurrection*, le *Christ au Jardin des Oliviers* et la *Descente de Croix,* proviennent, dit-on, de l'ancienne collégiale de Sainte-Croix. Un *Christ en croix*, placé non loin de la sacristie, est daté de 1697 ; au bas, le portrait du généreux donateur, agenouillé, avec cette légende : *Ex dono Dansfeldt canonici.* (Cet ecclésiastique est le parrain du gros bourdon de 1718.)

D'autres perpétuent le souvenir des anciennes chapellenies ; tels sont, dans le transept de gauche, le *Saint Michel terrassant le dragon ;* plus loin, le *Baptême du Christ par saint Jean-Baptiste,* le *Martyre de saint Denis* placé dans cette chapelle, où l'on remarque deux belles statues de saint Pierre et de saint Paul, de mêmes style et date que celles du portail méridional flanquant le retable où est figurée *sainte Julienne.* Ces statues ont dû jadis être extérieures et faire partie de l'ensemble que nous avons décrit plus haut.

A côté, dans la chapelle des *Corps-Saints*, une naïve peinture du XVIIe siècle, *ex-voto* rappelant un miracle et représentant une mère en prières auprès d'un enfant nouveau-né qu'elle présente aux saints Martyrs, avec cette légende : — *Gabriel Cordetz — Horum ope vixit — Anno 1663.*

C'est là que nous voyons les nouvelles châsses renfermant les reliques de *saint Can*, *saint Cantien* et *sainte Cantianille*, les martyrs d'Aquilée (1), donnés par Robert

(1) D'après les auteurs les plus autorisés, *Can*, *Cantien* et *Cantianille,* leur sœur, étaient de l'illustre famille des Aniciens, une des plus

le Pieux, comme patrons à la ville d'Étampes. De superbes processions avaient lieu jadis en grande pompe, en l'honneur de ces vénérables dépouilles, les lundi de Pâques et mardi de Pentecôte ; elles ont charmé notre enfance. Personne alors ne s'en plaignait, pas même le commerce ; il paraît qu'aujourd'hui elles gênent la circulation et qu'on les a supprimées.

Peste! combien la circulation doit avoir augmenté à Étampes!

Le tableau du retable représente la décollation de sainte Cantianille décapitée après ses deux frères.

En dehors de la chapelle, une curieuse scène du martyre des mêmes personnages. Puis, dans le bas-côté de droite, à côté d'une *Notre-Dame du Rosaire*, une *sainte Marie-Madeleine*, avec un monastère et un port de mer comme arrière-plans. Enfin une *Passion*.

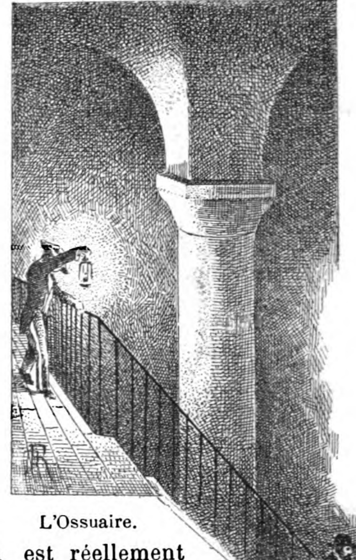
Deux écussons assez singuliers, se font pendant au bas

---

recommandables de Rome. On les croit fils de Carinus, gouverneur dans les Gaules, et neveux de Numérien, associés au trône par Carus. Persécutés par Dioclétien, nos martyrs se retirèrent à Aquilée, ville d'Istrie, après avoir distribué leurs biens aux pauvres. C'est là qu'ils furent saisis par Dulcidius et Sisinius, et mis à mort avec leur précepteur Protus, pour avoir refusé de sacrifier aux faux dieux et aux empereurs Ils eurent la tête tranchée le 31 mai, probablement en l'an 304.

Le roi Robert obtint du pape Benoît VIII, entre 1016 et 1020, une grande partie de leurs reliques, dont certains ossements furent distraits par l'archevêque Gilon, pour être portés à Sens, le 4 août 1282. Cette circonstance permit à Etampes de rentrer dans une portion notable des reliques de ses patrons, lorsque la Révolution eût stupidement brûlé le contenu des châsses de Notre-Dame sur la place de l'Hospice, sauf un petit ossement sauvé par une brave femme dont l'histoire n'a pas conservé le nom. (Voyez *Notice historique sur le culte et les reliques des saints martyrs Can, Cantien et Cantianille, patrons de la ville d'Etampes*, par l'abbé Bonvoisin ; Versailles, De Beau jeune, 1866. — Voir aussi *les Saints Martyrs*, drame sacré, en trois actes, par M. l'abbé G. Desrues, L. Humbert-Droz, imprimeur-éditeur, 1894. — *La Triade, ou les Martyrs d'Etampes*, par Roquet (Léon Marquis, 1874). — *Abrégé de la Vie des Saints Martyrs Can, Cantien et Cantianille*, tiré du P. Mabillon et des Bollandistes... etc.

de cette peinture, de la fin du XVIIe ou du XVIIIe siècle A droite, une croix dont la base sort d'un croissant, les deux bras du haut cantonnés d'étoiles, ceux du bas d'une gerbe et d'un ornement indéchiffrable, le tout d'or sur champ d'azur; à gauche, une ancre sommée d'un oiseau d'or sur champ de gueules. Sont-ce là les armoiries d'une corporation ou d'une confrérie, qui aurait eu pour fondateurs ou bienfaiteurs Jean de la Barre et Jean de Brosses, mari d'Anne de Pisseleu (1), ou bien celles d'un donateur quelconque?



L'Ossuaire.

Quant au vitrail des *Sybilles*, et autres de même date, il en est qui prétendent, s'appuyant sur un vieux texte latin — qui ne s'y réfère peut-être pas le moins du monde — qu'il faudrait les attribuer à un don d'Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes (1).

En somme, peu nous importe la provenance ; l'important, c'est que tout cela est réellement digne d'un examen minutieux (2).

---

(1) De la Barre : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, au chef de gueules, et aux 2 et 3 party de gueules et d'azur à la bande d'or.* De Brosses : *d'azur à 3 gerbes d'or.*

(2) ..... *Ipsa* (Anne de Pisseleu) *donavit ecclesiæ cathedrali peristromata, in quibus sunt fontes depicti, prophetæ et alia multa quibus*

TRÉSOR. — SACRISTIES. — OSSUAIRE.

Visitons ensuite les sacristies, la ***salle du chapitre***, et l'***Ossuaire***.

L'ancienne sacristie est dans ce qu'on nommait le « Trésor ». Une magnifique porte sculptée Renaissance le ferme et se recommande à l'attention des visiteurs. Au-dessus, on lit :

HIC : — HSTI : — ECLIE : — SVT : — SCORVM : RELIQVE

A l'intérieur. on ne voit plus rien de l'aménagement ancien de ce réduit. plus moderne que la construction à laquelle il est accolé.

La salle capitulaire n'a conservé aucun souvenir des chanoines, chapelains et vicaires, qui desservaient la collégiale : tous les papiers, registres et chartes ont été enlevés lors de la Révolution, — trésors précieux aujourd'hui disparus.

Dans la grande sacristie nous serons plus heureux. C'est l'ancienne *chapelle du Sépulcre* sous laquelle s'étend un *ossuaire* auquel on accédait jadis de l'extérieur. Un escalier nous y conduit de la sacristie jusqu'à une sorte de passerelle posée à hauteur de voûte, pour donner accès à un ancien calorifère et communiquant avec le fond du caveau par une véritable échelle de meunier.

---

totus chorus ornatur, sicuti notant archiva cathédralis, (On pense qu'il s'agit de la cathédrale de Béziers.)

(2) En 1515, un compte de Marguillers cite les verrières de la *Transfiguration*, « près les appentils neufs », de la *Madeleine*, de *Saint-Michel*, celle des *Tixiers* (*sic*), de Maistre Jehan Hue, de *Saint-Sébastien*... le tout réparé « nétoyé et garny de plusieurs *lausangès* et pièces de couleurs » par « Jehan Lefèvre paintre et verrier ». On cite encore en cet endroit une verrière blanche « du costé de devers les halles », deux à la Chapelle du sépulcre, etc., etc.

tout en fer. Au centre, un lourd pilier supporte les retombées de la voûte divisée en quatre sections par des arêtes très peu saillantes.

Cet ossuaire a-t-il renfermé les restes mortels de Jean de Foix et de sa femme, enterrés, dit Fleureau, « dans une petite voûte ou caveau, fait exprès entre le grand autel et l'effigie du comte d'Evreux », (ce qui a fait dire que l'inhumation avait eu lieu dans la crypte même), ou bien n'a-t-il contenu que les ossements des chanoines et des paroissiens, d'abord ensevelis dans l'église ou dans le cimetière qui la bordait du côté du cloître ? Ce doit être plus probable. Caveau seigneurial ou catacombes populaires, toujours est-il qu'en 1868, lors des travaux entrepris pour la réfection et l'agrandissement de la sacristie, le charnier était rempli sur une hauteur d'environ trois mètres d'une quantité considérable d'ossements qui ont dû être transportés dans le cimetière de la paroisse. C'est dans les fouilles nécessitées par la construction du nouvel escalier qu'on a découvert les débris du monument Renaissance que nous avons remarqués tout à l'heure dans la crypte.

Remontons. — La belle porte qui donne accès dans cette nouvelle sacristie est du XVIe siècle et a remplacé une ouverture plus haute du XIIIe siècle, placée tout à côté, actuellement condamnée. Elle est en partie, comme nous l'avons dit, couverte d'enluminures et surmontée de quatre écussons aujourd'hui frustes qui doivent rappeler le souvenir des seigneurs d'Etampes, bienfaiteurs de l'église ou parents des défunts enterrés dans l'ossuaire (1).

(1) Dans ce qui subsiste de ces écussons, on retrouve de ci de là l'azur « semé de fleurs de lys d'or sans nombre qni est de France ancien, au bâton componé d'argent et de gueules » pour Evreux, les « châteaux d'or » d'Artois ou de Castille, l'azur « au lion d'or chargé de billettes de même » qui est d'Eu, les « chaînes » de Navarre, les « hermines » de Bretagne ; le tout surmonté de couronnes ducales.



L'intérieur de la sacristie est lui-même entièrement enluminé comme un vieux missel : les voûtes basses, à nervures très saillantes, sont de même date que la porte. Aux clefs de voûtes : ***Notre-Dame des Ardents*** et les armes d'Henry Sanglier, archevêque de Sens, en 1130. En dehors des vitraux et peintures, on remarque un vieux groupe bien restauré, et connu sous le nom de ***Notre-Dame de la Visitation***; il se rapporte au temps où l'un des collatéraux de l'église servait d'hôpital sous le nom d'***aumônerie Notre-Dame***.

Le grand Christ au Tombeau qui jadis occupait une partie de la chapelle a été placé en dehors près de l'autel de sainte Julienne ; il est sans valeur aucune.

Au-dessus de la sacristie, dans une grande salle, qui a peut-être aussi servi de lieu de réunions aux chanoines, on retrouve sous les hautes ogives, la construction primitive (XIIe et XIIIe siècles), et l'on se rend très bien compte du travail exécuté au XVIe siècle.

Porte de la grande Sacristie. (Ancienne chapelle du Sépulcre.)

Ce travail est, tout au long relaté dans un compte de 1513 à 1515 « rendu par Jehan Guychat prebstre chanoine de l'église Notre-Dame d'Estampes. Jehan Pâris, le jeune, drapier, Robert Chassecuilier, proviseurs et gouverneurs de la fabrice (*sic*) d'icelle église », compte manuscrit retrouvé et précieusement recopié et annoté par notre savant compatriote, M. E. Dramard.

Il en résulte que les « despenses extraordinaires et muables », ont spécialement consisté au cours de cette

période, dans des « ouvraiges faicts à la chappelle du Sépulchre », en dehors de réfections et entretiens aux autels « sainct Pierre, sainct Denys, sainct François, sainct Léonard, sainct Michel » et aux « marches des entrées du cœur ».

Le tailleur de pierres, Guillaume, dit Gorron, qui mourut au cours des travaux, figure à ce compte pour « pilliers et auguiers (*sic*) », avec le charpentier « Allin Texier, qui tailla les cintres de la dite chapelle ». Jehan Bergerat, tailleur de pierres, Michau Morry, maçon, Anthoine Portas, lui succédèrent avec Nicolas Arnoult et Marsault Lenoir, aussi tailleur de pierres, qui terminèrent l'œuvre. Marsault Lenoir, de son côté, reçoit cinquante-cinq livres quinze sols tournois, pour « avoir faict à ses despens, troys pilliers de pierre de grès et pierre franche estant autour la Chapelle de sépulchre » et autres travaux. Jehan Ciremont et Jacques Niellot, carriers, sont payés pour fournitures faites pour le *portail*, les piliers, augiers et formerets, etc., de cette chapelle, du sépulcre. Anthoine Portas, platrier, Jehan Girardin, serrurier, Marsault Lelarge et Bertrand Patau, chauffourniers et marchands de chaux, Jehan Huguet, dit Guynette, voiturier, Jehan Guillard et Loys Thibault, marchands de pierres, Berthelot-Mainfroy, Jehan Leroy, Gillet Lecoupt, marchands de bois, Michel Du Hault, charpentier, etc..., etc..., sont ensuite cités avec Henry, dit Requin, peintre, Jehan Champenoys « tailleur dymaiges » et quantité d'autres, comme ayant collaboré chacun pour sa part, à l'édification de cette chapelle, telle que nous la voyons aujourd'hui.

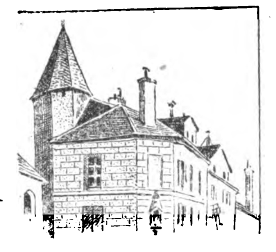
La mention de la construction du portail, de sa décoration, ainsi que de celle des culs-de-lampe de la dite chapelle, de « l'estoffement des Ymaiges, sainte Marguerite, d'un *Ecce Homo*, des Enfers, de sainte Barbe, de sainte Appoline » etc'..., est spécialement curieuse à

retenir. Pour une fois ce ne sont plus des hypothèse. Une date fixe vient corroborer les suppositions et permettre de donner un âge certain à tout une partie de l'édifice.

Un dernier coup d'œil général à cette belle église, qui mériterait certainement les honneurs d'une complète et intelligente restauration, et hâtons-nous.

Maison de l'Arche-de-Noé. — Rue Évezard. Moulin Darnatal.

Hâtons-nous, car nous nous sommes bien attardés, et nous n'avons pas achevé notre excursion. Cependant, si l'heure s'avance, la visite aussi prend fin; s'il nous reste peu de temps à dépenser, il nous reste aussi peu à voir.



Maison de l'Arche de Noé

En descendant la rue Darnatal, et tout près de l'église, une vieille maison doit nous arrêter un moment. Jadis auberge, à l'enseigne de l'*Arche-de-Noé*, sa façade porte une madone de pierre dans une niche, surmontée d'un baldaquin finement découpé avec la curieuse inscription suivante :

> L'original de cette image
> Est un ensemble si parfait
> Que l'ouvrier qui l'a fait
> S'est renfermé dans son image.

La maison, intéressante avec ses moulures et sa tourelle, est occupée, elle aussi, par un épicier en gros,

M. Lange. Cette honorable corporation possède, on le voit, à Etampes, le privilège des maisons historiques.

Quelques pas encore; nous coupons la rue Evezard qui se dirige vers le port. C'est l'ancienne route qui pénétrait à Etampes sous la porte de *la Couronne* ou *Evezard*, suivant les rues de la Tannerie, de la Juiverie, de Saint-Antoine, la rue Basse et celle des Cordeliers pour aboutir à la porte Saint-Martin par la ruelle d'Enfer.

Nous sommes aux *Quatre-Coins*, voici le *Moulin d'Arnatal,* ou *d'Arneteau,* l'un des plus anciens d'Etampes puisqu'il existait au temps du roi Robert — aujourd'hui *Grand-Moulin* ou *Moulin Potheau*, éclairé à l'électricité. Au-delà, s'ouvre le quartier du faubourg Saint-Pierre.

C'est la partie basse de la ville, bâtie dans cette prairie que sillonnent les bras capricieux du Juineteau et autres cours d'eau, et où l'*Ille-Maubelle* borde l'emplacement de la vieille « porte Saint-Pierre » et des anciens remparts. Devant nous va s'ouvrir le *Perray* (pierré), chaussée construite pour traverser ce marécage. Un vieux bail fait à Edme Raymond, le 1er avril 1781, pour l'entretien, pendant neuf ans, de la route de Paris à Orléans par Etampes, mentionne les nombreux ponts que la ville entretenait dans ce quartier.

« Pont du moulin Saint-Pierre, composé de trois arches:
« celle du milieu de 5 pieds d'ouverture, les deux autres
« de 4 pieds (construit en moëllons).

« A la sortie de la ville, pont sur le fossé, composé de
« deux arches chacune de 10 pieds d'ouverture; à 170
« toises 5 pieds plus loin, arche de 7 pieds 6 pouces
« d'ouverture; à 190 toises, arches de 6 pieds d'ouver-
« ture; à 205 toises, arches de six pieds d'ouverture; à
« 248 toises 3 pieds, pont composé de deux arches, cha-
« cune de neuf pieds d'ouverture.

« Dans le faubourg Saint-Pierre, arche de 4 pieds d'ou-
« verture, arche de 3 pieds, arche de 2 pieds six pouce, etc. »



Moulin du Bourgneuf.
(Usine Rebiffé).

CHAPITRE VII

Faubourg Saint-Pierre. — Pont Darnatal. — Les Ecoles. — Moulin du Bourgneuf. — Le Sablon, le Bourgneuf. — Saint-Symphorien. — Le Prieuré. — Bretagne. — Moulin des Fontaines. — L'allée de Coquerive. — Moulin du Port. — Le Port. — Sente des Capucins. — A Vaudouleurs.

Du pont Darnatal au Bourgneuf.

Après avoir traversé le pont Darnatal, nous franchissons d'un seul trait les rues de l'*Ile-Maubelle*, du *Perray* et de la *Boucherie*, dépassant les deux écoles de filles, l'une

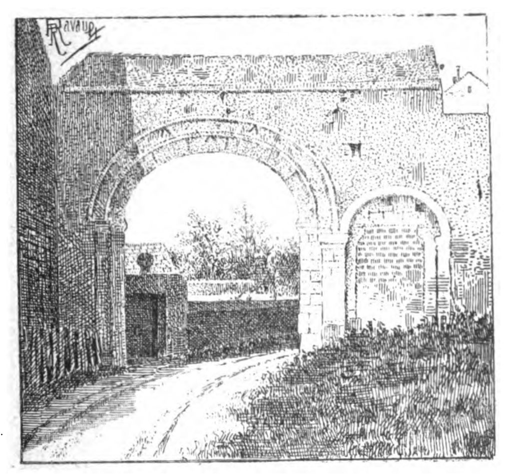
communale, l'autre libre, tenue par des religieuses de la Présentation de Tours, saluant au passage du *Pont-aux-Lièvres*, le moulin du *Bourgneuf* (usine Rebiffé), et plus loin la rue *Rose-Chéri*, nouveau-né, dont le parrain, le spirituel chroniqueur Aurélien Scholl, habita jusqu'à sa mort (1902) l'encoignure. Nous avons dépassé sans nous y engager, l'amorce de la *Promenade des Prés* et entrevu la tourelle de la rue au Comte ou tourelle de *Jean-le-Bâtard* ; cela suffit. Nous laisserons monter à droite la route de Pithiviers puisque l'hôpital de *Buval* n'a laissé rue *Sans-Pain* aucun vestige, pour arriver sans tarder à la rue du *Sablon* (aujourd'hui rue *Sadi-Carnot*), qui tire son nom d'abondantes carrières de ce fin « sablon d'Etampes » si renommé, ouvertes sur sa traversée, et où jadis s'élevait une princière demeure, le *Bourg-Neuf*. Un grand clos où passe la charrue appartenant aujourd'hui à la famille Blavet, voilà ce qu'a laissé la Révolution du parc et du château des Roger, des de Cœurs, des Valory (1). Une servante nommée Trinité, y aurait, dit-on, calmé d'un vigoureux soufflet les élans passionnés du vieux Voltaire.

Saint-Symphorien. — Le Prieuré.

Faisons un léger crochet dans la ruelle *Saint-Symphorien*, pour voir bien plus la campagne, qu'une sorte de

(1) En 1788, Jean-Marie de Valory, colonel du 2e régiment de Bourbon-Infanterie, était gouverneur et grand bailli des ville, bailliage et duché d'Etampes, succédant à son père Guy-Louis-Henry, marquis de Valory. C'est lui qui, en 1789, convoqua les trois ordres pour les Etats-Généraux et présida la Noblesse. (*Les Trois-Etats du Bailliage d'Etampes*, etc... Legrand et Marquis, 1892). V. L. Marquis, *le Château du Bourgneuf*, Etampes, 1901.

cave, dernier vestige de la fontaine Saint-Symphorien, qui sert actuellement de demeure à un moderne troglodyte, et nous voici à l'extrémité du faubourg, devant le cimetière Saint-Pierre. Nous avons bientôt fait de regarder la porte de l'antique monastère qui fut le plus ancien monument d'*Estampes-les-Nouvelles,* puisqu'il date de l'époque mérovingienne. La ferme du Prieuré de Saint-Pierre d'Etampes unie en 1624 à la Chartreuse



Le Prieuré.

d'Orléans, consistait à cette époque en terres labourables, prés, champarts et dîmes et en quelques censives et droits seigneuriaux qui en 1707 rapportaient 1300 livres. La terre de Dhuison appartenant à ladite Chartreuse dépendait du Prieuré d'Etampes (1). Quelques

(1) *La Chartreuse d'Orléans* par l'abbé Cochard. Orléans Herluison 1886.

bâtiments utilisés par des maraîchers, quelques fûts de colonnes, quelques pierres ouvragées, voilà tout ce qui subsiste du couvent et de l'église Saint-Pierre, que la Révolution a jetée bas au grand préjudice de l'archéologie. Pourtant n'hésitons pas à entrer, car nous verrons encore les vestiges du mur d'enceinte de l'église construit en *Opus spicatum* et qui est incontestablement d'origine mérovingienne (VIIIe siècle).

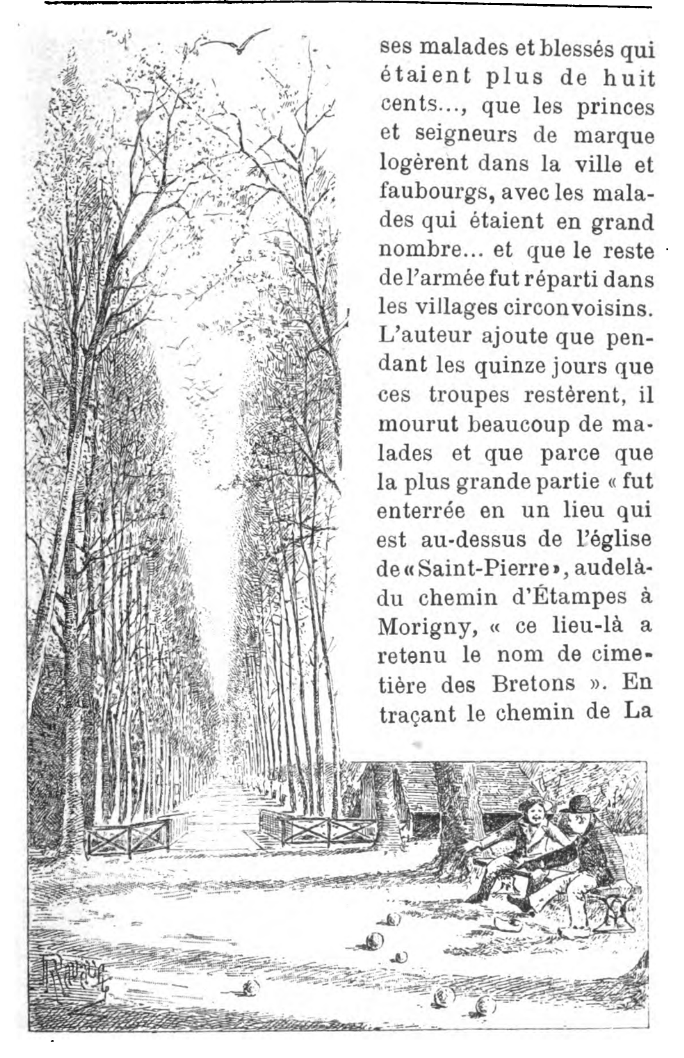
A défaut d'une ruine, qui aurait été bien intéressante, le paysage que nous avons devant nous peut nous dédommager. La vue, en effet, de ce point, est magnifique. Morigny, à droite, et sa vallée, où les peupliers touffus dessinent le cours sinueux de la Juine; en face, les clochers de la ville et la tour de Guinette, solidement assise sur son coteau; à gauche, les falaises de Saint-Martin. Tout cela encadré par la verdure des prés et les panaches mordorés des grands arbres, estompé d'une légère brume que le soir commence à violacer, tout cela est d'un ensemble charmant. On s'attarde dans une contemplation muette, et cependant l'heure nous presse.

Bretagne. — Allée de Coquerive. — Moulins.

Impossible de pousser une reconnaissance jusqu' « en Bretagne », ce petit hameau que traverse la route de Morigny et dont le nom seul vous révèle tout un passé historique. C'est là, en effet, que, le 29 juillet 1465, vint camper l'armée des ducs de Berry et de Bretagne, après la bataille de Montlhéry, Dom Fleureau nous rapporte que le comte d'Étampes (1) fit conduire, dans notre cité,

(1) Jean de Berry.





ses malades et blessés qui étaient plus de huit cents..., que les princes et seigneurs de marque logèrent dans la ville et faubourgs, avec les malades qui étaient en grand nombre... et que le reste de l'armée fut réparti dans les villages circonvoisins. L'auteur ajoute que pendant les quinze jours que ces troupes restèrent, il mourut beaucoup de malades et que parce que la plus grande partie « fut enterrée en un lieu qui est au-dessus de l'église de « Saint-Pierre », audelà du chemin d'Étampes à Morigny, « ce lieu-là a retenu le nom de cimetière des Bretons ». En traçant le chemin de La

L'Allée de Coquerive, vue de l'Arrière-Port.

Ferté, les ouvriers traversèrent ce lieu funèbre et découvrirent de nombreux ossements.

Arrêtons-nous donc avant *Bretagne*, mais au lieu de reprendre la ville, faisons quelques détours dans ces vieilles rues de l'*Avaloir*, de l'*Alun*, etc..., qui nous ramènent à la rivière, et regagnons, par la belle *allée de Coquerive*, la *promenade du Port*, si chère à nos souvenirs d'enfance (1).

Aux deux bouts de Coquerive, deux moulins, frais paysages que Daubigny, Corot ou Théodore Rousseau pourraient signer ; en haut, le *Moulin des Fontaines*, construit par Guettard père, en bas, celui du *Port*. Dès que nous avons franchi le pont de Coquerive, ombragé d'un splendide platane, et ravissant dans son cadre de lavoirs et de grands ormes, nous nous trouvons sous un dôme admirable de verdure. La plantation des arbres de cette partie du Port remonte à l'hiver de 1792. A gauche, la rue des *Anciens-Remparts* ne conserve plus que des vestiges sans importance — nous entrevoyons de là *l'Ile-Maubelle* formée par la rivière d'Étampes et le ruisseau des Dames ; — à droite la sente des Capucins, qui suit la rivière, conduit à Morigny ; en face, la longue avenue pleine d'ombre, laisse entrevoir le viaduc de la route de Dourdan et un coin de Guinette.

Le Port. — La Sente des Capucins. — Vaudouleurs.

C'est ici le *Port*; cette belle promenade établie sur

(1) D'après H. Leproust, *loc. cit.* ce *Coquerive* rappellerait une annexe du port, la rue des Cuisines des Bateliers, (*Coquinarum ripa*), le quartier des Rôtisseries. La rue de l'*Avaloir*, pourrait rappeler la descente vers le Port. V.-P. Pinson. *Recherches sur la Navigation d'Etampes à Corbeil.....* (Société Historique et Archéologique de Corbeil-Etampes, 1899).



l'emplacement de ce fameux « port d'Étampes » qu'a si bien fait connaître le docteur Bourgeois (1), et où venaient s'amarrer jadis les bateaux faisant le service d'Étampes à Corbeil et Paris. Longue d'environ 365 mètres, la rue Évezard la partage en deux parties inégales. Celle du bas, l'arrière-port, aujourd'hui divisée en *Grande allée* et *allée des Soupirs* renfermait l'ancien bassin ; celle du haut, l'avant-port, bordant les fossés de la porte Saint-Jacques, a vu plus tard le *Jeu de paume*. Le port proprement dit occupait l'ancien fossé de la ville, depuis la porte de *la Couronne* ou *Évezard,* jusqu'à la rivière. Il avait environ 165 mètres de long sur 48 de large en moyenne.

C'est en 1490, dit-on, qu'il fut créé par une charte de Jean de Foix, sur la demande du prévôt des marchands et des échevins de Paris qui, considérant la fertilité de la Beauce en blé, furent d'avis d'en faciliter le transport par eau. Il est dit dans cet acte, qui porte la date du 27 juillet : « que le port qui, par sa souffrance depuis un « nombre indéterminé d'années a été joignant l'hôpital « Saint Jacques-de-l'Épée, sera approché et mis *reez des* « *murs d'icelle ville, selon le bié ou cours d'eau qui jà a* «*été fait faire et pourfondir pour celle fin* sans qu'il soit « permis d'embarquer ailleurs ni vin, ni blé ni mar- « chandises quelconques », etc. etc. (Bourgeois, *loc. cit.*).

Bien entendu, il y eut long procès entre la Commanderie de Saint-Jacques et la ville ; néanmoins, en 1527, le droit des habitants fut reconnu et celui des Commandeurs de Saint-Jacques maintenu, ce qui donna deux ports à la ville d'Étampes et raison à tout le monde.

Il est loin maintenant le temps où les blés de Beauce et les vins d'Étampes, venaient s'embarquer au bas des

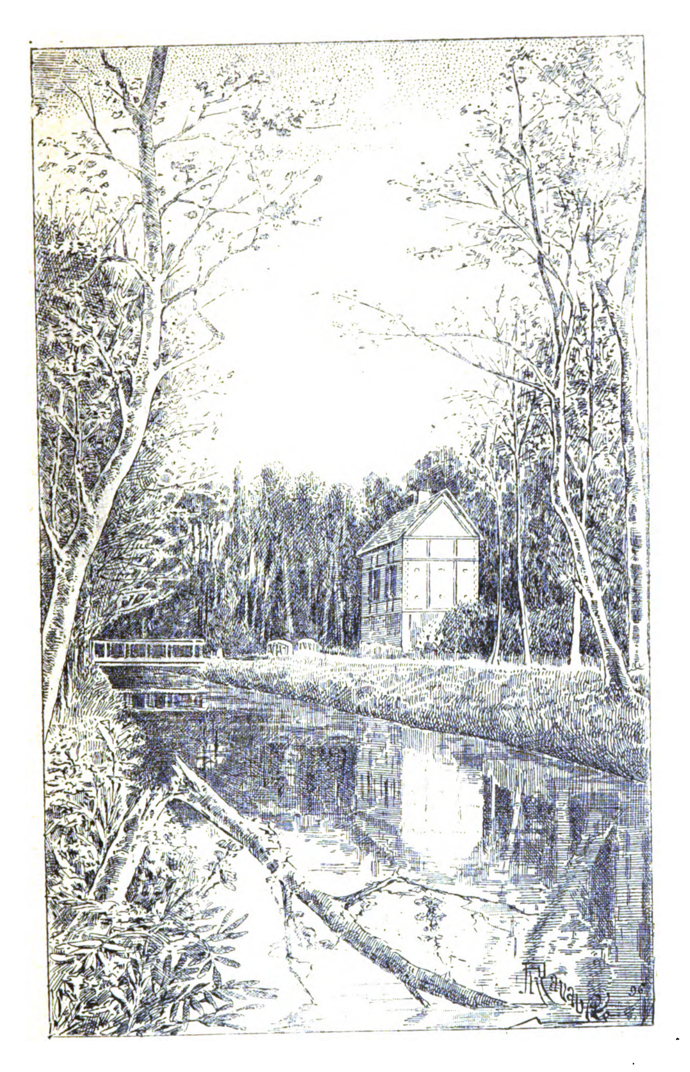
(1) *Quelques Recherches sur le Port d'Etampes*, par le docteur J. Bourgeois, Etampes, 1860.

fortifications de la porte Évezard ! De beaux arbres, bien alignés, ont poussé sur l'emplacement de cette amorce de la rivière, et si parfois on y voit encore des bateaux, ce sont ceux que les manèges de chevaux de bois ou des montagnes russes amènent à la foire Saint-Michel, du 29 septembre au 6 octobre de chaque année.

Comme il nous reste encore une heure de jour, réservons la seconde partie de la promenade pour tout à l'heure. Prenons vite la sente des *Capucins*, qui nous amène à l'abattoir, et cela pour jouir au coin du sentier. et près du petit pont de Vaudouleurs, de la charmante échappée de Morigny. Les beaux ombrages du parc, la rivière qui coule là claire et tranquille entre les glaïeuls et les roseaux, la trouée lumineuse sur le fond de laquelle s'enlève le clocher de la vieille abbaye ; quel coin charmant de fraîcheur et de pittoresque ! Comme cela vous repose de la pierre et du marbre !



Guidon des Arquebusiers.



A VAUDOULEURS.



L'Arquebuse : Fronton de la façade sur la cour.

CHAPITRE VIII

Faubourg Evezard et faubourg Saint-Jacques. — L'Abattoir. — Les Capucins et Saint-Jacques de l'Épée. — La Pointe. — Bédégond. — Promenade du Port. — *Le Jeu de Paume* et le *Cochonnet.* — L'*Arquebuse* (Casino). — *Chapelle du grand Cimetière* (Corps de garde). — Porte et rue Saint-Jacques. — Théâtre et statue de Geoffroy-Saint-Hilaire. — Le Grand-Courrier.

LE RETOUR

L'Abattoir. — Les Capucins et Saint-Jacques de l'Épée.

Nous y reviendrons.

Pour l'instant, remontant d'un pas rapide la petite rue qui rejoint à la *Maison-Neuve* la route de Paris à Orléans, abordons l'*Abattoir*, bâti par M. Labbé père, sous la direction de M. P. Magne, architecte de la ville, en façade sur cette partie de la route qu'on nomme *faubourg Évezard*, jadis *faubourg des Capuçins*. Cette construction nouvelle est établie sur l'emplacement de la Commanderie de *Saint-Jacques de l'Épée*, remplacée elle-même en 1580 par le couvent des *Capucins*. La première fut hôpi-

tal, destiné à loger, pour un jour ou deux au plus, les passants valides ou les pèlerins fort nombreux se rendant à Saint-Jacques de Compostelle (1).

Le second, au profit duquel fut détourné la rivière, jadis droite en cet endroit, pour enclore un pré et l'ancien *Port*, était très grand, possédait une très belle chapelle — presque une église — et fut supprimé sous la Terreur.

A l'intérieur d'un jardin voisin, se voit encore un bassin rectangulaire en maçonnerie qu'on nomme le *Vivier des Capucins*. C'est à peu près tout ce qu'on retrouve aujour-





Méreau de plomb de l'hôpital Saint-Jacques.

d'hui de l'ancien couvent. Dom Fleureau nous dit que les chevaliers avaient là un *port* plus ancien que celui baignant les murs d'enceinte de la ville. Ce bassin en serait-il le dernier vestige ?

Cette fois, il nous faut rentrer au plus vite. Le crépuscule s'avance, les lointains commencent à se fondre

(1) De nos jours encore l'Hôtel-Dieu reçoit, dit-on, sous le nom de reposants, pour un jour ou deux les piétons éclopés ou fatigués, souvenir irrécusable de la vieille coutume. En somme, c'est justice, puisque les biens des maladreries de Saint-Jean, Buval, Saint-Jacques de l'Epée, Saint-Lazare, Saint-Antoine, etc., ayant été réunis à ceux de l'Hôtel-Dieu sous Louis XIV, en 1699, ce dernier établissement se touve avoir hérité, en même temps des obligations imposées aux précédentes maisons hospitalières par leurs fondateurs ou bienfaiteurs.

en une ligne bleuâtre, uniforme, un brouillard cotonneux se lève sur les prés, et de longues théories de corbeaux passent en croassant au-dessus de nos têtes, en quête de leur gîte quotidien. La nuit viendra vite. Regagnons donc la ville sans pousser aujourd'hui jusqu'à *Saint-Michel,* où, d'ailleurs, il ne reste plus trace de l'ancien ***hôpital Saint-Lazare,*** auquel avait été concédé le droit d'établir une foire à la Saint-Michel. Une jolie maison moderne attirerait seule à nos regard. Là vivait, il y a quelques années, un bibliophile aimable, doublé d'un érudit, M. de Bigault de Fouchères, auquel l'histoire locale doit plus d'un aperçu lumineux, plus d'un document inédit (1). Son fils l'y a remplacé.

Nous reprendrons donc la route pour passer à *la Pointe*, où les deux rues des faubourgs *Saint-Jacques* et ***Evezard*** se croisent. On peut suivre indistinctement l'une ou l'autre, on ne verra plus le vestige de la chapelle de *Saint-Jacques de Bédégond*. bâtie par Philippe Ier, dans le hameau de ce nom, proche le ***Grand Cimetière***, et dont une petite ruelle étroite rappelle seule le souvenir, pas plus que de l'ancien cimetière, ou des portes Saint-Jacques et Evezard.

Promenade du Port.

LE JEU-DE-PAUME ET LE COCHONNET.

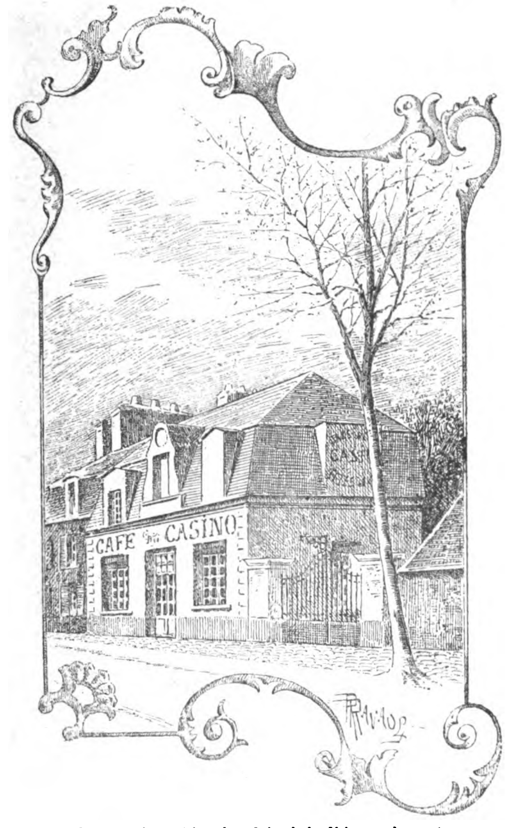
Pourtant, suivons le faubourg Evezard, qui nous fera aboutir au milieu du *Port*. Il nous reste à voir en effet

(1) Les *Tablettes Historiques d'Étampes et de ses environs* (Etampes, 1876), qu'il a publiées, sont aujourd'hui une rareté bibliographique, très recherchée des amateurs qui y puisent les renseignements les plus curieux et, pour la plus grande partie, complètement inconnus.

l'Avant-Port où se tenait autrefois le *Jeu-de-Paume*. C'est dans une partie des fossés, vers la porte Evezard et près de la grande allée qui portait le nom d'*Allée du Jeu-de-Paume*, que nos ancêtres se livraient à cette distraction qui n'était pas encore passée à l'état de *sport*, et ne connaissait, alors, ni *record*, ni *mach*. Expulsés de cet endroit en 1825 par l'impitoyable nivellement, les joueurs se transportèrent sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Aujourd'hui le *Cochonnet* a remplacé la Paume; de paisibles rentiers, profitant d'un emplacement hors de pair, se livrent là à cette inoffensive et peu tapageuse passion du « jeu de boules ». Est-ce à dire que l'occupation soit dénuée d'intérêt ? Arrêtez-vous un instant; des discussions pacifiques bien qu'animées,

Jetons, dicton et devise de l'Arquebuse.

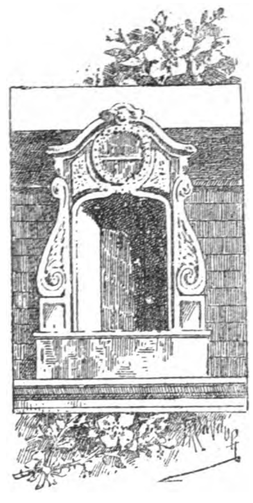
sur la valeur des coups, longs ou courts, des repérages minutieux, de consciencieuses *piges* vous convaincront



Le Casino. (Ancien hôtel de l'Arquebuse.)

que la boule n'est point... ce qu'un vain peuple pense. Vous pouvez sourire, vous ne trouverez là que d'hon-

nêtes et tranquilles citoyens, gens honorables et rangés pour lesquels le grand air et le soleil sont mille fois préférables à l'atmosphère frelatée des guinguettes.

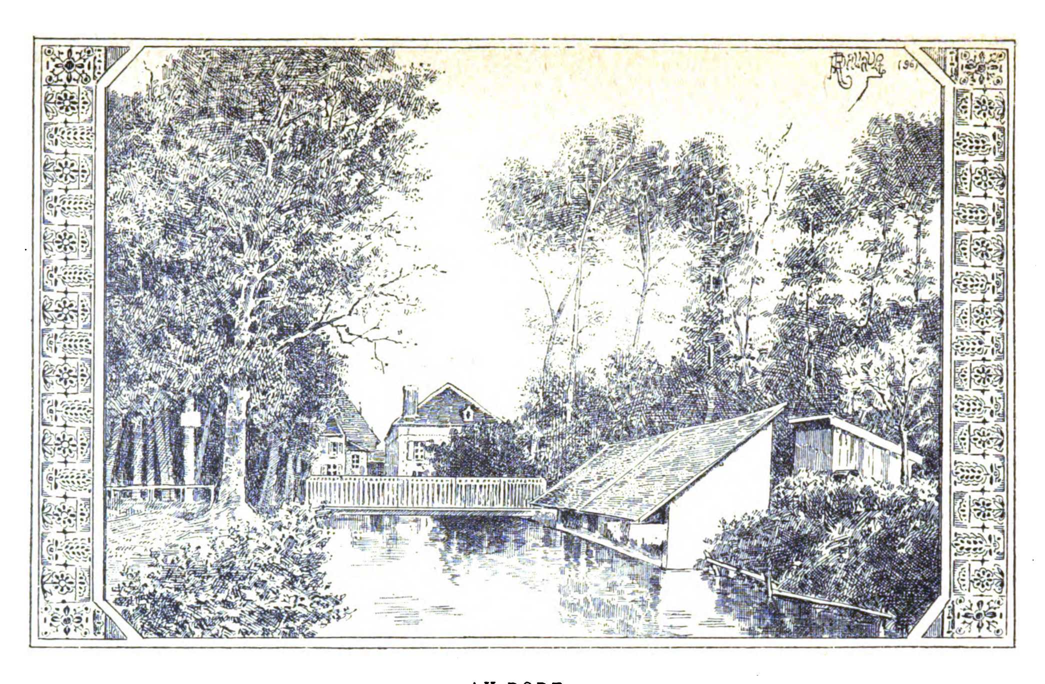

L'Arquebuse.
(Façade sur le Port.)

L'ARQUEBUSE (Casino).

CHAPELLE DU GRAND CIMETIÈRE (Corps de Garde).

Au milieu de la belle promenade chère aux Etampois, et qui, plusieurs semaines durant, « à la saint Michel », s'emplit des attractions les plus variées, on revoit encore les restes de l'hôtel de *l'Arquebuse* où se réunissaient, au XVIIIe siècle, les chevaliers de cette compagnie, pour aller tirer l'oiseau Celui qui abattait le *Papegault* était *Roi* pour l'année avec certains privilèges et immunitésfiscales, tels que le droit de vendre ou faire vendre, sans payer de droit, ou moyennant un abonnement très réduit, une certaine quantité de vins; à la seconde foi son était *Connétable*; à la troisième, *Empereur* (1).

(1) En 1737, sous le marquis de Barres, leur costume était magnifique : officiers : habit rouge de camelot écarlate, boutons d'or des deux côtés jusqu'à la poche, collet de velours bleu agrémenté d'or sur la manche, chapeau uni, gance et boutons d'or, plumet blanc, culotte écarlate et bas blancs ; soldats : uniforme semblable, mais moins beau, moins chamarré, doublé de blanc. Les uns et les autres portaient perruque et gants blancs. En 1774, la culotte et la veste étaient chamois, et les boutons plats en cuivre doré étaient empreints d'une couronne de France, une sablière au-dessous, avec butière, arc et flèches en croix.



AU PORT.

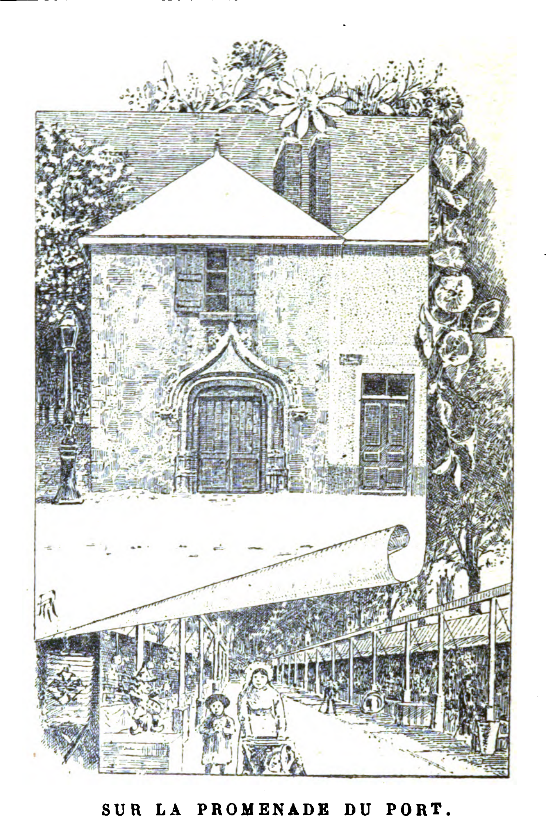
Des lettres patentes du roi Henri II, en date du 21 mai 1549, autorisèrent l'établissement à Etampes de cette association, qui succédait, comme dans mainte ville, aux archers, datant ici de 1179 environ, et aux arbalétriers remontant au moins à l'année 1369.

Nos arquebusieurs, comme cela se pratiquait pour toutes les compagnies, avaient un dicton : « *Les Sables ou les Ecrevisses* », et une devise de quatre vers qui se chantait sur l'air : « *Ne v'la-t-il pas que j'aime.* ? »

> Nous n'allons pas à reculons
> Comme les écrevisses.
> Vaincre ou mourir pour les Bourbons,
> Voilà tous nos délices.

La compagnie, très nombreuses, faisait excellente figure dans les réunions provinciales, où l'on tirait le *bouquet*. Ses uniformes chamarrés d'or, ses deux tambours, son guidon au soleil d'or, son étendard « fond blanc avec croix bleue », son brillant état-major, tout cela lui valait les suffrages même des envieux. Ils avaient dans les cortèges une place d'honneur, et les questions de préséance qui dans toute l'étendue du royaume s'élevaient entre eux et les milices bourgeoises ou les maréchaussées, lors des voyages royaux ou princiers, ont laissé dans les greffes des Parlements l'impérissable souvenir de luttes homériques.

Aux termes des règlements chaque compagnie avait un hôtel et un jardin généralement situés hors des villes où les arquebusiers s'exerçaient. Notre *hôtel de l'Arquebuse* à Etampes est bien dans la règle; il a remplacé une maison sise autrefois rue Saint-Jacques et qui devait être bien proche des remparts. La façade sur le Port renferme un motif d'architecture assez bien conservé: une niche destinée à loger une horloge à Jacquemard; dans la cour, un fronton triangulaire porte un écusson



SUR LA PROMENADE DU PORT.

Le Corps de Garde (chapelle du Grand Cimetière).
La Foire Saint-Michel.

martelé posé sur un faisceau de drapeaux, de canons et de tambours.

Défunt, l'hôtel de l'Arquebuse! Défunt aussi, le café de la *Rotonde*, qui l'avait remplacé, et où dansait la jeu-

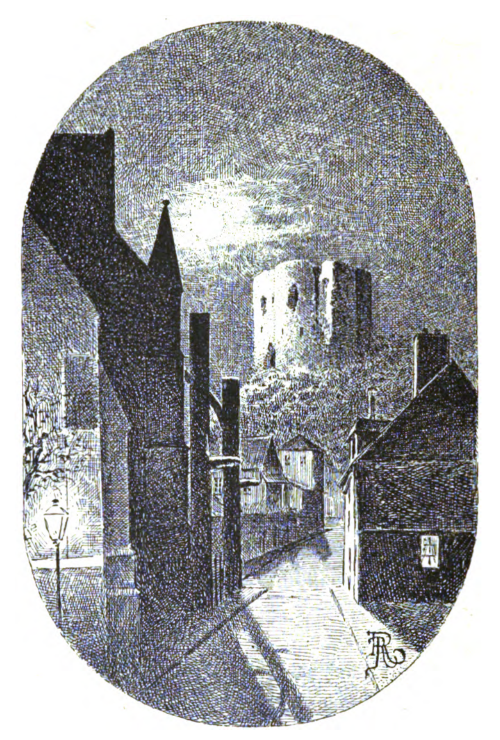
nesse au commencement du siècle. C'est, aujourd'hui, le *Casino d'Etampes*, qui borde *Tivoli*, la concurrence. O progrès !

Un peu plus haut, voici le corps-de-garde des sapeurs-pompiers. C'est l'ancienne chapelle du *Grand-Cimetière*, transféré de l'autre côté du chemin de fer, lorsque la route que suivait autrefois le faubourg Evezard fut rectifiée. La porte gothique de la fin du xve siècle, avec ses ornements, est encore assez bien conservée ; le reste a disparu, sans doute dans les sièges du xviiie siècle.

Porte et rue Saint-Jacques.

C'est fini : déjà le gaz, qu'envoie par toute la ville l'usine installée dans les Prés, au bout de la rue Magne, jalonne de loin en loin les rues de modestes points lumineux, dont l'électricité aurait tort d'être jalouse ; vite, un dernier regard circulaire, et reprenons la rue Saint-Jacques, en déplorant la disparition des grands piliers de la porte, que l'on voyait encore il y a peu d'années près de l'ancienne pension Mélet. Au no 10, la maison à tourelle en encorbellement aurait dit : on abrita mademoiselle de la Vallière, rentrerait ainsi dans la nomenclature des maisons historiques. En repassant auprès de Saint-Basile, saluons la maison qui fait le coin de la rue de la *Cordonnerie*, et où naquit, le 15 avril 1772, le grand naturaliste *Geoffroy-Saint-Hilaire*. Les bureaux de la banque Bouilloux-Lafont et Cie y sont, là, commodément installés. En nous retournant voici dans le haut de la rue du Château, la Gare, avec sa *sortie* placée exactement à l'emplacement de la *Porte du Château ou des Lions* ainsi appelée parce que jadis deux gros lions de pierre en accostaient l'entrée, l'Ecole libre des Frères des

Ecoles chrétiennes et la succursale de la Société générale. Quelques mètres plus loin rue Saint-Jacques, la banque Lhoste nous attend. C'est réellement ici le quar-



Au coin de l'église Saint-Basile. (Vue de nuit.)

tier de la finance... et de la politique, car les deux imprimeries du *Réveil d'Etampes* et de l'*Abeille* — autre feuille étampoise — s'y coudoient presque.

Du coin de la vieille église Saint-Basile, à l'angle de la

place Romanet, la vue est assez pittoresque ; mais. ne nous attardons pas.

La course a été longue ; il faut au plus vite regagner le *Grand-Courrier*, après avoir dépassé l'orphelinat et le



Théâtre ; statue de Geoffroy-Saint-Hilaire,

pensionnat de la *Sainte-Enfance*, où le comité d'Etampes de la *Société de Secours aux Blessés Militaires*, vient d'installer un hôpital auxiliaire de territoire, et fait une courte station sur la place Geoffroy-Saint-Hilaire.

Le Théâtre. — Statue de Geoffroy-Saint-Hilaire. Le " Grand-Courrier ".

C'est là que, devant le nouveau *Théâtre*, monument tout moderne, œuvre de M. Davioud, l'architecte bien connu de la *fontaine Saint-Michel*, du *Trocadéro* et de tant d'autres monuments, avec M. Labbé comme entrepreneur, à quelques pas du *Cercle*, a été érigée une statue de marbre blanc, à l'Etampois Etienne *Geoffroy-Saint-Hilaire*. Elle est due au ciseau de notre compatriote Elias Robert. Le savant naturaliste, est représenté vêtu de la robe du professeur, dans une attitude méditative. Le socle qui le supporte, également signé Davioud, rappelle, par ses attributs, l'expédition d'Egypte, dont il fit partie.

Un autre naturaliste étampois, Jean-Étienne *Guettard*, petit-fils de Descurain, né le 22 septembre 1715 et mort le 8 janvier 1786, avait illustré sa ville natale par ses travaux, et notamment par la découverte en France du kaolin. Il avait étudié les couches géologiques de notre terrain tertiaire, découvert l'*ostéocole d'Etampes*, qui n'a son pendant qu'en Autriche, rédigé le catalogue des plantes qui croissent dans nos environs et dressé une carte minéralogique de la contrée. Un autre savant étampois complétait l'œuvre. On ne saurait oublier, en effet, que c'est à Geoffroy-Saint-Hilaire qu'on doit au Muséum, les premiers cours de géologie. On raconte de lui des traits bien touchants de courage et de bonté. Le 2 septembre 1792, il tenta, à la faveur d'un déguisement, d'arracher aux assassins des Carmes ses anciens maîtres du collège de Navarre. Il se heurta au refus plein d'hé-

roïsme de l'abbé de Kéranran, qui ne voulait point quitter ses compagnons d'infortune.

Le soir de ce jour néfaste, à cheval sur le mur de la fatale prison, il sauva la vie à douze ecclésiastiques (1), échappés aux recherches et au poignard des assassins à la solde du Ministre de la Justice, scélérats inspirés par Marat et autres brigands de même acabit. Il reçut un coup de feu qui perça ses vêtements. Il était le frère de ce *Geoffroy-Château*, officier du génie qui se distingua dans la campagne d'Egypte et mourut à Augsbourg en 1806.

Tout fier de mes compatriotes, et tout en mêlant le souvenir des anciennes illustrations aux noms plus modernes, qui ne leur ont en rien cédé, les Fleureau, les Le Gendre, les Jabineau et les Godeau, les Duverger et les Romanet, les Guénée, les de La Bigne et les de Poilloüe, les Robert, les Berchère, les Dufresne de Saint-Léon, les Magne, les Abbéma et tant d'autres, je regagne mon hôtel, assez las, mais le cœur satisfait. J'y retrouve deux choses qui mettent le comble à ma satisfaction, le dîner excellent que j'ai bien gagné et mes compagnons d'excursions futures, dont j'ai entrevu en rentrant les bicyclettes alignées dans la cour.

Un toast au passé d'Etampes et à ses gloires ; un toast à son avenir, un toast à son présent; en premier lieu à l'artiste consciencieux et délicat, dont l'habile crayon a si bien fixé nos impressions; à tous ceux qui nous ont fait bon accueil, sans oublier notre brave hôtelier, et bonsoir!

---

(1) Voir *Tablettes Historiques d'Etampes*, par P. de Bigault de Fouchères. Etampes, 1876.

Je possède mon Etampes sur le bout du doigt, j'en ferai demain les honneurs aux amis. Quant à l'arrondissement..., eh bien, nous le verrons ensemble!

FIN D'ÉTAMPES PITTORESQUE

(LA VILLE.)



TABLE DES MATIÈRES



TABLE DES GRAVURES

ÉTAMPES, IMP. HUMBERT-DROZ, 16, RUE SAINT-MARS

